# Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17850 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — DIMANCHE 16 - LUNDI 17 JUIN 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



**SUPPLÉMENT**

Le Monde ARGENT
Les atouts de l'épargne salariale

**ATTENTAT DE KARACHI**
Un nouveau « djihad » contre l'Amérique p. 3

**ITALIE**
Padre Pio, saint moderne, canonisé p. 4

JACK GUEZ/AFP

**SÉCURITÉ**
Les flashballs sont-ils dangereux ? p. 10

**ARRÊT PERRUCHE**
Les premiers effets de son abrogation p. 12

**MÉDECINE**
Le TOC, une pathologie encore méconnue p. 25

**ART CONTEMPORAIN**
La Foire de Bâle p. 27

**PORTRAIT**
Mâkhi Xenakis p. 30

International ..... 2
France ..... 6
Société ..... 10
Horizons ..... 13
Carnet ..... 22
Abonnements ..... 22
Entreprises ..... 23
Aujourd'hui ..... 24
Météorologie ..... 26
Jeux ..... 26
Culture ..... 27
Radio-Télévision ..... 31


# Ce que Chirac va faire de sa victoire

L'UMP devrait obtenir la majorité absolue des députés. L'agenda et les priorités du deuxième gouvernement Raffarin

**Gouvernement.** A l'issue du second tour des législatives, l'Union pour la majorité présidentielle devrait obtenir la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Reconduit à Matignon, Jean-Pierre Raffarin fera sa déclaration de politique générale au Parlement le 2 ou le 3 juillet. Dans son deuxième gouvernement, de nouvelles personnalités ? Les noms cités : Philippe Douste-Blazy, Jacques Barrot, Hubert Falco, Pierre Bédier ou Pierre-André Wiltzer. Mis en examen dans un dossier de financement politique, Renaud Donnedieu de Vabres sera sans doute remplacé au ministère délégué aux affaires européennes par Patrick Devedjian. Les salaires des ministres probablement augmentés. p. 6

**Dossiers.** La dégradation des finances publiques rend difficile la mise en œuvre des promesses électorales. Fin juin, l'audit ferait apparaître un déficit proche des 40 milliards d'euros. Fiscalité : une baisse uniforme de 5 % pour tous. Revalorisation du smic : premier test social. p. 7

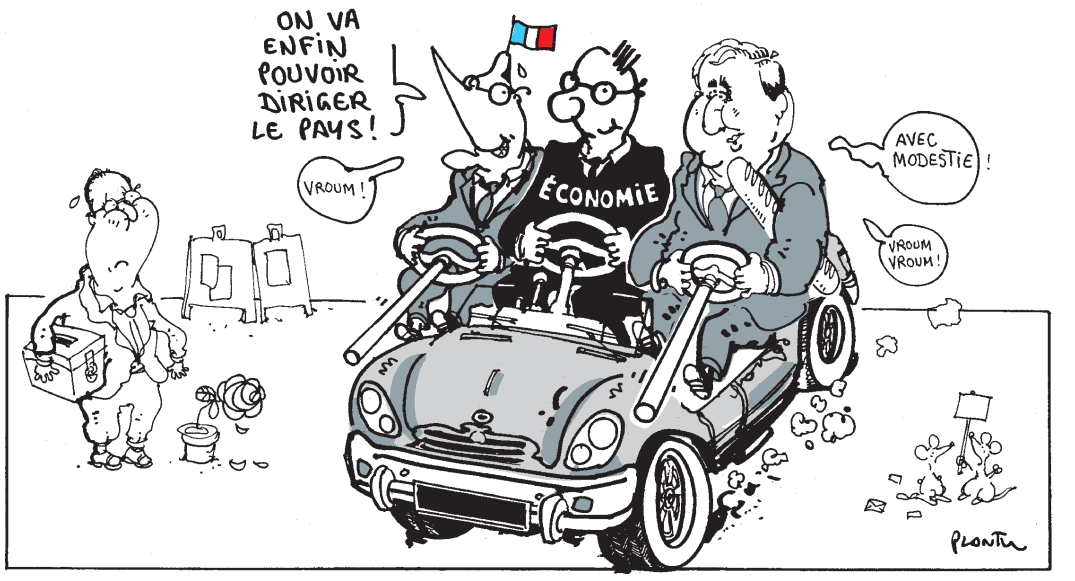


**Sécurité.** Les lois-programmes sur la police et la justice (6 milliards d'euros sur 5 ans) soumises au Parlement dès juillet. Changements de têtes dans des postes sensibles. p. 8

**Législatives.** Nos reportages à Toulon, Bayonne, Marseille, Lyon et Clamart. Lionel Jospin en spectateur engagé. Sa lettre aux membres de son comité de soutien. p. 8 et 9

**Privatisation.** Selon nos informations, la Snecma pourrait être mariée avec Thales, l'ex-Thomson-CSF. p. 23

**Editorial.** « Provincialisme ». p. 21

▶ « Le Monde » donne le calendrier du nouveau pouvoir

▶ Remaniement : quelques nouvelles têtes et un départ

▶ Difficultés : les promesses fiscales et la dégradation des finances publiques

▶ Sécurité : police et justice au Parlement dès juillet

▶ Privatisation : la Snecma pourrait être mariée à Thales

# 11 septembre : FBI et CIA accusés

**L'AVEU** est sans ambiguïté : « *Je ne peux pas affirmer que la possibilité de remonter jusqu'aux pirates de l'air n'existait pas.* » C'est le directeur du FBI, Robert Mueller, qui parle, et ses propos reflètent ce qui se passe aujourd'hui aux Etats-Unis : le procès des services de renseignement, FBI et CIA, pour une série de bourdes et autres erreurs stupéfiantes commises avant les attentats du 11 septembre. Le Congrès a ouvert une enquête sur ce qui constitue un échec des services de sécurité : notre « Grand Dossier » sur deux mois de révélations qui malmènent aussi G. W. Bush.

LE GRAND DOSSIER
FBI-CIA
L'ÉCHEC

▶ Le témoignage accablant de l'agent spécial Coleen Rowley

▶ FBI, CIA : deux monstres sacrés de l'histoire américaine

▶ Le point de vue d'un ancien de la DGSE

*« Grand Dossier » pages 13 à 20*

**SUPPLÉMENT MONDIAL**

## Les Allemands premiers qualifiés pour les quarts de finale

EMMANUEL DUNAND/AFP

**LES JOUEURS** allemands (en blanc) ont dominé l'équipe du Paraguay, samedi 15 juin, par 1 but à 0, et se sont ainsi qualifiés pour les quarts de finale. Les victoires de la Corée du Sud et du Japon, les deux pays organisateurs de l'épreuve, et leur accession en huitièmes de finale ont enchanté leurs supporteurs. *Notre supplément*

# *George Soros part en guerre contre les pétroliers opérant dans le tiers-monde*

**LONDRES**
*de notre correspondant à la City*

*« Ce type est une girouette. Il est infréquentable. Est-ce une façon de se racheter une conscience ? »*, laisse tomber un grand patron de la City à propos de la dernière croisade du spéculateur américain George Soros contre les compagnies pétrolières opérant dans le tiers-monde. *« Les gouvernements du G 7 doivent exiger des multinationales pétrolières et minières qu'elles révèlent ce qu'elles paient pour les produits de chacun des pays dans lesquels elles opèrent »* : au nom d'une quarantaine d'ONG, le financier-philanthrope a lancé personnellement la campagne internationale « Publiez ce que vous payez » lors d'une conférence de presse, le 13 juin, à Londres.

A l'origine de cet appel, l'organisation Global Witness (GW), qui, après le commerce des « diamants de sang » alimentant les guerres africaines, a porté son attention sur les compagnies pétrolières. Cette association, en partie financée par le Foreign Office, cite notamment le cas de l'Angola, qui dilapide des revenus pétroliers qui lui procurent 87 % de ses recettes fiscales. En 2001, 1,6 milliard d'euros auraient ainsi disparu des caisses de l'Etat angolais, soit un tiers de ses rentrées. Selon l'ONG, l'équivalent de 1 milliard d'euros a été transféré sur un compte appartenant à deux hautes personnalités des milieux pétroliers locaux ouvert dans une banque d'un paradis fiscal, les îles Vierges britanniques. *« Les compagnies pétrolières internationales opérant en Angola sont complices des abus commis par le pouvoir, car elles se refusent à publier ces informations »*, déclare au *Monde* son directeur général, Simon Taylor. A l'exception de BP, les majors de l'or noir, comme ExxonMobil, ChevronTexaco et TotalFinaElf, ont refusé de collaborer avec l'ONG. Les opérateurs craignent des représailles de la part de leur associé, la compagnie d'Etat angolaise Sonangol, qui exige le maintien du caractère confidentiel des paiements.

Manquant de moyens financiers face à la formidable puissance médiatique des mastodontes des hydrocarbures et des mines, GW s'est donc tournée vers George Soros. Un choix qui semble à première vue curieux quand on connaît les effets pervers des paris sur les devises des *« Soros boys »*, au cours des années 1990, sur des pays comme la Malaisie, la Russie ou le Brésil. Mais, depuis la publication en 1998 de son livre-brûlot, *La Crise du capitalisme mondial*, le père des hedge funds, les fonds spéculatifs, multiplie les critiques du système capitaliste.

Retraité des affaires après la déroute de son célèbre fonds Quantum, ayant laissé la gestion de sa fortune à son fils Robert, il ne cesse de vilipender de sa voix douce et posée les excès des mêmes marchés qui l'ont enrichi. Ainsi, l'an dernier, le milliardaire a proposé la création d'un fonds spécial pour venir en aide aux pays pauvres. Malgré l'aura de son promoteur, l'idée a rencontré bien peu de soutien parmi les pays riches.

**Marc Roche**

**VERSION ORIGINALE**

## Les catholiques américains face au scandale

The New York Times
Catholic Church Is Facing a New Reformation

**L'ÉGLISE** catholique américaine face au scandale des prêtres pédophiles. L'enquête du quotidien new-yorkais et nos informations. *Lire page 2 et notre supplément*

**ANALYSE**

# Un dessein modeste pour la France

**LA VICTOIRE** annoncée de la droite à l'issue du scrutin de dimanche devra beaucoup au premier ministre. Même si elle devra davantage encore à la baraka de Jacques Chirac, sorti largement vainqueur d'un duel inattendu avec Jean-Marie Le Pen, le 5 mai, après l'élimination de Lionel Jospin dès le 21 avril ; à son sens politique retrouvé à travers la mise en œuvre, à marche forcée, de l'UMP ; à son endurance et à son abnégation, qui, de la dissolution de 1997 à sa réélection de 2002, illustrent une fois encore son inusable capacité à se sortir des situations les plus compromises. Mais en choisissant de nommer Jean-Pierre Raffarin à Matignon au lendemain du 5 mai, Jacques Chirac a peut-être réalisé son meilleur coup.

Quasiment inconnu du grand public à la veille de sa nomination (*« La popularité, cela se règle en une minute, à l'instant où vous êtes nommé »*, disait-il), Jean-Pierre Raffarin échappe pour l'instant à toutes les étiquettes et paraît décourager les critiques. En ancien publicitaire, il a su forger quelques concepts (*« France d'en bas », « République de proximité », « vérité du terrain », « bonne gouvernance », « oxygénation des territoires »*, etc.) dont le moins qu'on en puisse dire est qu'ils ne provoquent pas plus de questionnements que s'il s'agissait de slogans.

Le simple fait que ces expressions, à peine nées, aient pu passer aussi rapidement dans le langage courant de la droite témoigne de leur adaptabilité. Ainsi, du sommet de l'Etat aux 472 candidats UMP encore en lice pour le scrutin de dimanche, chacun y va de sa *« France d'en bas »* pour démontrer sa proximité avec le peuple, comme d'autres truffent leur conversation de citations latines pour étaler leur culture. Le must pour un candidat de l'UMP : faire voisiner sur ses affiches de campagne son portrait avec celui du premier ministre. Au point que, pour un apprenti député de droite, mieux vaut, pour espérer être élu, être inconnu et proche de ses électeurs que d'avoir un dessein politique, un projet dépassant le bitume du trottoir de sa circonscription.

**Philippe Ridet**

*Lire la suite page 21*

M 00146 - 616 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

Secouée par le **SCANDALE** des prêtres pédophiles – au moins 900 plaintes depuis les années 1960 – l'Eglise catholique des Etats-Unis a pris des mesures. Sa conférence épiscopale s'est réunie à Dallas (Texas), jeudi 13 et vendredi 14 juin, et a adopté une « **CHARTE** pour la protection des enfants et des jeunes ». Elle prévoit l'**EXCLUSION** immédiate de tout prêtre responsable à l'avenir d'une agression sexuelle sur un mineur et met fin aux clauses de **CONFIDENTIALITÉ** imposées hier aux victimes. Mais, dans des cas précis (âge ou infirmité), la charte laisse la porte ouverte à un repentir possible du prêtre coupable, ce qui déçoit les associations de victimes, qui parlent de *« tolérance presque zéro »*. Ce scandale a révélé un **ISOLEMENT** de la hiérarchie catholique dans une société américaine qui ne supporte pas la moindre impunité d'un coupable.

# Les évêques américains tentent de clore les affaires de pédophilie

## Réunis en conférence épiscopale, ils ont adopté, vendredi 14 juin, une charte qui prévoit l'exclusion de l'Eglise d'un prêtre responsable d'agression sexuelle. Mais, quelques exceptions sont prévues à cette règle, ce qui déçoit les associations de victimes

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

Les deux cent cinquante-deux membres de la conférence des évêques catholiques des Etats-Unis se sont réunis à Dallas, pendant deux jours, pour tenter de trouver un remède à la crise provoquée par les affaires de pédophilie mettant en cause des prêtres. Ils ont adopté, vendredi 14 juin, une *« charte pour la protection des enfants et des jeunes gens »*, qui fait obligation aux évêques de signaler aux autorités civiles toute accusation de ce genre dont ils ont connaissance. La charte prévoit d'exclure de son ministère un prêtre convaincu d'avoir abusé sexuellement d'un enfant ou d'un adolescent mineur. La conférence épiscopale n'est pas allée jusqu'à décider que les coupables de tels actes feront systématiquement l'objet d'une procédure de réduction à l'état laïque, décision qui dépend du Saint-Siège. Une telle disposition aurait probablement été rejetée par le Vatican, qui a seul le pouvoir de faire de la charte adoptée vendredi une règle s'imposant à toute l'Eglise américaine.

### Une tolérance « presque zéro »

**Adopté vendredi 14 juin par l'Assemblée des évêques catholiques américains, l'article 5 de la « charte pour la protection des enfants et des jeunes » aura été le plus controversé. Dans sa version définitive, il prévoit que, *« même pour un seul acte d'abus sexuel commis sur un mineur, le prêtre ou diacre fautif sera relevé de son ministère de manière permanente »*. Mais l'article 5 laisse aussi la porte ouverte à un rachat possible : *« Au cas où le renvoi de l'état ecclésiastique n'aura pas été décidé, par exemple pour des raisons d'âge ou d'infirmité, l'auteur d'abus sexuels devra mener une vie de prière et de repentance. Il ne sera pas autorisé à célébrer la messe en public et ne pourra plus se présenter publiquement comme prêtre. »* D'où la déception des associations de victimes parlant avec ironie de *« tolérance presque zéro »*.**

#### DE PAROISSE EN PAROISSE

La réunion de Dallas, suivie par sept cents journalistes et dont certaines séances ont été diffusées en direct sur CNN, était destinée à réconcilier les évêques avec les fidèles, et l'Église américaine avec l'opinion publique. Depuis cinq mois, les révélations sur les affaires de pédophilie ont alimenté une chronique quasi quotidienne dans les médias. A l'origine, le *Boston Globe* avait enquêté sur le cas d'un ancien prêtre, John Geoghan, condamné à dix ans de prison pour avoir molesté un enfant et contre lequel quatre-vingts plaintes, au total, ont été déposées. Le quotidien avait découvert que Geoghan avait été muté de paroisse en paroisse, au fil de ses agressions, sans être tenu à l'écart des enfants, ni signalé aux curés successifs pour le danger qu'il représentait.

Mis en cause dans l'affaire Geoghan, le cardinal Bernard Law, archevêque de Boston, l'a été de nouveau, en mai, après l'arrestation de Paul Shanley. Agé de 71 ans, ce prêtre est accusé d'avoir imposé des relations sexuelles à de nombreux adolescents au cours de sa carrière. Bien qu'il se soit à peine caché de ses tendances, prenant même la parole au cours de réunions organisées par une association faisant la promotion des relations sexuelles entre *« homme et garçon »*, Shanley a été favorablement noté par le cardinal Law et, même, recommandé par lui pour un poste, en Californie, le mettant en rapport avec des jeunes gens en difficulté.

Le comportement de la hiérarchie, qui a majoritairement choisi de régler ces affaires « en interne », sans signaler les faits à la police, a été au centre des débats. Des adultes, victimes d'abus sexuels dans leur enfance, ont exprimé leur souffrance et protesté contre l'impunité de leurs agresseurs. Dans plusieurs diocèses, des groupes de fidèles ont pris la parole pour critiquer l'attitude des évêques et demander que les laïcs aient davantage de responsabilités dans la conduite des affaires de l'Eglise. En avril, les douze cardinaux américains ont été convoqués à Rome par Jean Paul II, qui leur a délivré ce message : *« Les gens doivent savoir qu'il n'y a pas de place, dans la prêtrise et dans la vie religieuse, pour ceux qui sont prêts à faire du mal aux jeunes. »*

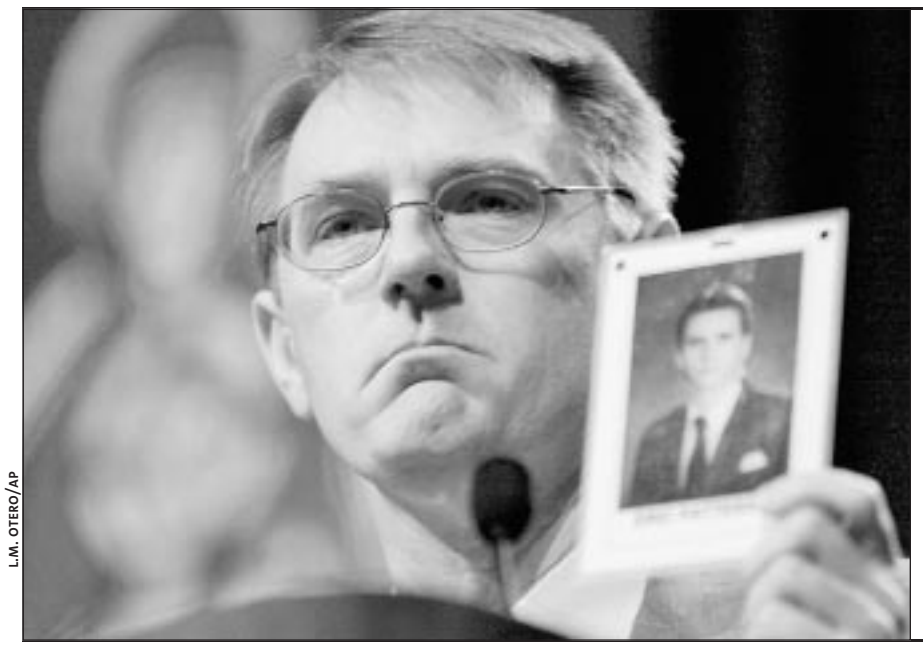

L.M. OTERO/AP

*La conférence épiscopale – qui a rassemblé 288 prélats américains – s'est achevée vendredi soir à Dallas. Certaines victimes sont venues témoigner : David Clohessy – qui aurait été abusé adolescent – brandit la photo d'une autre victime qui s'est donné la mort.*

#### « UNE FOIS SUFFIT »

A Dallas, les évêques se sont appuyés sur cette phrase pour durcir la version initiale de leur charte, qui laissait ouverte la possibilité de ne pas sanctionner les prêtres coupables d'un acte isolé, datant de plusieurs années. La pression d'une partie des victimes et de l'opinion, mesurée par sondages, a joué en faveur de la « tolérance zéro », aussi dénommée : *« Une fois suffit pour être mis dehors. »* Selon Mgr Wilton Gregory, président de la conférence épiscopale, la rédaction du texte, y compris pendant la réunion, a été menée à bien en liaison avec Rome. L'exclusion de la prêtrise n'étant pas systématique en cas de délit ou de crime sexuel, le Saint-Siège peut considérer que les évêques américains, comme le pape l'avait aussi demandé aux cardinaux, ménagent la possibilité que s'exerce, sur les coupables, le *« pouvoir de la conversion chrétienne »*. Certaines victimes et certains commentateurs, vendredi soir, le regrettaient.

**Patrick Jarreau**

## Scott Appleby, universitaire : « Une Eglise moralement en faillite »

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

L'assemblée des évêques américains a entendu, jeudi 13 juin à Dallas, les témoignages de quatre victimes – trois hommes et une femme – d'agressions sexuelles subies, dans leur enfance ou leur adolescence, de la part de prêtres ou, dans un cas, d'un séminariste. Parmi eux, David Clohessy, directeur du Réseau des survivants, la principale association de victimes, a évoqué les *« centaines d'histoires »* que cette association a collectées. Le Réseau, qui s'était porté partie prenante d'une action engagée contre le diocèse de Chicago, s'en est retiré pour que David Clohessy soit admis à témoigner à Dallas.

La conférence a entendu aussi Scott Appleby, professeur d'histoire du catholicisme américain à l'université Notre Dame, dans l'Indiana. Dans son discours d'introduction, Wilton Gregory, évêque de Belleville, dans l'Illinois, et premier président noir de la conférence épiscopale, avait à la fois rendu hommage aux médias et regretté la *« couverture hystérique »* de certains d'entre eux sur ces affaires.

Scott Appleby a déclaré aux évêques : *« Les médias n'ont pas créé ce scandale. C'est nous qui l'avons créé. »* Selon lui, *« est en jeu la viabilité de la mission morale et pastorale de l'Eglise aux Etats-Unis »*. Il a insisté sur le fait qu'aux yeux d'une partie de l'opinion américaine, l'Eglise catholique est aujourd'hui *« moralement en faillite »*.

Le professeur de l'université Notre Dame a parlé d'un déphasage entre le clergé et les laïcs. Il a reproché aux évêques de ne pas partager le pouvoir avec les fidèles dans des domaines qui ne relèvent pas de la doctrine. Il a dénoncé les méfaits du *« cléricalisme »*, en particulier la *« marginalisation des femmes »*.

#### SILENCES

Scott Appleby a demandé aux évêques d'admettre que l'Eglise catholique américaine doit se comporter comme une institution nationale et se soucier davantage de la cohérence de son action. Sur ce point comme sur le rôle des laïcs, il a été en partie entendu puisque la conférence épiscopale a décidé de créer une commission pour contrôler les décisions des évêques.

La conférence a évité, en revanche, deux des débats déclenchés par le scandale des abus sexuels sur des mineurs. Il n'a pas été question du célibat des prêtres, alors que certains catholiques estiment que cette règle éloigne du clergé des jeunes gens qui pourraient, sinon, s'y engager. Le silence a été gardé aussi sur l'homosexualité dans l'Eglise.

Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, avait observé, dans un entretien publié le 3 mars par le *New York Times*, que ces affaires d'agressions sexuelles concernaient, dans leur grande majorité, des prêtres et des jeunes garçons, ajoutant : *« Les gens qui ont de telles inclinations ne peuvent tout simplement pas être ordonnés prêtres. »*

Des évêques américains ont fait écho à ces propos. Des représentants de l'aile conservatrice du catholicisme américain ont mis en cause les responsables des séminaires, qui recruteraient ou laisseraient recruter une forte proportion d'homosexuels.

Le Père Richard Neuhaus, un prêtre de New York qui dirige la revue *First Things*, est de ceux qui accusent son Eglise d'accueillir un nombre *« d'homosexuels actifs »*. C'est, selon lui, une conséquence lointaine du *« rejet de l'encyclique de 1968 sur la sexualité par la majorité des théologiens catholiques américains et par nombre d'évêques »*. Cette encyclique du pape Paul VI, *Humanae vitae*, condamnait notamment la contraception artificielle et toute forme de sexualité hors mariage.

Le Père Neuhaus juge que les estimations selon lesquelles entre 30 % et 50 % des prêtres américains seraient homosexuels, dont une moitié activement, relèvent de la *« propagande gay »*. Mais il pense que le chiffre de 10 % est probablement proche de la réalité, ajoutant qu'ils occupent souvent des positions influentes. Par ailleurs, un livre récemment paru, consacré aux 3 500 jésuites américains, estime que la moitié d'entre eux sont homosexuels et que la plupart ne respectent pas le vœu de célibat. Le lien suggéré entre les agressions contre des mineurs et l'homosexualité est dénoncé par l'association de gays et lesbiennes catholiques Dignity-USA, qui a manifesté avant la réunion de Dallas. Il n'est pas démontré, en outre, que les prêtres homosexuels soient moins respectueux du célibat que les hétérosexuels.

**P. J.**

## 300 plaintes depuis janvier 2002

● **L'Eglise catholique américaine** compte quelque 46 000 prêtres diocésains (hormis les membres des ordres religieux) et 63 millions de fidèles, ce qui en fait la première confession du pays par le nombre de fidèles, mais elle est minoritaire par rapport aux Eglises protestantes prises dans leur ensemble.

● **Si le cas de Boston** et celui de la Nouvelle-Angleterre ont été le plus souvent cités dans les accusations et plaintes pour faits de pédophilie du clergé, on estime à 178 le nombre de diocèses touchés dans tout le pays. Selon le quotidien *Dallas Morning News*, les deux tiers des évêques américains – soit 111 sur 189 – auraient couvert les agissements criminels de prêtres pédophiles, se contentant de les muter ou de les soumettre à un traitement médical.

● **Quatre évêques** – dont Mgr Rembert Weakland, archevêque de Milwaukee, au profil d'évêque progressiste – ont dû donner leur démission, acceptée par le Vatican, après avoir avoué des relations sexuelles passées avec de jeunes garçons ou de jeunes filles.

● **Quelque 300 plaintes** ont été déposées, depuis janvier 2002, contre des membres du clergé américain. Selon le *Washington Post*, 218 prêtres ont été suspendus. Selon l'enquête du même journal dans tous les diocèses, depuis le début des années 1960, ce sont au moins 805 prêtres diocésains qui ont été accusés d'actes sexuels contre des mineurs.

● **Coût financier** : les indications recueillies dans les différents diocèses ont permis d'évaluer à plusieurs centaines de millions de dollars le total des indemnités versées, depuis quinze ans, aux victimes de prêtres pédophiles et à leur famille, souvent en échange d'un engagement de leur part de renoncer à des poursuites et de garder le silence. Pour le seul diocèse de Boston, dirigé par le cardinal Bernard Law, très contesté, l'archevêché a déjà versé quelque 50 millions de dollars en réponse à des plaintes civiles contre soixante-dix prêtres.

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
MIEUX QUE DES SOLDES
MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.
CANAPÉS ● SALONS ● CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
148, av. de Malakoff - Paris 16ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

# L'attitude de la hiérarchie catholique a été ressentie comme intolérable

## Les tentatives d'étouffer les scandales ont relancé le débat sur la place de l'Eglise dans la société américaine

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

La crise provoquée, dans l'Eglise catholique des Etats-Unis, par les agressions sexuelles de prêtres sur des enfants et sur des adolescents, a atteint une ampleur qui s'explique par les faits eux-mêmes, mais aussi par des éléments propres à la société américaine et à son histoire. Le scandale a été causé moins par les agissements des coupables que par le comportement de la hiérarchie catholique. De graves affaires d'abus sexuels sur des mineurs, commis par des membres du clergé, avaient été révélées dans les années 1980. Cette fois, à partir du cas d'un prêtre du Massachusetts, il est apparu que de nombreux évêques ont cherché à étouffer ces affaires. Ils ont gardé le secret sur les agissements des prêtres mis en cause et demandé aux victimes et à leurs familles qu'elles renoncent à porter plainte, en échange de réparations financières.

**ANALYSE**

### Les évêques sont accusés d'avoir voulu se soustraire à la loi

Dans certains cas, les évêques ont déplacé les coupables et leur ont confié des fonctions dans lesquelles ils n'étaient pas en contact avec des enfants. Souvent, aussi, ces prêtres ont été envoyés dans des cliniques ou centres de traitement psychothérapeutique dépendant de l'Eglise.

Cependant, une fois sortis de ces centres, et réputés guéris, ils ont été de nouveau affectés à des tâches pouvant comporter des relations avec des enfants ou des adolescents. Surtout, il a été révélé que, dans plusieurs cas, les évêques se sont contentés de muter les coupables, en leur faisant promettre de ne pas recommencer.

#### NOMBREUSES RÉCIDIVES

Cette attitude soulève plusieurs critiques. D'abord, les récidives ont été nombreuses. Ensuite, les catholiques, lorsqu'ils ont appris les montants des compensations versées par leur Eglise, se sont indignés de voir que les dons ne servaient pas à venir en aide aux familles en difficultés, à moderniser des hôpitaux ou à quelque autre œuvre de bienfaisance, mais à mettre à l'abri des hommes qui s'étaient servis de leurs fonctions pour violer des enfants.

Les sondages d'opinion montrent que les trois quarts des catholiques – soit à peine moins que les non-catholiques – condamnent le comportement de leur hiérarchie. Toutefois, la réaction des fidèles n'a pas été de rompre avec l'Eglise, mais plutôt de faire corps avec elle et, pour un certain nombre d'entre eux, de demander davantage de pouvoir pour les laïcs.

L'importance donnée à cette affaire et la vivacité des débats qu'elle provoque depuis cinq mois renvoient à la place du catholicisme aux Etats-Unis, pays à dominante protestante, historiquement méfiant vis-à-vis de Rome et du « papisme ». L'un des motifs de scandale, pour l'opinion américaine, est que l'Eglise puisse défendre, d'une façon ou d'une autre, l'impunité des coupables.

Les journalistes et les commentateurs présentent comme une sorte de bizarrerie propre aux catholiques l'idée du repentir et celle du pardon. Tout criminel doit être puni et l'absence de châtiment est, pour la victime et pour la société, la suprême injustice. Ce n'est pas le seul exemple de désaccord, au sujet de la justice, entre l'Eglise catholique et la tendance dominante au sein de la société américaine. La peine de mort en est un autre, l'Eglise étant opposée à ce châtiment, en vigueur dans la plupart des Etats.

Parce qu'ils n'ont pas signalé à la police les prêtres mis en cause, les évêques sont accusés d'avoir voulu se soustraire à la loi, accusation qui fait renaître le soupçon d'une Eglise catholique tentée de n'obéir qu'à ses propres règles. L'émotion est d'autant plus grande que les victimes sont des enfants ou des adolescents dont la vie a été perturbée et, parfois, détruite. Là encore, l'attitude de la hiérarchie est ressentie comme intolérable, surtout de la part d'une institution qui se prévaut de sa supériorité morale et prétend édicter des principes très stricts en matière de sexualité.

**P. J.**

# L'attentat de Karachi revendiqué comme « le début du djihad » contre les Etats-Unis

## Un mouvement islamiste inconnu affirme être responsable de l'opération qui a tué 11 Pakistanais

**KABOUL**
*de notre correspondante en Asie du Sud*

Une organisation inconnue a revendiqué, vendredi 14 juin, dans un fax manuscrit adressé à plusieurs organes de presse, l'attentat qui a fait le même jour 11 morts et 46 blessés devant le consulat américain à Karachi, la capitale économique du Pakistan. « Tarjuman Al-Qanoon » – le « Porte-parole de la Loi » – affirme que cette attaque, *« qui n'est que le début du combat d'Al-Qanoon au Pakistan »*, fait partie du *« djihad* [guerre sainte] *contre les Etats-Unis, leurs alliés et leur marionnette, le gouvernement pakistanais »*.

La police pakistanaise a estimé *« sérieuse »* cette revendication, sur laquelle s'interrogent les experts américains du contre-terrorisme. Les deux autres attentats contre des intérêts étrangers au Pakistan – le 17 mars contre un temple à Islamabad (5 morts dont deux Américaines), et le 8 mai contre un bus à Karachi (14 morts dont 11 ingénieurs français de la direction des constructions navales (DCN) – n'avaient pas été revendiqués.

L'enlèvement et l'assassinat de notre confrère du *Wall Street Journal* Daniel Pearl avaient été revendiqués, le 27 janvier, dans un courrier électronique accompagné de photographies, par une organisation tout aussi inconnue, le « Mouvement national pour la restauration de la souveraineté pakistanaise. Ce mouvement demandait, entre autres revendications, le retour au Pakistan des prisonniers pakistanais détenus sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba.

Les Etats-Unis ont immédiatement, et dans l'attente de nouvelles mesures de sécurité, fermé leurs consulats à Karachi, Lahore et Peshawar, ainsi que le Centre américain à Islamabad. Une équipe du FBI (Bureau fédéral d'investigation) est prête à apporter son aide à l'enquête si les Pakistanais le demandent, a indiqué un officiel américain. Plusieurs membres du FBI et de la CIA (Central Intelligence Agency) se trouvent déjà au Pakistan dans le cadre de la lutte contre Al-Qaida et contre les talibans. En visite, jeudi, à Islamabad, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, s'était félicité de cette coopération *« vraiment merveilleuse »*. Depuis le 11 septembre 2001, le Pakistan a arrêté de très nombreux suspects liés à Al-Qaida, le plus important d'entre eux étant Abu Zubaydah, considéré comme le numéro trois du mouvement. Le nom d'Abu Zubaydah a été lié à l'arrestation récente à Chicago de José Padilla, soupçonné d'avoir été chargé de faire exploser une bombe « sale » quelque part aux Etats-Unis. Deux « complices » de José Padilla ont été arrêtés au Pakistan.

### RÉSEAU DE SOUTIEN

Ce nouvel attentat souligne la détermination des groupes islamistes extrémistes pakistanais, qui ont, pour certains, des liens anciens avec Al-Qaida, à « punir » le président Pervez Moucharraf pour son lâchage des talibans en Afghanistan, sa décision de bannir les groupes les plus extrémistes et, sans doute, sa plus récente décision d'empêcher toute infiltration au Cachemire indien. Aujourd'hui, il est difficile de faire une claire distinction entre les groupes extrémistes pakistanais et Al-Qaida.

De nombreux militants d'Al-Qaida ont trouvé refuge au Pakistan où, notamment à travers les madrasas (écoles coraniques), ils bénéficient d'un réseau de soutien puissant et diversifié. Il est significatif, à cet égard, que le dernier tract en date attribué à Oussama Ben Laden soit écrit en ourdou, la langue la plus pratiquée au Pakistan, et en particulier à Karachi.

*« Je suis en vie et mon ami mollah Omar* [chef suprême des talibans] *aussi. C'est le devoir de tous les musulmans de faire la guerre aux infidèles »*, lit-on sur ce tract qui s'accompagne d'une photo d'Oussama Ben Laden, « le Lion de l'islam », et d'une autre photo de Ben Laden en compagnie de mollah Omar.

Le président américain, George W. Bush, a violemment condamné ce dernier attentat, affirmant : *« Nous combattons des ennemis qui ne sont que des tueurs. C'est tout ce qu'ils sont. Ils disent qu'ils sont des personnes religieuses et tuent des musulmans. Ils n'ont aucun respect pour la vie humaine. »* Les victimes de cet attentat-suicide sont toutes pakistanaises. Outre le conducteur de la camionnette bourrée d'explosifs, quatre policiers, trois passants et trois femmes qui prenaient une leçon de conduite ont été tués.

**Françoise Chipaux**

# Douze morts dans deux nouvelles tueries près d'Alger

**ALGER.** Des islamistes présumés ont tué douze civils, lors de deux attaques distinctes à proximité d'Alger, a rapporté, vendredi 14 juin, l'agence de presse algérienne APS. La première a eu lieu, jeudi soir, dans le quartier défavorisé de Hay-Makam, à Douéra, à 25 kilomètres au sud-est de la capitale, où cinq personnes ont été tuées. Deux enfants âgés de trois et quatre ans figurent parmi les victimes. Une demi-heure plus tard, les auteurs de ce massacre ont gagné un autre quartier de Douéra, où ils ont tué sept autres personnes.

Cette action est la seconde d'une telle ampleur depuis les élections législatives du 30 mai. Mardi, des rebelles présumés avaient tué douze passagers d'un autobus à Médéa, à 70 kilomètres au sud d'Alger. Depuis le début de l'année, ces violences ont fait près de 670 morts. Elles sont imputées au GIA et au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab. – *(Reuters, AFP.)*

# Washington ordonne l'expulsion d'un diplomate irakien à l'ONU

**NEW YORK.** Les Etats-Unis ont ordonné, vendredi 14 juin, l'expulsion d'un diplomate irakien à l'ONU, Abdel I. K. Saad, premier secrétaire à la mission irakienne. Il est accusé par le département d'Etat d'*« activités incompatibles avec le statut de diplomate »*, c'est-à-dire d'espionnage. M. Saad dispose de vingt-quatre heures pour répondre aux accusations et de trente jours pour quitter le pays. Il aurait tenté de *« recruter »* des Américains d'origine arabe travaillant à la mission irakienne. *« Nous savions qu'il était membre des services secrets irakiens »*, assure-t-on dans les milieux du renseignement américains.

Par ailleurs, lors des derniers pourparlers, début mai, à New York, entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et les représentants du gouvernement irakien, ces derniers avaient accusé les Américains d'avoir tenté d'*« encourager »* des experts irakiens à faire défection. Une nouvelle rencontre entre M. Annan et des représentants de l'Irak, à propos du retour dans ce pays des inspecteurs du désarmement, est prévue les 3 et 4 juillet à Vienne. – *(Corresp.)*

# A Paris, Tsahal et des délégués palestiniens dressent leur bilan de la « bataille » de Jénine

**PAR UNE CURIEUSE** coïncidence, un représentant d'Israël et des délégués palestiniens se trouvaient simultanément, mais séparément, à Paris, vendredi 14 juin. L'objectif du premier était de tirer les conclusions de l'opération « Mur de protection » menée par l'armée israélienne dans les territoires palestiniens et de donner son point de vue, notamment sur ce qui s'est passé à Jénine, qualifié de *« foyer de terroristes intégristes »*. Les seconds ont dégagé les conséquences de cette intervention pour les Palestiniens, singulièrement à Jénine et dans le camp de réfugiés adjacent.

*« Nous ne sommes pas en guerre contre le peuple palestinien, ni contre l'Autorité palestinienne, ni contre Yasser Arafat. En revanche, les Palestiniens sont en guerre totale contre l'Etat d'Israël. Et pour nous, il s'agit d'une question de survie. C'est un conflit existentiel »*, a expliqué Olivier Rafowicz, porte-parole de l'armée israélienne. Il a dressé le bilan de la deuxième Intifada palestinienne depuis son déclenchement, le 29 septembre 2000.

Au total, plus de 13 000 attaques contre Israël ont provoqué la mort de 502 Israéliens, dont 346 civils. Vingt-neuf des 156 soldats tués ont péri lors de combats, dont 23 lors de l'assaut mené contre le camp de réfugiés de Jénine. L'opération « Mur de protection », a-t-il ajouté, n'avait pas pour but de *« régler définitivement le conflit »*, mais elle a permis *« une très forte réduction des attentats »*, comme l'attestent les statistiques des mois de mai et de juin.

L'objectif était *« d'arrêter les responsables d'actions violentes, de démanteler l'infrastructure terroriste* (...) *et de saisir des documents sur le financement de l'entreprise de terreur »*. A la fin du mois de mai, Tsahal a recensé plus de 120 attaques-suicides et a dénombré la mort de 1 490 Palestiniens.

S'insurgeant contre les accusations de *« massacre »*, d'*« exécutions sommaires »* et de *« tueries de civils »* à propos de la bataille de Jénine, M. Rafowicz a affirmé qu'*« il n'y a eu que 53 morts palestiniens, dont 4 à 5 civils je crois, et seulement 6 % des maisons ont été détruites »*. Si Israël a refusé l'envoi d'une commission d'enquête internationale sur place, c'est parce que, a-t-il indiqué, *« il n'y a pas eu de massacre, que la moralité de nos soldats ne peut pas être mise en cause et parce que la communauté internationale, l'ONU en particulier, ne réclame pas la même chose lorsqu'il y a 29 morts à Netanya dans l'attentat de la Pâque juive »*.

Adnan Al-Subah, maire adjoint de Jénine, ne parle pas de *« massacre »*, mais n'en fait pas moins état d'une situation dramatique dans sa ville, et surtout dans le camp de réfugiés. *« En l'espace de dix jours* [lors de l'opération « Mur de protection »], *70 personnes ont été tuées dans la ville et dans le camp ; 559 autres ont été blessées, la plupart gravement. »*

Avec d'autres délégués palestiniens, M. Al-Subah se trouvait en France à l'initiative de l'Organisation des jeunes avocats arabes, qui mène une *« campagne internationale pour le dévoilement des vérités sur Jénine »*. Un communiqué distribué par cette association dresse le bilan des incursions israéliennes entre le 1er mars et le 7 mai.

### TERRES AGRICOLES SACCAGÉES

Il fait état, entre autres, de plus de 300 arrestations, de 106 tués, dont 51 *« par manque de soins »*, les personnels de secours et médicaux étant eux aussi soumis aux tirs israéliens, qui ont fait 17 tués dans leurs rangs ; 35 % de la superficie du centre du camp de réfugiés ont été détruits. Des terres agricoles ont été saccagées, les infrastructures hydrauliques et électriques ont subi des dommages très importants. Huit mille personnes sont actuellement sans abri et 95 % de la population du camp de réfugiés sont au chômage, ajoute le communiqué.

La délégation palestinienne, qui s'était rendue jeudi au Parlement européen, à Strasbourg, et qui a été reçue vendredi au Sénat et au Quai d'Orsay, comprenait, entre autres, Fadwa Barghouti, l'épouse du député palestinien et responsable du Fatah Marouane Barghouti, ainsi que l'avocat de ce dernier, Jawad Boulos.

Pour Me Boulos, l'arrestation, le 15 mai à Ramallah, de M. Barghouti par l'armée israélienne équivaut à un *« enlèvement »*, puisqu'elle a été effectuée en zone autonome palestinienne et contrevient aux accords d'Oslo. M. Barghouti est accusé par Israël de diriger les Brigades des martyrs Al-Aqsa, groupe clandestin proche du Fatah qui a revendiqué des attentats-suicides anti-israéliens.

Me Boulos a dénoncé les conditions *« très éprouvantes »* de détention de M. Barghouti et, surtout, son transfert, dès son arrestation, en territoire israélien, en violation de la 4e convention de Genève. Il a aussi affirmé que M. Barghouti et ses avocats, qui ne reconnaissent pas le droit d'Israël à le juger, entendent faire de son procès une plaidoirie contre l'occupation et les violations du droit international.

**Michel Bôle-Richard et Mouna Naïm**

# Padre Pio, le capucin italien aux stigmates et aux multiples dons surnaturels, est canonisé

## Un demi-million de fidèles sont attendus, dimanche 16 juin à Rome, pour célébrer le prêtre (1887-1968), dont les exploits – saignements, lévitation, glossolalie, ubiquité – laissèrent pantois les experts

**D'ABORD**, des chiffres : 3 000 sites Internet, 210 biographies, des films, 2 000 groupes de prière attachés à son nom. Puis des affluences records : dimanche 16 juin, pour la canonisation, par le pape, du prêtre capucin italien Padre Pio (1887-1968), de son vrai nom Francesco Forgione, près d'un demi-million de pèlerins, acheminés à bord de 4 000 bus et 50 trains, sont attendus place Saint-Pierre, à Rome.

Padre Pio ? Un phénomène longtemps italien mais qui, désormais, déborde la Péninsule. Une forme de mystique maladive, de crédulité morbide – à l'époque mussolinienne et à celle de la guerre –, mais un intérêt croissant pour des intellectuels qui épluchent ses correspondances et une Eglise longtemps réservée. S'il reste typique de cette Italie du Sud ruisselante de dévotion populaire et de superstition, le phénomène Padre Pio ne se limite plus à la magie d'un prêtre réputé pour ses dons surnaturels. Son nom est associé en Italie à de nombreux réseaux caritatifs, hospitaliers, ainsi qu'à une spiritualité moderne, faite de relation directe à Dieu, d'assistance aux pauvres, aux malades, de dolorisme, mais aussi de compassion et d'espérance.

Francesco Forgione naît le 25 mai 1887 à Pietrelcina, dans les Pouilles. Il entre à l'âge de 15 ans au couvent capucin de Morcone et devient prêtre en 1910. A l'âge de 31 ans, le 20 septembre 1918, après avoir célébré la messe dans son couvent de San Giovanni Rotondo, en extase devant un crucifix, *« un personnage ayant les pieds et les mains ensanglantés »* lui apparaît. Le capucin s'évanouit. A son réveil, ses mains, ses pieds, son côté se mettent à saigner. Aux mêmes endroits que le corps du Christ suspendu et transpercé sur sa croix. La légende du Padre Pio stigmatisé – sept siècles après François d'Assise – peut commencer. Ce n'est pas le premier stigmatisé de l'histoire, mais le phénomène va durer cinquante ans, jusqu'à la mort du futur saint, le 23 septembre 1968, à San Giovanni.

La pompe vaticane de la canonisation – après la liesse populaire de la béatification du 2 mai 1999 – sonne comme une réhabilitation, voire une revanche pour cet humble prêtre qui, de son vivant, subit les pratiques inquisitoriales du Saint-Office. Médecins et experts se succèdent dans le village pour examiner le stigmatisé. Les premiers jugements sont décevants pour les fidèles qui affluent déjà à San Giovanni. Pour expliquer les plaies sanglantes, ils diagnostiquent des *« lésions nécrotiques »* ou des *« cas d'autosuggestion »*. Des premières sanctions disciplinaires sont prises. Treize ans après l'apparition des premiers stigmates du Padre Pio, un décret du Saint-Office met en garde les foules contre la *« surnaturalité »* du phénomène. De 1931 à 1934, on lui interdit de célébrer la messe, de confesser, de paraître même dans le chœur d'une église.

GREGORIO BORGIA/AP

*« Padre Pio Santo » : des employés collent des affiches du futur saint sur les murs du Vatican, jeudi 13 juin, en prévision de la cérémonie qui doit rassembler autour du pape, dimanche, des centaines de milliers de fidèles sur la place Saint-Pierre, à Rome.*

> On lui attribue de nombreuses guérisons, mais son principal miracle est peut-être d'avoir redonné vie à un petit village des Pouilles

En 1960 encore, après enquête, un visiteur du Vatican prie ses supérieurs de *« sauver l'Eglise d'une sorte de fanatisme qui, malheureusement, s'insinue dans les bagages des passions humaines »*. On interdit au futur saint de recevoir des dames, jugées plus exaltées, quand il est seul au parloir du couvent. On impose une distance entre son confessionnal et les fidèles qui font la queue pour l'entendre. Des micros sont placés dans son confessionnal, son parloir et sa cellule. Un jour, furieux, Padre Pio sort son canif et coupe les fils. On comptera plus tard jusqu'à quarante bandes magnétiques enregistrées à l'insu de l'intéressé, de ses visiteurs et pénitents.

Avec le temps, le Vatican adoucit sa position. Des scientifiques indépendants se disent ébranlés par la durée du phénomène. A la mort du Padre Pio, un rapport du Saint-Office, devenu après le concile (1962-1965) la Congrégation pour la doctrine de la foi, finit par conclure à l'impuissance de la science à expliquer de tels stigmates et reconnaît le caractère surnaturel du phénomène : *« Cinq plaies demeurées sanglantes de façon ininterrompue jusqu'à la mort du religieux : a-t-on déjà noté dans les annales de la neuropsychiatrie une autosuggestion mutilante de cinquante ans ? »*

San Giovanni Rotondo devient un « super-Lourdes » italien. Les pèlerins et fidèles affluent par millions, défilent devant le crucifix de l'apparition, se recueillent sur la tombe du Padre Pio, passent leur mouchoir sur sa statue de bronze grandeur nature qui trône sur la place du couvent, se confessent dans l'ancienne église où il a pratiqué, égrènent, à l'infini, ses charismes. Lévitation : les pieds du Padre Pio consacrant l'eucharistie pouvaient se soulever jusqu'à 30 centimètres du sol. Glossolalie : il se faisait comprendre dans des langues que ce simple prêtre n'avait jamais apprises. Ubiquité : des fidèles assurent avoir été en sa présence dans un confessionnal à Venise, alors qu'il se trouvait tout simplement dans sa cellule. Lecture des âmes : il passait des heures devant l'hostie ou au confessionnal, renvoyant les pénitents qui n'avaient pas tout avoué ou se montrant capable de citer la date de leur dernière confession, bien sûr tardive !

On lui attribue de nombreuses guérisons depuis sa mort, mais son principal miracle est peut-être d'avoir redonné vie à un petit village des Pouilles entouré de champs de blé et d'oliviers. C'est le grand architecte Renzo Piano qui a construit la nouvelle église capable d'accueillir 7 000 fidèles. Un hôpital de 3 000 lits est l'orgueil de toute l'Italie. Les formes de « récupération » du phénomène Padre Pio ont été nombreuses par les forces de droite italienne, par les traditionalistes après le concile, par les charismatiques des années 1980. On a abusé de lui, identifié son intransigeance pour le sacrement de confession à un Dieu juge imprécateur et non miséricordieux.

Les historiens indépendants assurent que ce portrait ne ressemble pas à un personnage resté modeste et ouvert aux changements dans l'Eglise et l'Italie des années 1960. Pour ses fidèles, la canonisation du 16 juin devrait effacer les mauvais procès et faire entrer Padre Pio dans la cour des plus grands saints modernes.

**Henri Tincq**

# La crise malgache se dénoue au profit du président élu, Marc Ravalomanana

## M. Ratsiraka est à Paris, et ses partisans reculent

**L'ARRIVÉE** impromptue à Paris du chef de l'Etat sortant malgache, Didier Ratsiraka, vendredi 14 juin, semble bien annoncer l'épilogue du conflit qui, depuis six mois, l'oppose à Marc Ravalomanana pour la présidence de la Grande île. Les forces restées jusque-là fidèles à M. Ratsiraka ont abandonné sans combattre, quelques heures après son départ, des positions importantes et donnaient, vendredi, l'image de la débandade. Enfin l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui, depuis plusieurs mois, cherchait à désamorcer la crise malgache, a annoncé, vendredi soir, qu'elle y consacrerait un sommet à Addis-Abeba (Ethiopie) le 21 juin : une réunion au cours de laquelle la défaite de l'*« Amiral rouge »* pourrait bien être finalement entérinée par ses pairs africains.

Marc Ravalomanana, qui, depuis le 16 décembre 2001, revendique son élection au premier tour de l'élection présidentielle, n'a pas tardé, après le départ de M. Ratsiraka, à annoncer à ses concitoyens l'imminence de la victoire finale. Dans un *« appel solennel à la réconciliation »*, il a formé le vœu *« que les Malgaches se serrent les coudes et travaillent avec* [lui] *pour le développement économique et social »*. Il a annoncé que le démantèlement des barrages qui isolaient la capitale était en cours et qu'il se poursuivrait *« en évitant autant que possible les violences »*. Coup sur coup, le port de Mahajanga (nord-ouest), la ville de Toliara (sud), puis le port de Vohemar, dans le nord-est sont passés sans combats, dans la journée de vendredi, aux mains des militaires ralliés à M. Ravalomanana. Ne restaient plus, samedi matin, comme principaux bastions encore fidèles à Didier Ratsiraka que les villes d'Antsiranana et Toamasina (ancienne Tamatave).

> « Ce n'est pas une fuite du tout, absolument pas »
>
> **DIDIER RATSIRAKA**

Les autorités françaises ont démenti, vendredi, être à l'origine de la venue à Paris de Didier Ratsiraka. L'Airbus qui l'a transporté, avec sa femme et sa fille, est l'un des deux appareils que la France avait mis à la disposition de l'OUA pour transporter les deux rivaux à Dakar, où avait lieu, dimanche 9 juin, une nouvelle tentative pour leur faire accepter un accord de sortie de crise. Après avoir ramené le président sortant de Dakar à Toamasina, cet Airbus aurait dû regagner la France à vide, indique-t-on à Paris. Didier Ratsiraka *« a souhaité l'emprunter »* avec sa famille, mais *« ce n'était pas prévu »*, souligne-t-on, en ajoutant que M. Ratsiraka séjourne en France à titre privé et qu'aucune rencontre officielle n'est prévue avec lui.

Quant à l'intéressé, qui, dès son arrivée, a gagné l'appartement qu'il possède à Neuilly, il a démenti avoir fui dans un bref entretien sur TF1 : *« Ce n'est pas une fuite du tout, absolument pas. Si c'était une fuite, j'aurais pris un avion en catimini, je n'aurais pas pris cet avion officiel »*.

*« Exfiltré »* par la France, comme le pensent plusieurs commentateurs malgaches ? Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, François Rivasseau, a rappelé, vendredi, la position française : *« Dans l'intérêt du peuple malgache, dont la France est l'amie, nous voulons une solution pacifique et politique, une solution africaine, une solution rapide qui permette de mobiliser, dans les plus brefs délais, l'aide internationale dont Madagascar a besoin »*. M. Rivasseau a ajouté que *« la prochaine étape »* dans la recherche d'une solution était la réunion de l'OUA.

Depuis le début du conflit, la France a veillé à ne pas apparaître comme ayant pris le parti de l'un ou l'autre camp, ni même comme directement impliquée dans la recherche d'une issue à la crise : elle se bornait à soutenir les initiatives africaines de médiation, ce soutien étant ostensiblement exprimé par le ministère des affaires étrangères et non par l'Elysée.

Ce soutien s'est cependant fait plus pressant récemment, alors que les incidents violents se multipliaient dangereusement dans l'île. Dominique de Villepin s'est rendu en visite impromptue, au début de ce mois, à Libreville, pour y rencontrer les présidents gabonais, Omar Bongo, et sénégalais, Abdoulaye Wade, ainsi que le secrétaire général de l'OUA, Amara Essy. En début de semaine, il a multiplié les contacts téléphoniques avec d'autres dirigeants africains, notamment les présidents ivoirien et congolais.

Après l'échec de la dernière réunion de Dakar, où les deux rivaux malgaches avaient refusé de former un gouvernement intérimaire en vue d'organiser des élections législatives dans les six mois, le bruit avait couru que les bailleurs de fonds occidentaux de Madagascar (France, Etats-Unis, Allemagne, Union européenne) avaient perdu patience et qu'ils allaient rapidement reconnaître Marc Ravalomanana comme chef de l'Etat malgache. Le ministère français des affaires étrangères n'avait pas confirmé ce bruit et avait renvoyé à la poursuite des efforts de médiation africains.

On a peine à croire aujourd'hui qu'une *« médiation »* soit toujours d'actualité et que ce séjour privé à Neuilly ne marque pas l'abandon de l'ancien président, usé et, finalement, lâché.

**Claire Tréan**

# La Poste britannique veut retrouver sa splendeur passée

## Malmené par la concurrence, le « Royal Mail » affronte la réforme la plus radicale de son histoire

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Pendant plus de trois siècles et demi, le « Courrier royal » (*Royal Mail*) a fait la fierté des Britanniques. Ponctuel, efficace et rentable, il avait même échappé à la frénésie libérale des années 1980, le gouvernement de Margaret Thatcher jugeant inutile de privatiser un service public qui donnait satisfaction et qui drainait de l'argent vers les caisses du Trésor. Mais depuis quelques années, rien ne va plus à la Poste britannique, rebaptisée Consignia en 2000, un nom que tout le monde déteste et qui semble lui porter malheur : elle a perdu 1,1 milliard de livres (1,72 milliard d'euros) en 2001-2002.

Son président, Allan Leighton a annoncé, jeudi 13 juin, la suppression de 17 000 emplois, d'ici trois ans, qui s'ajoutent aux 15 000 licenciements annoncés en mars. Soit au total 16 % des effectifs. Il s'agira de départs volontaires au sein de l'encadrement. Pourquoi la Poste britannique, qui gagnait encore 600 millions de livres en 1998, en perd-elle aujourd'hui le double ? Comme beaucoup d'autres services publics, elle a été victime d'un sous-investissement chronique. D'où un déficit de modernisation : un quart du courrier est encore trié à la main.

La Poste a également été mal gérée : les coûts ont gonflé, notamment ceux liés aux transports ferroviaires et aux salaires de ses 220 000 employés, tandis que les tarifs étaient gelés. L'essor du courrier électronique et des télécommunications mobiles a entraîné une moindre hausse du volume du courrier traité. La Poste n'achemine plus la redevance télé. Elle perdra en 2003 le monopole du paiement des aides sociales, qui emprunteront désormais les circuits bancaires. Cette activité représente 40 % du chiffre d'affaires moyen d'un bureau.

En changeant de nom, la Poste a aussi changé de statut. Conformément à la libéralisation souhaitée par Bruxelles, elle s'est ouverte à la concurrence, sous l'égide d'un régulateur indépendant, Postcomm. Depuis mars 2001, Consignia PLC est une société anonyme dont l'Etat demeure pour l'instant le seul actionnaire. La libéralisation totale des services postaux est programmée pour avril 2007. Dès cette année, le traitement du courrier en gros des entreprises, le plus lucratif – plus de 4 000 lettres par envoi – est ouvert à la concurrence. Il représente 40 % du volume total. Dans deux ans, seuls les envois de moins de 500 lettres seront encore réservés au monopole public.

### RÉDUCTION DES EFFECTIFS

L'ouverture à la concurrence, mal préparée, a fragilisé Consignia en permettant à des compagnies rivales d'entrer en scène tout en exigeant de la Poste de continuer à fournir un service public soumis à des contraintes – un tarif postal uniforme, deux distributions par jour, le maintien d'un réseau de 17 500 bureaux – et qui s'accompagne d'un véritable « service rendu au public », sous forme d'aides et de conseils, auquel les clients de la poste, notamment les plus âgés, restent très attachés.

Les concurrents de la Poste écrèment le trafic, en se précipitant sur les activités profitables – notamment les échanges interurbains – et en laissant à Consignia les tâches les plus lourdes et les moins rentables. Il en coûte 15 pence (24 centimes) d'acheminer une lettre de Londres à Manchester, et 13 livres (21 euros), de Londres aux îles Harris, à l'extrême nord de l'Ecosse. Dans les deux cas, l'usager paie 27 pence (44 centimes), le prix d'un timbre destiné au courrier de première classe, normalement distribué dans les 24 heures.

Pour mieux affronter l'échéance de 2007, la Poste va vivre la réforme la plus radicale de son histoire, tout en retrouvant, à la satisfaction générale, son ancien nom, Royal Mail Group. Outre la réduction de ses effectifs, elle va réviser ses tarifs, réorganiser son réseau, rationaliser sa distribution. Le secteur le plus touché par les licenciements sera la filiale de transport de colis, Parcelforce, déficitaire depuis plus de dix ans. Quatre centres de tri – sur 16 – seront fermés et la tournée de l'après-midi supprimée. Le timbre-poste devrait augmenter d'un penny (1,6 centime).

La poste s'apprête à fermer entre 2 000 et 3 000 bureaux, soit un sur trois en milieu urbain. Les bureaux en milieu rural – la moitié du réseau – et ceux situés dans les quartiers urbains les plus pauvres seront préservés. Tony Blair a promis que plus de 95 % des citadins continueront de disposer d'un bureau de poste distant de moins d'un mile (1 609 mètres).

Les dirigeants du Royal Mail, rajeuni et restructuré, veulent redonner à la Poste son efficacité d'antan. Ils tablent sur ses atouts : l'expérience d'une très vieille entreprise, le contrôle d'un immense réseau que ses concurrents seront contraints en partie d'utiliser, et surtout, une excellente image, qu'ils espèrent ainsi restaurer.

**Jean-Pierre Langellier**

COMMERCE GESTION
Intégrez une GRANDE ÉCOLE
Bac + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)
3 sessions mai/juin/juillet
Concours d'admission externe
Contactez Marion Maury
8, rue de Lota - 75116 Paris
01 56 26 26 10/26
www.isg.fr
ISG
INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

COURS GALIEN
MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année
PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE
Direction : Docteur JF PONCET
Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.
COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

# Après la répression du « printemps d'Asmara », l'Erythrée est réduite au silence

## Presse interdite, détentions au secret : le régime du président Afeworki étouffe toute opposition

**ASMARA**
*de notre envoyé spécial*

Il flotte, au premier abord, comme un parfum de « dolce vita », façon Corne de l'Afrique, à Asmara. Dans l'air léger des hauts plateaux de la capitale érythréenne, les *espressos*, héritage de la période coloniale italienne, fument dans les tasses du café Impero, tandis que passent en ferraillant des Fiat aux modèles oubliés. Rien, dans cette douceur tranquille, n'indique que la ville, en réalité, vit sous une chape de plomb et que l'Erythrée est un pays réduit au silence, subissant une remise au pas orchestrée par le parti au pouvoir, le Front populaire pour la démocratie et la justice (FPDJ), sous la supervision du président Issayas Afeworki.

■ **REPORTAGE**

### Treize journalistes sont sous les verrous : un record absolu en Afrique

Aux terrasses et dans les lieux publics, toute discussion politique est bannie et, dans les mains des buveurs d'*espresso*, on chercherait en vain un journal. La *« suspension temporaire »* de l'ensemble de la presse privée, en septembre 2001, n'a laissé en circulation que les titres gouvernementaux, que personne ne songerait à lire.

Au souvenir des journaux interdits, les yeux de Dawit se plissent encore de plaisir : *« Il fallait faire la queue, le matin, pour être sûr d'avoir son exemplaire. Dans ces petits journaux de quelques pages, on parlait librement. De politique, des affaires, de tout ce qui est habituellement tu. Pour nous, c'était nouveau. C'était comme si notre intelligence se réveillait d'un long sommeil. »* Ces huit titres privés avaient leurs faiblesses. Ecrits et imprimés à la va-vite, ils n'évitaient pas toujours les écueils de l'imprécision, voire de la diffamation pure. Mais au printemps 2001, ils avaient pris l'histoire de l'Erythrée en marche.

Alors que le pays sortait brisé d'une guerre meurtrière de deux ans avec l'Ethiopie voisine, un groupe de quinze réformateurs, baptisé « G15 », commençait à donner de la voix au sein du FPDJ. Députés, généraux, anciens ministres, membres fondateurs du parti, de surcroît, et vétérans de la guerre de libération, les « dissidents » remettaient en cause la conduite des affaires de l'Etat et la dérive autocratique du président Afeworki.

Ces interrogations avaient commencé à trouver un écho auprès des Erythréens, déroutés après deux années d'un conflit déclenché en 1998 par un incident frontalier absurde, suivies d'une défaite, en mai 2000, et de la destruction de l'économie du pays. En mai 2001, les membres du G15 publiaient – d'abord sur Internet – une lettre ouverte critiquant durement le gouvernement du président Afeworki,

qualifié d'*« inconstitutionnel »*. Ils y invitaient le *« peuple d'Erythrée »* à *« exprimer leur opinion par des voies légales et démocratiques afin de soutenir les principes qui leur semblent justes »*. Une période de discussion et de remise en cause du pouvoir s'était alors ouverte, relayée par la presse indépendante.

**COUP DE FILET**

La fête a duré jusqu'en septembre 2001, lorsque le timide « printemps d'Asmara » a été brisé d'une poigne de fer. Les 18 et 19 septembre, onze membres du G15 sont arrêtés en même temps que les responsables des journaux. Trois d'entre eux, en voyage à l'étranger, échappent au coup de filet. Le dernier membre du groupe, après une séance publique d'*« autocritique »*, a été réintégré dans le parti.

En plus des dix journalistes, entre quarante et soixante autres personnes auraient été arrêtées au cours des mois suivants. Depuis, la pression du pouvoir ne s'est pas relâchée. Au mois d'avril 2002, une nouvelle série d'arrestations a touché un second groupe de journalistes, qui appartenaient pourtant à la presse gouvernementale.

Au total, treize journalistes au moins sont aujourd'hui sous les verrous en Erythrée. Un record absolu en Afrique. Le sort d'un quatorzième, qui avait passé plusieurs mois dans la clandestinité à Asmara avant d'essayer de fuir par la frontière soudanaise, demeure incertain. Selon les sources, il pourrait avoir été tué lors de cette tentative, ou capturé par les soldats érythréens.

Le 31 mars, les journalistes détenus sont parvenus à faire passer à l'extérieur un message pour annoncer qu'ils commençaient une grève de la faim. Leur mouvement aurait cessé au bout de quatre jours *« après l'emploi de la force »*, selon le membre d'une des organisations qui suit leur dossier, qui fait état de *« tortures »*. Depuis, on est sans nouvelles d'eux.

Un observateur étranger s'étonne : *« Il y a peu d'autres pays, à ma connaissance, où n'existe strictement aucune publication indépendante. Pas même un journal d'étudiants ou une feuille clandestine... »* L'un des membres du G15, réfugié aux Etats-Unis, a publié récemment – sur Internet – une seconde lettre ouverte dans laquelle il accuse le président érythréen de transformer son pays en une *« grande prison »*.

**Jean-Philippe Rémy**

### Un proche du président justifie les arrestations

**Pour Yemane Gebreab, chef des affaires politiques du Front populaire pour la démocratie et la justice (FPDJ) et proche du président érythréen, Issayas Afeworki, les arrestations d'opposants et de journalistes sont justifiées. Selon lui, le « G15 » abritait des comploteurs plus que des réformateurs : *« Ils se sont dit que l'Erythrée était dans un moment de faiblesse et qu'ils pourraient s'emparer du pouvoir. Ils ont constitué des cellules secrètes dans l'armée et organisé une campagne de dénigrement du gouvernement, diffusée grâce aux journaux privés qui ont accepté de publier n'importe quoi pourvu qu'on les paye. Nous avons laissé faire, puis, voyant qu'ils menaçaient le pays, nous avons réglé le problème selon nos traditions. Entre nous. »***

# La Russie pourra produire de nouveaux missiles

## La dénonciation du traité Start II lui permet de développer des Topol à têtes nucléaires multiples

**APRÈS LA DÉNONCIATION** par Washington du traité américano-russe ABM qui limitait, depuis 1972, tout déploiement d'un système antimissile, Moscou a voulu clarifier sa position. La Russie a annoncé, vendredi 14 juin, qu'elle jugeait désormais caduc l'accord de désarmement nucléaire, dit Start II, qui a été signé en 1993 avec les Etats-Unis. Ce traité exigeait des deux pays qu'ils réduisent à entre 3 000 et 3 500 chacun le nombre de leurs têtes stratégiques. En dénonçant l'accord Start II, Moscou n'a pas d'autres choix désormais que de s'en remettre aux conditions fixées par le « partenariat » de sécurité conclu, le 24 mai, à Moscou, entre Vladimir Poutine et George W. Bush : autrement dit, comme l'a laissé entendre le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, maintenir sur ses missiles les charges multiples que Start II lui interdisait d'installer.

L'accord de 1992, ratifié par le Parlement russe en 2000 mais pas dans sa globalité – avec ses articles additionnels – par le Congrès américain, ne devait entrer en application qu'en 2003. Il n'a donc jamais reçu le commencement d'une exécution, sauf, de façon unilatérale, quand l'un des deux pays signataires, pour de simples commodités techniques, a voulu se séparer de missiles anciens pour disposer d'engins plus perfectionnés.

Depuis, les Etats-Unis ont dénoncé le traité ABM pour être en mesure, à partir de 2004, de déployer, sur leur sol, grâce à des plates-formes mobiles ou à bord de navires de guerre, tout ou partie d'un bouclier antimissile destiné à protéger le territoire américain de l'agression éventuelle de pays, voire de groupes terroristes détenteurs d'armes de destruction massive (nucléaires, biologiques ou chimiques).

Estimant qu'il s'était agi d'une *« erreur »* de Washington de vouloir s'en prendre ainsi à *« la pierre angulaire de la stabilité stratégique »* dans le monde, la Russie a signifié qu'elle n'était plus liée par le traité de Start II mais par le seul accord de « partenariat » de sécurité conclu le 24 mai.

**CONCESSIONS**

Cet accord dispose que, d'ici à 2012, les Etats-Unis et la Russie devraient ramener de 6 000, chacun, à entre 1 700 et 2 200 le nombre de leurs têtes nucléaires. Les armes ainsi démantelées peuvent être seulement stockées, et non détruites ou neutralisées. Concession obtenue des Russes par les Américains. Mais, à la différence des contraintes imposées par Start II, il demeure possible de maintenir des missiles pouvant embarquer des charges nucléaires à trajectoire multiple (MARV), variable (MIRV) et difficile à prévoir. Concession accordée par les Américains aux Russes.

De sorte que, si elle en a les moyens financiers, Moscou, débarrassée de Start II, peut ne plus se contenter de renforcer sa dissuasion avec des missiles Topol-M à une charge explosive. Elle pourrait conserver ses SS-18 ou ses SS-19 qui emportent plusieurs ogives. Ces derniers engins sont déjà anciens, mais l'état-major russe avait planifié la production de nouveaux missiles Topol-M à trois têtes chacun.

C'est cette option qui semble être retenue. A l'origine, la programmation a porté sur la construction d'une vingtaine de ces missiles chaque année. Des considérations budgétaires la limiteraient à cinq ou six par an.

**Jacques Isnard**

(1) Titre décerné par un jury présidé par Juan-Antonio Samaranch (CIO) en novembre 1999, Vienne.
(2) SPIRA A, BAJOS N et le groupe ACSF. Les comportements sexuels en France. Rapport au ministre de la Recherche et de l'Espace. La documentation française, Paris, 1993.

Pfizer

Quand l'amour va mieux, la vie aussi.

# FRANCE

## L'APRÈS 16-JUIN

L'Union pour la majorité présidentielle (UMP) devait remporter, dimanche 16 juin, le second tour des élections législatives. Le parti du président disposera sans doute d'une **MAJORITÉ ABSOLUE** à l'Assemblée. Après avoir remis la démission de son gouvernement au chef de l'Etat, Jean-Pierre Raffarin sera reconduit dans ses fonctions et présentera, d'ici à mardi soir, une **ÉQUIPE ÉLARGIE.** Il fera sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale le 2 ou le 3 juillet. L'**AGENDA** du gouvernement est **CHARGÉ :** Francis Mer devra s'expliquer devant ses collègues européens sur la dérive des finances publiques au sommet Ecofin de Madrid, le 20. M. Raffarin doit décider, le 26 juin, s'il donne un coup de pouce au **SMIC**. François Fillon a déjà mis en chantier un nouveau contrat pour l'emploi des jeunes non diplômés.

# Après la victoire, des dossiers difficiles attendent Jean-Pierre Raffarin

**A l'issue du second tour des élections législatives, dimanche 16 juin, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) devrait obtenir la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le premier ministre sera reconduit à Matignon. Il fera sa déclaration de politique générale au Parlement le 2 ou le 3 juillet**

**À LA VEILLE** du second tour des élections législatives, qui devrait donner la victoire à l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), la France de droite semble gagnée par une « raffarinomania ». Quasiment inconnu du grand public il y a encore six semaines, l'ancien président de la région Poitou-Charentes est désormais partout. Sur le matériel de campagne des candidats de l'UMP, qui ont tous réclamé d'être photographié en sa compagnie, il a parfois supplanté, depuis le premier tour, Bernadette Chirac. Il apparaît à la « une » de différents hebdomadaires, comme *L'Express* (daté du 13 au 19 juin), où son visage épouse les contours de l'Hexagone sous un titre sans équivoque : *« La France raffarinée »*.

Jean-Pierre Raffarin cherche à ne pas se départir pour autant de la *« modestie »* qu'il a pris soin, jusqu'à présent, d'afficher en toutes circonstances. Interrogé par *Le Monde,* vendredi 14 juin, sur les raisons de cet engouement, le chef du gouvernement cite ainsi en premier lieu la perspective de voir refermer la longue parenthèse de la cohabitation, ce *« système politique qui n'engendrait ni mobilisation, ni adhésion, ni confiance »*. *« Je chante faux, mais je parle juste »*, ajoute-t-il toutefois, en s'enorgueillissant d'avoir suffisamment *« jardiné la France »* pour *« bien connaître l'opinion »*.

Pour l'heure, les Français lui font confiance : sa cote de popularité oscille entre 57 % et 60 %, selon les sondages. Le premier ministre n'est pas dupe pour autant. *« Je ne fais pas le pronostic que ce soit durable. Je connais trop les mouvements d'opinion. Tout cela est très fragile. L'opinion appelle la confiance et exprime la méfiance »*, souligne cet ancien professionnel de la communication. Le chef du gouvernement qui, après *« cinq semaines métissées entre l'action et l'élection »*, dit attendre *« 100 % d'action »* de sa nouvelle équipe, affirme que son objectif n'est pas de conserver ce patrimoine de bonnes opinions. *« Je n'ai pas envie d'être un épargnant de ma popularité. Je veux l'investir dans les réformes »*, indique-t-il. Il sait que, pour cette raison, *« il y aura forcément de mauvais quarts d'heure à passer »*, M. Raffarin s'attend à devoir affronter, comme ses prédécesseurs, l'expression d'*« intérêts contradictoires entre des catégories de Français »*.

LUDOVIC/REA

*Dimanche 9 juin, Jean-Pierre Raffarin quitte la Maison de la chimie, à Paris, où il vient de faire une déclaration. Informé des bons résultats obtenus par l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), le premier ministre est resté prudent : « Le message de ce soir est favorable, mais il n'entame pas notre modestie. »*

### AMBITION INAVOUÉE

Comment surmonter l'obstacle ? *« Il ne faut pas avoir peur de dire la vérité »*, se borne à répondre le premier ministre, en évoquant sans le nommer Lionel Jospin, ce *« prédécesseur qui, parce qu'il avait une ambition présidentielle, ne pouvait dire la vérité »*.

Celui dont certains – avant sa nomination à l'Hôtel Matignon – moquaient l'ambition inavouée en estimant qu'il n'avait ni l'expérience ni une « carrure » à la mesure de la fonction, a géré au mieux la période qui séparait son entrée en fonctions, le 7 mai, des élections législatives. Afin de ne pas voir son autorité menacée, il s'est prudemment abrité derrière la stature de Jacques Chirac, se félicitant en toute occasion des relations de confiance l'unissant à celui qui est *« en charge de l'essentiel »*. Afin de ménager les susceptibilités, il a multiplié les entretiens avec les responsables de l'opposition, de Valéry Giscard d'Estaing à François Bayrou et Alain Madelin, en passant, bien sûr, par Alain Juppé. Le premier ministre s'est également rendu à l'Assemblée nationale et au Sénat, pour y rencontrer les parlementaires RPR et DL.

Tout en balisant ainsi le chemin politique qui devait le conduire aux législatives – et à sa reconduction à Matignon –, M. Raffarin a pris soin d'encadrer au maximum la communication gouvernementale. Il y a bien eu quelques fausses notes, comme celle de la ministre de l'écologie, Roselyne Bachelot, qui est apparue à certains comme la porte-parole du lobby nucléaire, ou celle de son collègue de l'équipement, Gilles de Robien, hostile à l'amnistie des contraventions. Il y a aussi eu des interrogations persistantes sur l'aptitude de Francis Mer à être le vrai patron de Bercy... Epaulé pour cette tâche par son conseiller en communication, Dominique Ambiel, M. Raffarin a prévenu d'autres dérapages.

Face à une opinion encore sous le choc du séisme du 21 avril, la voie était étroite. Placé à la tête d'un gouvernement qui n'avait pas encore été légitimé dans les urnes, M. Raffarin s'est efforcé à chaque intervention publique de trouver un juste milieu. Se présentant comme le chef d'un *« gouvernement d'action et de mission »*, il a affirmé sa volonté de mettre en œuvre le programme électoral du président réélu sans pour autant donner l'impression d'anticiper sur le vote des Français ; dans le même temps, il a constamment fait allusion au *« sursaut républicain »* du 5 mai, récusant notamment par avance, et à plusieurs reprises, toute *« compromission »* avec le Front national.

La *« modestie »* et la *« proximité »* seront-elles toujours de mise au lendemain d'un scrutin qui va livrer aux chiraquiens l'essentiel des pouvoirs ? *« Je n'ai pas l'intention de changer »*, affirme M. Raffarin. Relevant simplement que, à l'issue du second tour, *« le gouvernement aura été quelque peu légitimé »*, le premier ministre sait que les difficultés qui l'attendent ne devraient pas laisser davantage de place à l'arrogance. *« La situation budgétaire est difficile, la situation économique est incertaine ; il y a de très fortes attentes ; et il faut veiller à la crédibilité des réformes »*, résume M. Raffarin. Passé la campagne électorale, qu'il juge comme une *« période de surexposition »*, le premier ministre ajoute qu'il sera lui-même *« forcément plus discret »*. Moins d'image et plus d'action : *« le problème sera d'être au rendez-vous des résultats »*, note-t-il.

**Jean-Baptiste de Montvalon**

## Hausse probable du salaire des ministres

**Le gouvernement pourrait augmenter les salaires des ministres. La réforme des fonds spéciaux décidée par Lionel Jospin a, en effet, fait disparaître, depuis le 1er janvier 2002, les primes en liquide – défiscalisées et non soumises à cotisations sociales – que les membres du gouvernement recevaient chaque mois. Elles n'ont pour l'instant pas encore eu de compensation, M. Jospin ayant laissé à son successeur le choix de trancher.**

**Au barème officiel, un secrétaire d'Etat gagne chaque mois 6 750 euros brut, un ministre 7 650 euros, et le premier ministre 10 200 euros. M. Raffarin aura le choix entre deux possibilités : augmenter les salaires des ministres pour les aligner sur celui du plus haut fonctionnaire de l'Etat, le vice-président du Conseil d'Etat, qui gagne 137 000 euros par an ; ou leur attribuer une prime sur le modèle des parlementaires. Un député, lui, gagne 10 200 euros net par mois, dont une prime défiscalisée de 5 335 euros.**

## Formules et expressions fétiches

Jean-Pierre Raffarin a le goût des formules. *« Communiquer, c'est parfois agir, et la simplicité est souvent un long travail »*, indique-t-il dans son dernier ouvrage (*Pour une nouvelle gouvernance,* éd. L'Archipel). Depuis son entrée à Matignon, le premier ministre fait un usage immodéré de quelques mots et expressions fétiches. Exemples.

● **Proximité :** M. Raffarin accole son image à ce mot lors de son passage au ministère des PME, entre 1995 et 1997, où il défend les *« entreprises à taille humaine »* et limite les implantations de grandes surfaces. Après la dissolution de 1997, la « proximité » prend du galon. Il s'agit rien de moins, désormais, que de la *« République des proximités »*.

● **Gouvernance :** M. Raffarin a emprunté ce mot au vocabulaire désignant les méthodes de gestion des entreprises américaines. Evitant de s'en prendre à Alain Juppé, dont il a pourtant soigneusement noté les faux pas à Matignon, de 1995 à 1997, M. Raffarin plaide pour une *« nouvelle gouvernance »* en rupture avec *« l'arrogance »* du gouvernement Jospin.

● **France d'en bas :** c'était déjà, entre 1995 et 1997, celle des *« vrais gens »* choyés par Jacques Chirac et ses ministres – dont M. Raffarin – qui, en gage de considération à son égard, avaient multiplié les plongées en province. *« La France d'en bas »* ne saurait être représentée que par des élus de la *« génération terrain »*, comme ceux issus des élections municipales de 2001. Elle n'aime rien tant, doit-on présumer, que la *« modestie »* et la *« proximité »* (voir plus haut)...

## De nouvelles personnalités vont faire leur entrée au gouvernement

**AU LENDEMAIN** du second tour des élections législatives, lundi 17 juin, le premier acte de Jean-Pierre Raffarin sera de remettre au président de la République la démission de son gouvernement. Le premier ministre démissionnaire participera à un dîner, lundi soir à Paris, à la Maison de la chimie, en présence des députés de l'UMP. Ayant toutes les chances – si la victoire attendue de la droite se confirme – de se succéder à lui-même, le premier ministre soumettra à Jacques Chirac – probablement le 18 juin – la composition de son nouveau gouvernement, avant d'aborder les premiers rendez-vous de la législature.

▶ **Le remaniement.** Le seul départ envisagé est celui du ministre délégué aux affaires européennes, Renaud Donnedieu de Vabres, qui est mis en examen depuis 1998 pour *« blanchiment »* et *« infraction à la législation sur les partis politiques »* (*Le Monde* des 13 et 14 juin). M. Donnedieu de Vabres pourrait être remplacé par l'actuel ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian.

L'autre point d'interrogation concerne l'éventuelle création d'un *« ministère des territoires et de la décentralisation »*, qui pourrait être attribué à Philippe Douste-Blazy. Le maire de Toulouse avait renoncé à l'éducation nationale en mettant en avant son attachement à son mandat local. S'il devait renoncer à la présidence du groupe UMP de l'Assemblée nationale, le centriste Jacques Barrot pourrait se voir proposer l'industrie. Le sénateur Hubert Falco devrait être nommé secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Pierre Bédier pourrait se voir confier le logement, et Pierre-André Wiltzer le commerce extérieur. La volonté de M. Raffarin de faire entrer au gouvernement des personnalités *« expérimentées »* pourrait finalement conduire la conseillère de M. Chirac, Valérie Pecresse, qui devrait être élue députée des Yvelines, à attendre son tour sur les bancs de l'Assemblée nationale.

▶ **Les premiers rendez-vous.** La première semaine du gouvernement « Raffarin 2 » sera marquée par le renouvellement des instances de l'Assemblée nationale – qui sera réunie en session extraordinaire jusqu'au début du mois d'août –, et les premiers déplacements à l'étranger des chefs de l'exécutif depuis le début de la nouvelle législature. Au Palais-Bourbon, le président du groupe UMP devrait être élu le 19 juin. L'élection du président de l'Assemblée nationale interviendra lors de la première séance publique, le 25 juin, le discours de politique générale du premier ministre étant prévu pour le 2 ou le 3 juillet, date de la présentation en conseil des ministres du « collectif budgétaire ».

L'Espagne – dont le premier ministre, José-Maria Aznar, sera reçu à l'Elysée le 18 juin, avant son homologue britannique, Tony Blair, le 19 juin – accueillera tour à tour MM. Raffarin et Chirac. Le premier ministre participera au sommet des chefs de gouvernement membres du Parti populaire européen (PPE-DE), le 20 juin à Madrid, où se tiendra une réunion spéciale des ministres de l'économie et des finances (Ecofin) de l'Union européenne. Le chef de l'Etat se rendra, les 21 et 22 juin, au conseil européen de Séville.

**J.-B. de M.**

## *En 1984, l'actuel premier ministre jugeait M. Fabius « adroit et pédagogue »*

**SEPTEMBRE 1984.** Alors directeur du département communication du cabinet Bernard Krief et membre du bureau politique du Parti républicain, Jean-Pierre Raffarin avait accepté de commenter pour *Le Monde* (daté 16-17 septembre 1984) l'image de Laurent Fabius, qui avait été nommé à Matignon deux mois auparavant. Sollicité au titre de « professionnel de la communication », il s'était efforcé de faire abstraction de son propre engagement politique pour juger les premiers pas du nouveau premier ministre.

*« Ce qui arrive n'est pas banal »*, concède-t-il d'emblée, en notant qu'*« il se passe dans le pays en ce moment quelque chose qui doit intéresser et les hommes de communication et les hommes politiques »*. *« Le premier ministre pour le moment a réussi sa prise de fonctions. Il vit son état de grâce »*, poursuit-il.

### « J'AI MA DOSE »

Agé de trente-sept ans au moment de sa nomination, l'homme qui a succédé depuis deux mois à Pierre Mauroy a plutôt réussi son examen d'entrée. *« Il est adroit, pédagogue, précis, sans emphase. Il est lisse et poli »*, écrit *Le Monde* au lendemain de sa déclaration de politique générale, prononcée à l'Assemblée nationale le 24 juillet. Le premier ministre *« impose sans mal* (...) *l'image de la "jeunesse" et de la "modernité" recherchée par l'Elysée »* (*Le Monde* du 26 juillet 1984).

*« Sur le plan du court terme »*, comme il prend soin de le préciser, M. Raffarin en convient : *« Le premier ministre est habile. Il sait s'exprimer avec simplicité. Tout le monde a relevé ses expressions simples. » « Le normalien qu'il est sait appauvrir son vocabulaire »*, note celui qui, au lendemain de sa propre nomination à Matignon, dix-huit ans plus tard, lancera au journal de 20 heures de TF1 : *« Question détermination et ténacité, j'ai ma dose ! »* En septembre 1984, M. Raffarin met encore au crédit de M. Fabius un *« discours imagé »*, ainsi que cette *« attitude de retrait »* qu'il a observée lors d'un débat au Palais-Bourbon. Ce premier ministre, qui *« n'apparaît pas comme l'homme d'un système* (...), *donne le sentiment d'être humain au sens où il a sa propre personnalité, ses propres orientations »*.

Cela posé, M. Raffarin ne manque pas de relever une *« difficulté majeure »* que devra surmonter le nouveau premier ministre : *« Il ne se positionne pas en premier ministre »*, constate-t-il, en soulignant que *« ses différentes interventions sont presque plus des éditoriaux que des discours et des prises de position »*. *« Le premier ministre qu'il est n'assume donc pas sa fonction, ni aux yeux des Français ni peut-être, un jour, aux yeux du président de la République »*, insiste M. Raffarin. Celui qui est très loin de se douter qu'il se placera lui-même, un jour, sous la coupe de Jacques Chirac dresse ce sobre constat : *« La Constitution est faite pour que le premier ministre prenne les coups, assume le débat quotidien... soit en première ligne pour protéger le président. »* Il ajoute : *« En ce moment, on se demande si ce n'est pas Mitterrand qui cherche à protéger Fabius... »*

### « PLUS DIFFÉRENT QUE NEUF »

Soulignant alors que M. Fabius est *« pour l'heure plus différent que neuf »*, M. Raffarin lui adresse une ultime mise en garde : *« En politique, ce n'est pas le court terme qui détermine. Tout cela peut très bien s'estomper et décevoir s'il n'y a pas derrière une stratégie de long terme. »*

Au lendemain de la nomination de Jean-Pierre Raffarin à Matignon, Laurent Fabius a pris l'initiative de passer un coup de fil au domicile de son lointain successeur. Le 13 mai, sur RTL, l'ancien premier ministre socialiste a souligné que M. Raffarin avait *« l'air très sympathique, avec un esprit ouvert »*, mais qu'il était *« trop tôt pour juger »* son gouvernement.

**J.-B. de M.**

## M. Ambiel, de « Fort Boyard » à la communication de Matignon

**QU'IMPORTE** si l'ancien producteur de « Fort Boyard » et de « Qui veut gagner des millions ? » a bien davantage l'allure de la France d'en haut que de celle d'en bas : depuis qu'il a rejoint le cabinet de Jean-Pierre Raffarin, Dominique Ambiel n'a pas vocation à travailler sous les projecteurs. A l'abri des regards du grand public, le conseiller chargé de la communication assume un double rôle : auprès de M. Raffarin, il est un *« punching-ball »*, une *« caisse de résonance »* auprès duquel le premier ministre teste ses messages avant de les délivrer à l'opinion ; en dehors de ces tête-à-tête quotidiens, M. Ambiel est le *« chef d'orchestre »* de la communication gouvernementale : réunissant, le jeudi à 18 heures, les conseillers en communication des ministères, il veille à la préparation et à l'harmonisation des interventions publiques des membres du gouvernement.

L'ancien président du conseil d'administration du groupe Expand Images – filiale de Vivendi Universal (VU) –, qui a démissionné de ce poste, lundi 6 mai, au moment où M. Raffarin se voyait confier par Jacques Chirac la fonction de premier ministre, n'a pas cessé de fréquenter le monde politique depuis 1974. *« Chabaniste »* à 20 ans, ce professeur de lettres qui a côtoyé le giscardien Hugues Dewavrin sur les bancs de l'école Sainte-Croix, à Neuilly-sur-Seine, rejoint, en 1976, le mouvement des Jeunes Giscardiens, dont il devient le secrétaire général, en remplacement de M. Raffarin. Après la défaite de « VGE » en 1981, il crée une première société de production audiovisuelle, avant de devenir, à l'automne 1981, secrétaire général du groupe des Républicains et indépendants du Sénat. De 1986 jusqu'à sa démission en octobre 1987, il est chargé du cinéma et de la télévision au cabinet du ministre de la culture et de la communication, François Léotard. Déçu par la politique culturelle du gouvernement Balladur, il participe, en 1995, à la campagne présidentielle de Jacques Chirac.

**J.-B. de M.**

# La dégradation des finances publiques rend difficile la mise en œuvre de toutes les promesses électorales

**LE MINISTRE** de l'économie et des finances va devoir jouer à l'équilibriste dans les prochaines semaines. Francis Mer devra assumer une situation dégradée des finances publiques sans pour autant briser la confiance des Français et des entreprises. Il lui faudra aussi mettre en œuvre les engagements de Jacques Chirac sans creuser trop les déficits. Enfin, il va lui falloir rassurer ses partenaires européens sur la volonté de la France de respecter ses engagements en matière d'équilibre des finances publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) sans mener une politique économique trop restrictive.

▶ **L'étape européenne.** Un conseil des ministres des finances se tiendra, à Madrid, le 20 juin, suivi du conseil européen de Séville, les 21 et 22 juin. Dans la capitale espagnole, les Quinze doivent arrêter les grandes orientations de politique économique, ce qu'on appelle en jargon bruxellois les *« GOPE »*, dans lesquelles ils réaffirmeront leur volonté d'équilibrer leurs finances publiques fin 2004, conformément aux conclusions du sommet européen de Barcelone, mi-mars. Pour cela, il suffit en théorie d'une majorité qualifiée à l'Ecofin, ce qui signifie que les GOPE peuvent être adoptées sans le vote de la France.

Pendant sa campagne à l'élection présidentielle, Jacques Chirac avait envisagé de repousser de 2004 à 2007 l'année du retour à l'équilibre des finances publiques, notamment pour financer ses promesses de baisses d'impôt. Lors de son intervention sur TF1, le 21 mai, M. Mer s'est contenté d'affirmer que la France *« va faire le maximum pour respecter ses engagements européens »*.

Pour son premier Ecofin, à Luxembourg, le 4 juin, le ministre de l'économie n'a pas été plus précis : *« Ne nous accrochons pas à une date symbole, c'est l'objectif qui compte »*, a-t-il indiqué. Au gouvernement, on explique qu'il faut attendre les résultats de l'audit des comptes publics que M. Raffarin a commandé à deux magistrats de la Cour des comptes, Jacques Bonnet et Philippe Nasse, pour avoir une idée plus précise de la suite.

▶ **L'audit des finances publiques.** Ses résultats seront connus fin juin. Selon plusieurs membres du gouvernement, celui-ci devrait montrer une dérive importante des comptes par rapport à ce qui était annoncé par le gouvernement de Lionel Jospin. Le déficit de l'Etat, d'abord, devrait être plus proche des 40 milliards d'euros que des 30,45 milliards d'euros prévus en loi de finances initiale pour 2002. C'est ce que permet de penser la lecture de la situation budgétaire à la fin avril : le déficit de l'Etat s'établissait alors à 32,25 milliards d'euros. *« La réalité pourrait même être pire »*, reconnaît un conseiller du gouvernement. Le ralentissement économique – en 2002, la croissance française devrait être au mieux de 1,5 % – s'est traduit par des rentrées fiscales moindres, et, dans l'entourage de M. Mer, on affirme que les dépenses seraient plus dynamiques que prévu.

> L'audit commandé par le gouvernement Raffarin devrait faire apparaître un déficit plus proche des 40 milliards d'euros que des 30 milliards prévus

Du côté de la Sécurité sociale, la situation se dégrade également. Avec le dérapage des comptes de l'assurance-maladie, la « Sécu », qui était à l'équilibre ou légèrement excédentaire depuis 1999, devrait repasser dans le rouge, alors qu'en janvier le gouvernement tablait sur un excédent de 600 millions d'euros. La revalorisation à 20 euros de la consultation des généralistes ne devrait pas arranger les choses. Qui plus est, le régime d'assurance-chômage s'enfoncerait, lui aussi, dans le rouge, sous l'effet de la baisse des cotisations. L'ensemble des déficits publics sera donc supérieur au chiffre de 1,8 % à 1,9 % du PIB annoncé par Laurent Fabius en février.

▶ **Le difficile financement des promesses de Jacques Chirac.** M. Raffarin cherchera à financer par des économies les mesures annoncées par son gouvernement – pour l'essentiel la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu à hauteur de 2,7 milliards d'euros. En revanche, il est peu probable qu'il taille encore dans les dépenses pour payer la « facture » – établie par l'audit – que lui a laissée son prédécesseur.

Par ailleurs, le gouvernement aura sans doute recours aux privatisations. Mais leurs éventuelles recettes ne peuvent pas venir diminuer les déficits au sens de Maastricht. Elles peuvent en revanche alimenter les dotations en capital de l'Etat aux entreprises publiques. En 2002, celui-ci devrait donner 4 milliards d'euros à Réseau ferré de France, à l'établissement gérant les pertes du Crédit lyonnais (EPFR) et à Charbonnages de France. Qui plus est, les recettes de privatisations peuvent servir à réduire la dette, et donc les frais financiers de l'Etat.

En avril, la Commission de contrôle des privatisations estimait qu'il restait à mettre sur le marché un patrimoine public de plus de 70 milliards d'euros. Mais les entreprises privatisables « facilement » ne sont pas légion. Pour nombre d'entre elles, comme EDF-GDF, l'Etat devra d'abord régler la question du statut des personnels et de leurs retraites. Quant à celles qui ne posent pas ce type de problèmes (France Télécom, Crédit lyonnais, Air France), la situation boursière actuelle n'est pas très favorable à un recours au marché. Le fabricant de moteurs d'avions, la Snecma, est la première entreprise sur la liste des privatisables

**Virginie Malingre**

# La revalorisation du smic, premier test de la politique sociale

## François Fillon a mis en chantier un contrat pour les jeunes non diplômés

**UNE FOIS** la dernière haie électorale franchie, dimanche 16 juin, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin sera confronté à une tout autre série de sauts d'obstacles sur le plan social. Les dossiers ne manquent pas, les promesses de campagne de Jacques Chirac à respecter non plus. Mais selon quel calendrier ? Les mesures, qui doivent être soumises à la session extraordinaire du Parlement, en juillet, devront être annoncées très rapidement. Or le discours de politique générale du premier ministre n'est pas programmé, pour des raisons pratiques, avant le 2 ou le 3 juillet... Pour le ministre des affaires sociales, François Fillon, qui a prévu de conclure ses entretiens bilatéraux avec les syndicats et le patronat le 18 juin, toute la difficulté consiste donc à en dire assez sans en dévoiler trop, à expliquer sans déflorer le sens général que M. Raffarin compte donner à la politique sociale du gouvernement.

Cet exercice périlleux débutera le 24 juin avec la réunion annuelle, au ministère de l'emploi, de la commission de la négociation collective, où gouvernement et partenaires sociaux discutent notamment de la revalorisation du smic. En plus de la hausse mécanique du salaire minimum (2,3 % en raison de la hausse des prix et de l'évolution du salaire ouvrier), M. Fillon devra indiquer s'il renonce au « coup de pouce » politique. Les syndicats, en tout cas, s'y attendent. *« Le gouvernement l'aurait dit avant dimanche. Il y a quand même plus d'électeurs smicards que de patrons »*, estime Maryse Dumas, numéro deux de la CGT. La discussion devrait donc être consacrée à l'*« harmonisation »* du smic devenu multiple avec les 35 heures : cinq niveaux différents seront atteints le 1er juillet 2002, selon la date d'entrée des salariés concernés dans le dispositif de réduction du temps de travail, soit un écart maximum de 46 euros par mois dénoncé par toutes les organisations syndicales. Mais, là encore, malgré la promesse de M. Fillon de mettre fin progressivement à cette situation, les partenaires sociaux ne s'attendent pas à grand-chose dans l'immédiat. Le ministre a saisi le Conseil économique et social en le priant de lui remettre ses conclusions... le 15 juillet.

### BAISSE DES CHARGES

Le bilan de la mise en œuvre des 35 heures sera également sur la table. Mais pour les *« assouplissements »* promis par la droite, il faudra sans doute attendre encore un peu : M. Fillon ne souhaite pas concrétiser ce projet avant la fin de l'année. Il reste l'emploi, chapitre sur lequel se concentre le gouvernement, qui observe avec anxiété la recrudescence des plans sociaux. Dès cet été, le ministre devrait présenter un projet de loi destiné à créer des contrats de travail réservés aux jeunes de 16 à 22 ans. *« Nous allons proposer un plan très ambitieux d'exonération complète des charges dans les entreprises qui embaucheront à durée indéterminée des jeunes sans diplôme ou peu diplômés, parce qu'ils sont les plus touchés par le chômage »*, a affirmé M. Fillon, le 13 juin, sur France 2. Ces contrats, qui s'ajouteraient aux emplois-jeunes du précédent gouvernement, figuraient dans le programme de M. Chirac.

La droite reprend ainsi son credo sur une politique ciblée de baisse des charges. Le gouvernement Raffarin envisage ainsi d'élargir, au-delà des contrats-jeunes, les exonérations, mais cette fois en abaissant les *« cotisations salariales et non les cotisations patronales sur les bas salaires »* (*Le Monde* du 29 mai) parce que cela *« permet de donner du salaire direct »*, a expliqué M. Fillon. Avant l'été débuteront également une première série de rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux pour engager le chantier du « dialogue social ». Ce dernier comprenant des sujets aussi vastes que la représentativité syndicale, la validation des accords et leur articulation avec la loi, n'aboutira cependant pas avant le 1er semestre 2003, tout comme les retraites, afin de laisser passer les élections prud'homales prévues en décembre 2002. A l'automne, un autre projet de loi prendrait le relais sur la réforme de la formation professionnelle, régionalisée, que le président de la République avait dessinée sous les traits d'une *« assurance-emploi »*.

Dernier dossier, et non des moindres, qui devra être discuté au cours de la période estivale : la Sécurité sociale. Le conflit des généralistes résolu, M. Fillon a estimé que la facture santé serait *« forcément globalement plus importante »*. *« La question est de savoir ce qui va être demandé à la solidarité nationale et ce qui doit être laissé aux individus en fonction de leur consommation et de leur comportement »*, a-t-il déclaré sur France 2. Ce point, qui n'augure pas vraiment d'un renouveau apaisé avec les syndicats gestionnaires, a déjà suscité nombre de réactions. Le gouvernement envisageant plusieurs hypothèses, la hausse de la CSG ou l'allongement du remboursement de la dette sociale (RDS), la gauche s'est emparé de ce thème pour dénoncer une *« régression sociale »*.

**Isabelle Mandraud**

# Baisse uniforme de 5 % pour tous les contribuables

## La gauche dénonce une réduction « injuste » de l'impôt sur le revenu

**LE PREMIER** dossier polémique que traitera le nouveau gouvernement, conforté par les élections législatives, sera celui de l'impôt sur le revenu (IR). Jacques Chirac avait promis qu'il baisserait de 5 % dès 2002 et de 30 % sur toute la législature. Chose promise, chose due... Les contribuables qui payent un IR – en l'occurrence la moitié des foyers fiscaux – le constateront en payant leur troisième tiers, le 15 septembre.

Un projet de collectif budgétaire pour 2002, dont la principale mesure sera la baisse de l'IR, sera présenté en conseil des ministres le 3 juillet, avant d'être adopté au cours de la session extraordinaire du Parlement, en juillet. Officiellement, le gouvernement n'a pas encore arbitré la manière dont se fera cet allégement fiscal. Mais il semble aujourd'hui acquis que chaque contribuable verra son impôt allégé de 5 %. Ce qui signifie que soit les taux de toutes les tranches du barème baisseront de 5 %, soit que le montant global de la somme due au fisc sera réduit de 5 %. Pendant la campagne, M. Chirac s'était contenté d'annoncer que cette baisse bénéficierait à *« tous les contribuables »*. Il aurait pu choisir de baisser davantage les taux du bas du barème que ceux du haut – comme l'avait fait Lionel Jospin – pour moins favoriser les foyers les plus riches.

### « LA PLUS INÉQUITABLE »

Depuis le 5 mai, la gauche n'a pas manqué de critiquer ce choix, arguant qu'il est injuste de baisser un impôt que ne paye que la moitié la plus aisée des Français. D'autant que l'IR est le principal instrument fiscal de redistribution en France. Jeudi 13 juin, sur France 2, le socialiste Dominique Strauss-Kahn a estimé qu'en *« cinq semaines, sans même avoir de majorité à l'Assemblée, le gouvernement déclare qu'il va baisser les impôts seulement pour les plus riches, règle le problème des médecins à la va-vite et dit : "Le smic, nous ne l'augmenterons pas au-dessus du minimum légal." Trois mesures dures pour les couches populaires et moyennes »*. D'anciens conseillers de Laurent Fabius à Bercy font valoir qu'une baisse homogène de 5 % de l'IR, c'est un allégement fiscal de 2,7 milliards d'euros qui profite pour 70 % aux 10 % des contribuables qui ont les revenus les plus élevés et pour 30 % au 1 % des contribuables les plus riches. Deux économistes de l'Ecole normale supérieure, François Bourguignon et Olivier Bargain, ont calculé qu'une telle baisse reviendrait pour 23 % au 1 % des ménages les plus riches. *« C'est la formule la plus simple à mettre en œuvre, mais aussi la plus inéquitable »*, estiment-ils.

Quoi qu'elle en dise, la gauche a, pour l'instant, plus souvent et plus largement baissé l'impôt sur le revenu que la droite. Entre 2000 et 2002, M. Jospin l'aura en effet allégé de 7,3 milliards d'euros. Alain Juppé l'avait réduit de 3,8 milliards d'euros en 1997 et Edouard Balladur de 3 milliards d'euros en 1994.

**V. Ma.**

# Les lois-programmes sur la police et la justice au Parlement dès juillet

## Le gouvernement a prévu de leur consacrer 6 milliards d'euros sur cinq ans. Le recrutement d'agents supplémentaires reste en suspens

**SIX MILLIARDS D'EUROS** consacrés à la police et à la justice dans les cinq années à venir : tel est le cadrage budgétaire des deux lois de programmation qui seront examinées par le Parlement à la session extraordinaire de juillet si la droite l'emporte aux élections législatives du 16 juin. Annoncés par le candidat Chirac au cours de la campagne présidentielle afin de lutter contre l'insécurité qui *« mine notre pays »*, ces deux projets de loi ont déjà été présentés dans leurs grandes lignes en conseil des ministres, sans précision sur la manière dont les crédits seront répartis entre les forces de police et les services judiciaires.

Le 29 mai, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a le premier esquissé une *« nouvelle architecture de la politique de sécurité »* dans le cadre de son projet de loi de programmation et d'orientation sur la police. Sous l'autorité du président de la République, un conseil de sécurité intérieure sera d'abord chargé d'arrêter, au plan national, les options stratégiques qui seront ensuite déclinées sur le terrain à travers des *« conférences départementales »* et des *« conseils locaux »* de sécurité au sein desquels le rôle des maires sera renforcé. Le ministre a également annoncé la création de 28 groupements d'intervention régionaux (GIR) rassemblant 1 600 fonctionnaires permanents, *« qui devront reconquérir chaque centimètre qui a été abandonné à la mafia et à l'économie souterraine »*. Ce dispositif prévoit d'associer policiers, gendarmes, douaniers et agents du fisc dans les mêmes équipes, selon une méthode expérimentée depuis janvier 2001 dans une quinzaine de départements.

Si la plupart de ces mesures reprennent des actions déjà engagées par le précédent gouvernement, le placement des forces de gendarmerie sous la tutelle du ministère de l'intérieur constitue, en revanche, une nouveauté, les gendarmes n'ayant jusqu'à présent eu à répondre qu'au ministre de la défense. La future loi devrait enfin prévoir un important effort financier pour moderniser le parc immobilier de la gendarmerie, le parc automobile de la police ou encore l'équipement individuel des agents, sans qu'aucune précision ait été donnée sur le recrutement éventuel d'effectifs supplémentaires.

Une semaine après Nicolas Sarkozy, le nouveau garde des sceaux, Dominique Perben, a présenté à son tour les grandes lignes de sa future loi-programme pour la justice, le 5 juin, en conseil des ministres. Sans chiffrage plus précis que l'enveloppe globale déjà annoncée, cette deuxième loi doit, elle aussi, consacrer *« un effort très important »* en emplois, en crédits et en équipements, afin de créer un *« effet de levier »* pour désengorger les tribunaux, réduire les délais de jugement et d'exécution des peines et diminuer le nombre de condamnations non exécutées.

Sa principale innovation réside dans la création de centres fermés pour les mineurs délinquants, qui pourraient être en partie financés par les collectivités locales. Entamée sous le précédent gouvernement, la rénovation des quartiers des mineurs dans les établissements pénitentiaires devrait être poursuivie. Le projet prévoit également *« une augmentation sensible de la capacité d'accueil »* des centres pénitentiaires pour lutter contre la surpopulation carcérale. De plus, cette loi-programme devrait poser les bases d'une justice de proximité destinée à rendre l'institution *« plus proche, plus humaine et plus accessible »* aux citoyens. La réforme pourrait se traduire par le recrutement de magistrats non professionnels (avocats, notaires ou huissiers) exerçant leurs fonctions à temps partiel. Une *« nouvelle politique d'aide aux victimes »* sera enfin mise en place pour *« manifester une plus grande solidarité de l'Etat à l'égard des victimes les plus fragiles »*.

**Alexandre Garcia**

### L'amnistie serait limitée aux PV de stationnement

**La tradition très française de l'amnistie présidentielle devrait être à nouveau respectée. En dépit des déclarations du nouveau ministre de l'équipement et des transports, Gilles de Robien, en faveur d'une *« amnistie zéro pour toutes les contraventions »*, un projet de loi est en préparation (*Le Monde* du 21 mai). Son champ d'application pourrait cependant être plus restreint qu'en 1995 : Jacques Chirac a déclaré qu'il souhaitait *« écarter de l'amnistie toutes les infractions au code de la route à l'exclusion des infractions au stationnement non dangereux »*.**

**Les associations de sécurité routière dénoncent cette tradition, responsable d'une recrudescence d'accidents dans les mois qui précèdent l'élection, et comptent faire pression sur les députés pour qu'ils n'élargissent pas, comme en 1995, le périmètre du projet gouvernemental.**

# Bertrand Landrieu va être nommé préfet d'Ile-de-France

**ÉPARGNÉS** aux lendemains du second tour de l'élection présidentielle, plusieurs titulaires de postes sensibles devraient être remplacés dans les prochaines semaines, si la droite conquiert la majorité à l'Assemblée nationale. Selon plusieurs sources concordantes, certaines nominations seraient déjà acquises, même si leur date n'est pas à ce jour définitivement arrêtée. Le directeur du cabinet de Jacques Chirac, Bertrand Landrieu, devrait succéder à Jean-Pierre Duport comme préfet de la région Ile-de-France, le plus haut rang de la hiérarchie préfectorale.

Au ministère de l'intérieur, le directeur général de la police nationale (DGPN) devrait quitter son poste. Deux noms sont cités pour la succession de Patrice Bergougnoux : celui du préfet du Vaucluse, Pierre Mongin, et celui de son homologue du Gard, Michel Gaudin. Ce dernier connaît bien la police pour avoir été directeur de l'administration de la police nationale (DAPN), lorsque l'actuel directeur du cabinet de Nicolas Sarkozy, Claude Guéant, était DGPN, entre 1993 et février 1998. Le préfet Jean-Jacques Pascal, nommé en 1997 à la direction de la surveillance du territoire (DST), serait sur le départ, de même que Jean-Claude Cousseran, qui commande la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le service d'espionnage dépendant du ministère de la défense.

En revanche, le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand, qui occupe ce poste depuis 1992, devrait rester en place.

En matière de justice, le gouvernement devra nommer un nouveau procureur de la République de Paris, après le départ, le 10 juillet, de Jean-Pierre Dintilhac à la Cour de cassation. A la tête du parquet le plus sensible de France, le procureur de Paris est amené à se prononcer dans le cours des principales affaires politico-financières. A ce jour, l'actuel procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, ancien conseiller de l'ex-garde des sceaux (UDF) Pierre Méhaignerie, est considéré comme le favori.

M. Bot, qui n'avait pas l'heur de plaire à l'Elysée pour avoir refusé de classer sans suite, en 1996, une procédure visant l'ancienne trésorière occulte du RPR, Louise-Yvonne Casetta, a marqué des points depuis qu'il a pris lui-même l'initiative de prévenir l'Elysée de la tuerie de Nanterre, dans la nuit de mardi 26 à mercredi 27 mars. Son challenger est Christian Raysseguier, procureur général de la cour d'appel de Rouen, considéré comme un fin connaisseur de l'institution judiciaire, notamment pour avoir siégé au sein du Conseil supérieur de la magistrature sortant, entre juin 1998 et juin 2002.

**P. Ce. et C. Pr.**

# Le gouvernement promet de « réviser la loi chasse »

## La gauche et les associations dénoncent « un piège électoral grossier »

**AU BONHEUR** des chasseurs. Ce pourrait être la nouvelle enseigne de Matignon. En un mois et demi, Jean-Pierre Raffarin leur a donné plus de signes qu'ils n'en ont jamais reçus en cinq ans de relations chaotiques avec la gauche. Le dernier date du 12 juin, quatre jours avant le second tour des législatives. Dans un communiqué, le premier ministre annonce *« l'abrogation prochaine »* des décrets Cochet sur les dates de chasse aux oiseaux migrateurs *« et son remplacement par un nouveau décret qui entrera en vigueur dès la prochaine ouverture »*. Mieux, ou pire, selon les points de vue, il promet que Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie, *« fera procéder rapidement à une révision de la loi chasse »*.

Les associations anti-chasse ont immédiatement réagi. Cette *« belle démonstration de démagogie politicienne »*, à la veille du second tour, *« ne tient pas debout »*, a estimé Pierre Athanaze, au nom de France nature environnement (FNE). Alors que M. Raffarin s'engage à s'appuyer sur le rapport de l'Ornis, M. Athanaze a expliqué, le 13 juin, que les conclusions du groupe d'experts installé à Bruxelles conduisent *« à restreindre encore les dates de chasse aux migrateurs »*. L'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) a accusé le chef du gouvernement de *« flinguer la nature et le droit, pour draguer les chasseurs extrémistes »*. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) s'est dite *« profondément choquée »* de voir M. Raffarin *« céder à la démagogie »*.

#### « PÊCHE AUX VOIX »

Les socialistes et les Verts se sont également indignés. Vincent Peillon, porte-parole du PS, dont la réélection sera très difficile dans la Somme, a jugé, jeudi, que *« la méthode Raffarin, ce n'est pas le gouvernement de la France dans le respect du droit, c'est la chasse et la pêche aux voix »*. Le PS de Gironde a dénoncé le *« piège électoral trop grossier »* tendu par M. Raffarin. Il *« gesticule et ment sciemment pour des raisons électorales »*, ont accusé les Verts, vendredi.

Les chasseurs, évidemment, se réjouissent. *« C'est un changement radical de méthode. C'est la première fois en vingt ans qu'un premier ministre marque une telle volonté de régler le dossier »*, écrit, mercredi, la Fédération nationale des chasseurs (FNC). Jean Saint-Josse, président de CPNT, tout en restant *« vigilant »*, a qualifié de *« bonne nouvelle »* la décision du premier ministre.

En nommant un « Monsieur chasse » dès son arrivée à Matignon et en recevant longuement la FNC le 3 juin, le premier ministre a montré sans ambiguïtés qu'il prenait en main le dossier. Une raison de plus de se féliciter pour les chasseurs, qui n'avaient guère apprécié la manière dont Roselyne Bachelot abordait la question.

**Béatrice Gurrey**

# Patron de la droite varoise, M. Falco rêve d'un portefeuille ministériel

## Le maire de Toulon met en avant les bons résultats des législatives

**TOULON**
*de notre correspondant*

*« Je suis sur les starting-blocks. »* Les résultats du premier tour des législatives étaient à peine connus que le sénateur (DL) et maire de Toulon, Hubert Falco, préparait le troisième tour de ce scrutin qui, espère-t-il, doit le conduire dans le gouvernement Raffarin. Dimanche 9 juin, les tendances étaient favorables à la droite parlementaire. *« La majorité étant en position de pouvoir remporter l'ensemble des sept circonscriptions varoises, on peut y voir un nouveau symbole fort »*, déclarait au *Monde* le nouveau leader de la droite varoise. D'autant que, le 6 avril 2001, lors du meeting à Poitiers, auquel participaient Jacques et Bernadette Chirac, son nom avait circulé dans les travées.

*« Douste-Blazy disait que je méritais un poste dans le futur gouvernement, rappelant que, lors des élections municipales de 2001, j'avais réalisé 69 % des voix et fait basculer le FN. »* En mars, Jean-Pierre Raffarin, lors d'un meeting à Toulon, avait déjà lancé à la cantonade : *« Votre maire doit avoir aujourd'hui des ambitions nationales.* Jacques Chirac lui avait déjà adressé, en privé, le même compliment lors d'un de ses séjours à Brégançon auxquels le parlementaire varois est régulièrement invité.

Un nouveau signe fort lui sera donné par le nouveau premier ministre, le 6 juin, avant un meeting à Marseille : *« Nous avons eu un entretien d'une quinzaine de minutes. Jean-Pierre Raffarin m'a laissé entendre que des possibilités pourraient m'être offertes, le futur gouvernement devant s'étoffer de dix à douze nouveaux secrétaires d'Etat. Peut-être au logement ou auprès du ministre de la défense. Dans les deux cas, ce serait utile pour Toulon, qui a besoin, pour se redresser, de la solidarité de l'Etat. »* D'évidence, il se sentirait utile dans l'un ou l'autre ministère, même si on le sent un peu angoissé à l'idée de *« transformer l'essai »* et de *« devoir changer de division pour mieux défendre Toulon »*.

Bon nombre de ses détracteurs voient dans ce nouveau leader de la droite varoise un homme ambitieux *« guetté par un risque d'autocratie »*, explique un proche. Si cette ambition est une finalité, elle se justifie plus par une manière de compensation que par un réel calcul. L'homme vit dans une sorte de volonté permanente de faire ses preuves. On lui a longtemps reproché d'avoir été « l'homme de... ». De Léotard, puis d'Arreckx, avant de fondre son ombre dans celle de Gaudin. *« Je me demande pourquoi on n'envisage pas que je puisse être l'homme... de Falco. J'ai affronté quatorze fois la démocratie directe, et j'ai toujours gagné. »*

ÉRIC ESTRADE/MAXPPP

*Le maire de Toulon, Hubert Falco (UMP), fort d'une tendance favorable à la droite dans le département du Var à l'issue du premier tour des législatives, espère faire son entrée dans le gouvernement Raffarin. En mars, le futur premier ministre, lors d'un meeting à Toulon, avait d'ailleurs lancé : « Votre maire doit avoir aujourd'hui des ambitions nationales. »*

#### CHANGEMENT DE TUTELLE

Histoire de prouver qu'il n'a pas démérité, M. Falco rappelle inlassablement son parcours : ses premières armes, en 1971, comme conseiller municipal à Pigans, bourg de 3 500 habitants dont il deviendra maire en 1983, avant d'être élu conseiller général deux ans plus tard, *« sans le moindre soutien de mes amis politiques, qui ne donnaient pas cher de ma carrière »*.

En 1988, il est élu député dans une circonscription où le socialiste Maurice Janetti régnait en maître. Il y est réélu en 1993 et, deux ans plus tard, il quitte l'Assemblée nationale pour le Sénat et devient président du conseil général – où il éprouve beaucoup de difficultés à se débarrasser de la tutelle de son prédécesseur, M. Arreckx. Il s'en démarquera tout en dupliquant les techniques de celui qui s'était autoproclamé *« parrain politique du Var »*. Comme M. Arreckx, il veut devenir le patron de la droite varoise et mettre en place ce qu'il appelle *« la génération Falco »*. La réussite annoncée de *« ses candidats dans les deux circonscriptions de Toulon et dans la 6e, où ils affrontent trois députés socialistes bien implantés, est une nouvelle reconnaissance de ce que je suis, de ce que je fais. Je n'ai pas besoin de parrain pour faire mes preuves. »*

M. Falco partage difficilement le pouvoir. S'il monte *« en division d'honneur »*, il lui faudra renoncer à certains mandats. Il est prêt à quitter le Sénat, mais n'envisage pas d'abandonner la présidence de la communauté d'agglomération toulonnaise. Annoncée et sans cesse reculée, sa démission du conseil général devrait *« intervenir avant la fin de l'été »*, non sans amertume, même s'il reste conseiller général. A Toulon, il veut *« rester premier adjoint »* et garder un contact étroit avec son remplaçant. Plusieurs candidats sont en lice, mais il a un faible pour Geneviève Lévy, sa deuxième adjointe, arrivée largement en tête du premier tour des législatives à Toulon. Un bel exemple de cette *« génération Falco »*.

**José Lenzini**

# Partition « basco-béarnaise » entre M. Lassalle (UDF) et M. Maitia (PS) dans les Pyrénées-Atlantiques

**BAYONNE**
*de notre correspondant*

Jusque tard, le soir du premier tour des législatives, résultats partiels et projections ont entretenu

■ **REPORTAGE**

## Michel Inchauspé, le député RPR sortant, a mis fin à 35 ans de vie parlementaire

l'incertitude dans la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Si le candidat socialiste François Maitia était pour la première fois en tête avec 25,51 % des suffrages exprimés, le score des chasseurs tombant par ailleurs à 6,22 %, il a fallu attendre le dépouillement de tous les villages pour être vraiment sûr que l'UDF Jean Lassalle distançait Louis Althapé, officiellement investi par l'UMP. 672 voix exactement les séparaient (sur 79 735 électeurs inscrits).

Mission impossible d'ailleurs que ce territoire taillé en 1986 *« qui commence à 10 kilomètres de Bayonne et se termine à 10 kilomètres de Pau en s'étendant sur toute la zone de montagne »*, selon la description qu'aime en faire Michel Inchauspé, le député RPR sortant. Ce parlementaire avait été l'élu d'une partie du Pays basque en 1967 sous l'étiquette UD-Ve, puis réélu quasiment sans interruption depuis. Au passage, il a occupé, de juillet 1968 à juin 1969, le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM dans le gouvernement Couve de Murville. A l'aube d'un huitième mandat, M. Inchauspé, 78 ans, a finalement préféré clore trente-cinq ans de vie parlementaire, non sans avoir entretenu le suspense jusqu'au 8 mai.

Or les dosages ont une importance particulière dans la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Dans cette zone de montagne plutôt à droite, Lionel Jospin n'a recueilli que 15,93 % des suffrages le 21 avril, quand Jacques Chirac en obtenait 20,7 %. Mais elle est surtout à cheval sur le Pays basque et sur le Béarn, englobant sept cantons basques et huit béarnais. Présenter un ticket viable dans cette région « basco-béarnaise » implique donc un alliage réussi, mais tout se complique encore si celui-ci doit satisfaire à plusieurs nuances de la droite. Jusqu'à présent, M. Inchauspé avait réussi une alchimie gagnante, lui le banquier gaulliste de Saint-Jean-Pied-de-Port, en prenant depuis 1973 comme suppléant M. Lassalle, conseiller général UDF d'Accous, un canton béarnais de la vallée d'Aspe.

#### UN TEMPS BERGER

Las, les instances de l'UMP adoubèrent, en 2002, M. Althapé, un élu RPR béarnais, qui prit aussitôt soin de faire équipe avec un confrère basque proche de l'UDF, le tout avec le soutien de M. Inchauspé. Ecarté, Jean Lassalle décidait, le 11 mai, de se lancer, bien sûr avec un collègue basque, élu RPR de surcroît... Pour ce montagnard un temps berger, *« il est temps qu'une voix s'élève à Paris pour dire le sentiment d'abandon de nos pays »*. D'ailleurs, ce proche de François Bayrou à l'élocution mesurée domine encore souvent de sa haute stature, béret et moustache en bataille, bien des rassemblements de troupeaux, n'hésitant pas à entonner les chansons du riche répertoire béarnais... et basque.

**PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

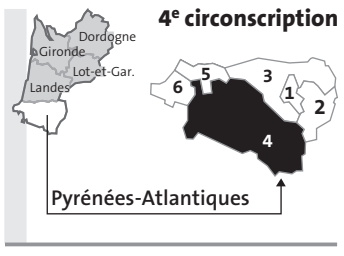


Contesté par une partie de ses amis, en particulier parce qu'il eut maille à partir avec la justice pour la gestion financière d'une maison de retraite, M. Althapé a dominé dimanche dernier en Pays basque, mais a perdu du terrain chez lui, notamment à Oloron-Sainte-Marie. Après quelques heures de réflexion, il décidait, lundi, de se retirer en se désistant pour M. Lassalle *« afin de barrer la route à François Maitia »*.

Tout aussi soucieux de la montagne, de la sauvegarde des Pyrénées ou de la réouverture de la voie ferrée Pau-Canfranc, le socialiste François Maitia croit en son étoile, lui qui avait accroché M. Inchauspé lors du second tour des législatives en 1997. Cet instituteur bascophone met en avant ses deux atouts : *« Les Béarnais de la 4e souhaitent un député de gauche. Les Basques veulent garder leur député. »* Partisan de la création d'un département Pays basque, il espère mordre sur l'électorat « basquisant » et séduire les abstentionnistes. Pour lui, encore plus que pour M. Lassalle, des reports de voix massifs étaient, dimanche, la clé du succès.

**Michel Garicoix**

# A Clamart, des élus UDF préfèrent la « Verte » à un représentant UMP de la « droite extrême »

## Dans les Hauts-de-Seine, l'écologiste Francine Bavay est opposée au pasquaïen Philippe Pemezec

**LA DROITE,** *« sans complexes »*, dit-il. Philippe Pemezec précise sa pensée. *« Il faut débarrasser ce pays du marxisme. Il faudra qu'on fasse le procès de cette peste rouge »*, clame

**REPORTAGE**

### Face aux divisions de la droite, la gauche est venue épauler sa candidate d'union

le candidat du RPF, qui est arrivé en tête au premier tour des législatives dans la 12e circonscription des Hauts-de-Seine, qui couvre Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Le Plessis-Robinson. Avec 27,06 % des suffrages, il a devancé Jean-Pierre Foucher, le député UDF sortant investi par l'UMP. La mort dans l'âme, ce dernier, qui aurait pu se maintenir, a annoncé son retrait mardi 11 juin.

Une décision que M. Pemezec s'est empressé de saluer, le lendemain, lors d'un meeting à Châtillon. Devant quelque 500 personnes enchaînant les ovations debout et les *« Philippe ! Philippe ! »*, le vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine a remercié le sortant – absent – *« de ne pas avoir souhaité faire le jeu de la gauche »*. Il hérite, du même coup, du label UMP. *« L'UMP est une bonne chose, si c'est un rassemblement de tendances. Je crois que notre courant de pensée, le souverainisme, doit pouvoir y être admis »*, commente-t-il.

Le maire du Plessis-Robinson compte sur ce retrait pour se poser en leader de la droite locale, dans le fief du président du RPF, Charles Pasqua. La lecture du message de soutien de M. Pasqua, suivi de celui de Bernard Debré, l'ancien ministre d'Edouard Balladur, a précédé la courte visite de Nicolas Sarkozy. Elu du département, le ministre de l'intérieur a rendu un hommage à M. Pemezec : *« Tu incarnes, par ton origine, mais aussi par ton travail au quotidien, une image de la France qui m'est chère. »* Roger Karoutchi est monté également au créneau. *« Si Philippe était un homme d'extrême droite, il n'y aurait pas autant de gens autour de lui »*, a précisé le président du groupe RPR au conseil régional d'Ile-de-France.

Ce n'est pas du tout l'avis des supporters de M. Foucher. *« Je refuse l'arrivée de la droite extrême représentée par M. Pemezec. J'appelle donc à voter pour la candidate Francine Bavay* [Verts] *au second tour »*, a écrit Michèle Morat, ancienne maire adjointe (UDF) de Châtillon, qui était encore sur les marchés avec Mme Bavay, vendredi

**HAUTS-DE-SEINE**

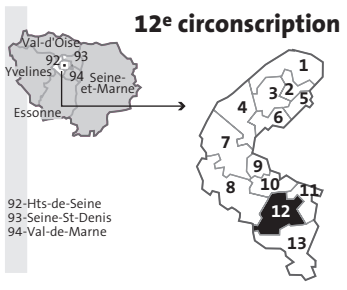


14 juin. Dans *Le Parisien* du 11 juin, Vincent Wehbi, président du groupe d'élus d'opposition à la mairie socialiste de Fontenay, promet d'appeler à voter contre M. Pemezec et s'est mis, pour cette raison, en congé de l'UDF. *« Son comportement pendant la campagne et ses positions extrêmes ne font pas de lui un candidat digne de rentrer à l'Assemblée nationale. Il n'y a aucun accord à passer avec lui, car il n'est pas de notre majorité »*, déclare-t-il.

**« PRESSIONS INACCEPTABLES »**

La Chouette revêche, association dirigée par André Valette, ancien maire adjoint RPR aux finances du Plessis-Robinson, fait ouvertement campagne pour Mme Bavay en distribuant ses tracts. *« J'ai vu de près les méthodes de Pemezec. Je suis dégoûté »*, explique-t-il. Monique Lecante, du mouvement CAP 21 de Corinne Lepage, et Michel Faye, membres d'une association de Fontenay-aux-Roses figurant sur la liste de M. Wehbi aux municipales, font eux aussi campagne pour la candidate de la gauche *« au nom des valeurs démocratiques et républicaines »*.

Quant à M. Foucher, il ne décolère pas. S'il s'est retiré, il n'a jamais appelé à voter pour M. Pemezec. *« Le candidat dissident de droite a soif de pouvoir et est prêt à tous les moyens et tous les mensonges pour cela. Il vous ment. Il n'est pas soutenu par le président Chirac »*, disait déjà M. Foucher sur son tract de premier tour. Aujourd'hui, il fait état de *« pressions inacceptables »*, y compris sur sa famille, avant qu'il ne se retire. *« Toute la campagne de Pemezec a été mensongère. J'ai vécu un enfer. On me fait payer mon soutien à François Bayrou »*, s'indigne-t-il.

Cette situation inattendue pourrait bien profiter à la candidate de la gauche. Robert Badinter, Bernard Kouchner, Jean-Paul Huchon, Henri Emmanuelli, Daniel Cohn-Bendit et Dominique Voynet sont venus l'épauler. François Hollande, Marie-George Buffet, Christiane Taubira et Catherine Lalumière lui ont, eux, envoyé un mot de soutien.

**Béatrice Gurrey et Sébastien Demaret**

# Lionel Jospin, spectateur engagé des élections

## L'ancien premier ministre s'est rappelé au bon souvenir de ses amis en leur téléphonant

**DANIEL VAILLANT,** Dominique Strauss-Kahn, François Hollande, Jean-Marc Ayrault, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Manuel Valls, Simon Renucci, Paulette Guinchard-Kunstler, Annick Lepetit, Michèle Sabban... Dimanche soir pour les *happy few*, lundi ou mardi pour les autres, il leur a tous téléphoné – à l'exception des candidats de la gauche plurielle, comme Robert Hue ou Noël Mamère, auxquels il n'a pas donné signe de vie depuis le 21 avril. Quand les portables étaient occupés, il a laissé des messages : *« Bonjour, c'est Lionel. »* Il a vérifié les scores de chacun : *« T'as fait un bon résultat, bravo. »* Il a demandé ceux de l'adversaire. *« C'est gagnable. Il faut que tu t'accroches. »*

Il les a tous rassurés : *« Après une vague comme ça, il y a toujours un sursaut. »* Pour chacun, il a eu un petit mot. Il a commenté les *« bons »* résultats corses avec M. Vaillant, son ancien ministre de l'intérieur ; le score de Jean-Pierre Chevènement avec « Mosco » le franc-comtois ; papoté communication et insécurité avec M. Valls. A Jean-Christophe Cambadélis, grand manœuvrier des alliances à gauche, il a glissé : *« Voilà une situation qui te va comme un gant. »* Mais il a vite quitté ces grandes considérations pour revenir aux circonscriptions, avant de répondre ou d'afficher, aimable, paisible, qu'il allait *« très bien »*.

Tout le monde a donc raconté, sur les ondes ou les écrans, que M. Jospin va *« très bien »*. Qu'il n'est pas ce convalescent que certains imaginent. *« En bonne forme, pas abattu »*, a commenté « DSK ». *« Je l'ai trouvé très combatif et cela m'a rassuré pour l'avenir »*, a même lâché l'ancien ministre de l'économie, mercredi, sur RTL, pour être gentil. L'*« avenir »* ? Un spasme a saisi le petit monde politique. Pourquoi « Strauss » a-t-il dit cela ? Quel mystère cela cache-t-il ? *« Il m'a expliqué qu'il n'était pas condamné à porter un bâillon toute sa vie »*, ajoutait le député et maire de Nantes, M. Ayrault, tandis que M. Hollande, lui aussi consulté, expliquait : *« Il n'a pas disparu. La statue peut bouger. »*

*« S'il ne veut pas revenir en politique, il nous manquera, et s'il revient, j'en serai heureux »*, a rectifié M. Strauss-Kahn, jeudi, sur France 2, pour apaiser les esprits. La seconde hypothèse, aucun de se amis n'y croit pour le moment. *« Lionel voulait briser un sortilège, sortir de ce silence pesant. S'il a téléphoné, c'est aussi que personne n'osait le faire »*, décrypte un proche. *« Tu peux m'appeler quand tu veux, tu sais ! »*, a d'ailleurs glissé M. Jospin, dimanche, à M. Vaillant. L'ancien candidat a fini d'être invisible. Le 9 juin, il est devenu le spectateur engagé des élections législatives. Il répond aujourd'hui à toutes les lettres qu'il reçoit, fussent-elles aigres ou amères. A la main. Ex-premier ministre, soit, mais ex-premier ministre autrement.

**Ariane Chemin**

### Après « ce choc », « j'ai laissé passer un peu de temps »...

**L'en-tête de la feuille blanche est très sobre : « Lionel Jospin », en lettres bâtons. Pas d'« ancien premier ministre ». La lettre est « type », mais écrite à la main, le 4 juin, avec cette calligraphie appliquée reconnaissable entre mille. Elle s'adresse à ceux qui ont engagé leur nom pour le candidat.** ***« Depuis le 21 avril, je tenais à vous dire l'importance qu'a eue pour moi votre présence dans mon comité de soutien. J'ai laissé passer un peu de temps, occupé à lire des milliers de lettres émues et chaleureuses et à commencer à y répondre*****, écrit l'ancien candidat.** ***Sans doute aussi me fallait-il intégrer ce choc du premier tour. »***

# *A Marseille, chez les Masse, on est député depuis trois générations*

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

La saga des Masse dans la 8e circonscription de Marseille se poursuivra-t-elle au-delà du 16 juin, où Christophe Masse, arrivé en tête du 1er tour avec 35,66 % des suffrages, sera opposé, au second, au candidat de droite, Jacques Rocca-Serra (26,81 %), et à celui du FN, Stéphane Durbec (21,09 %) ? Car ici la politique est affaire de famille. Illustration ? Cette invitation de fin de campagne ainsi rédigée : *« Comme le veut une tradition bien établie* (...)*, Marius et Christophe Masse ont le plaisir de vous inviter à une réunion amicale au Bar du Centre, à Château-Gombert, à l'occasion de la clôture de la campagne électorale. »*

Ce carton est orné d'une photo du *Provençal* du 14 mars 1971, où l'on aperçoit, cheveux drus et lunettes, le jeune Marius Masse, devenu depuis député sortant de la 8e circonscription de Marseille, qui ne se représente pas, mais aimerait bien que son fils de 38 ans lui succède. Sur le cliché, il écoute avec attention l'orateur debout : c'est Jean Masse, son père, député et conseiller général du secteur de l'époque, et conseiller municipal de Gaston Defferre. Jean était lui-même fils de Marius Masse, élu au conseil général en 1935, avant de mourir en 1941. Marius était propriétaire du Bar du Centre, où s'est tenue la réunion du 8 juin. En résumé : le candidat Christophe Masse, né et vivant à Château-Gombert, charmant noyau villageois de l'Est marseillais, est l'arrière-petit-fils d'un homme qui représentait déjà ses voisins, et il n'y a eu aucune rupture de continuité entre les fils depuis. Exploit d'autant plus remarquable que le secteur, immense avec ses 116 000 habitants et 64 000 inscrits, a profondément changé : il reste bien quelques noyaux villageois, mais une technopole est venue s'y implanter, ainsi que de multiples résidences, pavillonnaires ou verticales.

**« LA FORCE DE LA PROXIMITÉ »**

Si les Masse résistent à tout, à l'usure du pouvoir ou à Le Pen, venu se casser les dents ici en 1988, c'est, selon Christophe, qu'ils appliquent les *« fondamentaux d'une campagne »* : *« les visites de quartier, un tract et une affiche. »* L'équipe Masse 2002 fonctionne comme celle des aînés : à la permanence, une équipe tournante d'une cinquantaine de personne prépare tracts, mailings et collages. Le candidat parcourt deux fois par jour la zone avec son père dans son canton, avec le suppléant, Jean Bonat, dans le sien. Toute demande est suivie d'une démarche, elle-même annoncée au demandeur. C'est ce que Christophe appelle *« la force de la proximité »*. Le candidat UMP-UDF, Jacques Rocca-Serra, écrit aux électeurs : *« Dans votre circonscription, vous devez mettre aussi un terme à un système où une seule famille politique se transmet les responsabilités depuis plus de 50 ans. »*

Le candidat du Front national, Stéphane Durbec, dit la même chose dans ses tournées. Cela n'inquiète pas vraiment Christophe, licencié en droit, qui répond : *« On n'est pas nommés, on est élus. »* Il retrace alors le long parcours qui l'a mené de militant socialiste de base, à 16 ans, à conseiller général dans le canton voisin, à 34 ans, avant de pouvoir postuler à l'Assemblée nationale cette année.

Quand on téléphone à Christophe, on tombe sur Florence, sa sœur de deux ans sa cadette, conseillère de secteur municipal. Elle a pris sa première carte en 1982, se souvient des *« campagnes de Papy »* et a *« participé à celle de Papa »*. Elle tient l'agenda. Comme le dit son frère, *elle a l'autorité du nom, et moi ça me rassure qu'il y ait toujours un Masse à la permanence...* » Il paraît que Manon, 6 ans, fille de Christophe, arrière-arrière-petite-fille du premier Marius, adore venir y faire des dessins.

**Michel Samson**

# A Marseille, M. Bennahmias conteste le label d'un candidat

**BATTU** au premier tour des législatives dans la 5e circonscription de Marseille, Jean-Luc Bennahmias, ancien secrétaire national des Verts, s'interroge sur le score d'un *« candidat inconnu »*, David Gomes, qui a concouru sous le label Renouveau socialiste, mais officiellement étiqueté divers écologistes, obtenant un score de 6 %. *« Ce M. Gomes est étonnant*, écrit le candidat vert dans un communiqué. *Il est salarié dans une mutuelle d'étudiants classée à droite. Quand on appelle M. Gomes, qu'aucun socialiste ne connaît, on est rappelé par Me Cachart, l'un des avocats de Renaud Muselier. »* M. Muselier (RPR), arrivé en tête avec 42,8 % des voix, a indiqué à l'AFP qu'il n'avait *« jamais vu, ou parlé à ce M. Gomez »*.

# Dans le Rhône, l'ex-substitut Fenech (UMP) finit par s'imposer

## En l'absence de triangulaire avec le FN, le candidat de la droite est favori face au sortant socialiste

**LYON**
*de notre correspondante*

Mercredi, 12 juin, le candidat UMP de la 11e circonscription du Rhône a choisi de consacrer sa jour-

**REPORTAGE**

### Le « miracle » de l'UMP a eu pour effet de calmer les critiques

née à Mions, une commune de l'est lyonnais. Après un déjeuner avec des élus locaux, son équipe lui a préparé des rencontres ciblées avec un pharmacien et un commerçant. Le candidat rejoint un camping-car garé sur la place de la mairie. Depuis deux mois, il sillonne la circonscription à bord de ce véhicule, conduit par un ami, *« Régis »*, ancien marchand de biens immobiliers lyonnais, qui s'est dévoué à sa cause.

Arrivé au pied d'un quartier résidentiel, l'ami Régis, qui arbore un tee-shirt imprimé à l'effigie du candidat, déploie le matériel : affiches, ballons, cassettes vidéo, journal de campagne et musique – du rap pour les banlieues, du Gershwin pour les campagnes. *« Ça effraie les poules, mais au moins on ne passe pas inaperçu »*, commente un membre de l'équipe.

Le candidat, c'est Georges Fenech, l'ancien substitut général à la cour d'appel de Lyon, qui s'est mis en disponibilité le 1er décembre 2001 pour se lancer, à 47 ans, dans la course à la députation. Dans ce décor un rien kitch, le magistrat détonne un peu. *« On m'avait conseillé de faire une campagne de terrain et à l'américaine »*, explique-t-il sans sourire. Pour son ballon d'essai, il a réussi à distancer tous ses concurrents et affrontera au second tour le député sortant socialiste, Gabriel Montcharmont. Pourtant, sa campagne du premier tour s'était vite transformée en chemin de croix : trois élus locaux UDF, DL et divers droite s'étaient juré de renvoyer le magistrat *« dans ses salons parisiens »*, fustigeant le *« parachuté »* et n'hésitant pas à l'attaquer sur le terrain de ses propres contradictions.

**POSÉ EN VICTIME**

Des tracts avaient circulé pour rappeler aux électeurs que l'ancien président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), chantre de la « tolérance zéro », était lui-même mis en examen depuis le 10 juillet 2001 pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire du trafic d'armes vers l'Angola et

**RHÔNE**

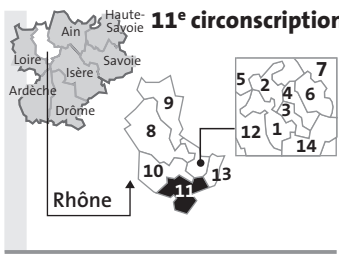


qu'il fut condamné en octobre 2000, mais dispensé de peine pour *« injures publiques raciales »* après avoir diffusé dans sa revue un calembour à connotation antisémite. Une affiche le présentait suspendu à un parachute au-dessus de Givors, la plus grosse ville de la circonscription. Ses adversaires l'accusaient d'être radié des listes électorales de Lyon pour cause d'abstention répétée.

Face à ces attaques, M. Fenech arborait une vieille carte de transport des « cars lyonnais » pour certifier qu'il avait bien grandi à Givors, n'hésitant jamais à faire un détour devant le Café de la Paix, anciennement tenu par ses parents, propriétaires d'oliveraies en Tunisie, rapatriés à Givors après l'indépendance. Mais, surtout, il s'était posé en victime d'un complot instruit contre *« un magistrat qui s'est élevé contre une justice noyautée par un courant idéologique »* et qui *« énonce des vérités dérangeantes »*. La veille du scrutin du 9 juin, le candidat, éreinté, envisageait avec défaitisme son retour au tribunal de Bobigny, où Marylise Lebranchu l'avait nommé.

Mais le « miracle » de l'UMP a joué en sa faveur, et ses contempteurs d'hier font désormais campagne pour lui. Les responsables parisiens de l'UMP, qui l'avaient superbement ignoré, se sont précipités sur leur téléphone pour le féliciter. Le candidat a fait ses comptes : la droite a totalisé plus de 45 % des suffrages, la gauche à peine 38 %. Le scénario tant redouté d'une triangulaire avec le FN ne s'est pas produit : avec seulement 9,83 % des inscrits, le candidat frontiste n'a pu se maintenir. Le report de ses électeurs fera sans doute la différence. M. Fenech ne l'ignore pas, mais le magistrat, réputé très à droite, a flairé le piège et ne veut évoquer que le combat avec son adversaire socialiste.

Le néophyte ne cache pas ses ambitions. Il se verrait bien à la tête *« d'un grand ministère de la citoyenneté »*. Il a déjà pris date pour les élections municipales de 2007, où, annonce-t-il, il tentera de prendre la mairie de Givors au communiste Martial Passi. Une nouvelle revanche pour le « parachuté ».

**Sophie Landrin**

# Bertrand Delanoë écrit aux Parisiens avant le 16 juin

**LE MAIRE** de Paris, Bertrand Delanoë (PS), a transmis, vendredi 14 juin, par le biais de la fédération socialiste, une lettre de soutien aux candidats de gauche aux législatives dans la capitale. *« Cette élection prend une dimension particulière dans notre ville* (...)*, où la droite locale n'a pas résolu ses profondes divisions internes »*, écrit M. Delanoë dans cette lettre adressée aux Parisiens. Il estime que la droite *« a abordé ce rendez-vous sans véritable projet pour notre cité, misant surtout sur un contexte national favorable pour prendre sa revanche »*.

**DÉPÊCHES**

■ **PARIS : Patrice Lefeu, candidat PRG aux législatives dans la 1e circonscription de Paris,** a annoncé, vendredi 14 juin, qu'il ne donnait pas de consigne de vote à ses électeurs du premier tour (7,3 %), mais qu'il voterait lui-même pour la candidate Verts-PS, Martine Billard. Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, qui avait soutenu la candidature dissidente de M. Lefeu, a appelé *« tous les radicaux à voter et faire voter »* pour Mme Billard.

■ **MOSELLE : le président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet (UDF)**, a fait part, vendredi, dans une lettre, de son *« soutien total »* au candidat Jean Kiffer (RPF), à qui l'UMP a retiré son investiture, après que le maire d'Amnéville eut déclaré que le soutien du FN ne lui *« pos*[ait] *aucun problème »* (*Le Monde* du 14 juin).

BACCALAURÉAT
Tous les corrigés sur
3617 LMPLUS
0,337 € la minute

Les **POLICIERS DE PROXIMITÉ** dans les quartiers sensibles vont être progressivement équipés de flashballs, avait annoncé le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. L'essentiel des commandes avait cependant été passé par de précédents gouvernements. Ces **ARMES DE DÉFENSE** dites « non létales », dont sont pourvues les brigades anticriminalité (BAC) depuis 1996, tirent des **BALLES EN CAOUTCHOUC SOUPLE** non perforantes. Il s'agit de neutraliser un agresseur sans le blesser, mais plusieurs urgentistes rapportent des cas de **LÉSIONS IMPORTANTES** lorsque les balles sont tirées à bout portant. Les policiers se félicitent de *« l'effet dissuasif total »* de cette arme. A Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), en revanche, les jeunes estiment que l'utilisation des flashballs risque d'**AGGRAVER LES TENSIONS** avec la police.

# Arme de défense pour la police, le flashball n'est pas sans danger

## Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a décidé d'équiper les policiers de proximité des quartiers sensibles de flashballs. Ces armes sont censées permettre de neutraliser un agresseur sans le blesser. Pourtant, des médecins rapportent des cas de lésions graves

**NEUTRALISER** sans causer de dommages corporels : tel est le principe du flashball, arme de défense dite *« à létalité atténuée »*, qui tire des balles en caoutchouc non perforantes et dont l'usage devrait s'étendre dans la police. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, a annoncé que les policiers de proximité en poste dans les quartiers sensibles seraient équipés de flashballs, à l'instar des policiers de la brigade anticriminalité (BAC), qui en sont pourvus depuis 1996.

En plus des 673 flashballs déjà distribués aux BAC, le ministère de l'intérieur affirme que des commandes ont été passées dans l'urgence au fabriquant, Verney-Carron, basé à Saint-Etienne (Loire), avec pour objectif d'équiper chaque patrouille de police de proximité. Cette décision intervient après plusieurs affaires : trois policiers avaient notamment été agressés le 14 mai par une trentaine de personnes dans la cité des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes (Essonne).

Selon le ministère, 150 flashballs seront distribués avant le 28 juin, dans l'Essonne, les Hauts-de-Seine et... en Gironde, parce qu'*« il y a eu récemment des incidents dans une ou deux cités de Bordeaux »*, assure la Place Beauvau. Les deux livraisons suivantes – 200 armes au 24 septembre et 210 au 13 octobre – seront destinées aux policiers de la Seine-Saint-Denis, de Marseille, de Lyon et de Lille.

Pourtant, la livraison imminente de 150 flashballs ne doit rien à M. Sarkozy, la commande a été passée en avril par son prédécesseur socialiste, Daniel Vaillant. Ces armes, à l'origine destinées à des brigades anticriminalité, ont été simplement réattribuées en grande partie aux policiers de proximité. Le ministère préfère insister sur les deux autres commandes à suivre, à l'automne, qui n'étaient pas prévues.

Avant de lancer un nouvel appel d'offres, le ministère de l'intérieur attend les retours des différentes directions de la police pour estimer les besoins. *« Pas question de doter tout le monde d'un flashball,* précise Jacques Lamotte, conseiller technique chargé de la sécurité au cabinet de Nicolas Sarkozy. *Mais on doit par exemple d'abord estimer le nombre de patrouilles circulant dans les quartiers sensibles. »*

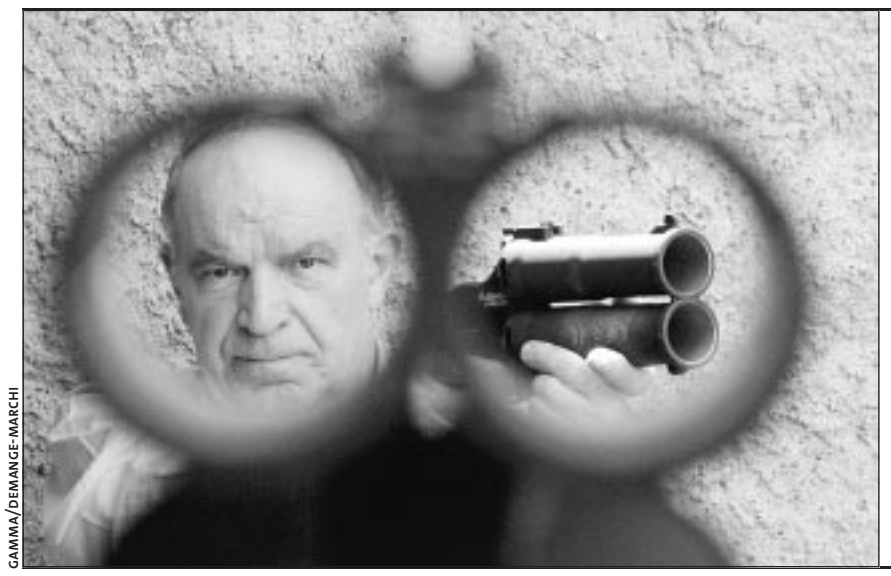

GAMMA/DEMANGE-MARCHI

*Pierre Richert, l'inventeur du flashball, est un paisible retraité d'EDF de Moselle, passionné d'armes de chasse et expert en balistique. L'idée d'une arme « non létale » lui est venue en voyant « tellement de braves gens condamnés pour s'être défendus contre un agresseur avec un fusil de chasse ».*

### UNE JOURNÉE DE FORMATION

Spécialisée dans les armes de chasse, la société Verney-Carron a lancé le flashball sur le marché en 1990, sans grand succès au début. Le fabriquant a d'abord prêté ces nouveaux matériels aux unités spécialisées d'intervention de la police et de la gendarmerie (GIPN et GIGN), qui lui ont fait des suggestions de développement. L'arme a ainsi évolué, au gré des modèles. Le canon a été raccourci et le flashball est devenu plus maniable. Au « maxi », en matériaux composites, qui avait une taille encombrante (55 cm), a succédé le « compact », pourvu d'un simple canon court, qui a été classé en 7e catégorie, ce qui signifie que n'importe qui peut l'acquérir dans une armurerie sur simple présentation d'une pièce d'identité. Les munitions en vente sont néanmoins plus petites que celles destinées aux policiers.

Le dernier modèle créé à ce jour, dit « super-pro », dont seront équipés cette année les policiers de proximité, est à deux coups et entièrement fabriqué en acier. Il pèse 1,5 kg, est pourvu de deux canons courts, tire des balles en caoutchouc souple de 28 grammes, plus petites que des balles de tennis. Ces projectiles de 4,4 cm de diamètre s'écrasent, au moment de l'impact, avec un diamètre de 6,7 cm, ce qui exclut tout rebond. *« Ça s'étale comme une crêpe et ça crée une énorme onde de choc »*, explique un infirmier ayant soigné une personne atteinte par un flashball. La détonation intervient après la mise à feu d'une charge de poudre. Le flashball n'a donc rien à voir avec le paintball, conçu pour tirer des billes colorantes, qui fonctionne grâce à une propulsion à air comprimé.

Le flashball peut-il être dangereux ? En théorie, non. Sa vocation est de neutraliser un agresseur sans le blesser. Comme l'apprennent les policiers au cours du bref stage de formation obligatoire – une journée –, l'utilisateur ne doit pas faire feu à moins de 7 mètres de sa cible, sinon un dommage corporel ne peut être exclu. Selon un infirmier de Lille, un homme qui menaçait, il y a près de deux mois, de se suicider dans le hall d'un hôpital pour enfants de la ville a reçu une balle de flashball dans les testicules, nécessitant un transport aux urgences et une intervention.

*« Dans certains cas, le flashball pourrait provoquer des lésions importantes, mais pas plus qu'un coup de poing »,* assure Pierre Verney-Carron. Le président de la Compagnie nationale des experts en armes, Jean-Claude Schlinger, pense également que des risques existent *« si le coup est tiré de très près, à moins de 3 mètres, et qu'il touche la tempe ou bien le cœur, dans le cas d'une personne de constitution fragile »*. La taille de la balle au moment de l'impact étant supérieure à celle de l'orifice de l'œil, une blessure oculaire serait impossible, à en croire ses promoteurs.

### « MIEUX QU'UNE MATRAQUE »

L'inventeur du flashball est aujourd'hui un paisible retraité, qui vit en Moselle, près de Metz. Pierre Richert, 72 ans, passionné d'armes de chasse, est un ancien salarié d'EDF, où il a fait toute sa carrière. Lorsqu'il a pris sa retraite, il y a vingt ans, Pierre Richert est devenu expert balistique. L'inspiration l'a visité dans les tribunaux, et c'est ainsi qu'est né le flashball. *« J'y ai vu tellement de braves gens être condamnés pour s'être défendus contre un agresseur ou un cambrioleur avec un fusil de chasse,* soupire-t-il. *Ils ne savaient pas que, selon le code pénal, la riposte doit être proportionnée aux moyens d'attaque. »* Pierre Richert n'a pas gagné beaucoup d'argent grâce à son invention, faite à l'origine *« pour les personnes âgées qui vivent seules »*. Ce fils d'un forgeron qui lui fabriquait ses jouets de gosse explique même qu'il aurait pu *« devenir milliardaire, vu certaines propositions »*. Mais l'essentiel, pour lui, c'est cette satisfaction d'avoir contribué à un progrès. Le flashball, jure le retraité, *« c'est mieux qu'une matraque : on peut neutraliser quelqu'un à 15 mètres »*.

**Piotr Smolar**

## TROIS QUESTIONS À...
## ZOUBIR HAMIANI

**1 Vous êtes chirurgien-urgentiste à l'hôpital Avicenne, à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Quelle expérience avez-vous des lésions provoquées par les projectiles tirés par les flashballs ?**

Nous voyons fréquemment aux urgences des personnes touchées par ce type de projectile, environ une ou deux fois par semaine. Elles viennent spontanément ou accompagnées par les policiers. En général, quand la personne est sous escorte, les policiers nous demandent de « réparer les dégâts » avant de repartir avec le sujet interpellé.

**2 Quelles sont les conséquences de l'impact de ces projectiles ?**

Lorsque le tir a lieu à distance suffisante et que la partie touchée est un membre ou le torse, le projectile provoque en général un hématome. Si la personne a été touchée à l'abdomen, l'importance de la lésion dépend de la musculature ou de la masse adipeuse. Mais il nous arrive de voir des personnes victimes de tirs à courte distance ou à bout portant, même si cela reste exceptionnel. A bout portant, un impact sur le thorax peut facilement casser une côte. Tiré de trop près, le projectile peut provoquer une fracture du larynx qui risque d'entraîner une suffocation. Si le projectile atteint les testicules, il peut être responsable de dégâts irréparables. Le pavillon de l'oreille est également une zone sensible en cas de tir à bout portant, la personne risque une nécrose définitive du cartilage de l'oreille. Selon les échanges que nous avons avec d'autres collègues, il apparaît également qu'il existe des risques de cécité définitive, même si le fabricant explique que le projectile est trop volumineux pour toucher l'œil.

**3 Quelle est la lésion la plus grave que vous ayez constatée ?**

Cela remonte à un an et demi. La personne avait été victime d'un tir à bout portant au visage et présentait, lorsque je l'ai examinée, un arrachement de la cloison nasale, avec une fracture ouverte des os propres du nez. Il a fallu effectuer une rhinoplastie pour tenter de réparer les dégâts.

**Propos recueillis par Paul Benkimoun**

# Les policiers vantent les qualités d'un fusil qui leur permet d'éviter « les risques du corps-à-corps »

**ÉQUIPÉS** de flashballs depuis 1996, les policiers des brigades anticriminalité (BAC) en sont les plus fervents partisans. *« C'est une arme de défense*, explique Yves, de la BAC du Val-de-Marne. *Elle sécurise nos interventions. Elle empêche les éventuels agresseurs de s'approcher trop près. »* La détonation claque, comme celle d'un fusil de chasse. Mais la simple vue de cette arme volumineuse suffit à faire peur. *« Récemment, des collègues de la BAC de jour ont eu à intervenir dans une cité sensible de Champigny,* raconte Yves. *L'un d'entre eux a sorti son arme à feu, parce qu'il se sentait menacé. Les jeunes n'en avaient rien à faire. Dès qu'un autre policier a sorti le flashball de la voiture, ils ont tous pris la fuite. »*

Arme de défense, arme de protection, le flashball est pour eux la garantie de leur sécurité. Guillaume, d'une BAC locale de Seine-Saint-Denis, se rappelle une intervention à la gare RER de Sevran. Une soixantaine de personnes faisaient face à des policiers. *« Trois coups de flashballs ont suffi à les disperser. Ils sont revenus dans leur cité. Seuls les Abribus et les voitures ont été endommagés. »* Dans les Hauts-de-Seine, Laurent, de la BAC départementale, a réussi à interpeller un voleur de voiture. *« Il avait tiré sur un collègue avec une arme à feu. Celui-ci avait répliqué en ouvrant le feu sur les pneus du véhicule. J'ai utilisé une fois le flashball. La balle a traversé la vitre et l'a momentanément sonné. Cela nous a laissé le temps de l'arrêter. »*

### « L'EFFET DISSUASIF EST TOTAL »

Face à des situations qu'ils dénoncent comme *« de plus en plus périlleuses, de plus en plus tendues »* dans les quartiers sensibles, le flashball est considéré comme un véritable progrès, particulièrement bien adapté à la lutte contre les violences urbaines. *« L'effet dissuasif est total,* assure Laurent. *Il suffit parfois de le sortir avec le canon ouvert pour ramener le calme. »* Après une journée de formation, les policiers des BAC ont reçu une habilitation. *« Les règles d'utilisation sont précises,* reprend Guillaume. *A moins de 5 mètres, l'arme peut être dangereuse. A plus de 10 mètres, elle devient peu efficace, et perd toute force au-delà de 15 mètres. Celui qui prend le flash-ball dans l'équipe ne fait que cela. On ne sort pas l'arme systématiquement : il y a aussi l'avantage de la surprise. »*

Les trois policiers sont d'accord pour convenir que l'apparition du flashball a donné naissance à *« un nouvel état d'esprit »*. *« Il nous met en confiance, car il permet d'éviter les accidents dus à l'usage des armes à feu,* explique Yves. *Souvent, dans les cités, nous nous retrouvons face à des gosses, c'est quand même mieux de pas avoir à se servir de son revolver. Nous ne voulons pas faire mal ou tuer, mais simplement faire des interventions propres. »* D'ailleurs, *« c'est aussi efficace que les fusils à pompe avec balles à caoutchouc dont se sert la BAC départementale de Seine-et-Marne »*, ajoute Guillaume. Et, sans doute, moins dangereux.

Tous trois ne lui trouvent au fond qu'un véritable inconvénient. Le flashball, même si son utilisation est aussi simple que celle d'un fusil de chasse, est encombrant. De nouveaux modèles plus petits sont en cours de distribution.

Le projet annoncé par le ministre de l'intérieur d'étendre aux policiers de proximité la dotation en flashballs leur paraît une mesure de bon sens. *« En BAC,* affirme Yves, *on a une réputation. Les jeunes ne nous chahutent pas beaucoup. Ils savent qu'on a les flashballs. Les gardiens de la paix ou les policiers de proximité arrivent les premiers dans les cités. Ils sont parfois attirés dans des guet-apens. Ils se retrouvent face à des attroupements, et ils n'ont pas les moyens de se défendre. Avec cette nouvelle arme, ils pourraient plus facilement se dégager, et éviter les risques du corps à corps. »* Il attire cependant l'attention sur la formation. *« Il faut qu'elle soit continue et régulière »,* insiste-t-il. Les armes à feu ne sont pas un bon exemple. Les gardiens de la paix ne s'entraînent que trop peu au tir, au risque de provoquer des bavures ou des accidents.

**Pascal Ceaux**

# A Aulnay-sous-Bois : « Ça fout la haine aux jeunes... »

## La police de proximité de la ville vient de recevoir son premier flashball, une arme déjà aux mains de la brigade anticriminalité

**LE COMMISSARIAT** d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a reçu, au cours de la semaine, son premier pistolet flashball à destination de la police urbaine de proximité. Au nord de la ville, à la cité des 3 000, la plupart des jeunes connaissent déjà depuis longtemps cette arme de défense qu'ils voient régulièrement entre les mains des hommes de la brigade anticriminalité (BAC). *« Les flashballs, on connaît bien à force de se faire tirer dessus »*, soupire Alex Vega, 18 ans, le plus âgé de la dizaine d'adolescents qui discutent sur un parking, à proximité du poste de police de la rue Degas. *« Avant, ils tiraient quand on se sauvait,* précise-t-il. *Maintenant, ils arrivent et ils nous calibrent direct. Ils le sortent pour la moindre embrouille. Ils nous tirent comme des lapins, pour un accident ou une émeute. »* Au mois de février, une série d'interpellations s'est terminée en bataille rangée avec les forces de l'ordre. Les échauffourées ont duré une semaine, au cours de laquelle l'annexe du commissariat a été attaquée. Un véhicule de police a reçu une boule de pétanque. *« Au lieu d'extincter avec une gazeuse* [bombe lacrymogène]*, ils ont utilisé les gum-gum, en tirant n'importe où, parfois à bout portant, au milieu des femmes et des enfants, comme si c'était Goldorak »*, s'indigne Dymo, 18 ans.

**REPORTAGE**

**Au bas des immeubles, cet outil de dissuasion est considéré comme une « agression »**

Selon les témoignages, les BAC d'Aulnay, de Villepinte ou de Bobigny auraient fait usage de leurs flashballs environ une dizaine de fois, à la cité des 3 000, depuis les incendies de voitures de l'été 2001. *« Ici, le problème, c'est que ça se rassemble très vite au moindre incident,* déplore un fonctionnaire du poste de police de la rue Degas. *Après, ça dégénère et c'est la police contre les jeunes. Le flashball, ça les ralentit, c'est le seul moyen de les dissuader. C'est une bonne chose, c'est utile, mais les jeunes n'aiment pas trop. »*

Au bas des immeubles, cet outil de *« dissuasion »* est en effet unanimement considéré comme une *« agression »* supplémentaire s'ajoutant à une liste déjà longue de contentieux avec les forces de l'ordre. *« Franchement, je préfère les CRS aux îlotiers*, avoue Craps, 19 ans. *Les CRS, ils roulent, ils passent tout droit, ils ne s'arrêtent pas. Avec eux, y'a pas d'insultes, pas de bras d'honneur, pas de racisme. Alors que les îlotiers, ils ne sont pas à la hauteur, ils se comportent mal, ils cherchent la petite bête qui provoque les émeutes. »* Seul l'un des adolescents le reconnaît : *« Faut dire, nous aussi on provoque. Mais ce qu'ils nous font au poste, c'est malpropre. »* Le jeune montre ses poignets, rayés d'une série de cicatrices. *« Ça, c'est les menottes serrées trop fort. »*

### ACCROÎTRE LES TENSIONS

Dans ces conditions, doter la police de proximité de flashballs, *« c'est comme confier des armes nucléaires à Ben Laden »*, résume Kool, 19 ans. *« Ça va être un désastre !,* prévient-il. *A chaque fois, la violence augmente d'un cran. Aujourd'hui, on a droit aux balles en caoutchouc, et demain, ils nous tireront dessus avec des vraies balles ? »* Seulement, beaucoup craignent aussi que les vraies balles visent à leur tour les policiers. *« Les flashballs, ça met la haine aux jeunes,* déplore Karim, 30 ans. *Il y en a certains qui vont sortir une artillerie plus grosse que celle des flics, et ça, ils ne l'ont pas encore compris, au commissariat. »* De son côté, Craps, 17 ans, se prépare déjà *« à jouer à la pétanque toute la journée »*.

En face du centre commercial décrépi du Galion, un petit groupe d'adultes sirote une bière autour d'une 205 aux fenêtres ouvertes. L'un d'eux a une série de cicatrices récentes au front. *« Ils m'ont défoncé la tête à coups de crosse*, soupire-t-il. *J'ai pas osé porter plainte. Quand ils m'ont embarqué, je n'ai pas vu de juge ni de procureur. Ils m'ont relâché le soir même. »* Une Ford Mondeo beige s'approche au ralenti de la 205, s'arrête à sa hauteur et s'éloigne à faible allure. *« T'as vu leur regard ? C'est la BAC. Ils se prennent pour des cow-boys. Ils utilisent plus de matraques maintenant, seulement les flashballs. Quand ils interviennent, il faudrait des caméras pour montrer comment ça se passe. »*

Au commissariat d'Aulnay, le commissaire divisionnaire Marc Emig explique que le flashball est utilisé *« relativement fréquemment »* par les policiers qui patrouillent aux 3 000. C'est une arme *« défensive confiée à des fonctionnaires formés, pas à des Rambo qui la portent en bandoulière »*, précise-t-il. L'officier n'a ainsi *« pas le sentiment »* que ce nouvel outil puisse accroître les tensions avec les jeunes. *« On est des professionnels,* rappelle-t-il, *et il n'y a pas d'agressivité de notre part. »*

**Alexandre Garcia**

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 30 JUIN
Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

# Prison avec sursis pour le chauffeur de bus qui avait simulé une agression

## Christophe Bentboha, agoraphobe, ruminait des idées suicidaires

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE

**MARSEILLE**
*de notre correspondant*

Le chauffeur de bus marseillais qui avait imaginé et mis en scène sa propre agression pour accélérer sa mutation a été condamné, vendredi 14 juin, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans, assortie d'une obligation de soins et d'indemnisation de la victime, la Régie des transports marseillais (RTM).

Christophe Bentboha s'est vu infliger une interdiction pendant cinq ans des droits civils, civiques et de famille et d'exercer la profession de conducteur de bus. Penaud devant le tribunal qui le jugeait pour *« divulgation d'information fausse »*, *« dégradation volontaire et dénonciation mensongère à une autorité judiciaire »*, le jeune homme de 28 ans a reconnu, dans un filet de voix, avoir fait *« une grosse connerie »*. Le 23 mars, alors qu'il était seul à bord de son bus sur la ligne 89 dans le 14e arrondissement de Marseille, il avait lui-même incendié sa veste puis avait appelé les secours. Le conducteur, engagé huit mois plus tôt, racontait avoir ouvert la porte à deux jeunes, le visage camouflé par des masques de carnaval qui lui avaient lancé : *« Ce soir, on va te mettre le feu. »* Il disait avoir été aspergé de liquide inflammable juste avant que ses agresseurs ne tentent de le brûler vif.

Pour condamner cette agression sans précédent, les 1 500 conducteurs de bus et du métro marseillais avaient cessé le travail le 25 mars. Dix-sept enquêteurs s'étaient lancés à la recherche des auteurs, contre lesquels le maire (DL) de Marseille, Jean-Claude Gaudin, réclamait *« une peine exemplaire »*. Cinq jours plus tard, confronté aux incohérences de ses déclarations et aux constatations techniques, Christophe Bentboha avait reconnu avoir tout inventé pour être muté sur une ligne plus tranquille.

### UNE PERSONNALITÉ NÉVROTIQUE

*« J'ai paniqué, je me suis affolé »*, a-t-il dit au tribunal, expliquant avoir entendu, dans la salle de repos, des chauffeurs dire qu'ils en avaient marre de travailler dans ces quartiers. *« Ça m'a mis la puce à l'oreille. »* Devant l'expert psychologue, ce garçon à la stature de rugbyman, visiblement mal dans sa peau, a avoué être sujet à une forte agoraphobie et ruminer des idées suicidaires. *« Je pensais à m'écraser avec le bus contre le mur... »*, a-t-il déclaré. Sa phobie de la foule était telle que, durant ses précédentes fonctions d'agent de sécurité dans des grandes surfaces, il passait ses journées dans les toilettes pour échapper à l'agitation. L'expert psychologue a conclu à *« une personnalité névrotique, immature et égocentrée* (...)*, se positionnant toujours comme la victime des autres »*.

*« Il a manipulé le sentiment d'insécurité et porté atteinte à une jeunesse, injustement accusée »*, a déploré la procureure, Christine Grillat, qui a estimé que cette agression imaginaire était *« un acte réfléchi, prémédité »*. Pour réparer ce *« préjudice social important »*, l'accusation a requis une peine de dix-huit mois d'emprisonnement dont seize mois avec sursis et mise à l'épreuve durant trois ans et deux mois, à purger sous le régime de la semi-liberté.

Licencié par la RTM pour faute lourde, Christophe Bentboha avait retrouvé, la veille de l'audience, un emploi de chauffeur-livreur. La RTM, qui a obtenu 914 euros de dommages et intérêts, réclamera plus tard à son ancien employé le montant du préjudice après la journée de grève. Me Michel Fructus, avocat de l'entreprise publique, a d'ailleurs comparé les agissements de M. Bentboha à *« un acte de trahison »*. Les défenseurs du prévenu, Mes Marie-Joseph Rocca-Serra et Dominique Mattéi, ont assuré, eux, que *« cet acte détestable est un cri de désespoir »*.

**Luc Leroux**

# Les peines des deux militants d'AC ! ont été réduites en appel

## L'avocat général, désavoué par la cour d'assises, n'avait tenu aucun compte des critiques du rapport d'autopsie qui fondait l'essentiel des poursuites

**ANGERS**
*de notre envoyé spécial*

L'espace d'un instant, la tension est retombée, vendredi 14 juin, dans la salle de la cour d'assises de Maine-et-Loire. Durant trois jours, au procès des deux militants de l'association AC ! (Agir contre le chômage) poursuivis en appel pour la mort, le 27 mai 1998, au Mans, dans la Sarthe, d'Isabelle Ferron, membre d'une association concurrente, une série d'incidents avaient pesé sur la sérénité des débats. Il est 18 h 45 quand la cour et le jury reviennent de la salle des délibérations. Un cordon de police empêche l'accès au prétoire. Dans la salle, pleine de militants venus soutenir les accusés, cette présence policière est perçue comme un mauvais présage. Le président Jean Vermorelle commence la lecture de l'arrêt. Michel Launay et Yannick Marie sont reconnus coupables respectivement *de « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* et de *« complicité »*. Mais, à l'énoncé du verdict, c'est le soulagement : quatre ans de prison pour le premier, qui a déjà accompli cette peine en détention provisoire et devait retrouver la liberté dans la soirée, deux ans pour le second.

Lors du premier procès, devant la cour d'assises de la Sarthe, les deux hommes avaient écopé, le 20 octobre 2000, de dix ans et de cinq ans de prison. En optant pour une peine largement inférieure, les jurés n'ont pas suivi les réquisitions de l'avocat général, Vincent Féron, qui avait réclamé les mêmes condamnations qu'en première instance. Alors même que des investigations demandées par les avocats de la défense avaient démontré que le rapport d'autopsie sur lequel s'était fondé l'essentiel des poursuites était pour le moins sujet à caution.

### UNE AUTOPSIE RATÉE

Les légistes chargés de cette autopsie, s'appuyant sur la présence de deux hématomes de part et d'autre du larynx de la victime, avaient conclu que le décès était *« dû à une tentative de strangulation à deux mains »*. Une conclusion remise en question par les deux experts nationaux désignés par le président de la cour d'assises, qui ont attribué ces hématomes à des ponctions veineuses. Le professeur Paul Fornes, anatomopathologiste à l'Hôpital européen Georges-Pompidou de Paris, sollicité par la défense pour donner son avis sur l'autopsie, avait lui aussi porté un jugement sévère sur ses confrères. *« Il est inacceptable de poser un tel diagnostic qui, faute d'une expertise anatomopathologiste seule susceptible de le confirmer ou de l'infirmer, reste à ce moment-là spéculatif. »*

L'avocat général n'a voulu entendre aucune de ces explications. Par un tour de passe-passe surprenant, il parvenait même, dans son réquisitoire, à affirmer que les conclusions des deux experts nationaux étaient finalement *« très proches »* de celles des légistes. C'était oublier que ces experts réputés avaient éliminé *« ce diagnostic comme étant la cause du décès »* et privilégié l'hypothèse d'un malaise vagal mortel.

Fidèle à la position qu'il avait adoptée dès l'ouverture des débats, Vincent Féron a continué à soutenir que le lien de causalité existait bel et bien entre les gestes reprochés aux accusés et la mort de la jeune fille. Or les deux hommes ont toujours affirmé qu'ils n'avaient jamais porté de coup à Isabelle Ferron, et son corps ne portait aucune trace. Yannick Marie se serait contenté de tenir le bras de la victime quelques instants (*Le Monde* du 14 juin).

Les avocats de la défense, Mes Irène Terrel et Jean-Jacques de Felice, se sont attachés à dénoncer la série de dysfonctionnements décelés tout au long de cette procédure : une autopsie ratée, des prélèvements d'organes qui ont disparu ou ont été mal conservés, une instruction bâclée en raison même d'un rapport d'autopsie qui ne laissait aucun doute quant aux causes du décès. *« C'est la justice d'en bas, pour la France d'en bas »*, avait résumé Me Terrel.

**Acacio Pereira**


LES SICAV ET FCP DE LA POSTE

***Pour vous, La Poste crée des Sicav et des FCP adaptés à vos besoins.***
***Vous pouvez choisir parmi la large gamme de produits proposés celui qui correspond le mieux à votre profil, à vos objectifs et à votre durée de placement.***
***Les produits financiers de La Poste sont souvent distingués dans différents palmarès.***

AMPLITUDE FRANCE — SICAV ACTIONS FRANÇAISES

**DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002**
Le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE FRANCE a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 et a constaté que le dividende net par action "D", dite de distribution, s'élève à 1,07 euro.

**DECOMPOSITION DU DIVIDENDE :**

| | |
|---|---|
| • Actions françaises | 0,76 euro |
| • Actions étrangères | 0,01 euro |
| • Obligations étrangères | 0,30 euro |
| **TOTAL** | **1,07 euro** |

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 26 juin 2002 et mis en paiement le 28 juin 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 28 septembre 2002).

**CREDIT D'IMPÔT**
Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action "D" au 31.05.2002 : **79,32 euros.**

AMPLITUDE EUROPE — SICAV ACTIONS INTERNATIONALES

**DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002**
Le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE EUROPE a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 et a constaté que le dividende net par action "D", dite de distribution, s'élève à 0,46 euro.

**DECOMPOSITION DU DIVIDENDE :**

| | |
|---|---|
| • Actions étrangères | 0,45 euro |
| • Actions françaises | 0,01 euro |
| **TOTAL** | **0,46 euro** |

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 26 juin 2002 et mis en paiement le 28 juin 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 28 septembre 2002).

**CREDIT D'IMPÔT**
Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action "D" au 31.05.2002 : **28,42 euros.**

AMPLITUDE AMERIQUE — SICAV ACTIONS INTERNATIONALES

**DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002**
Le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE AMERIQUE a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 et a constaté que le dividende net par action "D", dite de distribution, s'élève à 0,24 euro.

**DECOMPOSITION DU DIVIDENDE :**

| | |
|---|---|
| • Actions étrangères | 0,20 euro |
| • Créances négociables | 0,04 euro |
| **TOTAL** | **0,24 euro** |

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 26 juin 2002 et mis en paiement le 28 juin 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 28 septembre 2002).

**CREDIT D'IMPÔT**
Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action "D" au 31.05.2002 : **22,56 euros.**

AMPLITUDE PACIFIQUE — SICAV ACTIONS INTERNATIONALES

**DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002**
Le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE PACIFIQUE a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 et a constaté que le dividende net par action "D", dite de distribution, s'élève à 0,19 euro.

**DECOMPOSITION DU DIVIDENDE :**

| | |
|---|---|
| • Actions étrangères | 0,19 euro |
| **TOTAL** | **0,19 euro** |

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 26 juin 2002 et mis en paiement le 28 juin 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 28 septembre 2002).

**CREDIT D'IMPÔT**
Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action "D" au 31.05.2002 : **16,2 euros.**

GEOBILYS — SICAV OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES INTERNATIONAUX

**DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002**
Le conseil d'administration de la Sicav GEOBILYS a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 et a constaté que le dividende net par action "D", dite de distribution s'élève à 1,15 euro.

**DECOMPOSITION DU DIVIDENDE :**

| | |
|---|---|
| • Obligations françaises non indexées | 0,08 euro |
| • Créances négociables | 1,07 euro |
| **TOTAL** | **1,15 euro** |

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 26 juin 2002 et mis en paiement le 28 juin 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 28 septembre 2002).

Valeur de l'action "D" au 31.05.2002 : **112,41 euros.**

POSTE EUROPE — FCP OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCES INTERNATIONAUX

**DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002**
Le directoire de Sogéposte a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 du FCP POSTE EUROPE et a constaté que le dividende net par action "D", dite de distribution s'élève à 0,67 euro.

**DECOMPOSITION DU DIVIDENDE :**

| | |
|---|---|
| • Obligations françaises non indexées | 0,50 euro |
| • Revenus des Titres de créances négociables | 0,17 euro |
| **TOTAL** | **0,67 euro** |

Le dividende sera détaché le 26 juin 2002 et mis en paiement le 28 juin 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 28 septembre 2002).

Valeur de l'action "D" au 31.05.2002 : **88,93 euros.**

VzLEFL

CE QUE L'AVENIR VOUS PROMET LA POSTE VOUS L'APPORTE

LA POSTE
www.lapostefinance.fr

Gestion : **SOGEPOSTE S.A.** – *Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations*

# La loi prive les parents d'une fillette handicapée de leur indemnité

## Selon la loi votée après la polémique sur l'arrêt Perruche, la cour administrative d'appel demande le remboursement de 90 % de l'indemnité versée en décembre 2001 aux parents de Caroline, dont le handicap n'avait pas été décelé pendant la grossesse

**LA LOI** sur le droit des malades du 4 mars, qui a mis fin à la jurisprudence Perruche sur l'indemnisation des enfants handicapés, produit ses premiers effets. Prenant appui sur la nouvelle législation, qui exclut le principe d'une réparation du préjudice d'un enfant né handicapé des suites d'une erreur médicale, la cour administrative d'appel de Paris, saisie en référé, a considérablement réduit, jeudi 13 juin, la provision sur indemnisation qui avait été versée, avant l'adoption de la loi, à une famille. Parents d'une fillette dont le grave handicap n'a pas été décelé lors de la grossesse de sa mère, M. et Mme Maurice ont ainsi vu fondre l'indemnité provisionnelle touchée en décembre 2001 : ne retenant plus que leur préjudice moral, la cour d'appel l'a ramenée de 152 449 à 15 245 euros.

En 1997, après avoir déjà eu une petite fille atteinte d'une amyotrophie spinale infantile (une grave maladie neuromusculaire héréditaire), les époux Maurice ont eu recours, lors d'une nouvelle grossesse, à un diagnostic prénatal pour vérifier que l'enfant n'était pas menacé du même handicap. Le fœtus étant déclaré sain, Mme Maurice a donné naissance à une petite Caroline. Pourtant, dès 1999, la fillette présente les premiers signes de la maladie. Après enquête, il apparaît que les résultats de l'amniocentèse de Mme Maurice ont été inversés avec ceux d'une autre patiente : l'erreur a privé Mme Maurice d'un avortement thérapeutique, est imputable aux services de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

### UNE POLÉMIQUE NATIONALE

Très rapidement, les époux Maurice saisissent le tribunal administratif de Paris, afin de demander réparation à l'AP-HP. Avant que le tribunal n'examine l'affaire au fond, ils demandent une provision d'indemnisation devant le juge des référés. Conformément à une jurisprudence classique, le juge leur donne gain de cause et condamne l'AP-HP, qui reconnaît sa faute, à leur allouer une indemnité provisionnelle de plus de 1 million de francs (152 449 euros). L'argent est rapidement versé à la famille, qui achète immédiatement un véhicule adapté. Mais l'AP-HP fait appel : elle fait valoir que la loi sur le droit des malades, qui a été définitivement adoptée en mars, a considérablement réduit les possibilités de réparation en faveur des parents d'un enfant né handicapé après une erreur médicale.

Entre-temps, en effet, une polémique nationale a conduit le Parlement à légiférer sur la délicate question de l'indemnisation du handicap. Alors que, traditionnellement, la justice n'indemnisait que les parents dans le cas d'une naissance d'enfant handicapé à la suite d'une erreur de diagnostic prénatal, la Cour de cassation a innové, le 17 décembre 2000, dans son arrêt Perruche, en étendant le bénéfice de l'indemnisation à l'enfant lui-même. Cette décision, confirmée et précisée en 2001 par la Cour, a suscité d'intenses controverses, et le Parlement a adopté, dans la confusion générale, un amendement qui a mis fin à la jurisprudence Perruche et renvoyé à la *« solidarité nationale »* la prise en charge du handicap.

La décision de la cour administrative d'appel pour la famille Maurice est donc l'une des premières conséquences de cette loi. Le nouveau texte s'applique en effet aux *« instances en cours »*, donc aux indemnisations qui n'ont pas encore été définitivement jugées. Surtout, la loi indique que, face à un handicap non diagnostiqué pendant la grossesse, *« les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice »*. *« Ce préjudice ne saurait inclure les charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap,* poursuit le texte. *La compensation de ce dernier relève de la solidarité nationale. »* En clair, la loi interdit désormais toute réparation du préjudice de l'enfant, et réduit l'indemnisation des parents au seul préjudice moral – soit bien moins qu'avant la loi.

Appelée à se prononcer sur le montant de l'indemnité provisionnelle des Maurice, la cour administrative d'appel a considéré que, dans l'hypothèse où le juge du fond appliquerait la nouvelle loi, seul le préjudice moral des époux serait réparable. Elle a donc ramené le montant de la provision à 15 245 euros, renvoyant implicitement à *« la solidarité nationale »* le soin de prendre en charge la différence. Or aucune disposition n'a été prise par les pouvoirs publics pour cette nouvelle forme d'indemnisation. Les parents de Caroline sont donc condamnés à rembourser le trop-perçu sans savoir s'ils pourront un jour être indemnisés.

L'Association française contre les myopathies (AFM) a réclamé, *« en l'absence de définition et d'application du principe de "solidarité nationale" »*, un moratoire sur l'application de la loi. Prenant en compte le *« contexte humain tout à fait particulier de cette affaire »*, et *« dans l'attente d'une clarification réglementaire ou juridictionnelle »*, l'AP-HP a par ailleurs annoncé qu'elle renonçait *« à recouvrer la somme de 137 204 euros »*. Sollicité par *Le Monde,* Jean-François Mattei, actuel ministre de la santé mais aussi rédacteur de l'amendement contre l'arrêt Perruche, n'a pas souhaité répondre à nos questions ; son entourage se contente d'indiquer que la création d'un fonds d'indemnisation est *« une priorité »*.

**Cécile Prieur**

## TROIS QUESTIONS À... CLAUDE ÉVIN

**1 En tant qu'ancien ministre socialiste de la santé et ancien rapporteur de la commission des affaires sociales sur le projet de loi relatif aux droits des malades, que pensez-vous de la décision rendue par la cour administrative d'ap- pel dans le dossier de la famille Maurice ?**

Je regrette que la loi du 4 mars 2002 prive les parents de la possibilité de faire valoir leurs droits à réparation. Cette affaire, malheureusement, démontre a posteriori que le débat sur les conséquences de l'arrêt Perruche a été mal engagé à l'Assemblée nationale. L'émotion l'a emporté sur la raison. On a confondu la nécessaire prise en charge des personnes handicapées au titre de la solidarité nationale – quelle que soit l'origine du handicap – et la question de la réparation de l'accident fautif. Dans le cas de la famille Maurice, la faute est avérée. Les arrêts de la Cour de cassation portaient eux aussi sur des accidents fautifs non contestés, et non, comme on l'a laissé croire, sur une obligation de résultats pour les médecins.

**2 En février, vous avez été un des rares députés socialistes à demander, en vain, la saisine du Conseil constitutionnel pour trancher la décision parlementaire. Pourquoi le PS ne vous a pas suivi ?**

Personne n'a voulu relancer le débat. Le renversement s'est opéré avec l'amendement déposé par Jean-François Mattei. Au sein du PS, beaucoup de gens se sont fait prendre par l'émotion. Cette loi est l'exemple typique que lorsqu'on légifère sous le coup de l'émotion, on légifère mal. Aujourd'hui, le dossier de la famille Maurice – et il y en aura d'autres – me donne raison. De plus, je suis persuadé que cette loi est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.

**3 Cette affaire ne montre-t-elle pas une nouvelle fois la carence de l'Etat dans la prise en charge des personnes handicapées ?**

A travers les allocations versées et l'accueil en établissements spécialisés, la solidarité nationale existe, ne l'oublions pas. Que ce ne soit pas suffisant, je suis d'accord. Jusqu'où faudra-t-il aller ? Tout dépend de ce que les Français sont prêts à accepter, en termes de prélèvements sociaux, pour améliorer la solidarité nationale.

**Propos recueillis par Sandrine Blanchard**

# Le nombre de tués sur les routes a crû de 11,4 % en mai

**LE MINISTRE DES TRANSPORTS,** Gilles de Robien, a jugé *« catastrophique »* la hausse de 11,4 % du nombre de tués, en mai, sur les routes de France, et promis, vendredi 14 juin, qu'il y aurait *« des gendarmes partout cet été »*. Au mois de mai, 616 personnes ont été tuées sur les routes de France, contre 553 un an plus tôt, selon le baromètre de l'Observatoire national de sécurité routière, publié jeudi. Pour les cinq premiers mois de l'année (de janvier à mai), le nombre de morts (2 914) est en hausse de 2,5 %, tandis que celui des blessés (55 083) est en baisse de 11,3 %.

*« Ces chiffres sont mauvais, catastrophiques. Il ne faut pas continuer sur cette pente-là »*, a déclaré le ministre, interrogé sur Europe 1. Plaidant pour une *« baisse du nombre d'accidents, et surtout du nombre d'accidents corporels »*, Gilles de Robien entend multiplier les contrôles et renforcer la répression pendant les périodes de vacances cet été. En 2001, le nombre des morts sur les routes de France (7 720) est légèrement reparti à la hausse (+ 1 %), marquant un palier après deux années consécutives de baisse.

### DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : une journée « sans pédiatres » devait être organisée, lundi 17 juin**, à l'appel du Syndicat national des pédiatres français (SNPF), qui regroupe plus de 60 % des pédiatres en France. Cette journée d'action intervient après l'échec, jeudi, d'une réunion de négociation entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le SNPF qui revendique *« une revalorisation conséquente et pas une aumône, soit une consultation pédiatrique à 30 euros »*, selon son président, Francis Rubel.

■ **POLLUTION : le premier niveau de pollution à l'ozone, ou « niveau de recommandation », a été dépassé**, vendredi 14 juin, à Apt dans le Lubéron (Vaucluse), Cadarache (Bouches-du-Rhône), Gaillard et Annemasse (Haute-Savoie). Les organismes de surveillance de la qualité de l'air recommandent aux personnes plus fragiles (enfants, personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires ou cardio-vasculaires) d'éviter toute activité physique intense, surtout au moment des plus fortes chaleurs.

■ **FAIT DIVERS : un médiateur municipal du Plessis-Trévise (Val-de-Marne) âgé de 26 ans a été frappé à coups de barres** de fer par plusieurs jeunes dans une cité sensible, jeudi 13 juin. Pour un motif encore inconnu, il a été agressé, en dehors de ses heures de travail, jeudi vers 23 heures, par des jeunes du Plessis qui le connaissaient dans sa fonction. Deux des cinq agresseurs, âgés d'une vingtaine d'années, ont été interpellés vendredi après-midi par la police. La victime souffre d'une fracture au bras, de plusieurs côtes cassées et d'une plaie au front.

■ **JUSTICE : un Français de 34 ans, Christophe Rocancourt, accusé d'avoir extorqué des millions de dollars à de riches Américains**, a été condamné, vendredi 14 juin, à deux ans de prison pour une autre fraude, cette fois contre un homme d'affaires canadien. Aux Etats-Unis, le Français est accusé d'avoir soutiré de l'argent à des stars d'Hollywood et à des entrepreneurs new-yorkais en se faisant passer tour à tour pour un champion de boxe, un producteur de cinéma et un héritier de la famille Rockefeller.

■ **DROGUE : les douaniers de la brigade de surveillance du Pertus (Pyrénées-Orientales), à la frontière espagnole, ont saisi** dans la nuit de mercredi 12 à jeudi 13 juin près de 1,5 tonne de résine de cannabis dans un camion provenant d'Espagne et transportant un chargement à destination de la Grande-Bretagne. Par ailleurs, à Marseille, les douaniers ont annoncé, vendredi, avoir découvert la semaine dernière plus de 1 tonne d'herbe de cannabis dissimulée dans un conteneur sur le port autonome de Marseille.

# Le calvaire de Mohammed Baba, français et « chef des forces du mal », torturé en Mauritanie

**CLERMONT-FERRAND**
*de notre envoyé spécial*

De ses vacances en Mauritanie, Mohammed Baba n'a ramené qu'une série de fines cicatrices aux poignets, souvenirs indélébiles de ce qu'il a enduré. Pendant neuf jours, ce Français d'origine mauritanienne a été détenu dans les locaux de la direction de la sûreté de l'Etat, à Nouakchott, où il a été torturé à plusieurs reprises, selon une technique désignée sous le sinistre nom de « jaguar ». M. Baba a porté plainte le 3 juin, quelques semaines après son retour en France, où il réside depuis 1983. Le 6 juin, le procureur de la République de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) a ouvert une information judiciaire contre X... pour *« crimes de torture et actes de barbarie aggravés »*, attestant, selon l'avocat de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Me Patrick Baudouin, des éléments *« très sérieux et convaincants »* rapportés par le plaignant.

Mohammed Baba et sa femme avaient préparé depuis un an ce voyage au pays des grands-parents paternels, auquel leurs trois enfants, âgés de 7 à 11 ans, devaient participer pour la première fois. *« Je voulais les présenter à leur famille et leur faire découvrir la Mauritanie »*, se souvient M. Baba, 40 ans, maître de conférences à l'Ecole nationale de chimie de Clermont-Ferrand et chercheur à l'université Blaise-Pascal de la ville.

Le physicien a été interpellé à l'aube, le 12 avril, au lendemain de ses retrouvailles festives avec la famille. Un officier de police lui a laissé dix minutes pour rassembler ses affaires et prévenir ses proches. *« C'est une vérification qui ne prendra pas longtemps »*, a-t-il murmuré à sa femme encore endormie. M. Baba est conduit à la direction de la sûreté de l'Etat de Nouakchott, à 250 kilomètres. Il y est informé de son état d'arrestation puis, raconte-t-il, présenté au directeur, Deddahi Ould Abdallahi, cousin du colonel-président Ould Taya et maître de la police politique. Ce premier interrogatoire dure deux heures et demie, au cours desquelles le chercheur détaille son curriculum vitae, ses appartenances politiques, toutes les personnes qu'il a rencontrées au cours de ses précédents voyages... Il est réveillé au cours de la nuit suivante pour un deuxième interrogatoire. Cette fois, ce sont ses relations avec Conscience et résistance qui intéressent ses interlocuteurs, persuadés qu'il est le président de cette organisation *« d'opposition radicale, d'inspiration sociale-démocrate »*, non reconnue par le pouvoir mauritanien. Ses réponses ayant été jugées insatisfaisantes, M. Baba est conduit au *« laboratoire »*, après trois jours de détention et deux nouveaux interrogatoires.

D. R.

***« Je me mis à crier et je me rendis compte que je respirais mieux, alors je criai plus fort »***
**MOHAMMED BABA**

Le laboratoire se tient à 800 mètres de l'ambassade de France. Le scientifique y est accueilli par quatre hommes de la brigade criminelle, chargés de faire avouer *« les voleurs, les meurtriers et les gens à principes »*. On lui ordonne de se déshabiller et de s'asseoir, les jambes repliées contre la poitrine. Il a bientôt les yeux bandés et les poignets liés devant les genoux. Il entend rouler vers lui un pieu métallique, qui est péniblement glissé entre les coudes et les genoux, puis soulevé et posé sur des tréteaux. Sous son poids, ses liens se resserrent en provoquant une douleur atroce, bientôt insupportable quand une impulsion de balancier est donnée au corps recroquevillé. *« Je me mis à crier et je me rendis compte que je respirais mieux, alors je criais plus fort »*, raconte Mohammed Baba, qui a alors senti s'abattre une quinzaine de coups sur la plante des pieds, portant sa moelle osseuse *« en ébullition jusqu'au moindre recoin »* de son squelette, les membres lacérés par ses propres liens conformément à ce que les Mauritaniens appellent « la torture du jaguar ».

### NEUF JOURS DE DÉTENTION

Le Français a été relâché le 21 avril après neuf jours de détention, une série d'interrogatoires et deux nouvelles séances de tortures. Il a informé dès le lendemain le consul de France des sévices qu'il venait de subir. Le médecin de l'ambassade lui a délivré un certificat médical avec une incapacité de travail de quatre jours. Le 23 avril, Mohammed a rejoint en France sa famille, rentrée quelques jours plus tôt. Il a été examiné par un médecin légiste qui, au vu de son état physique et psychologique, lui a délivré un nouvel arrêt de travail de 180 jours, *« sous réserve de complications »*.

A Nouakchott, le commissaire principal Douddahi a dénoncé le 5 juin le *« caractère douteux »* de la plainte déposée par M. Baba, *« chef d'une organisation subversive* (...) *à la disposition des forces du mal »*.

**Alexandre Garcia**

# Le directeur de l'usine AZF de Toulouse a été mis en examen

## Treize personnes sont pour l'heure poursuivies et le procureur annonce qu'il entend remonter jusqu'au groupe pétrolier

**TOULOUSE**
*de notre correspondant régional*

La justice continue à remonter la chaîne des responsabilités dans l'enquête sur l'explosion du hangar de nitrates de l'usine AZF de Toulouse, qui a fait, le 21 septembre 2001, 30 morts, 3 000 blessés et 2,3 milliards d'euros de dégâts. Treize personnes ont été mises en examen pour *« homicides et blessures involontaires »*, dont, vendredi 14 juin, le directeur de l'usine AZF, Serge Biechlin, également mis en examen pour non-respect de la législation du travail.

Le sous-directeur du site, René Maillot, et un manutentionnaire d'une entreprise de sous-traitance, suspecté d'avoir déversé par erreur des dérivés chlorés dans le hangar où était stocké du nitrate d'ammonium, ont, eux aussi, été poursuivis par le juge d'instruction. C'est cette erreur de manipulation, favorisée par une série de *« négligences »* relevées sur le site, qui serait, d'après les enquêteurs, la cause de la catastrophe.

Les personnes poursuivies sont soumises à un strict contrôle judiciaire leur interdisant de quitter le territoire, de communiquer entre elles et de diriger une entreprise de type Seveso. Cette mesure a entraîné le remplacement de M. Biechlin par un nouveau directeur par intérim, Jean Murret-Labarthe, nommé par la société Grande-Paroisse, propriétaire de l'usine AZF. Les personnes mises en examen ont observé un mutisme complet au cours de leur garde à vue, à l'exception du manutentionnaire et de son chef d'atelier qui nient avoir commis une erreur.

L'attitude de l'encadrement de l'usine est dénoncée par le procureur de la République, Michel Bréard, qui estime que *« la stratégie du silence ne peut que nuire à la manifestation de la vérité »*. Avocat du groupe Grande-Paroisse, une filiale de TotalFinaElf, auquel appartient AZF, Me Daniel Soulez-Larivière, a aussitôt protesté contre cette *« mise au pilori »*. Il a estimé que les prévenus n'avaient pas à s'exprimer *« dans un cul de basse fosse »*, mais qu'ils *« collaboreraient avec la justice et diraient tout ce qu'ils ont à dire »* le moment venu. Me Soulez-Larivière estime que l'accusation *« n'a rien démontré, ni qu'on a déposé du chlore, ni que les conditions de l'explosion étaient réunies »*. Il rappelle que l'enquête interne du groupe a jugé l'hypothèse du mélange de chlore et d'ammonitrate *« infondée »*.

### UNE SÉRIE DE NÉGLIGENCES

Les premières conclusions des experts, qui privilégiaient la piste d'un *« accident chimique »* et ont relevé une série de négligences en matière de sécurité dans l'usine, sont pourtant corroborées par l'enquête du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Toulouse. Selon le rapport de synthèse policier, révélé par *Libération* daté 15-16 juin, les enquêteurs retiennent l'hypothèse d'une explosion liée à un dérivé chloré, avec une *« très forte probabilité, en raison d'une gestion chaotique des déchets dans cette entreprise »*.

Le rapport du SRPJ revient ainsi en détail sur la nature des déchets entreposés dans le hangar 221, où a eu lieu l'explosion. Au cours de l'enquête, les policiers se sont interrogés sur le contenu d'une benne entreposée le matin même de l'explosion dans le hangar, par le manutentionnaire chargé de gérer les déchets sur le site. Les policiers émettent l'hypothèse que la benne contenait non 500 kg de nitrate mais en réalité 500 kg de dérivés chlorés – du dichloroso-cyanure de sodium (DCCNA).

Lors de constatations effectuées le 27 novembre 2001, en présence du manutentionnaire dans le bâtiment « demi-grand » du hangar 221, les policiers ont *« trouvé une grande quantité de sacs plastiques vides dont l'inventaire révélait des emballages de toutes capacités ayant contenu différents produits chlorés »*. *« C'est ainsi qu'était découvert, notamment, un GRVS ("grand récipient vrac solide") de DCCNA vide, percé, déchirure de 21 centimètres, sale, laissant échapper une fine poudre blanche. »* Les policiers, qui n'ont pas pu reconstituer la traçabilité de ce produit, indiquent cependant que *« la découverte de GRVS de DCCNA vides, déchirés et non lavés, contrairement à la procédure, dans le bâtiment "demi-grand", n'a pu être expliquée par les responsables de l'atelier ACD (Acide, cyanure et dérivés) »*.

Par ailleurs, l'enquête de police a montré que la délégation régionale de l'industrie et de la recherche (Drire), qui a procédé à une inspection du site de l'usine le 17 mai 2001, dans le cadre de la mise en place d'une directive européenne Seveso 2 sur la sécurité, n'a pas visité, faute de temps, le bâtiment 221, *« car, pour le "conseiller environnement du préfet", le risque le plus important en matière de nitrate d'ammonium était le silo 14 »*.

**Jean-Paul Besset**

Le Monde

# LE GRAND DOSSIER

KRAFT BROOKS/GAMMA

*26 octobre 2001, Maison Blanche, Washington. Lors de la signature par le président Bush de la loi antiterroriste, se tenaient à ses côtés, de gauche à droite, John Ashcroft, ministre de la justice, Robert Mueller, directeur du FBI, Tom Ridge, directeur de la sécurité intérieure, et George Tenet, directeur de la CIA.*

# FBI-CIA L'ÉCHEC

**Pourquoi les services de renseignement américains ont-ils été incapables de prévoir les attentats du 11 septembre, alors qu'ils disposaient de nombreuses informations alarmantes ?**

LA pièce se trouve dans l'un des labyrinthes du Capitole, siège du Congrès des Etats-Unis. Elle répond à une appellation administrative aussi neutre que fonctionnelle : S-407. Mais ce n'est pas un endroit comme un autre. C'est la Chambre d'audiences de la commission du renseignement du Sénat. S-407 est une bulle hypersécurisée : murs insonorisés et censés résister à toute forme d'écoute électronique ; doubles portes protégées. Ici, on témoigne à l'abri, en principe en toute liberté. S-407 accueille depuis quelques jours une commission mixte du Congrès chargée d'une des plus formidables enquêtes parlementaires de ces dernières années.

Il s'agit de répondre à la question suivante : pourquoi les services de renseignement américains – CIA et FBI, notamment – ont-ils été incapables de prévoir les attentats du 11 septembre 2001 ? Qu'est-ce qui n'a pas marché dans le système de renseignement du pays, l'un des plus onéreux et des plus sophistiqués au monde ? Où sont les failles qui font que l'information à la disposition des services a été mal analysée ?

Vaste question, que les membres du Congrès posent avec urgence et une certaine amertume. Car, depuis bientôt deux mois, la presse rapporte une série de bourdes, erreurs bureaucratiques et autres, imputables à la CIA et, plus encore, au FBI. Toutes commises avant le 11 septembre, elles donnent l'impression que le système de protection du territoire américain est une passoire. Personne ne semble encore contester l'assertion du président George W. Bush : *« Rien n'aurait pu empêcher l'horreur du 11 septembre. »* Mais tout le monde, les intéressés les premiers, convient déjà que la CIA et le FBI ont mal travaillé.

La première, la Central Intelligence Agency, créée en 1947, est chargée d'espionner à l'étranger pour garantir la sécurité de l'Amérique, mais ne peut poursuivre une enquête sur le sol des Etats-Unis ; le second, le Federal Bureau of Investigation, établi en 1908, a une mission de police sur l'ensemble du territoire américain. Les investigations de la presse et les auditions au Congrès laissent une première impression : la CIA et le FBI sont de belles machines à collecter de l'information, pas à l'analyser. Ce qu'un agent du FBI résume d'une belle formule : *« Nous ne savions pas ce que nous savions »* (cité par le *New York Times,* 9-10 juin) ; autrement dit, nous ignorions que nous avions dans nos tiroirs beaucoup de choses sur Al-Qaida et son chef, Ben Laden. Mais, récoltées depuis 1986, ces informations éparses ne faisaient sens que si elles étaient reliées entre elles.

*« Nous n'avons pas pris Al- Qaida suffisamment au sérieux »,* dit encore un responsable des « services ». Pour prendre au sérieux l'existence d'une organisation islamiste radicale décidée à frapper l'Amérique, il fallait imaginer de lui attribuer la série d'attentats perpétrés contre des intérêts américains depuis le début des années 1990. Ce ne fut pas fait, ou pas systématiquement. Il fallait, psychologiquement et politiquement, accepter une déplaisante réalité : à la marge de l'islam, on haïssait l'Amérique et on complotait, méthodiquement, pour l'attaquer. Il fallait croire l'agent du FBI de Phoenix (Arizona) qui signalait une présence incongrue de possibles islamistes dans les écoles de pilotage du pays.

Il fallait coopérer. Or, à l'évidence, la CIA et le FBI ne coopèrent pas facilement. D'abord parce qu'il s'agit de mastodontes bureaucratiques qui tirent leur pouvoir du type d'informations sur lesquelles ils ont un monopole. Ensuite, parce qu'ils appartiennent à deux cultures distinctes, à deux métiers différents. Le FBI accompagne la montée du pouvoir fédéral au début du siècle passé, avec comme obsession l'« ennemi intérieur » – qui prendra des formes diverses. La CIA voit le jour avec la guerre froide et, au début des années 1990 encore, cherche l'ennemi dans les décombres de l'empire soviétique – pas du côté d'un islam radical qu'elle a, un temps, utilisé contre Moscou.

Quand la chef de poste du FBI à Minneapolis, Coleen Rowley, sollicite, quelques semaines avant le 11 septembre, l'aide de la CIA pour enquêter sur le passé d'un homme qu'elle vient d'arrêter, Zacarias Moussaoui, elle se fait taper sur les doigts par ses chefs. On ne « partage » pas avec la CIA. Moussaoui est l'un des suspects dans le complot du 11 septembre... La Maison Blanche n'est pas indemne. A-t-elle su, de son côté, correctement interpréter les signaux remontés jusqu'à elle ? George W. Bush commencerait à craindre de devoir à son tour rendre des comptes sur cette série de dysfonctionnements dans le système de sécurité du pays. La Maison Blanche refuse une enquête du type de celle qui a suivi l'assassinat de Kennedy. George W. Bush vient de prendre une initiative politiquement spectaculaire. Sans toucher à la CIA ni au FBI, il annonce la création d'un nouveau ministère : le Department of Homeland Security, pour regrouper sous un même toit gardes-côtes, douanes, services de l'immigration, etc. Le Congrès est plutôt pour, mais, dans la tranquillité de la chambre S-407, n'en continue pas moins d'enquêter sur les carences de la CIA et du FBI.

**Alain Frachon**

## SOMMAIRE

**HISTOIRES PARALLÈLES**

La CIA, créée en 1947, opère à l'étranger, et le FBI, établi en 1908, assure sa mission de police sur le territoire des Etats-Unis. Deux histoires concurrentes et séparées.

**p. 14-15**

**RETOUR SUR UNE FAILLITE**

Ce que savaient le FBI et la CIA, ce que savait aussi la Maison Blanche. Les alertes et les demandes d'enquête n'ont pas manqué sur les hommes d'Al-Qaida repérés aux Etats-Unis.

**p. 16-17**

**COLEEN ROWLEY PARLE**

Les révélations de cette agente du FBI, juriste au bureau de Minneapolis, devant la commission judiciaire du Sénat sur le contre-terrorisme.

**p. 18-19**

**ENTRETIENS**

Rencontres avec Claude Silberzahn, ancien patron de la DGSE, et Jean Guisnel, journaliste au « Point », spécialiste du monde du renseignement.

**p. 20**

# Deux maisons, deux histoires

**Aîné des deux services, le FBI doit ses origines à Charles Bonaparte, arrière-petit- neveu de Napoléon, et fut marqué par la personnalité de son patron, J. Edgar Hoover. La CIA s'est spécialisée, dès sa création, dans l'action clandestine**

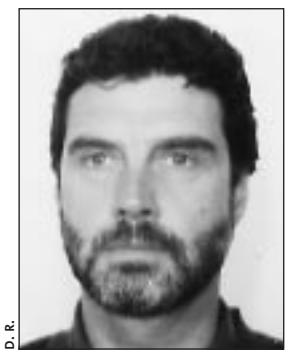

D. R.

**THOMAS SANCTON** est l'ancien directeur du bureau parisien de l'hebdomadaire américain *Time*, où il a travaillé vingt-deux ans avant de devenir journaliste indépendant. Diplômé de Harvard et d'Oxford, il est l'auteur, avec Gilles Delafon, de *Dear Jacques, cher Bill, dans le secret de l'Elysée et de la Maison Blanche* (Plon, 1999).

## Un statut hors normes

### Directement rattachée au président des Etats-Unis, la Central Intelligence Agency a vu son champ de compétences fluctuer

ON considère un certain Nathan Hale, ancien élève de Princeton exécuté par les Anglais en 1776, comme le père de l'espionnage américain. Ses derniers mots – *« Je regrette de n'avoir qu'une seule vie à donner pour mon pays »* – ont inspiré des générations de patriotes américains. Mais, malgré la renommée de Hale et son image de gentleman-espion, les Etats-Unis n'ont eu aucun service organisé de renseignement étranger pendant plus d'un siècle et demi.

C'est le président Franklin D. Roosevelt qui a créé le premier corps du renseignement extérieur, l'Office of Strategic Services (OSS), en 1942, pendant la deuxième guerre mondiale. Les agents du FBI, qui deviennent les plus grands rivaux de ces nouveaux espions, se moquaient de leurs manières hautaines et de leurs diplômes prestigieux, et s'amusaient à dire que leur acronyme signifiait *« Oh, Such Snobs ! »* (Quelle bande de snobs !). Ainsi commença un demi-siècle de frictions entre les cosmopolites de l'espionnage étranger, tout de tweed vêtus, et les détectives provinciaux qui formaient les rangs du service domestique. L'OSS a été aboli en 1945, mais le successeur de Roosevelt, Harry Truman, a rapidement reconnu l'utilité d'un service du renseignement extérieur pour contrecarrer l'influence des Soviétiques au début de la guerre froide. En septembre 1947, Truman signe le National Security Act, qui crée le National Security Council (NSC), une cellule d'experts de sécurité et d'affaires étrangères attachée à la Maison Blanche, et la Central Intelligence Agency, qui devient le principal service du renseignement extérieur du gouvernement américain.

La loi de 1947, complétée par un certain nombre de directives secrètes, donne à la CIA un statut unique parmi toutes les agences gouvernementales. Contrairement au FBI, qui agit sous le contrôle du ministère de la justice, le directeur de la CIA dépend directement du président et de son NSC. Il est le principal conseiller du chef de l'Etat pour les questions concernant le renseignement. En outre, il se trouve à la tête de la United States Intelligence Community, qui rassemble une demi-douzaine d'agences militaires, atomiques et d'écoutes électroniques. Selon les statuts qui régissent son activité, la CIA n'a aucune fonction policière et ne peut exercer aucun rôle opérationnel sur le sol américain. Bien que son budget et le nombre de ses employés soient tenus secrets, on estime ses dépenses annuelles à plus de 3 milliards de dollars et ses effectifs à quelque 15 000 – sans compter des milliers d'« honorables correspondants » (agents et informateurs officieux) à travers le monde.

Cette puissante Agence, dont le siège se trouve près de Washington, à Langley (Virginie), comporte quatre grands départements consacrés au renseignement, au planning, à la technologie et à l'administration. Elle a essentiellement trois missions : 1) la quête des renseignements à l'étranger, leur évaluation et leur diffusion, au besoin, aux autres agences du gouvernement ; 2) le contre-espionnage à l'extérieur des Etats-Unis ; 3) les opérations clandestines à l'étranger.

> En 1975, la commission Church constate que la CIA a ouvert le courrier d'un million et demi d'Américains et fiché plus de 13 000 individus

La CIA s'est trouvée au centre de deux épisodes très tendus entre Washington et Moscou pendant la guerre froide. En 1960, Francis Gary Powers, pilote d'un avion de reconnaissance U-2 en mission pour la CIA, est abattu au-dessus de l'Union soviétique. L'incident provoque une crise internationale. Condamné par les Soviétiques à dix ans de prison pour espionnage, Powers est libéré lors d'un échange de prisonniers en 1962.

En octobre 1962, la CIA présente au président Kennedy des photos prises d'un U-2 qui montrent la construction à Cuba de sites de lancement pour les missiles soviétiques. Kennedy décrète un blocus naval pour interdire la livraison de nouveaux missiles à Cuba. Après douze jours pendant lesquels le monde est peut-être passé plus près de l'holocauste nucléaire qu'à aucun autre moment de la guerre froide, Nikita Khrouchtchev accepte de démanteler ces sites en échange d'une promesse américaine de ne pas envahir l'île.

Si la plupart des succès de la CIA passent inaperçus aux yeux du public, à cause de leur nature secrète, c'est aussi dans le domaine de l'action clandestine que l'Agence a poursuivi ses opérations les plus controversées et, parfois, les plus malheureuses. Quelques exemples : 1953, la CIA participe avec les services britanniques à la chute du premier ministre d'Iran, Mohammed Mossadegh, qui menaçait de nationaliser les intérêts pétroliers anglais. Le chah Mohammed Reza Pahlavi assume le pouvoir absolu ; 1961, l'Agence envoie 1 500 exilés cubains sur leur île natale dans le but de déclencher une révolte populaire contre le gouvernement communiste de Fidel Castro. Privés de la couverture aérienne américaine qu'on leur avait promise, les rebelles sont facilement vaincus à la baie des Cochons ; 1973, la CIA joue un rôle important dans la chute du président démocratiquement élu du Chili, Salvador Allende, et dans la prise du pouvoir par le général Augusto Pinochet. Allende meurt pendant le putsch ; 1979-1989, après l'invasion soviétique de l'Afghanistan, la CIA a financé et armé des bandes de rebelles islamiques – y compris Oussama Ben Laden et les futurs chefs du régime taliban, qui se sont retournés ensuite contre les Etats-Unis.

Mais c'est l'implication de la CIA dans l'espionnage domestique et politique, pendant les années 1960 et 1970, qui provoque finalement un rappel à l'ordre. Dans la vague réformiste qui suit le scandale du Watergate et la démission, en 1974, du président Richard Nixon, deux commissions au Congrès lancent des enquêtes parlementaires sur les excès de la CIA, du FBI et d'autres agences gouvernementales.

En 1975, la commission présidée par le sénateur Frank Church constate, entre autres choses, que la CIA a ouvert le courrier de 1,5 million d'Américains ; infiltré des organisations religieuses et universitaires et les médias ; et tenu des fichiers sur plus de 13 000 individus, y compris 7 000 citoyens américains, pendant une vaste campagne d'espionnage intérieur baptisée opération CHAOS. Les cibles privilégiées en sont les opposants à la guerre au Vietnam, les étudiants gauchistes et les militants noirs. En ce qui concerne les opérations internationales, la commission Church découvre que l'Agence a régulièrement manipulé des élections dans des pays étrangers et a participé à des complots (sans succès) visant à assassiner au moins deux chefs d'Etat. Pas moins de huit tentatives d'élimination de Fidel Castro sont révélées, dont une par l'intermédiaire d'un stylo toxique et une autre passant par une boîte de cigares empoisonnés.

Le rapport de la commission Church provoque une forte réaction contre les abus de la CIA. En 1976, le président Gerald Ford décrète qu'*« aucun employé du gouvernement des Etats-Unis ne peut commettre, ou comploter pour commettre, des actes d'assassinat politique »*. Le Foreign Intelligence Surveillance Act de 1978 renvoie la CIA à son champ légal de compétences en soulignant que c'est le ministère de la justice et le FBI qui sont responsables du renseignement sur le sol américain.

L'Intelligence Oversight Act de 1980 ordonne au directeur de la CIA de rendre compte régulièrement aux commissions de renseignement des deux Chambres du Congrès des activités de l'Agence. Ainsi, la CIA se trouve assujettie, pour la première fois de son existence, à un contrôle politique en dehors de la Maison Blanche.

En 1995, l'Agence reçoit de nouvelles directives concernant le recrutement des agents à l'étranger : désormais, des restrictions sont imposées à l'embauche de tout individu ayant commis des crimes violents ou des abus contre les droits de l'homme. James Woolsey, qui dirigeait l'Agence entre 1993 et 1995, s'est plaint vivement de ces directives lors d'une interview sur CNN en septembre dernier. *« Nous faisions de l'espionnage avec un bras attaché derrière le dos,* dit-il. *Ces limitations, qui nous empêchaient de recruter quelqu'un qui avait un peu de violence dans son passé, étaient complètement ridicules. »*

SOUMISE à ces nouvelles contraintes, la CIA oriente ses efforts et ses investissements sur des moyens technologiques – satellites, avions de reconnaissance, écoutes électroniques, piratage informatique – aux dépens du *« humint »*, informations fournies par des agents sur le terrain. Malgré l'utilisation accrue des technologies de pointe, ou peut-être à cause d'elle, la CIA n'a pas vu venir deux des plus importants événements d'après-guerre : la chute de l'Union soviétique en 1991 et les attaques meurtrières contre le Pentagone et les tours du World Trade Center le 11 septembre 2001. Depuis, des voix s'élèvent pour demander la *« libération »* de la CIA et du FBI des contraintes qu'on leur a imposées depuis les années 1970.

C'est presque chose faite : le USA Patriot Act, signé par le président Bush le 24 octobre 2001, autorise les services de police et de renseignement à pratiquer, sous un contrôle judiciaire réduit, des écoutes et des perquisitions secrètes, la surveillance des communications téléphoniques et par Internet, et le partage des informations entre tous les services –, ce qui donne à la CIA un accès au renseignement intérieur, en contradiction avec son statut de service extérieur. Il semble maintenant clair que M. Bush (dont le père fut directeur de la CIA en 1976-1977) a officieusement autorisé les services à aller beaucoup plus loin. *« Le président a donné à l'Agence le feu vert pour faire tout ce qui s'avère nécessaire,* dit un haut responsable du gouvernement cité par le *Washington Post. Des opérations létales qui auraient été impensables avant le 11 septembre sont actuellement en cours. »* Si les défenseurs des libertés individuelles craignent un retour des vieux excès, l'opinion publique semble accepter ces mesures au nom de la lutte antiterroriste.

**Thomas Stancton**

KARIN COOPER/GAMMA

*3 juin 2002, bureau du FBI, Washington. Le directeur du FBI, Robert Muller, commente avec ses collaborateurs sa prestation la veille sur le plateau de l'émission de CBS « Face the Nation »*

AP

**GEORGE TENET**

## Un ex-collaborateur de Bill Clinton

**C'EST UN** des très rares collaborateurs de Bill Clinton avec lesquels George W. Bush s'entende bien. Malgré l'irritation d'une partie des républicains – notablement de Richard Shelby, leur chef de file à la commission du renseignement du Sénat –, le président a maintenu George Tenet à la tête de la CIA, l'Agence centrale de renseignement.

Le titre exact de M. Tenet est, d'ailleurs, directeur du renseignement central, ce qui veut dire qu'il coiffe, en principe, l'ensemble des services chargés de collecter, hors des Etats-Unis, des informations utiles pour leur sécurité ou pour la mise en œuvre de leur politique, qu'il s'agisse de la CIA, de la NSA (Agence nationale de sécurité) ou du renseignement militaire.

M. Tenet est devenu, en juillet 1997, le cinquième directeur de la CIA en dix ans. Adjoint du directeur précédent, qui avait donné sa démission fin 1996, il n'était pas le premier choix de M. Clinton, mais il était vite apparu comme le seul qui serait confirmé à coup sûr par le Sénat. Il faut dire qu'il avait fait toute la première partie de sa carrière, de 1985 à 1992, dans les commissions du Sénat, travaillant aussi bien avec des républicains qu'avec des démocrates.

Entré dans l'équipe de M. Clinton lorsque celui-ci avait été élu président, en 1992, il a été chargé du renseignement au Conseil national de sécurité, à la Maison Blanche, de 1993 à 1995, année où il a été nommé directeur adjoint de la CIA.

Ce fils d'immigrés grecs, né à New York en 1952, a commencé par travailler dans le restaurant familial avant de faire des études de politique internationale à l'université de Georgetown, qui forme nombre de hauts fonctionnaires, et à l'université Columbia, dans sa ville natale. Très lié depuis longtemps au milieu du renseignement et, spécifiquement, à la CIA, il est soutenu par le président de la commission du renseignement de la Chambre des représentants, le républicain Porter Goss, lui-même ancien fonctionnaire de l'agence.

**Patrick Jarreau**

GAMMA

*8 octobre 2001, Maison Blanche, Washington. Réunion dans le bureau ovale avec George W. Bush, Condoleezza Rice, conseillère présidentielle pour la sécurité nationale, et George Tenet, directeur de la CIA.*

# D'Al Capone à Al-Qaida

## L'histoire du Federal Bureau of Investigation est assombrie par les erreurs et les controverses

SIGNE d'un nouvel et opportun esprit de coopération, la CIA va détacher auprès du FBI vingt-cinq agents pour l'aider à perfectionner ses capacités de renseignement antiterroriste. Il en faudrait bien plus pour coordonner les actions de ces deux agences séparées depuis plus d'un demi-siècle par leurs cultures, leurs méthodes de travail, leurs missions et leurs statuts légaux. Le Federal Bureau of Investigation est essentiellement un service de police fédérale, de contre-espionnage et d'enquête judiciaire. La Central Intelligence Agency est un service de renseignement extérieur, sans aucune juridiction sur le sol américain, dont la mission est de repérer les menaces à la sécurité et aux intérêts américains provenant de l'étranger, et de parer à leur exécution.

L'histoire, en effet, pèse lourd dans cette affaire. Aîné des deux services, le FBI doit ses origines à un arrière-petit-neveu de Napoléon : Charles Bonaparte, ministre de la justice sous le président Theodore Roosevelt, qui, en 1908, avait nommé trente-quatre agents spéciaux pour mener des enquêtes sous sa direction. Baptisé Bureau of Investigation, ce modeste corps enquêtait sur des crimes fédéraux, qui à l'époque se limitaient essentiellement aux violations des lois concernant le système bancaire, les banqueroutes, l'immigration et les monopoles.

A partir de la première guerre mondiale, cette agence policière a vu ses compétences élargies pour inclure les affaires d'espionnage, de sabotage, de kidnapping et de transport des voitures volées entre Etats. C'est pendant les folles années de la prohibition d'alcool, quand les gangsters terrorisaient les grandes villes comme Chicago, que le Bureau a connu son premier grand succès, avec la condamnation d'Al Capone en 1931. Rebaptisé Federal Bureau of Investigation en 1935, le service a connu une forte augmentation de ses effectifs et de son pouvoir sous la direction de J. Edgar Hoover. C'est Hoover qui a lancé la chasse aux fascistes, communistes et autres subversifs, avant et pendant la deuxième guerre mondiale. En même temps, le FBI étend son champ d'action jusqu'en Amérique latine, où il surveille et combat les activités des agents de l'Axe. Si le FBI a démantelé deux importants réseaux d'espions allemands infiltrés aux Etats-Unis, l'agence a joué un rôle moins glorieux dans l'internement des Américains d'origine japonaise dans des camps pendant la deuxième guerre mondiale. Pendant la guerre froide, le FBI se concentre sur les enquêtes anticommunistes, dont le point culminant est atteint en 1953 avec la condamnation et l'exécution d'Ethel et de Julius Rosenberg, accusés d'avoir livré des secrets atomiques à l'Union soviétique.

Hoover est arrivé au sommet de son pouvoir dans les années 1960. Obsédé par les vies privées des personnalités publiques, il utilisait des informations scabreuses pour faire chanter jusqu'au président des Etats-Unis. Hoover tenait un dossier secret sur les aventures amoureuses de John Kennedy, à qui il a recommandé de mettre fin à une liaison avec la maîtresse d'un mafioso en 1962. JFK s'est empressé d'obtempérer. Kennedy se méfiât de Hoover, mais aucun président n'aurait osé demander la démission de ce vieux bouledogue rusé.

> Les ordinateurs du FBI sont tellement dépassés que les agents ne peuvent même pas s'envoyer des e-mails d'un bureau à l'autre

Ses cibles ne se limitaient pas aux hommes politiques. Hoover détestait Martin Luther King, qu'il soupçonnait d'avoir des liens avec les communistes. Il fit placer des micros dans les chambres d'hôtel du célèbre leader noir pour enregistrer ses ébats avec ses conquêtes féminines. Dans les années 1960 et 1970, ce goût pour la surveillance des citoyens américains a donné naissance à une vaste opération d'espionnage politique, pendant laquelle le FBI a constitué des milliers de fichiers sur des opposants à la guerre au Vietnam, des militants des droits civils pour les Noirs et même des féministes. La méfiance de Hoover s'étendait à la CIA : en 1970, il interdit toute communication entre ses agents et le service de renseignement extérieur sans son autorisation personnelle.

Après la mort de Hoover, en 1972, ses successeurs ont essayé de freiner ces excès. Le Bureau a adopté des règles strictes pour limiter l'espionnage domestique, respecter la vie privée et opérer dans le cadre de la légalité. Mais ces nouvelles directives n'ont pas mis le Bureau à l'abri des controverses. En 1992, à Ruby Ridge dans le Montana, un franc-tireur du FBI abat accidentellement l'épouse d'un fugitif. En 1993, à Waco, au Texas, quatre-vingts membres d'une secte militante meurent dans un incendie après avoir été assiégés pendant cinquante et un jours par des agents du FBI. En 2000, le Bureau a été vivement critiqué dans l'affaire Wen Ho Lee, chercheur nucléaire soupçonné d'avoir livré des secrets militaires à la Chine : après cinq ans d'une enquête mal ficelée, le gouvernement n'a pas pu prouver un seul acte d'espionnage. Le Bureau a mieux réussi l'arrestation de l'espion Robert Hanssen en février 2001 ; il était tout de même gênant que ce cadre du FBI ait travaillé pour la Russie pendant quinze ans avant d'être découvert. En mai 2001, l'exécution de Timothy McVeigh, auteur de l'attentat d'Oklahoma City en 1995, a été reportée d'un mois parce que le FBI avait oublié de communiquer des milliers de pages de documents à ses avocats – une erreur attribuée aux insuffisances de son système informatique. Les ordinateurs du FBI sont tellement dépassés que les agents ne peuvent même pas s'envoyer des e-mails d'un bureau à l'autre. Le directeur du FBI, Robert Mueller, s'est plaint des carences informatiques au *Washington Post* la semaine dernière : *« Nous avons à peu près trente-cinq bases de données investigatives. Pour pouvoir faire le travail de prévention et d'analyse qui est nécessaire aujourd'hui, nous avons besoin d'intégrer l'information beaucoup mieux que par le passé. »* Afin de remédier à ce problème, la Maison Blanche va demander 722 millions de dollars dans son budget pour 2003 afin d'améliorer la technologie antiterroriste.

Le FBI n'est malgré tout pas dépourvu de ressources. Cette énorme bureaucratie comporte neuf divisions, cinquante-six bureaux régionaux aux Etats-Unis, et vingt-trois postes de liaison attachés aux ambassades à l'étranger. Le Bureau emploie 26 768 personnes, dont 11 264 agents. Il est géré par un directeur nommé par le président et travaillant sous les ordres de l'Attorney General (ministre de la justice). A la suite des attentats terroristes contre des cibles américaines – à Oklahoma City, en Arabie saoudite, en Afrique, au Yémen –, le budget du FBI a augmenté de 58 % entre 1993 et 2001, pour atteindre 3,4 milliards de dollars. Après le 11 septembre, M. Mueller a demandé un budget de 4,2 milliards de dollars pour 2003.

MAIS plus d'argent ne résoudra rien si le FBI n'arrive pas à transformer ses méthodes et sa culture. Jusqu'ici, ses agents travaillaient sur des dossiers précis, pour éclaircir des crimes déjà commis et pour préparer les instructions judiciaires. Cette approche doit changer en ce qui concerne l'antiterrorisme. *« Nous finissons par comprendre,* déclarait Robert Mueller au *New York Times, qu'à l'avenir nous ne serons pas jugés par le nombre de condamnations obtenues contre des terroristes, mais par notre capacité à empêcher de nouveaux attentats. »*

M. Mueller, qui a pris ses fonctions une semaine avant le 11 septembre, n'est pas responsable de l'incapacité du FBI à empêcher les attentats. Mais les révélations publiées depuis deux mois – sur des mémorandums laissés dans le tiroir, sur le ratage de l'affaire Moussaoui, sur le manque de coopération avec la CIA – ont accentué la pression sur lui : ou il réforme le Bureau, ou il perd sa place.

Devant la commission du Congrès qui enquête sur les défaillances des services de renseignement avant le 11 septembre, Robert Mueller a déjà dessiné les grandes lignes d'une refonte totale de ses services. Il promet l'embauche de quatre cents nouveaux analystes, la création au QG d'un Office of Intelligence (bureau du renseignement), une autonomie accrue des bureaux régionaux pour prendre l'initiative des enquêtes et un plus grand échange de personnel et d'information avec la CIA. Le mois dernier, John Aschroft, Attorney General et ministre de tutelle du FBI, a annoncé l'assouplissement des restrictions datant des années 1970 : désormais, les agents fédéraux seront autorisés à surfer sur Internet à la recherche des malfaiteurs, à utiliser des bases de données commerciales, à surveiller des services religieux et à assister aux rassemblements publics.

Reste à savoir si le nouveau Department of Homeland Security amènera MM. Mueller et Ashcroft à changer ce plan de réforme. Le projet du président ne prévoit pas de regrouper le FBI et la CIA sous l'égide du nouveau ministère. Mais au Congrès, qui aura le dernier mot, des voix démocrates, et même quelques républicaines, s'élèvent pour demander l'absorption des deux agences par le futur DHS. Une chose est certaine : le FBI qui sortira de cette bataille ressemblera bien peu à l'ancien fief de J. Edgar Hoover. Ce qui n'est peut-être pas plus mal.

**T. Sn**

### La CIA

Héritière de l'OSS (Office of Strategic Service) de la deuxième guerre mondiale, la Central Intelligence Agency a été créée en 1947. Son siège est à Langley, en Virginie, dans la grande banlieue de Washington.

● **Missions :** la CIA est une source d'informations sur l'étranger pour les décideurs politiques américains. Sa mission prioritaire est de « collecter, évaluer et disséminer » les renseignements sur l'étranger pour assister le président des Etats-Unis et son administration. Elle peut aussi se livrer à des opérations clandestines à la demande du président.

● **Budget et effectifs** : ils sont, en principe, secrets, mais soumis au contrôle du Congrès. En 1997, le budget total des opérations de renseignement américaines, dont la CIA fait partie, a été rendu public pour la première fois : il s'élevait à 26,6 milliards de dollars.

### Le FBI

Créé en 1908 par Charles-Joseph Bonaparte, arrière petit-neveu de Napoléon Ier, le Federal Bureau of Investigation s'appelait au départ le Bureau of Investigation et ne comptait que 34 agents. Il s'est considérablement développé à partir de 1935, sous la direction de J. Edgar Hoover.

● **Missions :** police fédérale, enquêtes judiciaires et contre-espionnage.

● **Budget et effectifs :** doté d'un budget de 3,57 milliards de dollars, le FBI emploie 27 800 personnes, dont 11 400 « agents spéciaux » et 16 400 employés administratifs et techniques. Près de 10 000 agents et employés travaillent au quartier général du FBI à Washington, le reste étant réparti dans 56 bureaux régionaux et 40 bureaux de liaison à l'étranger.

### La NSA

Officiellement créée le 4 novembre 1952, après la dissolution d'une agence spécialisée instituée en 1949, la National Security Agency (NSA) dépend du Pentagone. Elle est installée à Fort Meade (Maryland).

● **Missions :** elle est chargée du renseignement électronique (elle a intercepté, à ce titre, des messages de réseaux terroristes), en ayant réparti des stations d'écoute partout dans le monde, et elle assure la sécurité des communications gouvernementales contre toute intrusion.

● **Budget :** avec plus de 25 000 agents à son service, elle dispose de quelque 5 milliards de dollars chaque année. C'est, de ce point de vue, l'agence de renseignement la plus importante outre-Atlantique.

AP

**ROBERT MUELLER**

## La crédibilité perdue

**RÉPUTÉ** pour son bon sens, ancien marine, plusieurs fois décoré pendant la guerre du Vietnam, procureur fédéral à San Francisco, républicain conservateur, Robert S. Mueller, 56 ans, avait pour l'administration Bush le profil idéal pour prendre la tête du FBI. Il avait même un autre atout : avoir travaillé de 1990 à 1993 dans l'administration de George Bush père, en tant que responsable de la justice criminelle. Sa nomination, en août 2001, pour succéder à Louis Freeh, n'avait pourtant pas fait l'unanimité. Certains le jugeaient alors trop tendre pour bousculer et réformer la police fédérale.

Directeur du FBI pendant huit ans, Louis Freeh, son prédécesseur, avait surtout fait preuve de talent politique, se conciliant tour à tour démocrates et républicains. Mais la gestion au quotidien, laissée à des barons dont l'ambition première était d'accroître leurs prérogatives, a transformé la police fédérale en une machine incontrôlée, multipliant erreurs et bavures. M. Freeh dirigeait encore le FBI quand ont été ignorés les rapports venus en juillet et en août 2001 de Phoenix et de Minneapolis, alertant sur la présence de personnes suspectes dans les écoles de pilotage du pays.

Entré en fonctions le 4 septembre 2001, une semaine jour pour jour avant les attentats, Robert Mueller ne peut être tenu pour responsable des erreurs commises auparavant. Mais, comme le craignaient ses détracteurs, il a éprouvé ensuite les pires difficultés à s'imposer et a aussi cherché à cacher les fautes de ses services. Le 8 mai, il déclarait encore devant des sénateurs que *« le FBI n'aurait rien pu faire pour empêcher les attaques »*, avant d'affirmer le contraire lors d'un mea culpa très inhabituel le 29 mai. Des propos contradictoires qui lui ont fait perdre une partie de sa crédibilité à l'intérieur et à l'extérieur du FBI. Le 29 mai toujours, M. Mueller, en compagnie de John Ashcroft, annonçait une grande réforme de la police fédérale afin d'augmenter les moyens consacrés à la lutte contre le terrorisme et d'améliorer sa capacité à analyser les informations. Il n'a sans doute plus beaucoup de temps pour en démontrer la pertinence.

**Eric Leser**

**Si les services de renseignement américains, à commencer par le FBI, ont commis de graves erreurs, la Maison Blanche porte aussi une part de responsabilité dans l'échec à déjouer les plans des terroristes**

# Les erreurs et les failles

## La police fédérale en accusation

### Le débat public s'intensifie aux Etats-Unis sur les fautes graves des services de renseignement avant le 11 septembre

*« JE ne peux pas affirmer que la possibilité de remonter jusqu'aux pirates de l'air n'existait pas. »* Cette simple phrase prononcée le 29 mai par Robert Mueller, le directeur du FBI, se trouve à l'origine d'un séisme. Elle prend le contre-pied des propos sans cesse répétés depuis le 11 septembre par le gouvernement américain, y compris par M. Mueller. George Bush a tenté d'en limiter la portée. *« Je ne vois pas aujourd'hui la moindre preuve permettant d'affirmer que ce pays aurait pu éviter les attaques »*, a-t-il encore affirmé le 4 juin lors d'une visite sans micros ni caméras de la très secrète NSA (National Security Agency), l'agence dont la mission consiste à écouter partout dans le monde les ennemis des Etats-Unis. Mais le doute grandit au rythme des révélations sur les fautes et les dysfonctionnements du FBI, de la CIA, de la NSA... *« Si simplement les informations obtenues par le FBI, la CIA, la NSA et les services de l'immigration avaient été centralisées, elles auraient peut-être pu empêcher les attaques »*, souligne le sénateur républicain Richard Shelby, vice-président de la commission du renseignement.

C'est le FBI qui fait figure de principal accusé. Les terroristes se sont préparés, installés et entraînés pendant des mois sur le sol américain. Le rapport envoyé de Phoenix (Arizona), le 10 juillet, a été qualifié à contrecœur de *« prophétique »* par le vice-président Dick Cheney. Le document de cinq pages n'est jamais parvenu à la Maison Blanche, même pas à la direction du FBI. Son auteur, Kenneth Williams, un spécialiste du terrorisme, demandait de toute urgence une enquête sur la présence d'élèves venus du Moyen-Orient dans les écoles de pilotage du pays. Le mémorandum met en garde dès sa première phrase contre *« les projets d'Oussama Ben Laden d'envoyer des étudiants aux Etats-Unis apprendre à piloter »*. Il recommande de questionner les suspects afin de s'assurer que des membres des réseaux de Ben Laden ne s'entraînent pas sur le sol américain. Un des 19 pirates de l'air, Hani Hanjour, a suivi des leçons à la Flight Academy de Phoenix entre janvier et mars 2001. Il est soupçonné d'avoir piloté l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone. M. Williams s'intéressait aussi de près à un militant islamiste de l'Arizona membre du réseau Al-Mouhajiroun. Celui-ci se trouvait en contact avec des étudiants suspects et avec Abu Zubaydah, l'un des plus proches lieutenants d'Oussama Ben Laden. Abu Zubaydah a été arrêté en mars au Pakistan, remis aux autorités américaines. Il est aujourd'hui détenu sur la base de Guantanamo.

Le rapport a été transmis sous forme de courrier électronique aux deux unités antiterroristes du FBI à Washington et à l'équipe de New York. Interrogé à huis clos par des parlementaires, Kenneth Williams a indiqué avoir reçu en juillet 2001 un message selon lequel des experts évaluaient son rapport. Ensuite... plus rien. *« Comment quelqu'un de sensé ayant lu ce document n'a pas pu avoir soudain une étincelle, un éclair, lui permettant de réaliser son importance »*, s'est emporté le sénateur démocrate Bob Graham, président de la commission du renseignement.

Un autre bureau du FBI, cette fois à Minneapolis (Minnesota), a tenté en vain un peu plus tard d'alerter Washington après l'arrestation le 16 août du Français Zacarias Moussaoui pour une histoire de visa périmé. M. Moussaoui est aujourd'hui accusé par la justice américaine d'être le 20e pirate de l'air du 11 septembre. Le FBI de Minneapolis était persuadé dès août de tenir une affaire importante... Il était le seul.

Un instructeur, ancien pilote de l'armée de l'air, avait des soupçons très précis sur Zacarias Moussaoui, qui s'entraînait sur des simulateurs de vol d'avions de ligne. *« Réalisez-vous qu'un Boeing 747 chargé de carburant peut être utilisé comme une bombe ? »*, demande-t-il au FBI, dont il contacte les membres à plusieurs reprises. Dans son rapport, l'un des agents de Minneapolis évoque la possibilité pour Zacarias Moussaoui *« de faire voler quelque chose contre le World Trade Center »*. A Washington, le FBI et le ministère de la justice classent l'affaire, même après avoir reçu de la DST le 1er septembre des informations selon lesquelles Zacarias Moussaoui est considéré par les autorités françaises comme un proche d'Al-Qaida et a effectué des séjours en Afghanistan. Le 14 novembre, Robert Mueller affirme pourtant : *« Zacarias Moussaoui n'a sans doute rien à voir avec les attentats du 11 septembre... »* Depuis, la justice et les enquêteurs américains ont singulièrement révisé leur jugement. Soit le directeur de la police fédérale était alors très mal informé, soit il cherchait déjà à protéger ses services pour avoir négligé les alertes venues de Minneapolis.

> « Si simplement les informations obtenues par le FBI, la CIA, la NSA et les services de l'immigration avaient été centralisées, elles auraient peut-être pu empêcher les attaques »
>
> **LE SÉNATEUR RÉPUBLICAIN RICHARD SHELBY**

Accusé d'avoir cherché à masquer les erreurs du FBI à Washington, Robert Mueller a dû finalement les reconnaître publiquement.

Pour autant, les mauvaises surprises ne sont sans doute d'ailleurs pas terminées pour la police fédérale. Une enquête importante – celle sur les lettres contenant des spores d'anthrax (maladie du charbon) qui ont tué cinq personnes l'an dernier aux Etats-Unis, en ont contaminé des dizaines d'autres et ont provoqué une véritable psychose – semble dans une impasse. Il y a trois semaines, en désespoir de cause, le FBI a annoncé son intention de passer 200 chercheurs au détecteur de mensonges. Si le FBI subit un déluge de critiques, paradoxalement la CIA a réussi jusqu'à aujourd'hui à y échapper. L'agence et son directeur, George Tenet, bénéficient manifestement de soutiens à la Maison Blanche et parmi les parlementaires influents. La CIA a même réussi à marquer des points dans la guerre sans fin qui l'oppose au FBI, envoyant ses propres agents analyser les informations ramassées par la police fédérale. *« Mais ce que nous avons vu avec le FBI, nous le verrons bientôt avec la CIA, la NSA et d'autres... Il y a eu aussi des erreurs grossières à la CIA »*, prévient Richard Shelby.

L'agence peut toujours se vanter d'avoir multiplié les alertes tout au long de l'année 2001. En mai, en juillet et en août, elle a averti George W. Bush et ses conseillers de menaces d'Al-Qaida sur les intérêts américains à l'étranger et de possibles détournements d'avions. La dernière avant le 11 septembre, en date du 6 août, mentionne aussi la possibilité d'attaques avec des armes biologiques et radioactives.

Pour autant, la CIA a commis des fautes. La plus lourde en tardant à transmettre des informations sur une réunion en Malaisie en janvier 2000 de dirigeants d'Al-Qaida. Deux des futurs pirates de l'air, Khalid Almidhar et Nawaf Alhazmi, ont été alors identifiés. Ils se trouveront dans l'appareil qui s'est écrasé le 11 septembre sur le Pentagone. Mais la CIA *« oublie »* d'en parler aux services de l'immigration (INS). Les deux hommes ne figurent pas avant le 23 août 2001 sur la liste rouge de l'INS, bien trop tard. Ils sont alors entrés depuis longtemps sur le territoire américain sous leurs vrais noms, ont ouvert des comptes bancaires, obtenu des permis de conduire et se sont inscrits dans des écoles de pilotage. Le visa de Khalid Almidhar a même expiré en juin 2001, et a été renouvelé sans coup férir.

Après de telles révélations, les parlementaires ont eu moins de scrupules à poser des questions dérangeantes. Plusieurs commissions semblent décidées à identifier les dysfonctionnements et leurs responsables. *« Il faudra bien rendre des comptes. La communauté du renseignement aura à le faire, même si elle n'en a pas l'habitude »*, a prévenu le sénateur Richard Shelby.

**Eric Leser**

## La Maison Blanche à la question

PERSONNE n'imagine que l'administration Bush ait su ce qui se préparait le 11 septembre et n'ait rien fait pour l'empêcher. La question posée depuis un mois est différente. Il s'agit de comprendre de quels éléments exactement disposait la Maison Blanche et quelles décisions ont été prises sur la base de ces éléments.

Le 16 mai, Condoleezza Rice, conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, a présenté une chronologie des indications reçues par la Maison Blanche, en soulignant qu'elles n'étaient *« presque jamais »* précises quant au moment, au lieu et à la méthode. Après une première phase d'*« augmentation du trafic »* concernant des activités terroristes, des menaces plus précises ont été mentionnées, en avril-mai 2001, au sujet d'attaques préparées par Al-Qaida contre des intérêts américains. Selon Mme Rice, elles ne concernaient pas le territoire des Etats-Unis, mais le Proche-Orient, la péninsule Arabique et l'Europe.

Mme Rice a évoqué ensuite le témoignage, *« autour du mois de juin »* (en fait, en juillet), du terroriste algérien Ahmed Ressam, arrêté en décembre 1999 alors qu'il passait la frontière du Canada avec des explosifs destinés à un attentat à l'aéroport de Los Angeles. Ressam, dans le cadre d'une transaction avec l'accusation, a décrit le rôle du Palestinien Abou Zoubaydah, haut cadre d'Al-Qaida, qui se serait intéressé aux possibilités d'actions terroristes aux Etats-Unis. Le 26 juin 2001, le département d'Etat a déclenché une alerte dans toutes les représentations américaines à l'étranger. Quatre jours avant, la FAA (Agence fédérale de l'aviation) avait envoyé une « circulaire d'information » aux compagnies aériennes.

Le mois de juillet 2001 a été marqué par une activité intense. D'abord, le 2 juillet, la FAA et le FBI ont émis des alertes sur de possibles attentats aux Etats-Unis. Ensuite, l'attention se concentre sur le Groupe de sécurité contre-terroriste, une cellule mise en place sous l'autorité du Conseil national de sécurité (NSC). Ce groupe, créé sous Bill Clinton, était dirigé, à l'époque, par Richard Clarke. M. Clarke, diplomate, intellectuel et homme d'action, est entré au NSC sous Bush père, est resté en fonctions avec le président Clinton, et était encore en place pendant les premiers mois de l'actuelle présidence. En octobre 2001, M. Bush l'a chargé de la protection des Etats-Unis contre le terrorisme informatique. Le 5 juillet, devant son groupe réuni à la Maison Blanche – FAA, FBI, gardes-côtes, service de l'immigration, services secrets –, M. Clarke déclare, selon deux participants anonymes cités par le *Washington Post* : *« Quelque chose de réellement spectaculaire va arriver ici, et bientôt. »*

Selon Mme Rice, les craintes se sont vite concentrées sur le G8 de Gênes du 20 au 22 juillet. Une information faisait état d'un projet d'attentat contre le président des Etats-Unis. Les autorités italiennes ont pris des mesures de sécurité exceptionnelles. Puis le niveau d'alerte a décliné. Les réunions du groupe de M. Clarke sont devenues moins fréquentes. Que savait-il exactement ? Mme Rice a expliqué qu'*« avant de prendre le risque de mettre en rideau l'aviation civile américaine sur la base d'informations aussi générales, on réfléchit cinq, six, sept fois »*.

Le *« rapport d'analyse »* demandé par M. Bush, et qui lui a été communiqué le 6 août, était intitulé : « Al-Qaida se prépare à frapper aux Etats-Unis ». Il n'a pas été rendu public, le vice-président, Richard Cheney, expliquant que sa diffusion mettrait en péril des sources d'information.

Depuis le 15 mai, M. Bush et son équipe veulent montrer qu'ils ont pris la mesure des faiblesses de la protection contre le terrorisme et sont décidés à y remédier. La création d'un vaste ministère, regroupant une série de services dépendant actuellement de tutelles différentes, s'inscrit dans cette stratégie. La révélation, le 10 juin, de l'arrestation d'un terroriste, un mois plus tôt, a un peu trop souligné *« l'excellente coopération du FBI et de la CIA »* pour être tout à fait innocente. La Maison Blanche fait d'autant plus l'éloge du présent qu'elle n'est pas à l'abri d'interrogations sur le passé.

**Patrick Jarreau**

**Janvier 2001**
Arrivée à Los Angeles, révèle *Newsweek*, de **deux membres d'Al-Qaida** qui participeront au détournement de l'avion qui s'écrasera contre le Pentagone. Informée, la CIA ne fera rien pendant des mois.

**Février**
Un instructeur de pilotage de Phoenix met en garde contre un de ses élèves , dont le brevet de pilotage serait un faux. **Cet élève a participé à l'attentat contre le Pentagone.**

**10 juillet**
Un agent du FBI de Phoenix avertit que **Ben Laden pourrait envoyer ses partisans dans des écoles de pilotage**. Le FBI décide de ne rien faire avant d'en savoir plus.

**6 août**
George W. Bush est informé que **le réseau Ben Laden pourrait détourner des avions.**

**16 août**
Arrestation de **Zacarias Moussaoui** à Minneapolis pour un problème de visa. Averti par son instructeur de pilotage de son comportement suspect, l'agent du FBI Coleen Rowley prévient en vain sa direction à Washington.

**21 août**
La CIA avertit que deux des suspects de l'attentat contre le destroyer *Cole* pourraient se trouver aux Etats-Unis. **Ils participeront eux aussi à l'attaque contre le Pentagone.**

**22 décembre**
Des passagers d'un vol Paris-Miami maîtrisent **Richard Reid, alors qu'il s'apprêtait à mettre le feu à sa chaussure bourrée d'explosifs.**

**8 mai 2002**
Arrestation à Chicago de José Padilla, alias **Abdallah al-Mouhajir**. Il est accusé d'avoir projeté de **faire exploser une « bombe sale » radioactive aux Etats-Unis.**

2001 — 2002

## LA CHRONOLOGIE DES ATTENTATS CONTRE LES ÉTATS-UNIS DEPUIS 1993

**World Trade Center**

Premier attentat contre le World Trade Center. **Six morts, des centaines de blessés.**

**Oklahoma City**
Un camion chargé d'explosifs explose devant le bâtiment administratif Murray, **tuant 168 personnes et en blessant des centaines.** Aucun lien avec les islamistes.

**Dhahran**
Des militants islamistes font exploser un camion piégé dans les baraquements de soldats américains en Arabie soudite, faisant **19 morts.**

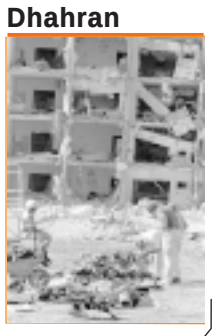

**Kenya et Tanzanie**

Attentats conjoints contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, **224 morts et 5 000 blessés.**

**Aden**
Attentat contre le destroyer *Cole* dans le port d'Aden, au Yémen. Bilan de cette explosion qui serait liée à Al-Qaida : **17 marins tués.**

**World Trade Center**

Attentat-suicide contre le World Trade Center. **2 823 morts et disparus.**

**14 juin : Karachi**
Attentat à la bombe devant le consulat des Etats-Unis. **11 morts et des dizaines de blessés.**

1993 — 1994 — 1995 — 1996 — 1997 — 1998 — 1999 — 2000 — 2001 — 2002

# du renseignement américain

## Une coopération difficile

**Aux Etats-Unis comme partout ailleurs, la rivalité est de mise entre les services secrets d'un même Etat**

LE FBI et la CIA ont du mal à coopérer. C'est le constat que font nombre d'Américains, suite aux enquêtes de tout ordre ouvertes après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York et à Washington. La « communauté du renseignement », selon une expression couramment utilisée outre-Atlantique, n'est qu'une façade, puisqu'elle est explosée en une douzaine d'agences. Ce serait plutôt une foire d'empoigne où, en réalité, on perd son temps et on déploie son énergie, entre ses composantes, à éviter de se communiquer les informations, voire à se les cacher purement et simplement. Les services tirent à hue et à dia, au gré de l'instant ou selon les humeurs de leurs responsables et, du moins en apparence, à la grande désolation de dirigeants politiques qui font mine de les dénoncer.

Croit-on véritablement que la situation soit plus idyllique ailleurs qu'aux Etats-Unis ? Entre son MI 5, son MI 6, Scotland Yard ou le Special Branch, la Grande-Bretagne peut-elle prétendre connaître une situation pacifiée ? En France, la DGSE, la DST, les services de police et ceux propres aux armées ou aux finances sont-ils, quoi que puissent assurer leurs directions, toujours sur la même longueur d'onde et font-ils tout ce qui est en leur pouvoir pour s'épargner des « coups tordus » ? On peut douter que, pas davantage en Allemagne ou en Russie, pour s'en tenir à ces deux exemples, les services civils et militaires de renseignement et de contre-espionnage font bon ménage, pour le meilleur et pour le pire. Avec humour, un agent français parle de *« soupe à la grimace »* entre services. Par seulement par tradition, qui deviendrait caricaturale au fil des générations.

Mais par culture professionnelle, comme si les unes et les autres de ces maisons, dans chaque pays, se devaient de rappeler qu'elles ne font pas le même métier et n'ont pas la même pratique. Pour échanger ou mettre au pot commun des informations, encore faut-il qu'il existe une « mutualisation » des services, un lieu et des règles conjoints, une parité reconnue entre eux, en dépit de savoir-faire qui ne se mélangent pas.

Or les sources de renseignement ne sont pas les mêmes d'un service à l'autre, dans un même pays, et c'est de leur diversité que s'enrichit, en principe, le travail d'exploitation et d'analyse. Le mode de gestion de ces sources varie, leur manipulation n'est pas davantage semblable. Les objectifs poursuivis sont loin de correspondre, à plus forte raison de coïncider, et l'on n'attend pas le même résultat d'un service qui œuvre hors des frontières ou d'un autre qui agit sur le territoire national.

D'autant qu'on parvient rarement à les discipliner en réclamant d'eux qu'ils respectent leur zone géographique d'action et qu'ils s'en tiennent à leur mode d'intervention habituel. On n'évitera pas ce que les hommes des services spéciaux appellent « le droit de suite », autrement dit le besoin de conserver le dossier qu'ils ont commencé, et qu'ils veulent pouvoir alimenter régulièrement au fil de leurs investigations, sans avoir à s'en séparer et à le transmettre à un autre organisme au nom de la sacro-sainte « continuité d'Etat ».

En règle générale, l'Etat préfère fermer les yeux sur la manière dont ses services opèrent à son profit. *« Sa main droite ignore ce que fait sa main gauche »*, dit un agent. Et vouloir réglementer, distinguer entre ce qui est licite et ce que la morale réprouve est, à l'en croire, un gage d'inefficacité ou une manifestation de pure hypocrisie, comme ce le fut quand des présidents américains ont bridé leurs propres services en leur interdisant d'approcher des informateurs que leur passé douteux récusait. Tous les pays, et pas seulement les Etats-Unis dans les circonstances dramatiques de la lutte antiterroriste de l'après-septembre 2001, ont eu, un jour ou l'autre, à connaître cette rivalité entre services secrets.

C'est en quelque sorte inhérent au système dans les pays démocratiques, qui à la différence des Etats totalitaires sont schizophrènes sur le sujet : on recherche le renseignement et, en même temps, on s'en méfie, on peut en avoir peur sous certaines conditions et, en tout cas, on en a un peu honte – sauf de l'autre côté de la Manche, où une telle activité est assimilée à un « métier de seigneur » parce qu'elle concourt, à sa façon, à l'« intelligence » des situations. Chaque service est possessif de ce qu'il est en capacité de rassembler. Il n'échange que dans la mesure où il est assuré de garantir l'anonymat, voire l'impunité, à ses sources, et où il est certain d'obtenir en retour des renseignements de qualité qui sont susceptibles de compléter les siens et d'asseoir sa crédibilité.

Si d'aucuns parlent de rivalité entre services, les agents concernés évoquent, eux, la « saine émulation » entre sources de renseignements. Au motif qu'un pouvoir aurait tort de se plaindre d'avoir, à ses ordres, les moyens multiples de recouper, vérifier et contrôler l'origine et le sérieux des informations dont il est, en bout de chaîne, destinataire.

Non sans quelque constance, il arrive, dès qu'un couac apparaît, que les responsables politiques annoncent qu'ils vont balayer devant la porte de leurs services. Des commissions parlementaires se piquent au jeu. On évoque la perspective de mettre un terme à la guerre desdits services, ainsi montrés du doigt. La difficulté, en l'occurrence, est de les placer sous une autorité unique qui serait susceptible de les tenir en laisse.

L'exemple des Etats-Unis, où le directeur de la CIA est aussi en théorie le patron de la « communauté du renseignement », n'est pas probant. les dysfonctionnements constatés aujourd'hui en sont la preuve.

De quelque bord qu'ils soient, les dirigeants politiques n'ont aucune envie d'avoir, face à eux, un maître espion unique qui se révèle trop puissant, voire incontrôlable à l'usage. Leur politique, sous quelques cieux que ce soit, est de diviser pour régner, c'est-à-dire de laisser coexister des services – quitte à les voir s'étriper en public et à entretenir la confusion – tout en préconisant d'y remettre de l'ordre.

**Jacques Isnard**

### Ambiance et opérations

**Les services spéciaux établissent habituellement une distinction entre renseignement d'ambiance et renseignement opérationnel, qui sont tous les deux de leur ressort. Le renseignement d'ambiance a trait à l'appréciation globale d'une situation de façon à dresser un état des lieux, son évolution probable, les tenants et les aboutissants de faits recueillis, et à présager – d'aucuns disent anticiper – les intentions des différents acteurs. Le renseignement opérationnel consiste à recenser, avec précision et minutie, sur le terrain, tous les différents éléments constitutifs d'une situation ou d'une action à venir, dans l'espoir de chercher à mieux la contrôler, voire à s'y opposer.**

### Une « bourse » d'échange entre alliés

**Les services de plusieurs pays, au sein d'une même alliance, échangent des renseignements au cours de réunions secrètes convoquées régulièrement ou spécialement. Il y a, par exemple, une confrérie des services occidentaux, aujourd'hui hors enceinte de l'Alliance atlantique, par l'intermédiaire de leurs directeurs nationaux, comme il y en eut entre agences du « bloc » de l'Est. Au cours de ces séances, on échange des informations en partant du fait que, pour des raisons historiques ou géographiques, des services sont professionnellement mieux placés ou mieux équipés que d'autres pour prétendre les recueillir. Mais, lors de cette « bourse » aux renseignements, il s'agit d'un donnant-donnant : un service ne peut espérer y accéder qu'en apportant, en contrepartie, des informations intéressantes.**

AP

**TOM RIDGE**

## « M. Sécurité »

**NOMMÉ** directeur de l'Office de la sécurité du territoire au lendemain du 11 septembre, l'ancien représentant et gouverneur républicain de Pennsylvanie, Tom Ridge, est estimé par le président Bush, qui préfère ses ex-collègues aux politiciens de Washington. C'est ce qui explique qu'il ait été cité parmi les vice-présidents potentiels en 2000, quand le gouverneur du Texas se cherchait un colistier destiné à donner plus de sérieux à sa candidature. Mais cet homme de 57 ans, premier vétéran du Vietnam à avoir été élu à la Chambre, gouverneur populaire et figure emblématique de l'aile libérale du Grand Old Party, avait un défaut rédhibitoire pour les ultraconservateurs de l'entourage de *« W »*, celui d'être favorable au *« libre choix »* en ce qui concerne l'avortement, auquel l'équipe au pouvoir est fondamentalement opposée.

C'est à lui que le président a fait appel quand il a voulu réorganiser la sécurité des Etats-Unis afin d'empêcher qu'ils soient à nouveau attaqués. C'est ainsi qu'il prêta serment le 8 octobre pour un poste spécialement créé pour l'occasion. Rattaché jusqu'à présent à la Maison Blanche, il est l'un des candidats possibles, mais pas le seul, pour prendre la tête du nouveau ministère de la sécurité du territoire.

Il a contre lui de ne pas avoir fait preuve d'une efficacité particulière depuis son retour à Washington. Dépourvu d'autorité, à en croire la presse, de budget et de personnel, il n'est parvenu ni à convaincre les services de sécurité et le Pentagone de coopérer avec lui ni à combler les lacunes du système de sécurité. Le nouveau ministère ne contrôlera ni la CIA ni le FBI (qui dépend du ministère de la justice), ni les renseignements militaires en raison de l'opposition du secrétaire à la défense Donald Rumsfeld, un des hommes les plus influents de l'équipe Bush. Il aurait sans doute fallu un manœuvrier plus au fait des arcanes de l'administration pour constituer ce nouveau pôle sécuritaire. Alors Tom Ridge, erreur de « casting », « alibi de gauche » avant les élections législatives de novembre ou victime des batailles bureaucratiques de Washington ?

**Patrice de Beer**

Elle est celle par qui le scandale est arrivé. Celle sans qui l'opinion américaine n'aurait peut-être jamais eu connaissance de l'ampleur et du nombre d'indices accumulés, bien avant le 11 septembre 2001, par les agents du FBI quant à la *« possibilité »* d'une action terroriste de grande envergure sur le sol des Etats-Unis. Mère de quatre enfants, épouse d'un sans-emploi, juriste à l'antenne locale du FBI à Minneapolis (Minnesota), l'agent spécial Coleen Rowley, 47 ans, est aujourd'hui une star populaire du patriotisme américain, adulée des médias, félicitée par ses collègues de terrain, montrée en exemple à tout le pays par des élus de toutes tendances.

Le 21 mai dernier, outrée par les commentaires publics lénifiants, voire mensongers, répétés à l'envi par sa hiérarchie quant à l'impossibilité dans laquelle se trouvait le FBI d'anticiper les attaques d'Al-Qaida, l'agent Rowley, *« après trois longues nuits sans sommeil »*, se décide à interpeller son grand patron, Robert Mueller, nommé à la tête du FBI quelques semaines à peine avant le 11 septembre. Longue de 13 pages, la lettre de l'agent spécial à son directeur se retrouve à la « une » du magazine *Time* le 3 juin. Abasourdis, les Américains apprennent comment, suite à une incroyable série de cafouillages bureaucratiques – qu'on découvrira chroniques au sein du Bureau –, la plus puissante agence de contre-espionnage de la planète n'a pas vu venir l'attentat terroriste le plus dévastateur de l'histoire de ce pays. Quelques jours plus tard, le président George W. Bush annonce une réforme sans précédent des services de sécurité et propose la création d'un nouveau ministère dit *« de la sécurité intérieure »*. Le 6 juin, quelques heures après son patron, Robert Mueller qui n'en peut mais, l'agent spécial Rowley, qui a demandé à bénéficier de la loi protégeant ceux qui dénoncent les irrégularités et dysfonctionnements de leur administration, est invitée à déposer à son tour devant la commission judiciaire du Sénat sur le contre-terrorisme. Elle se montrera plus mesurée à l'endroit de M. Mueller mais tout aussi pugnace vis-à-vis de la *« culture bureaucratique »* du FBI. L'audition est retransmise sur les chaînes nationales de télévision.

Du jamais-vu : une fonctionnaire *« de base »* se voit demander par les sénateurs ce que devraient être, selon elle, les réformes indispensables à entreprendre. L'œil bleu, le visage rond et les grosses lunettes cerclées de l'agent Rowley deviennent instantanément célèbres dans toute l'Amérique. *« Courageuse »*, *« patriote »*, *« femme de principes »* : la presse et les élus américains couvrent la fonctionnaire de louanges. Elle-même n'a qu'une ambition : demeurer parmi ses chers collègues du Bureau. Logique : à 10 ans, la petite Coleen Rowley rêvait déjà d'entrer au FBI et se permettait d'écrire à Washington pour obtenir la documentation nécessaire…

**Patrice Claude**

# Les révélations inquiétantes

## Le 6 juin, l'agent spécial du FBI de Minneapolis, Coleen Rowley, répond aux questions

RON SACHS/CORBIS SYGMA

*6 juin, Washington. L'agent spécial Coleen Rowley, du bureau du FBI à Minneapolis, est entendue par la commission des affaires judiciaires du Sénat (ci-dessus et à droite).*

LE 6 juin, la commission judiciaire du Sénat sur le contre-terrorisme entend le directeur du FBI, Robert Mueller, puis l'agent spécial Coleen Rowley. D'entrée de jeu, le directeur est fermement invité à préciser qu'aucune mesure disciplinaire ne sera prise contre l'agent de Minneapolis.

**Sénateur Leahy (démocrate).** Pouvez-vous personnellement et sans équivoque garantir devant cette commission qu'il n'y aura pas de représailles de quelque ordre que ce soit contre Coleen Rowley (…)?

**Robert Mueller.** Absolument. J'ai publié le 7 novembre un mémorandum réaffirmant les protections accordées à ceux qui donnent ainsi l'alarme, et dans lequel j'indiquais que je ne tolérerai ni intimidations ni représailles contre ces personnes. Pas plus que je ne tolérerai les tentatives faites pour empêcher de telles révélations. Dans tous les cas d'intimidation, j'alerterai M. Fine et transmettrai le dossier, afin que celui-ci fasse l'objet d'un examen indépendant et que l'intéressé soit assuré de toutes les protections.

**Sénateur Hatch (républicain).** Je crains vraiment que des groupes terroristes n'aient réussi à s'infiltrer dans le pays et n'agissent sous le couvert d'institutions politiques et religieuses. Cela s'est vu. Les précédentes directives ont-elles empêché dans certains cas le FBI de poursuivre des investigations légitimes par crainte d'enquêter sur des agissements criminels commis sous couvert d'activité politique ou religieuse ?

**Robert Mueller.** Oui, je suis conduit à le croire.

**Sénateur Hatch.** Ces directives d'investigation avaient, dit-on, été adoptées pour répondre à de graves abus du FBI voici plusieurs dizaines d'années. Certains ont aujourd'hui manifesté leur inquiétude que les nouvelles directives n'empiètent sur les libertés civiques. Dans vos déclarations publiques, cependant, le ministre de la justice, M. Ashcroft, et vous-même mettez l'accent sur le fait que de telles directives sont nécessaires pour débusquer le terrorisme et autres crimes avant qu'ils ne se produisent – ce que l'on reproche au FBI de n'avoir pas fait. D'avoir été formidable après les crimes, mais pas très bon avant – sur la prévention. Vous indiquez que ces directives préserveront de toute atteinte aux protections légales et aux libertés qui nous sont garanties par la Constitution. Pourriez-vous nous expliquer comment les nouvelles directives aideront les officiers chargés de l'application de la loi à traquer les criminels et à les empêcher d'agir tout en préservant les libertés civiques ?

**Robert Mueller.** L'un des meilleurs exemples est, je crois, celui d'Internet, de son utilisation. N'importe quel adolescent de 12 ans, et pas seulement la police et les agents du renseignement, peut aujourd'hui trouver sur le réseau des sites où l'on apprend à fabriquer des explosifs, où l'on encourage à commettre des actes violents contre les Etats-Unis, où l'on s'engage à commettre des actes violents contre les Etats-Unis. Les directives autorisent en fait les agents à procéder à cette analyse préliminaire. Et cela plus spécialement dans le domaine du terrorisme. Or cette liberté est pour nous capitale en ce qu'elle nous permet de nous tenir au courant des activités terroristes, en utilisant les moyens de communication modernes.

**Sénateur Hatch.** Pouvez-vous dire si la crainte d'être accusé de racisme a pu faire hésiter des agents à enquêter sur certaines affaires, ou à donner leur accord à des investigations concernant certains suspects ? Comment le FBI définit-il l'a priori racial ? Cette définition s'est-elle modifiée depuis le 11 septembre ? Je suis très conscient du fait que le mémo de Phoenix et la lettre de Rowley font état de soupçons relatifs à une activité terroriste qui reposent en partie sur des éléments ethniques.

**Robert Mueller.** J'ai perçu, je crois, certains signes d'inquiétude à propos de démarches qui ont été ressenties comme ayant un a priori ethnique. Le bureau est opposé – il l'a toujours été et le sera toujours – à quelque forme que ce soit de racisme. Les nouvelles directives s'en prennent à des individus, et non pas aux membres d'un groupe, ni à des personnes en raison de leurs convictions politiques ou autres. Mes directives visent des individus et des groupes d'individus susceptibles d'avoir une activité terroriste.

**Sénateur Hatch.** Qu'il s'agisse ou non d'activités religieuses ?

**Robert Mueller.** Qu'elles soient ou non religieuses, qu'elles aient ou non un rapport avec quelque confession que ce soit, qu'elles aient ou non un rapport avec quelque pays que ce soit…

**Sénateur Kennedy (démocrate).** Rien n'est plus important aujourd'hui que de gérer efficacement la menace terroriste à laquelle la nation se trouve confrontée. La réforme du FBI est à cet égard capitale. En ce qui concerne les attentats du 11 septembre, on a reproché au FBI de n'avoir pas pris en compte des informations qu'il détenait et de n'avoir pas efficacement communiqué avec les autres agences. Vous avez reconnu l'existence de problèmes graves et vous êtes engagé à vous y attaquer. Vous serez d'accord, j'en suis convaincu, pour le faire en préservant les droits de la Constitution, qui sont… au cœur de notre démocratie. Le 11 septembre, le ministère de la justice arrêtait et maintenait en détention plus de 1 200 immigrants arabes et musulmans. Hier, ce même ministère de la justice annonçait unilatéralement qu'il serait demandé à des dizaines de milliers de détenteurs de visas arabes – étudiants, travailleurs, chercheurs, touristes – de se faire enregistrer auprès du gouvernement, avec séance photo et relevé d'empreintes digitales.

Des inspecteurs de l'immigration appliqueront des critères tenus secrets et décideront eux-mêmes de qui sera soumis à cette obligation d'enregistrement. Je sais que le FBI a engagé des agents parmi les citoyens américains d'origine arabe ou musulmane. Leurs services nous sont précieux dans la lutte contre le terrorisme. Je crains fort, cependant, que la politique que mène à l'égard des musulmans et des arabes le ministère de la justice depuis le 11 septembre ne sape complètement vos efforts de recrutement. Je suis notamment troublé par les mesures annoncées hier relatives à l'enregistement des détenteurs de visa. Votre agence consacre beaucoup de temps et d'argent au recrutement de ces citoyens américains issus de nos communautés musulmanes et arabes, en même temps que le ministère de la justice prend des photos et relève les empreintes digitales de leurs enfants, de leurs cousins respectueux des lois, en visite aux Etats-Unis. Quel effet pensez-vous que cette politique produira sur les communautés arabe et musulmane aux Etats-Unis si vous engagez le matin et relevez les empreintes l'après-midi ?

**Robert Mueller.** Monsieur le sénateur, nous avons compris, dès le 11 septembre, que la priorité était de savoir s'il se préparait une seconde vague d'attentats. Et nous avons aussitôt cherché à réunir toutes les informations possibles sur les dix-neuf pirates de l'air – en tentant d'apprendre comment ils s'étaient procurés leur billet, où ils habitaient, quelles écoles de pilotage ils avaient fréquentées. Nous sommes très vite tombés sur des personnes qui pouvaient nous renseigner à leur sujet et que nous avons voulu interroger. Au cours de ces entretiens, nous avons découvert qu'un certain nombre d'entre elles, de toutes confessions et origines géographiques, pouvaient être classées en trois catégories. Les premières avaient fait l'objet de poursuites au niveau fédéral ou local sans avoir été arrêtées, nous les avons placées en détention. D'autres n'étaient pas en règle avec l'Immigration et étaient détenues par ces services. Les troisièmes, enfin, se trouvaient en prison sur mandat d'arrêt émis par un juge. Nous ne recherchions les fidèles d'aucune religion, ni les ressortissants d'aucun pays. Chacun de ces individus fut interrogé parce qu'il était logique que nous l'interrogions. (…)

**Sénateur Grassley (républicain).** L'agent spécial Rowley s'est exprimée, nous le savons tous, sur les problèmes majeurs posés par le comportement du FBI à l'égard des terroristes, notamment dans le cas de Moussaoui, et a mis en lumière certaines failles. Son courage, son patriotisme, son intégrité aideront le FBI à s'amender, même si ces révélations sont douloureuses et gênantes.

**Sénateur Feingold (démocrate).** Ne pensez-vous pas que la crainte d'être accusé de racisme ait pu jouer dans l'échec du FBI à réagir au mémo de Phoenix avant le 11 septembre, ou à le rapprocher de l'information sur Moussaoui ?

**Robert Mueller.** Une seule personne impliquée dans l'affaire a évoqué cette éventualité.

**Sénateur Feingold.** Jugez-vous légitime le point de vue de cette personne ?

**Robert Mueller.** Tout ce que je peux dire, c'est que cela a pu… a été une crainte pour elle.

**Sénateur Feingold.** Eh bien, je suis inquiet d'entendre cela, j'espérais une autre réponse. J'espérais que vous nous diriez clairement qu'il n'était pas nécessaire ici de faire exception à la règle, qui est de s'opposer au racisme. Croyez-vous, en effet, que pour des agents du FBI, aller enquêter dans les écoles de pilotage afin de savoir si des élèves n'ont pas eu un comportement suspect en montrant par exemple de l'intérêt pour le vol et aucun pour le décollage ou l'atterrissage, c'est faire preuve de racisme ?

VERBATIM

# « Nous aurions au moins pu avoir de la chance et découvrir un ou deux autres terroristes »

**EXTRAIT** du mémo adressé au directeur du FBI, Robert Mueller, par Coleen Rowley, agent spécial, directeur de la division de Minneapolis, le 21 mai 2002.

« Cher monsieur le directeur, je crois devoir vous informer de mes préoccupations quant au comportement du FBI auquel des preuves ont été fournies de l'existence d'une activité terroriste aux Etats-Unis avant le 11 septembre. *(…)* Je suis très inquiète des manœuvres subtiles destinées à voiler/orienter les faits, qui ont été et sont encore opérées par vous-même ainsi que d'autres responsables du FBI. *(…)* J'estime que certains faits *(…)* ont à ce jour été omis, minorés, enjolivés et/ou faussés par le FBI, afin d'éviter ou de diminuer l'embarras où seraient placées des personnes et/ou des institutions, ou encore/et peut-être même pour des raisons politiques mal venues.

Les agents de Minneapolis qui ont reçu l'appel téléphonique les informant que Moussaoui suivait des cours de pilotage ont très tôt considéré que ce dernier représentait une menace terroriste. La décision de le placer en détention le 15 août 2001 pour « situation irrégulière » au regard des *(…)* services de l'immigration (INS) était délibérée et visait à contrer cette menace. *(…)* Les soupçons naturels des agents de Minneapolis ont rapidement évolué vers la conviction d'une probabilité, et cela, au plus tard, quelques jours après l'arrestation de Moussaoui, lorsque les services de renseignement français ont confirmé l'existence de ses liens avec les groupes islamistes fondamentalistes et les activités d'Oussama Ben Laden. Ils ont alors tout fait pour chercher à connaître le contenu des fichiers de l'ordinateur portable qui avait été saisi et qui appartenait à Moussaoui, et ils ont procédé à une fouille plus complète de ses effets personnels.

La première démarche des agents fut d'obtenir un mandat de justice, mais il leur fallait pour cela l'approbation du quartier général du FBI (FBIHQ). *(…)* Or avant, et même après réception des informations fournies par les Français, le FBIHQ a contesté l'existence d'une probabilité *(…)* qu'un attentat ait été, ou commis, ou en passe de l'être. *(…)*. Alors que des esprits sensés pouvaient diverger sur *(…)* cette probabilité avant la réception des informations des renseignements français, cette probabilité a ensuite été établie avec certitude, et s'est même renforcée au fur et à mesure que plus de détails étaient communiqués par les Français, ainsi que par d'autres sources de renseignement. *(…)* Il est important de noter que le mandat de perquisition effectivement obtenu le 11 septembre reposait sur la probabilité d'une violation de l'article-32 (NDLR, sur la destruction d'avions) [et] que ce mandat *(…)* ne faisait pas mention de l'information donnée par les Français. Ainsi donc, la seule différence importante entre l'information *(…)* soumise au FBIHQ *(…)* et le mandat de perquisition qu'un juge du district fédéral a signé et approuvé le 11 septembre est en fait que, lorsque l'actuel mandat a été obtenu, on savait que des hommes qu'on soupçonnait être des terroristes avaient détourné des avions avant de les diriger délibérément contre le World Trade Center et le Pentagone.

Dire alors, comme on l'a souvent répété, que la probabilité n'existait pas jusqu'à ce que se fût produite la catastrophe, c'est reconnaître que la pièce qui manque pour l'avaliser n'est autre que l'échec du FBI à apprécier la survenue d'un tel événement *(…)*. [Les] déclarations téléphoniques faites le 11 septembre, après les premiers attentats contre le World Trade Center, par l'agent spécial de surveillance (SSA) du FBI, qui est la personne qui s'est le plus investie dans l'affaire Moussaoui, semblent avoir certainement, presque délibérément, contrarié les efforts des agents du FBI de Minneapolis.

Même après le début des attentats, le SSA en question tentait toujours de bloquer les investigations à mener sur l'ordinateur de Moussaoui, déclarant que les actions dirigées contre le World Trade Center et les soupçons de Minneapolis concernant Moussaoui n'étaient qu'une coïncidence. *(…)* Le fait est que le personnel-clé du FBIHQ, qui a une mission d'assistance et de coordination auprès des agents sur le terrain *(…)*, a continué, presque inexplicablement, à faire obstacle aux efforts devenus désespérés des agents de Minneapolis pour obtenir *(…)* un mandat de perquisition, longtemps après que les services de renseignement français eurent communiqué leurs informations et que la probabilité fut devenue une évidence. Le personnel du quartier général a posé des questions à la limite du ridicule dans sa détermination manifeste à saper ces probabilités. Dans aucune de ses conversations et correspondances, il n'a révélé aux agents de Minneapolis que la division de Phoenix avait, à peine trois semaines plus tôt, mis en garde contre la présence dans des écoles de pilotage d'agents d'Al-Qaida qui cherchaient à se former en vue d'opérations terroristes ! Le personnel du FBIHQ n'a pas non plus, de son côté, beaucoup cherché à faire passer l'information sur Moussaoui aux autres agences de renseignement et/ou aux services de police. *(…)*

La position officielle est aujourd'hui que même si le FBI avait suivi la piste indiquée par Phoenix et procédé à des contrôles dans les écoles de pilotage, et s'il avait autorisé la demande de Minneapolis de fouiller les effets personnels de Moussaoui et son ordinateur portable, cela n'aurait rien changé. Les attentats terroristes n'auraient probablement pas pu être empêchés, ni les pertes de vies humaines qu'ils ont entraînés. *(…)*

J'ignore comment vous-même ou quiconque au quartier général du FBI, quels que soient le génie ou le sens de la prémonition que vous possédiez, pouvez affirmer cela avec autant de désinvolture, sans rien d'autre pour soutenir ce point de vue que votre statut de directeur du FBI. La vérité est que, comme pour la plupart des prédictions, personne ne saura jamais quel effet, s'il en a un, le raisonnement du FBI aura eu sur ces requêtes. Il est, je vous l'accorde, très peu probable que toute cette tragédie ait pu être évitée, mais nous aurions au moins pu avoir de la chance et découvrir un ou deux autres terroristes dans leur école de pilotage avant le 11 septembre, tout comme Moussaoui a été découvert après que des contacts eurent été pris avec ses instructeurs. *(…)* Il y avait au moins une chance que la découverte d'autres pilotes terroristes avant le 11 septembre ait pu limiter ces attentats et épargner des vies. Vous arrivez à la conclusion inverse, mais, même si vos déclarations se doivent d'être rassurantes pour certains au FBI, l'entendre ainsi si souvent répété (comme si le dire c'était un peu le faire exister) montre, je crois, une précipitation dans le jugement qui vise à protéger le FBI à tout prix. *(…)* »

# de l'agent spécial Coleen Rowley

de la commission judiciaire du Sénat sur le contre-terrorisme

JOE MARQUETTE/AP

**Robert Mueller.** Non, non. Je dis simplement, monsieur le sénateur, qu'une personne a exprimé cette opinion. Si la question m'est posée, ma réponse est non. (Après son directeur, Robert Mueller, c'est l'agent Coleen Rowley qui est entendu par la commission.)

**Coleen Rowley.** Je n'avais pas imaginé, en écrivant à M. Mueller, que ma lettre allait produire un tel effet. Vous l'ignorez sans doute, mais j'ai été angoissée pendant une semaine à ce sujet. Ou peut-être pas une semaine, mais bien trois jours. Trois jours sans sommeil, lorsque j'ai commencé à mettre par écrit mes idées en vue de ma comparution devant la commission mixte des renseignements, car je ne voulais rien oublier. Vous découvrirez probablement assez vite que je m'exprime un peu mieux à l'écrit qu'à l'oral, je redoutais donc cette épreuve. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai commencé à rédiger ce que j'avais à dire. Il y avait aussi une autre forte motivation derrière tout cela. Le fait est que quand j'ai vu la nouvelle direction du FBI, peut-être... il est difficile de dire à quel moment cela s'est produit, mais ce qui m'a poussée c'est de voir la bureaucratie qui gagnait et puis cette volonté du quartier général de décider de tout. Et j'ai voulu signaler à M. Mueller que cela allait à l'encontre, me semblait-il, des leçons à tirer du 11 septembre. Ce sont ces deux choses qui m'ont amenée à lui écrire. J'ai été réconfortée par le témoignage de M. Mueller ce matin, car beaucoup de ses idées me paraissent aller dans la bonne direction et sont en accord en fait avec plusieurs des thèmes que j'aborde dans ma lettre. Quand je parle d'alléger un peu la bureaucratie, je ne vois pas comment on peut ne pas adhérer. Mais cela a déjà été fait, sans succès. Des questions ont été posées ce matin sur la façon dont nous allions efficacement combattre le terrorisme. L'heure est à l'hyperaction, ce qui comporte effectivement le risque d'interférence avec les libertés civiques. Comment allons-nous réussir à protéger ces libertés ?

**Sénateur Leahy.** Laissez-moi vous poser, à vous, cette question. A votre connaissance, les agents de Minneapolis ou du quartier général ont-ils, à ce sujet, procédé à des recherches de routine en vue d'établir des rapports sur les écoles de pilotage à partir du système ACS ? Je ne parle pas de noms de personne, mais de la recherche par mot, comme par exemple « école de pilotage ». Est-ce que quelqu'un a fait cela ?

**Coleen Rowley.** Euh, je connais un peu notre système ACS et les dossiers que nous avons constitués... ainsi que nos méthodes de recherche. Il y a des règles strictes qui ont, bien sûr, été mises en place en ce qui concerne la façon dont nous effectuons nos recherches. Notre archivage se fait en général par sujets. Ainsi, dans une affaire où un suspect est désigné, la méthode normale de recherche sera celle qui utilise le nom. Nous pouvons également explorer un texte à la recherche d'un mot. Mais si nous faisons par exemple une recherche Lexis-Nexis, on introduira le « et/ou » et l'on pourra alors chercher de toutes sortes de façons. Les recherches s'effectuent, au FBI, de la manière sans doute la plus élémentaire, la plus rudimentaire qui soit.

**Sénateur Leahy.** Vous avez également écrit que les agents de Minneapolis n'avaient pas été satisfaits de l'agent du quartier général désigné dans l'affaire Moussaoui, et que cela avait en fait gêné votre enquête. Est-ce que vous-même, ou un autre responsable, ou un agent de Minneapolis a appelé l'agent en question, ou son supérieur hiérarchique, ou quelqu'un d'autre à Washington pour se plaindre à ce sujet avant le 11 septembre ?

**Coleen Rowley.** Quand j'ai rédigé ma lettre à M. Mueller, je me suis en fait placée en tierce personne. Mais je répondrai à votre question en disant qu'il y a des préséances au FBI, et un sens très fort de la hiérarchie. Il est extrêmement rare que l'on décroche son téléphone pour appeler quelqu'un situé un cran ou deux au-dessus de soi. Cela ne se fait que dans des cas extrêmes. On appelle le plus souvent un agent à son niveau. Et lorsqu'une question doit être examinée par la hiérarchie, on s'adresse à son supérieur sur place, et c'est lui qui décroche son téléphone...

**Sénateur Hatch.** Bien. Mademoiselle Rowley, depuis votre lettre du 21 mai, le ministre de la justice a donné de nouvelles directives qui vont étendre les moyens d'investigation du FBI. Compte tenu de votre expérience du terrain, pouvez-vous nous dire comment, dans la pratique, ces nouvelles directives aideront le FBI, ou du moins les agents qui travaillent dans les divisions à assurer la, ou les missions de l'Agence.

**Coleen Rowley.** Je n'ai pas eu l'occasion de lire ce texte dans son ensemble. J'en connais les principaux thèmes, la présence autorisée dans les réunions publiques, l'utilisation du Net. Il y a un autre point qui, dans ces directives, permet, je pense, aux SAC (Special Agents in Charge) d'ouvrir un dossier et de procéder à une enquête préliminaire. Nous sommes favorables à toute délégation d'autorité qui nous rend plus prompts à l'action, plus agiles. Je suis tout à fait pour que soit donnée aux SAC la possibilité d'ouvrir une enquête préliminaire. C'est une bonne mesure. Je sais que, ce matin, des craintes ont été émises à propos des réunions publiques. J'ai consulté certains de nos dossiers en remontant jusqu'aux années 1950. A l'époque, pour toutes sortes de raisons, les gens étaient pleins de zèle. Lorsqu'ils assistaient à une réunion, ils notaient tous les présents, qu'ils soient ou non importants, qu'ils prônent ou non un point de vue terroriste ou autre. Je crois qu'il est bon et qu'il est logique qu'un agent se déplace et assiste aux réunions, ne serait-ce que pour s'assurer que ce genre de chose ne se produit pas. Si, en fait, quelqu'un se lève et lance, « Bon, on va tous faire ceci, ou mettre en route cela », et qu'il tient un discours terroriste, nous serons en mesure à présent de savoir tous ces choses-là. Si maintenant l'agent qui a eu un bon tuyau se rend à une réunion où les participants se retranchent derrière le premier amendement, alors rien n'en sortira. C'est la différence avec les années 1950. On n'aura pas noté qui était présent. On ne cherchera pas à en savoir plus. Et ça s'arrêtera là. Il y a un lien, je crois, entre le fait d'agir ainsi et le niveau où se situe l'autorité. Et je pense que dans la mesure où cela nous donne une petite chance de découvrir peut-être quelque chose de plus, ce serait bien de poursuivre.

**Sénateur Feinstein (démocrate).** Vous évoquez également dans votre lettre, je cite : *« Un climat de peur qui a bloqué des décisions, des actions offensives. »* Et vous attribuez cela au fait que de nombreux hauts responsables du FBI, qui ont pris des décisions ou mené des actions qui avec le recul se sont révélées être des erreurs, ou ont simplement mal tourné, ont eu leur carrière brisée. C'est une affirmation très grave. J'aimerais que vous répondiez sur ce point, mais sur un autre point aussi. La question est très controversée et, quel que soit l'interlocuteur, chacun a son idée de la façon dont l'a priori racial doit, ou ne doit pas, être appliqué, et de ce qu'il est exactement – qu'il implique un pays, une race ou ait un effet paralysant sur les agents du FBI qui mènent ce type d'enquête. J'aimerais savoir s'il y a eu, à votre avis, des cas où cet élément est intervenu, si vous avez vu des agents perdre ainsi leur perspicacité ou renoncer à enquêter plus avant.

**Coleen Rowley.** L'« a priori racial », je n'aime pas beaucoup l'expression, qui est déjà péjorative en soi. Chacun lui donne le sens qu'il lui plaît de lui donner.

**Sénateur Feinstein.** Je suis d'accord avec vous.

**Coleen Rowley.** Un sénateur a ce matin fait une bonne... à mon sens, une bonne remarque. Lorsque la race, l'origine ethnique, la religion, n'importe lequel de ces facteurs, est l'unique raison, ou la principale raison qui fait entreprendre une investigation, on peut parler d'a priori racial. Si un soldat arrête, par exemple, tous les Indiens dans la rue, il y a a priori racial. Par ailleurs, un rapport peut signaler qu'un homme noir, portant une casquette de baseball rouge, un pantalon et des baskets blanches vient de dévaliser une banque, alors on ne fera pas abstraction de la race, parce qu'elle est un élément parmi d'autres dans la description qui est donnée de l'individu.

**Sénateur Feinstein.** Pourrions-nous revenir à ma première question, qui est...

**Coleen Rowley.** Le climat de peur ? Je le dis dans ma lettre, ces rétrogradations si évidentes, ou même... ces carrières brisées frappent les esprits, tout le monde en est témoin. Cela aboutit parfois à un travail qui est loin d'être offensif. Il y a des fois, cependant, où c'est l'inverse qui se passe, parce que votre patron peut faire une erreur dans l'autre sens. Disons qu'il aura pu émettre un avis que vous jugez – ce n'est qu'un exemple – que vous jugez relever du racisme. Eh bien, si vous avez un tel patron, dans ce climat de peur, vous pourriez bien ne pas avoir envie de vous y opposer. Donc, je crois que cela peut en fait jouer dans les deux directions. Mais je crois vraiment aussi que cela se solde par un travail qui est loin d'être offensif, quand on a fait l'expérience de quelques-unes de ces erreurs bien visibles.

**Sénateur Grassley (républicain).** Votre lettre mettait en lumière certains des problèmes liés à la bureaucratie au quartier général du FBI, de nombreuses autorisations étant requises pour obtenir un mandat de perquisition. Quelles sont vos recommandations pour rationaliser ces pratiques et pour que les agents puissent efficacement poursuivre les investigations sur le terrain ?

**Coleen Rowley.** La bureaucratie est un énorme problème, et il faudrait vraiment réfléchir à la façon d'y trouver remède. On pourrait, je pense, envisager au ministère de la justice... je n'aime pas beaucoup l'idée d'une « super-brigade », mais avoir peut-être une équipe de procureurs ayant l'expérience du terrorisme, de sorte que si l'on essayait éventuellement de poursuivre sur le plan criminel, cela donnerait une seconde... cela permettrait d'éviter les bâtons dans les roues.

**Sénateur Cantwell (démocrate).** Le président doit annoncer ce soir ce qui apparaît être une réorganisation. Le ministère pourrait, dit-on, être responsable de la sécurité aux frontières, des renseignements, et s'occuper d'autres questions au sein de plusieurs agences fédérales qu'il supervise aujourd'hui. Cela ne remplacerait pas le FBI ou la CIA, mais ce pourrait bien être l'une des restructurations les plus importantes que nous ayons connues. Quel conseil donneriez-vous au président à ce sujet ?

**Coleen Rowley.** (Rires). Je n'ai vraiment pas la prétention de donner de conseil à ce niveau. Je dirai une chose : quand il y a eu, par le passé, des champs d'intervention communs à plusieurs agences – je pense au FBI et à la DEA, qui travaillent l'un et l'autre sur la drogue ; ou au FBI et à l'ATF, lors d'attentats à la bombe qui les concernaient tous deux –, les chevauchements étaient inévitables, et l'on ne savait pas très bien qui faisait quoi. Des frictions peuvent alors surgir, et des problèmes se poser. C'est donc cela qui me vient à l'esprit, il faut que les domaines d'intervention soient bien délimités de façon à éviter les frictions, et la guerre. Si donc une nouvelle agence doit voir le jour, ce qui pourrait bien être le cas, c'est le seul conseil auquel je pense.

**Sénateur Schumer (démocrate).** Si le directeur venait vous voir en vous demandant : « Comment changer l'esprit maison ? », que lui répondriez-vous, de votre point de vue d'agent à Minneapolis ?

**Coleen Rowley.** Eh bien, il y a sans doute plusieurs choses à faire, je crois, pour changer en mieux l'esprit maison, ainsi que la direction du FBI et le problème du carriérisme. Notre directeur a souvent répété qu'il fallait placer les meilleurs aux postes de commande. J'ai dit dans ma déposition avoir vu ces dernières années exactement l'inverse se produire. J'ai vu un certain nombre de grands agents très expérimentés régresser en fait dans la hiérarchie. Il faut que cela cesse. Il faut mobiliser davantage. Eliminer tout ce qui peut décourager. La paperasserie.

*Textes traduits de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.*

VERBATIM

## « Le 11 septembre a mis fin à l'idée selon laquelle l'inaction était sans conséquences »

**EXTRAITS** de la déclaration de Coleen Rowley devant la commission judiciaire du Sénat sur le contre-terrorisme, le 6 juin.

« A aucun moment je n'avais imaginé que ma lettre au directeur du FBI aurait un tel impact. *(...)* Je vais m'efforcer d'exposer brièvement quelques-uns des problèmes les plus importants *(...)* :

1. Une bureaucratisation croissante. On relève au moins trois aspects négatifs dans cette bureaucratisation en progression constante.

a) Le carriérisme et la peur du risque. Le quartier général du FBI adhère, dit-on, à cette maxime : « Grosses affaires, gros problèmes ; petites affaires, petits problèmes ; pas d'affaire, pas de problème. » Ainsi l'idée court-elle que l'inaction est en quelque sorte la clé de la réussite. *(...)*

b) Il y a entre sept et neuf niveaux de direction au quartier général : l'agent spécial de surveillance (SSA) ; l'adjoint au chef d'unité ; le chef d'unité ; le chef de section ; le sous-directeur adjoint ; le directeur adjoint ; et, enfin, le directeur. Il est ainsi difficile d'obtenir un feu vert jusque sur les questions les plus insignifiantes.

c) La paperasserie. *(...) [Les agents sont contraints]* de passer des heures à rédiger les innombrables « rapports » que l'administration du FBI exige pour (en partie, du moins) justifier son existence ! *(...)*

Il est sans doute possible de réduire *[la bureaucratie]* un tant soit peu :

1) en limitant à trois ou quatre les niveaux de direction au quartier général ;

2) en déléguant au maximum l'autorité sur le terrain et/ou au quartier général ;

3) en appliquant, enfin, strictement la loi sur la réduction du travail d'écriture qui élimine toute paperasserie inutile. L'une des raisons qui m'ont amenée (c'est un peu la goutte d'eau qui a fait déborder le vase) à rédiger ma lettre au directeur du FBI est ce projet de « super-brigade ». A en croire les premières informations données, elle serait constituée de spécialistes du terrorisme nommés au quartier général et pouvant être rapidement dépêchés sur place en cas de menace ou d'incident terroristes. Pour de nombreuses raisons, aucune des personnes de ma connaissance travaillant sur le terrain n'estime un tel projet viable. *(...)* Le terme de « brigade volante » est également utilisé *(...)* à propos de cette initiative. Si cela veut dire *(...)* que des moyens supplémentaires et un contingent de spécialistes (tels que traducteurs, enquêteurs du barreau, experts en informatique, spécialistes de la surveillance, etc.) sont mis à disposition pour jouer un rôle de soutien à la demande des divisions locales, alors l'idée peut *(...)* être intéressante. Les événements du 11 septembre ont mis fin à l'idée selon laquelle l'inaction était sans conséquences.

[A propos] des enquêtes sur le terrorisme *(...)*, il va de soi que les déclarations écrites sous serment [par les agents] *(...)* ne devraient faire l'objet de corrections que sur les points de grammaire et sur la mise en forme. Il convient *(...)* de limiter les modifications relatives au contenu du texte. *(...)* Les renseignements : recueil et transmission. *(...)* Je n'ai pas une grande expérience du contre-espionnage ni des enquêtes sur le terrorisme international. Cependant, *(...)* il semble que la demande du directeur de mettre l'accent sur le recueil d'informations et l'analyse soit nécessaire et fondée. Le manque de personnels, au quartier général, capables de relier entre elles les informations est évident. *(...)* Voici quelques suggestions (pas forcément coûteuses) qui pourraient être prises en considération :

1) Administration : alléger une partie du travail administratif des responsables sur le terrain en réduisant les réglementations, formulaires et pratiques obsolètes. *(...)*

2) Conseils : prévoir de changer les manuels (notamment le « Programme national du renseignement étranger » – NFIP –, qui date de juin 1995), et concevoir un guide opérationnel clair et concis pouvant aider les enquêteurs et remplacer les ouvrages actuellement utilisés et périmés, qui ne servent à l'occasion qu'à punir les agents ayant commis des infractions mineures et qui requièrent une complaisance gênante.

3) Etat d'esprit : faire évoluer les mentalités et passer de la peur du risque à l'action. *(...)* Récompenser la prise d'initiatives.

4) Gestion des renseignements : une centralisation de l'information s'impose.

5) Technologie : poursuivre les mises à jour technologiques et les projets d'intégration afin d'établir des liens entre le FBI et les autres agences.

6) Renforcer l'autorité : le Patriot Act et les directives de l'avocat général sont depuis longtemps dépassés. *(...)* Il faudrait envisager d'accorder au service d'immigration et de naturalisation (INS) l'autorité d'étendre les opérations sur le terrain et lui donner le pouvoir de détention administrative immédiate qui lui fait défaut.

7) Envisager la création d'une « super-brigade » composée de spécialistes du terrorisme afin de mener des poursuites judiciaires coordonnées, offensives et conséquentes au sein d'une stratégie nationale globale qui vise à neutraliser et à démanteler les opérations terroristes et leur financement. *(...)*

Il est indispensable que toutes les promotions au sein du FBI, en particulier aux postes les plus élevés, soient plus que « légitimement défendables » ; elles doivent viser à la sélection des personnes les plus expérimentées en matière d'investigation, ou expertes dans leur domaine, ainsi que de celles ayant montré de réelles qualités de chef. *(...)* »

**Pour Claude Silberzahn, ancien « patron » de la DGSE, les Etats-Unis n'ont pas encore intégré une culture antiterroriste. Journaliste au « Point », Jean Guisnel souligne que, depuis le 11 septembre, les Américains font davantage confiance aux compétences des Français en matière de renseignement**

# « Le maître mot du contre-terrorisme, c'est l'infiltration »

**Peut-on établir un parallèle entre, d'une part, la DST et le FBI et, d'autre part, la DGSE et la CIA ?**

Oui, dans toutes les grandes démocraties, les services spéciaux, comme la DGSE ou la CIA – mais aussi le BND en Allemagne ou le MI6 en Grande-Bretagne –, ont un double rôle. Le premier, de contre-terrorisme et de contre-espionnage (CTCE), est d'assurer la protection des intérêts vitaux de la nation. Le second consiste, par des voies parallèles, à faire progresser les visions internationales du pays. Ces services sont dits spéciaux parce que, en opérant hors du champ national, ils se sentent autorisés à utiliser des moyens pas nécessairement légaux.

Dans les faits, les services spéciaux ne se focalisent pas seulement sur l'extérieur, qui, comme le démontre l'affaire américaine, déborde parfois sur l'intérieur. Ils doivent donc travailler avec ceux qui ont une mission de protection intérieure comme la DST ou le FBI. Parce qu'ils sont des services à caractère policier, ces derniers sont différents de la DGSE et de la CIA, dans leurs mœurs, dans leurs méthodes de travail et dans leurs cultures. Quand un policier est tué, le ministre vient s'incliner sur son cercueil, mais quand un type de la DGSE disparaît, personne ne le sait puisqu'il n'est pas « officiellement » à la DGSE et qu'il meurt sous un autre nom. Même chose à la CIA.

Autrefois, la DGSE ou la CIA faisaient du contre-espionnage, et les limites étaient plus claires. Les terrains de chasse se recoupent beaucoup plus depuis l'émergence du terrorisme, mobile par essence. Avant d'agir en Europe ou aux Etats-Unis, les groupes se sont souvent formés dans différents pays d'Afrique ou du Moyen-Orient. Pour une bombe, le détonateur peut être fabriqué en Suisse, l'explosif provenir d'Irak ou d'Iran et le montage être réalisé à Bangui. Quand il est en Arabie saoudite, au Yémen ou au Soudan, le terroriste est de la compétence de la CIA, mais lorsqu'il débarque dans une école de navigation aérienne aux Etats-Unis il relève du FBI. En fait, les choses ne se passent pas toujours comme ça. Quand un chien a un os, il le garde. Pour les services, c'est la même chose.

**Dans les ratés de l'enquête américaine, qui doit, selon vous, porter le chapeau, le FBI ou la CIA ?**

A première vue, le principal responsable, c'est le FBI, parce que les terroristes étaient sur son territoire. Cependant, comme il cherche habituellement le coupable après que le crime a été commis, la culture du FBI n'est pas éminemment préventive. Et ce job est pour lui d'autant moins naturel que, pendant des décennies, les Etats-Unis ont été à l'abri du terrorisme. Ils n'ont pas encore intégré une culture antiterroriste.

JOHN FOLEY/OPALE

**CLAUDE SILBERZAHN** a été pendant cinq ans, de 1988 à 1993, le directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Auparavant, il avait été préfet des régions Haute-Normandie, puis Franche-Comté. Il est aujourd'hui conseiller-maître à la Cour des comptes.

**Ne peut-on attribuer ces dysfonctionnements à une certaine rivalité entre les deux services ?**

Tout le monde s'en gausse, mais le fait qu'il y ait deux entités distinctes aux Etats-Unis comme ailleurs est tout à fait normal. Cette bipolarité enrichit le renseignement. Cela cause des problèmes, c'est évident, mais l'unité du système constituerait un danger pour la démocratie. Dans un pays comme la France, ces problèmes peuvent être surmontés par le choix des hommes.

Mitterrand, qui, après l'affaire du *Rainbow-Warrior*, a été obligé d'avoir une réflexion sur les services spéciaux, l'avait compris. En me nommant, il estimait que seul un préfet pouvait faire tourner la maison. Parce que la tête de la DST, c'est fatalement un préfet, et qu'entre personnes du même corps les choses sont plus faciles. Dans le même esprit, j'ai pris comme directeur du renseignement un policier qui venait des RG, et comme directeur des affaires stratégiques un diplomate, l'actuel directeur général de la DGSE. J'avais besoin de liens étroits avec la police et le Quai d'Orsay. Cette innovation, qui a été maintenue, ne constitue pas une réponse applicable aux Etats-Unis, où notre technostructure n'existe pas.

**Pensez-vous que la CIA et le FBI avaient les moyens de prévenir les attentats du 11 septembre ?**

Quand une bombe explose, on s'exclame : *« Que font les services ? »* Mais on ne voit pas celles qui n'explosent pas grâce à leur action. Parce qu'il ne faut pas paniquer l'opinion, tout ce qui est positif n'est pas révélé. On ne voit que les échecs, les failles. La règle étant de ne pas communiquer, les réussites restent secrètes.

Le 11 septembre, l'événement était tellement fou qu'il dépassait l'imagination d'un Américain comme d'un Français. On n'est plus dans notre système. Et c'est pareil pour les kamikazes qui se font péter avec leur bombe.

**Peut-on avoir une idée des effectifs de la DGSE ou de la CIA et du profil de leurs agents ?**

Non, on ne peut pas même donner un ordre de grandeur. Il y a tout un tas de chiffres fantaisistes qui circulent. Pour la lutte contre le terrorisme, le maître mot, c'est l'infiltration. Ce travail de terrain, c'est d'abord de la sueur et, parfois, du sang. Mais il faut aussi de gros moyens pour payer des gens capables d'infiltrer des réseaux afin de renseigner. Ceux qui font ça, comme ceux qui les achètent, ne sont pas toujours recommandables. Pour les Etats-Unis, la tâche est d'autant plus considérable que leurs intérêts sont partout dans le monde. Or, jusqu'ici, ils dépensaient plus facilement des dollars pour un satellite d'observation que pour payer cinq ou six hommes capables de monter sur un chameau dans la plaine de la Bekaa.

Lorsque je suis arrivé à la tête de la DGSE, beaucoup m'ont dit : *« Tes types sont des va-nu-pieds, il faut relever le niveau. »* Ils n'avaient rien compris. Si les analyses ne sont pas toujours formidablement rédigées, l'important, c'est l'info qu'elles contiennent. Dans les 6e et 7e arrondissements, il y a les penseurs, mais ils pensent à partir de ce qu'on ramasse. A la DGSE, on est moins souvent à la cuisine qu'au jardin. Avant de récolter, il faut bêcher, arroser, mettre de l'engrais. Le renseignement, c'est un truc au ras du sol. Les Américains ont sans doute négligé cette évidence, peut-être par souci de moraliser.

**Ont-ils mal utilisé les énormes moyens dont ils disposent ?**

Au bout du compte, pour le tri, il faut toujours que l'intelligence humaine s'en mêle. Quand il y a un problème, on dit : *« Regardez ce à quoi ils n'ont pas prêté attention ! »*, mais on ne voit pas l'océan d'informations dans lequel ces indices étaient noyés. L'accumulation d'éléments n'est pas un gage d'efficacité. Au contraire, je considère que le perfectionnisme technique américain constitue un double handicap. Financier d'abord, parce que, même si les Américains sont riches, les sommes vertigineuses qu'ils ont investies là-dedans n'ont pas été investies ailleurs. Psychologique ensuite, parce qu'il génère un esprit de confiance qui finit par endormir.

**Les Américains n'ont-ils pas trop négligé les concours que pouvaient leur apporter d'autres pays, comme la France ?**

Les services des démocraties ne se disent pas tout, mais ils entretiennent des relations permanentes. Pendant la crise de l'Irak, par exemple, je suis allé trois ou quatre fois à Langley, au siège de la CIA, et nous travaillions ensemble sur le dossier, réfléchissant notamment sur l'opportunité d'aller ou non jusqu'à Bagdad. A l'ambassade des Etats-Unis, et à Paris en général, il y a des gens de la CIA et du FBI avec lesquels la DGSE mais aussi la DST ont des liens étroits. Il ne se passe pas un jour sans qu'une dizaine d'e-mails soient échangés pour signaler le déplacement de tel ou tel individu. Cela a pu changer, mais, de mon temps, ça bourdonnait en permanence entre les services.

**Propos recueillis par Robert Belleret**

GAMMA

*20 décembre 2001, Maison Blanche, Washington. Une réunion présidée par George W. Bush dans le bureau Ovale, avec les membres du conseil de sécurité intérieure.*

# « Les Américains ne connaissent pas les islamistes »

**Dans votre livre *La Citadelle endormie*, vous dénoncez les défaillances des divers services américains dans la lutte antiterroriste. N'est-ce pas facile, après-coup et compte tenu des éléments aujourd'hui connus, de les mettre ainsi en cause ?**

Il faut distinguer deux choses. D'abord, ce que les Américains appellent le *« prior knowledge »*, c'est-à-dire ce que les services savaient, ou ne savaient pas, avant le 11 septembre. De ce point de vue, c'est vrai, il est assez facile de rassembler des bribes d'informations, plus ou moins importantes, recueillies avant les attentats, et de dire *« mais oui, bien sûr... »*. A mon sens, le vrai problème n'est pas là. Il est davantage dans le mauvais fonctionnement des services, dans leur incapacité à partager les informations qui étaient en leur possession. Et là, il s'agit de critiques récurrentes émises depuis plusieurs années. Elles viennent de l'intérieur même des services en question ou de gens qui y ont travaillé, parmi lesquels d'anciens patrons. Tous s'accordent à dire *« ça ne va pas »*. Ces services fonctionnent dans des bunkers, des systèmes culturels autonomes. Ils n'arrivent pas à communiquer, à travailler ensemble. Aujourd'hui, ils jouent gros et sont engagés dans un combat à mort. Avec les travaux de la commission d'enquête, tout va être déballé, tout va sortir.

**Cette rivalité a souvent été évoquée dans la littérature ou au cinéma. L'opinion semble même l'avoir intégrée...**

PHILIPPE MATSAS/OPALE

**JEAN GUISNEL**, journaliste au *Point* et spécialiste des questions de défense et de renseignement, est l'auteur de *La Citadelle endormie* (éditions Fayard), un ouvrage consacré à ce qu'il appelle *« la faillite de l'espionnage américain »*. Il vient également de publier, en collaboration avec Guillaume Dasquié, *L'Effroyable Mensonge* (éditions La Découverte), un livre visant à démonter, point par point, la thèse défendue par Thierry Meyssan à propos des attentats du 11 septembre.

C'est exact. Mais les Américains ne peuvent pas prétendre empêcher un autre 11 septembre s'ils continuent comme ça ! Le choc des attentats les a renforcés, mais qu'en sera-t-il la prochaine fois ? Pour l'instant, on est abreuvé d'alertes sur d'éventuelles attaques. Du reste, c'est devenu n'importe quoi. On parle en même temps d'attaques à la bombe atomique et d'attaques par plongeurs dans l'Etat de Washington ; cela n'a pas de sens ! Comme les services ne veulent plus être accusés de n'avoir rien vu venir, ils prennent des précautions, et le moindre petit truc prend des proportions incroyables. Résultat : plus personne ne croit à rien.

**En quoi la CIA est-elle devenue une *« bureaucratie gélatineuse »*, pour reprendre l'expression de son ancien secrétaire général Frederik Hitz ?**

En ce qui concerne le 11 septembre, elle n'a pas su travailler avec le FBI ni remonter aux sources du terrorisme. Il faut quand même rappeler que ses agents avaient l'autorisation de tuer Ben Laden depuis 1996, et qu'ils n'ont pas été capables de mettre la main dessus. Contrairement aux services français, ils ne sont pas du tout imprégnés de la culture islamique. Ils ne connaissent pas ces milieux. La CIA a tendance à recruter des premiers prix de vertu, des gens politiquement corrects, mais incapables de s'aventurer sur certains terrains. Or, dans le monde de l'espionnage, il ne faut pas avoir peur, pour aller au plus près des informateurs, de fumer un joint, de boire un coup ou de rencontrer des crapules. En France, on a des gars comme ça. La CIA en a de moins en moins. Elle a écarté ceux qui présentaient ce profil. Ce n'était peut-être pas des saints, mais ils avaient une grande capacité d'adaptation. A cela s'ajoute un autre problème : les Américains ne font aucune confiance à leurs compatriotes qui ne sont pas blancs, protestants, et issus de l'université Yale. Aucun pays au monde n'accueille autant de communautés d'origine étrangère. Mais cette diversité ne se retrouve pas dans les services. Jamais les Américains ne feront confiance, pour des affaires de sécurité nationale, à quelqu'un venant du Moyen-Orient ! Au bout du compte, ils traiteront ces affaires par l'intermédiaire des Saoudiens ou des Pakistanais, au risque d'être manipulés.

**A la lecture de votre ouvrage, il apparaît pourtant qu'ils avaient conscience des dangers que représentait Oussama Ben Laden. Les auraient-ils sous-estimés ?**

En février 2001, soit sept mois avant les attentats, le patron de la CIA, George Tenet, déclarait devant des parlementaires : *« Oussama Ben Laden, ses lieutenants et ses associés demeurent la menace la plus immédiate et la plus sérieuse. »* On ne peut donc pas dire que les services n'ont absolument rien vu venir. Je crois, en revanche, qu'ils ont sous-estimé l'extraordinaire compréhension du système américain par les auteurs des attentats du 11 septembre. Des gens connus, repérés, ont pu circuler impunément et utiliser tous les moyens de paiement et de communication sans être inquiétés. Sur le plan intérieur, il ne faut pas non plus oublier l'affaire des enveloppes contaminées à l'anthrax. Là aussi, c'est un échec incroyable : ils n'ont strictement rien trouvé !

**Le 11 septembre a-t-il changé quelque chose aux relations entre les Américains et les services français ?**

Les Français confient avoir découvert chez leurs homologues américains une humilité qu'ils ne leur connaissaient pas auparavant. Signalons aussi une autre évolution importante dans la coopération entre les deux pays. Les Français disposent d'un très bon système d'interception des communications (fax, Internet, téléphone...). La NSA, le grand service technique américain, a longtemps demandé à la DGSE de lui fournir les documents d'interception à l'état brut, qu'elle se chargeait ensuite d'analyser elle-même. Or, depuis quelque temps, la NSA n'exige plus les documents à l'état brut, mais préfère recevoir les analyses de la DGSE. La différence est fondamentale : c'est le signe que les Américains font désormais confiance à la compétence des Français. Dès l'après-midi du 11 septembre, les hommes de la CIA en poste à Paris s'étaient d'ailleurs précipités auprès de la DGSE et de la DST pour demander : *« Mais qu'est-ce qui se passe ? Est-ce que vous pouvez nous aider ? »*

**Propos recueillis par Philippe Broussard**

**CHRONIQUE DU MÉDIATEUR**

**PAR ROBERT SOLÉ**

# Le charme du repentir

LA r epentance est à la mode, mais on ne peut pas dire que la presse en général – et *Le Monde* en particulier – y succombe. Dans leur quasi-totalité, les mea culpa se limitent à des rectificatifs, qui ne portent que sur des inexactitudes mineures. Les journalistes n'ont pas l'habitude de reconnaître qu'ils ont mal interprété un événement ou même qu'ils sont complètement passés à côté de quelque chose d'important.

D'où la surprise d'un lecteur de Vaucresson (Hauts-de-Seine), Raymond Cailléret, en lisant ces lignes, dans *Le Monde* du 7 juin, sous la plume de Pierre Georges : *« ... on en profitera pour exprimer un repentir. A propos de notre chronique d'hier sur ce jeune garçon assassin et inspiré par le film* Scream. *Ce fut une mauvaise chronique, mal ficelée, approximative, embarrassée. Une chronique de feuille de chou, en somme, devant une manière de mystère contemporain qui nous glace et fait douter. »*

Notre lecteur s'étonne : *« J'avais lu avec intérêt cette chronique, manifestement écrite à chaud, sous le coup de l'émotion due à un fait divers horrible, et je l'avais trouvée marquée de sensibilité et d'intelligence. Très ouverte, elle était de nature à faire réfléchir le lecteur, ce qui est bien l'objectif primordial d'un journal. On pouvait, certes, aborder cette information sous d'autres angles et l'exposer différemment. Mais penser autrement, c'est le travail du lecteur ! La contrition de Pierre Georges ne me paraît donc pas justifiée, mais son scrupule a toutefois un mérite et même un certain charme : il a ouvert, de manière inattendue et pittoresque dans les pages du* Monde, *souvent marquées de fermes certitudes, une délicate trouée de liberté et de sincérité inquiète. »*

Il est arrivé plus d'une fois à Pierre Georges de battre sa coulpe pour des péchés véniels, qui lui avaient été vivement reprochés par des lecteurs pointilleux. N'avait-il pas écrit – et même titré – *« acronyme »* dans une chronique de janvier 2001 alors qu'il s'agissait d'un *« acrostiche »* ? Ou encore, en février, malmené un vers de Boileau, lui ajoutant malencontreusement un treizième pied ? Dans ces cas-là, les lettres de protestation sont pain bénit pour le rusé chroniqueur, qui y trouve matière pour une nouvelle chronique, dans laquelle il se couvre la tête de cendres, se traite de tous les noms et, au passage, égratigne les pinailleurs qui n'ont rien d'autre à faire que de brandir le dictionnaire ou de compter les pieds...

MAIS la tonalité était différente dans *Le Monde* du 7 juin. Pour la première fois en huit ans de chronique, Pierre Georges s'en voulait publiquement de ce qu'il avait écrit la veille. A savoir un rapprochement hasardeux entre l'adolescent qui s'était inspiré de *Scream* pour assassiner une amie et *« un enfant qui voit jouer Zidane se prend pour Zidane, se rêve Zidane »*.

Ce jour-là, *Le Monde* devait être bouclé plus tôt que d'habitude en raison des obsèques de son ancien directeur, Jacques Fauvet. *« J'ai écrit trop vite, sur un sujet trop grave, en associant des choses qui ne sont pas comparables*, estime Pierre Georges. *Cette disproportion, cette comparaison oiseuse avec le football... Et même les lignes suivantes : que venait faire là Scarlett O'Hara ? »*

La rapidité avec laquelle est conçue et écrite cette chronique de dernière page – entre 9 heures et 10 h 30 du matin – a pourtant été choisie par son auteur. Il s'interdit d'y réfléchir la veille, pour ne pas sombrer dans le stress, sachant qu'il risquerait alors de l'écrire cent fois dans sa tête et de gâcher ses nuits. Il ne prend aucune note et décide du sujet au dernier moment. Souvent, lorsqu'il ouvre boutique le matin, devant son écran, un paquet de cigarettes à portée de la main, il ne sait pas de quoi il va parler. Le chroniqueur connaît le diktat de l'horloge. Dix minutes de retard suffiraient pour perturber toute la chaîne de préparation du journal. Il se met volontairement la tête sous le couperet, travaillant sans filet : seuls les correcteurs auront le temps de relire son texte avant publication, et encore...

POUR prendre de tels risques, il faut beaucoup de métier et une plume hors du commun. Ne dédaignant aucun sujet, pouvant même tricoter 104 lignes étincelantes (taille imposée à la chronique) pour dénoncer la pluie qui tombe ou rendre hommage à la nouille instantanée, ce chroniqueur tout-terrain sait se faire, selon les jours, analyste, éditorialiste, mémorialiste, commentateur sportif ou critique de télévision. Sa fonction de directeur adjoint de la rédaction l'incite à défendre un journaliste, à justifier la publication d'un article controversé ou à appuyer l'éditorial du jour par des considérations plus personnelles. Il sait répondre par avance à des critiques de lecteurs... et couper l'herbe sous le pied du médiateur.

Pierre Georges peut donc tout se permettre, y compris de se repentir publiquement. Ce privilège doit-il être réservé à l'auteur d'une chronique quotidienne ? Pourquoi le journal se limiterait-il à des corrections de tir furtives, qui prennent souvent la forme désagréable de leçons péremptoires données à d'autres ? Il ne perdrait rien à reconnaître tout simplement ses erreurs : nous avons trop parlé de ceci, pas assez de cela, imprudemment soutenu que... Ce serait, de temps en temps, comme une bouffée d'air frais.

**Le Monde**
**ÉDITORIAL**

# Provincialisme

**LES FRANÇAIS ont voté quatre fois pour les deux échéances principales qui décident de leur destin au cours des cinq prochaines années, et ils l'ont fait comme si la France était un îlot préservé des fracas du monde. Pas de débat sur la politique étrangère, qui devrait pourtant être l'expression de nos liens avec l'environnement extérieur. Pas de débat sur l'avenir d'une Union européenne pourtant confrontée à des défis essentiels pour la vie hexagonale.**

**Entre les délires anti-européens de Le Pen ou les obsessions souverainistes de Jean-Pierre Chevènement d'une part, la flatterie électoraliste des chasseurs par Jean-Pierre Raffarin d'autre part, il y avait place pour une vraie discussion. Les sujets fondamentaux pour notre avenir ne manquent pas, de l'élargissement de l'Union européenne aux travaux de la Convention, qui, de fait, décidera comment nous serons gouvernés dans les prochaines années.**

**Les responsables français devront faire des choix : après avoir sagement abandonné le franc au profit de l'euro, quelle part de notre action diplomatique sommes-nous prêts à transférer vers l'Europe ? Faut-il redéployer les finances publiques pour augmenter les moyens de l'Union ? Doit-on confier la protection de nos frontières à une police européenne ?**

**Le candidat Chirac, c'est vrai, a prononcé en avril à Strasbourg un discours sur l'Europe, et il a réservé ses déclarations de politique étrangère à un quotidien américain pour réaffirmer sa solidarité fondamentale avec les Etats-Unis. Puis, plus rien. Notre principal allié déclare qu'il se sent en guerre, nos forces armées soutiennent des opérations antiterroristes en Afghanistan et aux alentours. La campagne électorale n'en a pas été troublée pour autant. Tout s'est passé comme si le 11 septembre n'avait pas eu lieu ou comme si les attentats avaient visé une autre planète. En tout cas, comme si la France « d'en bas » n'était pas concernée par leurs conséquences.**

**Aux élections législatives, le scrutin d'arrondissement, en favorisant les liens entre l'élu et ses mandants, accentue la dérive vers le « terrain », la priorité donnée aux problèmes locaux. D'ailleurs, ce rétrécissement de la vie politique n'est pas une spécialité française. Il atteint également nos voisins européens, sans parler des Etats-Unis, où ce n'est pas d'hier que la majorité du Congrès se vante de n'avoir jamais voyagé à l'étranger. Rançon de la globalisation, il constitue une protection imaginaire contre les vertiges d'un monde sans barrières.**

**C'est pourquoi le discours « de proximité » a aujourd'hui tant de succès. Mais il a aussi ses limites, qui sont celles séparant la rhétorique à tendance populiste des nécessités de l'action. Sans doute les hommes politiques doivent-ils prendre en compte les soucis immédiats de leurs concitoyens. Mais leur devoir ne s'arrête pas à la satisfaction des revendications individuelles ou corporatistes. On attend d'eux qu'ils tracent des perspectives dépassant notre petit provincialisme. Ces dernières semaines, on a été déçu.**

# Abstentionnistes

**PAR NICOLAS VIAL**

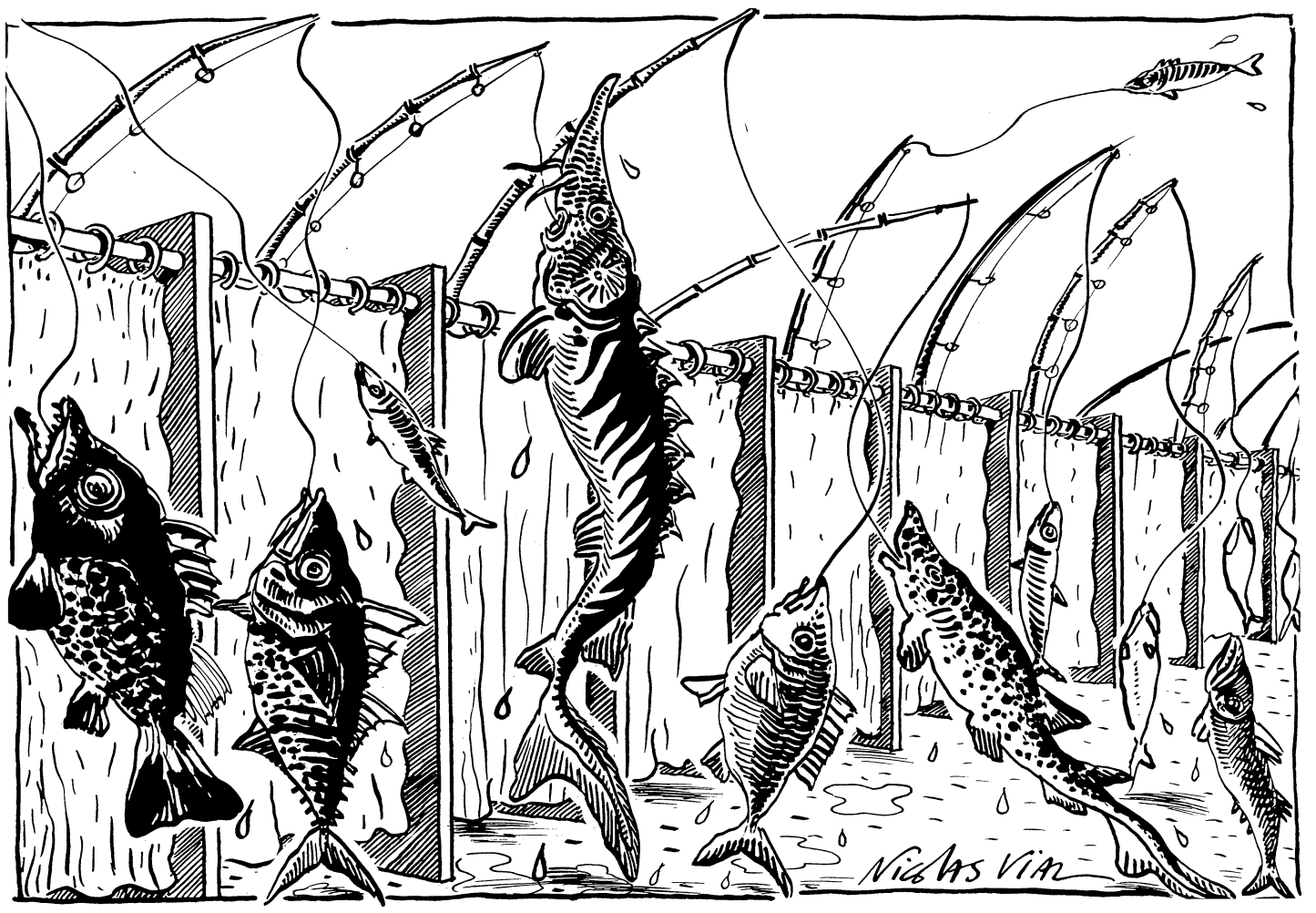


# Un dessein modeste pour la France

***Suite de la première page***

Ainsi Dominique Voynet, en situation délicate à Dole, se plaignait – un peu naïvement – au soir du premier tour de ne pas connaître la position de son adversaire *« sur le Proche-Orient, les ventes d'armes et la politique énergétique de la France »*. Réponse de Jean-Marie Sermier, l'adversaire en question : *« Les ventes d'armes ? Je préfère continuer d'aller à la rencontre des gens d'ici. C'est ce qu'ils attendent de moi. »* Cette demande de proximité de la part des électeurs paraît sans doute se justifier par des années de dérives durant lesquelles la classe politique serait apparue de plus en plus hautaine, repliée sur elle-même, pour échapper aux critiques et aux *« affaires »*. La victoire de la *« génération terrain »* aux municipales de 2001 a semblé anticiper cette revanche de la base sur les soi-disant *« élites »*, qu'elles soient parisiennes ou provinciales.

Mais le *« coup de génie »* de Jean-Pierre Raffarin aura été de théoriser cet appétit de proximité d'un mot d'un seul : *« modestie »*. Imparable comme le bon sens. Qui pourrait en vouloir à celui qui se veut *« modeste »*, surtout s'il s'agit d'un premier ministre ? Déjà, au lendemain de sa réélection, Jacques Chirac avait souhaité un gouvernement *« modeste, cohérent et efficace »*... Depuis, ministres et secrétaires d'Etat battent la campagne, toute *modestie* dehors. Aux années d'arrogance hautaine devraient, à les en croire, désormais succéder des années de modestie compassionnelle et d'attention aux problèmes des *« vraies gens »*.

Déjà, en 1995, Jacques Chirac avait souhaité dans les premiers temps de son mandat une *« présidence modeste »*. Finis les gyrophares des voitures officielles : les Safrane ministérielles allaient s'arrêter aux feux rouges. Finie la gabegie de l'Etat et les dépenses somptuaires : tout serait compté et recompté sou à sou. Hélas pour Jacques Chirac, il choisissait, pour symboliser cette nouvelle apparence de l'Etat, un homme qui, à tort ou à raison, a fini par incarner tout sauf la modestie : Alain Juppé. Le changement de cap politique d'octobre 1995, les « révélations » concernant les conditions d'occupation de son appartement parisien et les mouvements sociaux de décembre allaient figer le premier ministre dans une attitude perçue comme hautaine, d'homme assiégé.

Avec Jean-Pierre Raffarin, le chef de l'Etat semble avoir voulu conjurer ce risque. Son nouveau premier ministre semble être naturellement doté des vertus qu'il vante : simplicité, bonhomie et efficacité. Au point qu'on en oublierait que M. Raffarin mène une carrière politique depuis les années 1970 (d'abord dans le sillage de Valéry Giscard d'Estaing) et que son père fut secrétaire d'Etat de Pierre Mendès France.

**DES MESURES ÉLECTORALISTES**

Qu'importe, l'ancien sénateur de la Vienne reste encore (pour combien de temps ?) l'inventeur, en toute modestie, de la *« baguette tradition »*. Face à ce personnage au profil inédit, la gauche est réduite à la critique latérale, tentant de mettre en avant un adversaire autrement plus prévisible pour elle : *« Jean-Pierre Raffarin est peut-être modeste,* déclare ainsi François Hollande, *c'est Alain Juppé qui a de l'ambition pour lui »*...

Cela dit, si l'on entrevoit le profit à court terme que Jean-Pierre Raffarin, son gouvernement et la majorité qu'il obtiendra au soir du 16 juin pourront tirer de cette modestie affichée et rarement prise en défaut, on voit plus difficilement comment elle pourrait, à elle seule, servir de ligne politique et d'objectif pour un quinquennat. Car les chantiers à venir ou en cours sont tout sauf modestes. On ferait volontiers crédit à M. Raffarin de ses bonnes intentions : *« Un pays, ce n'est pas une somme d'égoïsmes, c'est une perspective, une cohérence »*, a-t-il ainsi déclaré en réunion publique à Tulle le 14 juin. Pourtant, ses premières décisions – aussi modestes soient-elles – satisfont d'abord des revendications catégorielles. Le passage à 20 euros des consultations médicales pour les généralistes et la future *« abrogation »* du *« décret Cochet »* sur les dates de la chasse aux oiseaux migrateurs, quand bien même ces décisions seraient justifiées, apparaissent pour ce qu'elles sont : des mesures électoralistes de nature à lui assurer une majorité qu'il aurait sans doute obtenue sans le vote des médecins ni ce clin d'œil plus qu'appuyé aux 442 488 électeurs CPNT du premier tour des législatives.

Les défis qui s'imposent à la France réclament plus d'ambition. La réconciliation des Français avec l'Europe (dont on doute qu'elle soit une priorité après les libertés prises par Jacques Chirac et Francis Mer vis-à-vis des engagements de Paris concernant le pacte de stabilité), la recherche d'un consensus sur la pérennisation des retraites, la réactivation du dialogue social, tout cela exigera de la part de Jean-Pierre Raffarin bien d'autres qualités que sa seule *« modestie »*.

**Philippe Ridet**

**Le Monde**

**Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
**Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

**Directeur de la rédaction : Edwy Plenel**
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
**Rédaction en chef centrale :**
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
**Rédaction en chef :**
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

**www.lemonde.fr** édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## RECTIFICATIFS

**SOTHEBY'S.** Le chiffre d'affaires de la maison de ventes aux enchères américaine pour l'année 2000 s'est élevé à 1,93 milliard de dollars et non à *« moins de 400 millions de dollars »* comme nous l'avons indiqué par erreur (*Le Monde* du 4 juin). En 2001, le chiffre d'affaires est retombé à 1,6 milliard de dollars (– 17 %), selon Sotheby's France.

**ALGÉRIE.** Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 30 mai, le Rassemblement national démocratique (RND) n'est pas le parti du premier ministre algérien, Ali Benflis, mais celui du ministre de la justice, Ahmed Ouyahia.

**MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE.** Une coupe malencontreuse nous a fait écrire dans « Le grand dossier » sur l'immigration (*Le Monde* daté 9-10 juin) que *« même le Nigeria, le pays le plus riche du continent, n'a pu endiguer l'exode de quelque 40 000 de ses diplômés »*. Il s'agissait, en réalité, de l'Afrique du Sud qui, selon l'Office international des migrations, a vu s'envoler 40 000 de ses universitaires pour l'étranger entre 1987 et 1997 et 10 000 autres depuis lors. Cet exode des cerveaux lui aurait coûté 7,8 milliards de dollars.

**Le Monde** est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

**Le Monde** PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
*21 bis, rue Claude-Bernard - BP218*
*75226 PARIS CEDEX 05*
*Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26*

# CARNET

## DISPARITIONS

■ **ALBERT JURGENSON**, monteur de cinéma, est mort mercredi 12 juin, à l'âge de 73 ans. Il avait été, entre autres, le monteur de Marcel Carné (*Les Tricheurs*), de Claude Sautet (*Classe tous risques*), de Gérard Oury (*La Grande Vadrouille*, *Le Cerveau*, *Le Corniaud*, *La Folie des grandeurs*), de Claude Miller (*La Petite Voleuse*, *L'Accompagnatrice*), d'Alain Resnais (*Stavisky*, *Providence*, *L'Amour à mort*, *Mélo*, *I Want to go Home*, *Smoking/ No smoking*).

■ **BILL BLASS**, couturier américain, est mort des suites d'un cancer, mercredi 12 juin, à l'âge de 79 ans, à son domicile de New Preston (Connecticut). Il était l'un des couturiers à avoir défini un style vestimentaire américain, mélange de chic et de décontraction, de confort et d'élégance, au cours de sa carrière commencée à la fin des années 1930. Né à Fort Wayne (Indiana) le 22 juin 1922, d'un père quincaillier et d'une mère couturière, Bill Blass étudie la mode à la Parsons School de New York et fait ses premières armes dans une firme de sportswear. Après la seconde guerre mondiale, il travaille successivement pour les marques Anna Miller and Co et Maurice Rentner, dont il devient vice-président en 1962. En 1970, la firme est rebaptisée à son nom et diffuse du prêt-à-porter de luxe, des accessoires et des parfums. L'intérêt que portent à ses créations les premières dames américaines, de Nancy Reagan à Barbara Bush, et des actrices comme Barbra Streisand le rend populaire aux Etats-Unis. En 1999, Bill Blass s'était retiré de la profession et avait vendu sa griffe, pour un montant de 50 millions de dollars, à deux industriels de la mode.

## A LIRE EN LIGNE

*Retrouvez sur le site Internet du* Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 14 juin sont publiés :

● **Conseil d'Etat :** deux décrets portant nomination de trois maîtres des requêtes, Patrick Hubert, Jean-Yves Rossi et Alain Menemenis, comme conseillers d'Etat en service ordinaire.

### DOCUMENTS OFFICIELS

La Commission des Communautés européennes publie son plan d'action communautaire en vue d'éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
http://europa.eu.int/eurlex/fr/com/cnc/2002/com2002_0180fr01.pdf

Le Parlement européen publie son rapport sur la proposition de règlement du Conseil instituant des mesures de reconstitution des stocks de cabillaud et de merlu.
www2.europarl.eu.int/omk/sipade2?PUBREF=-//EP//TEXT+REPORT+A5-2002-0177+0+DOC+SGML+V0//FR

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

**Mme Marie-Françoise SOULIÉ**
a la joie d'annoncer la naissance, le 11 juin 2002, de son petit-fils,

**Antoine,**

chez

**Marion et Valéry JALLAS.**

14, rue Malar,
75007 Paris.

– On n'attend plus pour être heureux,

**Eloi SALMON**

est là !

Bonne arrivée à Port-Royal, Paris, le 7 juin 2002.

**Diane, Jean B.** et **Nathan** au top.

### Anniversaires de naissance

**Francis.**

Joyeux anniversaire,
**Papa.**

Bonne fête,
**Papa.**

**Lucette, Isa** et **Laura.**

### Anniversaires de mariage

– 17 juin 1952 - 17 juin 2002.

A

**Pierrette,**

cinquante années parsemées d'épreuves, et cinquante années d'amour.

**André.**

### Fête des pères

– Une bonne fête à

**Dominique,**

notre Indien préféré !

**Vincent, Agnès, Christophe, Stéphane,**
et toute la tribu.

Chaque lundi avec
Le Monde DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE

### Décès

– Mme Danielle Béguin,
son épouse,
Aymeric Béguin,
son fils,
Mme Françoise Commissaire,
M. et Mme André Béguin,
M. et Mme Michel Béguin,
ses sœur, frères et belles-sœurs,
Les familles Renaud et Faurel,
Ses cousins et cousines,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean BÉGUIN,**

survenu le 13 juin 2002, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Michel de Porchefontaine, à Versailles, suivie de l'inhumation au cimetière des Gonards.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

18, rue Florian,
78390 Bois-d'Arcy.

– Le directeur de l'IUFM de l'académie de Versailles,
L'ensemble des formateurs,
Les professeurs et personnels du centre IUFM de Cergy,
Et tous les maîtres du Val-d'Oise,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**M. Jean-François BOISSON,**
professeur de philosophie,

survenu le 13 juin 2002.

– Mme Jean Bressand,
Mme Christine Chereul-Bressand,
M. et Mme Jean-Pierre Bressand,
M. Michel Bressand,
M. et Mme Benoît Daccord,
M. et Mme François Roux,
M. et Mme François Bressand,
M. Etienne Bressand,
et leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean BRESSAND,**
chevalier de la Légion d'honneur,
proviseur du lycée Joffre
de Montpellier (e.r.),

survenu le 12 juin 2002, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

2, rue de Cantaussel,
34670 Saint-Brès.

- Le Puy-en-Velay. Paris.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui sa servante,

**Mme Alex BROLLES,**
née
**Suzanne de RIPERT d'ALAUZIER,**

pieusement endormie dans la Paix du Seigneur, le 10 juin 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de
Gérard-Guillaume Brolles,
Jacques et Marie-Monique Gallet de Santerre,
Jean et Ghislaine Alizard,
ses enfants,
Caroline et Cédric, Stanislas, Gwenaëlle, Anne Charlotte, Guillaume,
ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Antoine, au Puy-en-Velay (Haute-Loire).

La famille recommande à votre souvenir son époux,

**Alex BROLLES,**
Juste parmi les nations,

pieusement endormi le 11 octobre 1996.

Clos des Cordeliers,
1, boulevard Alexandre-Clair,
43000 Le Puy-en-Velay.

— Mme Henriette Chollet,
son épouse,
Jean-François et Pierre-Alain Chollet,
ses enfants,
Mme Yvette Guiot,
sa belle-sœur,
M. Henri Chollet,
son beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Paul CHOLLET,**

survenu le 14 juin 2002, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques seront célébrées le mardi 18 juin, à 10 h 30, en l'église de Dry (Loiret).

5, place Daniel-Gillet,
45370 Dry.
54, rue Lecourbe,
75015 Paris.

**CARNET DU MONDE**
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
**01-42-17-39-80**
**01-42-17-38-42**
**01-42-17-29-96**
**e-mail:carnet@mondepub.fr**

– Jean Féger,
son époux,
Céline et Jean-François Timsit,
Marie-Laure et Jérôme Vachon,
Bertille et Séverin Kullmann,
ses filles et gendres,
Tous ses petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

**Jeanne FÉGER,**
née **DUPUY-MESPLÈDE,**
professeur honoraire des Universités,

survenu le 13 juin 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes. Envoyez vos dons à Sœur Thérèse, aumônerie de l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, 75005 Paris.

– Noël Herpe,
Michelle Herpe-Voslinsky,
Et Olivier Dalmasso,
ont la tristesse de faire part du décès du

**docteur**
**Henri HERPE,**

survenu à Paris, le 4 juin 2002, dans sa soixante-douzième année.

L'office religieux sera célébtré le mardi 18 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 h 30, au cimetière de la Trinité-Porhoët (Morbihan).

– Ses enfants,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Albert JURGENSON,**

survenu en son domicile, le 12 juin 2002.

La cérémonie du recueillement aura lieu le mardi 18 juin, à 11 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris-20e.
(*Lire ci-contre.*)

– Hyères,

Yveline et René Dauvergne,
Micheline et Nils Mermier,
Guy et Maryvonne Roux,
Georges et Muriel Roux,
Jean et Odile Roux,
Jacques Roux,
Elisabeth et Jacques Simenskis,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la grande peine d'annoncer le décès du

**docteur Maurice ROUX,**
pneumologue,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de l'ordre
du Mérite maritime,

survenu le 14 juin 2002, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 18 juin, à 16 h 45, au temple protestant, 6, rue du Docteur-Jaubert, à Hyères.

*« Je remets mon esprit entre tes mains. »*

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30**
***Permanence le samedi jusqu'à 16 heures***

### Anniversaires de décès

**Jean BERBÉRIAN,**
16 juin 1998.

*« Et les rites sont dans le temps ce que la demeure est dans l'espace. »*
Citadelle.

J'y habite avec toi, toujours.

Danièle Berbérian,
4, square du Printemps,
78150 Le Chesnay.

– Château de Beauséjour (Savoie).

Le 15 juin 1987,

**Thierry TRICAUD,**
ancien élève de l'ENA,

nous quittait, à l'âge de trente ans. Il rejoignait son père,

**Martial TRICAUD,**
médecin général de l'armée de l'air.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés.

### Souvenir

– A mon ami, le

**docteur Jean-Louis FRASCA,**

tué à trente-six ans, le 14 septembre 1996.

– Chers amis,

le 4 juin 1997,

**Léon SIMONARD**

est parti.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

### Assemblées générales

– L'assemblée générale d'Afesip aura lieu le 29 juin 2002, à 14 heures, à l'Espace conférence de l'hôpital des Diaconesses, 18, rue Sergent-Bauchat, Paris-12e. Ordre du jour : **« Evaluation de la situation générale ».**

### Colloques

Colloque du Consistoire de Paris

**« Juifs et musulmans en France »,**

avec MM. Pierre-Christian Taittinger, maire du 16e arrondissement de Paris, le président Moïse Cohen, le professeur Maurice-Ruben Hayoun (« Le Coran et la tradition juive »), le sous-préfet Alain Boyer (« L'intégration des juifs et des musulmans en France : parallèle historique »), le recteur de la mosquée de Paris, Dalil Boubakeur (« Juifs et musulmans en France ») et M. Seghidour,

le **lundi 24 juin 2002, à 20 h 15,**
mairie du 16e arrondissement,
71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.
Renseignements et inscriptions,
tél. : 01-40-82-26-02,
e-mail : mrh@consistoire.org

### Conférences

L'association MURS
(Mouvement universel
de la responsabilité scientifique)
vous invite à une conférence :
**« Que reste-t-il de l'idée de progrès ? »,**
avec M. Etienne Klein, physicien
au CEA, le **mardi 18 juin 2002,**
**à 16 heures,** au Collège de France,
salle 2, 11, place Marcellin-Berthelot,
Paris-5e. Tél. : 01-47-03-38-21.
www.murs-france.asso.fr
Entrée libre.

### Distinctions

**Albert RIGAUDIÈRE,**
professeur à l'université Panthéon-Assas - Paris II,
membre de l'Académie des inscriptions
et belles-lettres,

recevra son épée d'académicien le lundi 17 juin 2002, à 17 heures, lors d'une cérémonie organisée dans le grand amphithéâtre de l'université.

**CARNET DU MONDE**
**TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne**

| | |
|---|---|
| DÉCÈS, REMERCIEMENTS, | 22 € - 144,31 F TTC |
| AVIS DE MESSE, | ... |
| ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS | ... |
| TARIF ABONNÉS | 18,50 € - 121,35 F TTC |

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS.,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES : 120 € - 787,15 F TTC
*La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC*
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
*La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC*

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**AVIS D'EXPERT**
**Jean AUBRY, antiquaire,** recherche auprès des particuliers,
**meubles, tableaux, objets anciens XVIIIe et XIXe.**
ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
**GRATUITEMENT**
**Partages et successions**
**Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.**
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
**135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91**

**Manière de voir** Le bimestriel édité par Le Monde diplomatique
**L'Empire des médias**
■ Les nouveaux maîtres du monde, par **Ignacio Ramonet.**
■ Voici venu le temps des réseaux, par **Jeremy Rifkin.**
■ La communication à l'assaut de la culture, par **Armand Mattelart.**
■ Le désenchantement de la netéconomie, par **Derrick De Kerckhove.**
■ Le stade de l'écran, par **Marc Augé.**
■ Faiseurs d'élections made in USA, par **Serge Halimi.**
■ Les médias reflètent-ils la réalité du monde ? par **Ryszard Kapuscinski.**
■ Une machine de guerre, par **Régis Debray.**
■ Silencieuse idéologie des radios musicales, par **Marie Bénilde.**
■ Le « New York Times » imagine notre avenir, par **Thomas C. Frank.**
***Bibliographie et sites Internet.***
**CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €**

**Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois**
**Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :**
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**
**Oui,** je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.
❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE
**Autorisation de prélèvements**
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*
**Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.**
Date : .....
Signature :
**IMPORTANT :** merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.
N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB
**Pour tout renseignement concernant** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
**Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**
**Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 e TTC/min)**
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
**Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

# ENTREPRISES

## DÉFENSE

La **PRIVATISATION** de la Snecma figure parmi les priorités du gouvernement Raffarin. Celle-ci a été préparée par son prédécesseur, qui voulait introduire le motoriste en Bourse. Mais la **CRISE** que traverse ce secteur depuis le 11 septembre a mis à mal ce scénario. La droite prépare donc une alternative jusqu'ici rarement évoquée : la **FUSION DE SNECMA AVEC THALES** (ex-Thomson-CSF). Un tel choix permettrait en particulier de faire face à des groupes comme General Electric, mais la fusion de ces entreprises aux **CULTURES FORTES** n'est pas évidente. Elle ne ferait pas l'affaire de sociétés comme Dassault ou Lagardère. Une telle hypothèse montre que **LA DOCTRINE** du gouvernement en matière de privatisations diffère de celle de Lionel Jospin mais également de celle des précédents gouvernements de droite.

# Thales-Snecma, scénario surprise pour une restructuration

### Le gouvernement Jospin voulait introduire en Bourse l'équipementier aéronautique. Selon nos informations, son successeur privilégie un autre schéma : le mariage avec l'ex-Thomson-CSF. Si leurs activités sont différentes, leurs clients sont les mêmes

**C'EST** par une opération spectaculaire que le gouvernement Raffarin pourrait donner le coup d'envoi de sa politique industrielle. Selon nos informations, l'une des opérations de restructuration et de privatisation actuellement à l'étude concernerait deux entreprises : le groupe d'électronique de défense Thales (ex-Thomson-CSF) pourrait mettre la main sur le motoriste et équipementier aéronautique Snecma. Le schéma, gardé jusqu'ici secret, pourrait être évoqué par Denis Ranque, le PDG de Thales, et Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, lors d'un rendez-vous fixé au mercredi 19 juin à 8 heures.

L'opération présenterait de nombreux avantages. A priori, les synergies ne sautent pas aux yeux : Snecma est, grâce à sa coopération avec l'américain General Electric au sein de CFM, l'un des premiers constructeurs mondiaux de moteurs d'avions civils. En outre, Snecma a depuis quelques années accentué son développement dans plusieurs métiers de l'équipement aéronautique : système de freinage (Messier-Bugatti), atterrisseurs (Messier-Dowty), câblages et systèmes (Labinal). Thales est un groupe spécialisé dans l'électronique de défense, les systèmes aéronautiques embarqués et la navigation aérienne. Pourtant, une partie de leurs clients sont les mêmes : les constructeurs d'avions civils comme Airbus et Boeing, ou d'avions de combat comme Dassault. Et leurs principaux concurrents ont déjà regroupé leurs forces dans les équipements et les moteurs, comme récemment General Electric (GE)-Honeywell ou, depuis plus longtemps, United Technologies (propriétaire du motoriste Pratt & Whitney).

Ce projet de mariage est très récent. Il y a encore quelques semaines, les deux groupes n'envisageaient pas que leurs routes se croiseraient. Snecma, dont le gouvernement de Lionel Jospin avait annoncé la privatisation partielle à l'occasion du Salon du Bourget le 23 juin 2001, avait lancé le processus de mise en Bourse, avant de l'interrompre en rasion de l'impact des attentats du 11 septembre sur le secteur aéronautique. La diminution des commandes augure bien mal des résultats du motoriste au cours des prochaines années : son PDG, Jean-Paul Bechat, s'attend à une réduction de 10 % de son chiffre d'affaires en 2002 et à une accélération de la baisse des ventes en 2003. En outre, Snecma a connu une autre désillusion avec l'échec des négociations qui visaient à constituer un grand motoriste européen continental en se rapprochant de l'allemand MTU et de l'italien FiatAvio. Or une alliance avec le britannique Rolls Royce est exclue en raison des liens privilégiés avec General Electric. Snecma risque donc de se retrouver marginalisée (4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans les moteurs) face aux américains General Electric (12 milliards de dollars dans les moteurs) et Pratt & Whitney (7,5 milliards de dollars). D'où l'idée d'adosser Snecma à Thales. Les dirigeants du motoriste sont très hostiles à ce projet, qui limitera leur indépendance, mais leur avenir est dans les mains de l'Etat, qui détient 97 % du capital.

**L'ÉTAT MAÎTRE DU JEU**

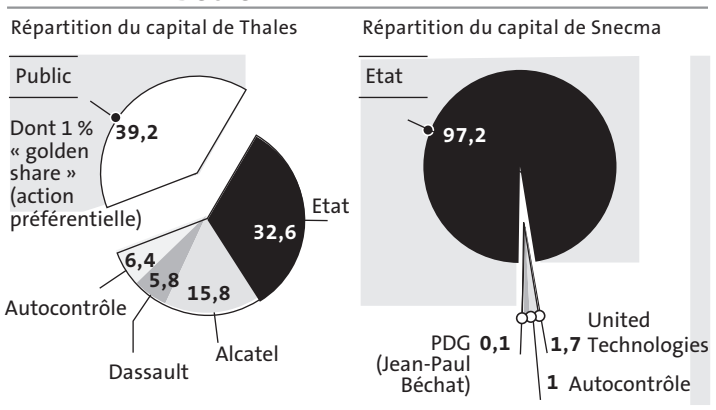


Quelle que soit l'évolution du capital de Thales et Snecma, l'Etat conservera un droit de regard et de veto grâce à son action spécifique (« golden share »)

Source : Sociétés

De son côté, Thales a entrepris depuis quelques années en solitaire sa stratégie « multidomestique ». Exclue des restructurations dans la défense autour des deux grands pôles industriels, l'européen EADS et le britannique BAE Systems, Thales a procédé à des acquisitions afin de s'assurer au Royaume-Uni, en Australie, en Afrique du Sud ou en Corée du Sud une présence industrielle locale pour pouvoir obtenir des contrats militaires auprès de ces gouvernements. Cette stratégie lui a plutôt réussi : son chiffre d'affaires et ses résultats progressent et son parcours boursier fait des envieux. La fragilité de son actionnariat (l'Etat veut réduire sa participation, actuellement de 33 % ; Alcatel veut sortir) fait de l'entreprise une cible séduisante. EADS, qui rêve de renforcer ses activités militaires, et Dassault Aviation, qui a compris le potentiel industriel, financier et stratégique que recèle sa filiale (5,8 % du capital), sont sur les rangs depuis plusieurs mois. Pour Thales, l'opération sur Snecma est un moyen de repartir à l'offensive et de devenir trop gros pour les appétits des prédateurs.

En outre, l'étroite collaboration entre Snecma et General Electric renforcera la dimension américaine de Thales, un avantage considérable dans la course aux budgets militaires américains que l'électronicien tente de jouer, avec notamment un premier partenariat conclu avec l'Américain Raytheon. Thales va pouvoir doubler sa taille, échapper à l'appétit d'EADS ou de Dassault et renforcer sa présence aux Etats-Unis grâce aux liens étroits entre Snecma et GE.

> L'ex-Thomson va pouvoir doubler sa taille et renforcer sa présence aux Etats-Unis

Reste que ce mariage suscite plusieurs interrogations. Même si l'opération a une logique commerciale et capitalistique, les synergies industrielles sont limitées. Thales devra poursuivre la transformation de Snecma, une quasi-administration, en véritable entreprise et réussir l'intégration de deux cultures très fortes. Enfin, certains craignent que les liens industriels avec General Electric ne se développent, y compris à travers l'entrée du géant américain dans le capital de Thales. Un rapprochement qui pourrait créer des conflits d'intérêts stratégiques.

Contactés par *Le Monde*, aucun des protagonistes n'a voulu commenter l'opération. A Bercy, on affirme que ce schéma n'est qu'un des *« nombreux scénarios actuellement à l'étude »*. A Matignon, on estime qu'*« entre les quatre ou cinq sociétés du secteur on peut mettre des flèches dans tous les sens »*. A l'état-major de Thales, on se contente de faire remarquer que *« la multiplication des spéculations où Thales est une cible ou un acteur prouve que l'entreprise fait de nombreux envieux »*. A Snecma, on affirme que ce projet est un *« non-sujet »*.

Reste que, si les autres acteurs de la défense, notamment Lagardère et Dassault, ne devraient pas tarder à se manifester pour faire avancer d'autres scénarios qui leur seraient plus favorables, cet axe inattendu Thales-Snecma part avec une bonne longueur d'avance.

**Christophe Jakubyszyn**

## Des activités complémentaires

**SNECMA**
- **Chiffre d'affaires** 6,893 milliards d'euros (+ 22,1 %) en 2001. Bénéfice net 2001, 358 millions d'euros (+ 12,6 %).
- **Activités.** La branche propulsion représente 65 % de l'ensemble, la branche équipements, 35 %. Les ventes concernent pour 82 % le secteur civil et pour 18% celui de la défense.
- **Effectifs.** 38 000 salariés.

**THALES**
- **Chiffre d'affaires :** 10,3 milliards d'euros (+ 19,7 % par rapport à 2000). Perte nette en 2001 , 366 millions d'euros (contre un bénéfice de 201 millions d'euros en 2000).
- **Activité.** Electronique. En 2001, Thales a réalisé 56 % de son chiffre d'affaires dans le secteur de la défense, 18% dans l'aéronautique et 26 % dans les technologies de l'information et les services.
- **Effectifs.** 9 800 salariés (86 % en Europe, dont 52,5 % en France).

# La nouvelle doctrine de privatisation du gouvernement Raffarin

**NI AIR FRANCE,** ni Renault, ni France Télécom mais Thales-Snecma ! L'opération est séduisante à plus d'un titre pour le nouveau gouvernement de Jean-Pierre Raffarin : elle sort les deux entreprises dont il a la charge d'une impasse stratégique et elle donne le signal de départ à une nouvelle série de restructurations dans l'industrie de la défense en Europe, après la première vague menée à bien par le précédent gouvernement. Le rapprochement des Allemands et des Français au sein d'EADS et la privatisation réussie de Thales sont à mettre au crédit de l'équipe de Lionel Jospin. *« Mais cela ne suffit plus. De l'autre côté de l'Atlantique on a vu se créer quelques colosses qui nécessitent une nouvelle vague de rapprochements en Europe »,* estime aujourd'hui l'un des principaux spécialistes de ce dossier au sein de la nouvelle équipe gouvernementale.

**ANALYSE**

> La nouvelle équipe souhaite rompre avec la philosophie qui régit le désengagement de l'Etat depuis 1986

Sur le plan financier, l'opération étudiée est aussi séduisante : Thales vaut aujourd'hui près de 7 milliards d'euros (l'Etat en détient encore 33 %) et Snecma un peu moins de 5 milliards (en quasi-totalité dans le patrimoine de l'Etat). Si le gouvernement fusionnait les deux sociétés, cela augmenterait mécaniquement la part de l'Etat dans la nouvelle entité et il pourrait, parallèlement, procéder à une vente d'une part supplémentaire du capital en Bourse. S'il se contentait de faire entrer Thales dans le capital de Snecma à l'occasion d'une privatisation partielle du motoriste, il doublerait l'opération d'une dilution de sa participation dans Thales. Dans tous les cas, Alcatel, l'un des actionnaires de Thales, qui souhaite se retirer, en profiterait pour le faire.

Ultime argument des défenseurs de ce coup de poker industriel, auquel pourrait être sensible le gouvernement : l'opération présente un risque social limité. Grâce à la *golden share* (l'action à droit spécifique) que continuera de détenir l'Etat dans Thales, le gouvernement peut espérer limiter les tensions qui pourraient survenir à l'occasion de la privatisation de Snecma, son droit de veto lui permettant de rassurer les salariés.

Au-delà de cette opération particulière, qui n'est encore qu'une hypothèse de travail, le gouvernement Raffarin va prochainement définir sa doctrine en matière de privatisation, probablement dès le discours de politique générale du premier ministre devant le Parlement. Selon nos informations, la nouvelle équipe souhaite non seulement rompre bien évidemment avec la méthode Jospin – doctrinaire dans le discours mais pragmatique dans les faits –, mais aussi avec la philosophie « libérale » qui régit les procédures de privatisation depuis la loi Balladur de 1986, qui énumérait un certain nombre d'entreprises à privatiser. Loin de l'idéologie de privatisation qui avait inspiré cette loi, le gouvernement Raffarin veut imprimer sa propre marque.

**MECCANO INDUSTRIEL**

Même si le poids de l'Etat actionnaire n'a plus rien à voir avec celui qu'il avait en 1986 ou en 1993, le gouvernement estime disposer encore d'un levier d'action. *« Que l'Etat soit majoritaire ou minoritaire ne change rien. Dans certaines sociétés où l'Etat est minoritaire, comme EADS ou Thales, nous avons notre mot à dire parce que nous sommes encore le principal client des entreprises de défense, ou parce que nous sommes liés à d'autres actionnaires par un pacte. A l'inverse, dans d'autres entreprises où l'Etat détient la majorité du capital pour des raisons historiques, anecdotiques ou conjoncturelles, nous réduirons notre participation sans contrepartie »*, estime-t-on à Bercy.

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin réfléchit donc sérieusement à l'hypothèse d'ouvrir le dossier des privatisations en jouant au Meccano industriel. Plutôt que de se laisser diluer dans des entreprises déjà cotées pour remplir les caisses de l'Etat, il semble vouloir en profiter pour engager de nouvelles restructurations industrielles. Une démarche finalement assez proche de celle du précédent gouvernement. Manifestement les patrons des entreprises publiques ont trouvé en Francis Mer, le nouvel occupant de Bercy, un interlocuteur attentif et entreprenant. Ils ont tous été reçus par le ministre entre le second tour de la présidentielle et le premier tour des élections législatives pour lui exposer leurs projets. Si tous – d'EDF à Air France, en passant par Gaz de France – rêvent de toucher au plus vite les dividendes des privatisations, la primeur pourrait bien être donnée au schéma le plus spectaculaire et inattendu : celui du rapprochement entre Thales et Snecma.

**C. Ja.**

# Tony Wheeler, le voyageur devenu homme d'affaires

### L'éditeur des guides de voyage Lonely Planet se dit « inquiet » de leur succès

**HONGKONG**
*correspondance*

Un regard direct et un peu amusé, un air de se trouver là par hasard, l'Australien Tony Wheeler, fondateur, avec sa femme Maureen, des guides de voyage Lonely Planet, garde même dans les occasions formelles un certain recul, comme si un entretien ou une conférence n'étaient qu'une « expérience de voyage » supplémentaire. De passage à Hongkong après une visite en Corée du Nord (*« Pour du tourisme, pas pour écrire un guide »*), M. Wheeler a raconté récemment ses impressions d'un des pays les plus fermés et les plus répressifs du monde moderne sur le ton de commentaires sans conséquences émis dans un train, un bar ou un hôtel par des voyageurs qu'on croise quelques minutes. *« Le pays qui ressemble le plus au* 1984 *de George Orwell, un goulag géré par Monthy Python, un Disneyland stalinien... mais les gens ne sont pas simplement des robots : ils parlent, ils font des blagues, ils sourient »,* raconte-t-il, amusé, heureux de ses voyages et de pouvoir les raconter aux autres. C'est grâce à cette humeur, et à un sens aigu des affaires, que les éditions Lonely Planet sont devenues en trente ans le numéro un des guides touristiques, avec 400 titres disponibles, publiés en six langues, et un chiffre d'affaires de 53 millions d'euros par an.

**PORTRAIT**

> « J'aime surtout voyager dans les endroits où il n'y a pas de touristes »

Les débuts de cet empire de l'édition du voyage sont assez simples. En 1972, Tony et Maureen, alors en Grande-Bretagne, décident de rentrer en Australie en traversant l'Asie. Le voyage dure plusieurs mois. Comme des amis et connaissances ayant en tête une excursion asiatique ne cessent de leur demander conseils et renseignements, ils en font un recueil, vite devenu un mini-guide de voyage, l'ancêtre de tous les autres. *« A l'époque,* explique M. Wheeler, *il n'y avait rien d'autre, ou presque. Les guides pour voyageurs indépendants, très pratiques, n'existaient tout simplement pas. On s'est retrouvés à offrir un produit auquel personne n'avait pensé : des guides pour endroits bizarres, comme à l'époque l'était l'Asie. Quand on a commencé à écrire des guides sur l'Europe ou les Amériques, nous nous sommes aperçus que nous étions les plus gros sur le marché ».*

**GARE À L'IMPACT**

Aujourd'hui, il est impossible de voyager où que ce soit sans rencontrer une foule de touristes armés de leur guide Lonely Planet. Pour un restaurateur, ou pour un petit hôtel familial, être mentionné dans Lonely Planet fait toute la différence. Cela peut paraître étonnant, mais Tony Wheeler se dit *« inquiet »* de l'impact que ses guides peuvent avoir sur les lieux qu'ils décrivent : *« J'aime surtout voyager dans les endroits où il n'y a pas de touristes, où se rendent peu de visiteurs. Et bien sûr je suis concerné par ce qui a été appelé la "lonely-planétisation" du globe. Maintenant, dans les premières pages de tous nos livres, nous plaçons un avertissement demandant aux gens de ne pas suivre le guide aveuglément, mais d'explorer, d'essayer aussi des lieux que nous ne mentionnons pas. »*

Avec un enthousiasme et une grâce juvénile malgré sa cinquantaine, le maigre « M. Lonely Planet » a de grands projets : aujourd'hui, il voudrait réunir dans un agenda électronique, un téléphone et un GPS (Global Positioning System) qui permettrait en toute occasion de télécharger les informations du Lonely Planet. Il rêve de publier peut-être un jour un guide touristique de l'espace. Première étape de la « lonely-planétisation » de la galaxie.

**Ilaria Maria Sala**

# Vers une issue du procès Andersen

**LES 12 JURÉS** devant déterminer si le cabinet américain Arthur Andersen LLP a fait obstruction à la justice en détruisant des documents comptables liés au groupe Enron ont poursuivi vendredi 14 juin leurs délibérations pour le neuvième jour consécutif. Ils avaient annoncé mercredi au juge de Houston (Texas) Melinda Harmon qu'ils restaient incapables de prendre une décision unanime comme l'exige la loi américaine. Dans une note envoyée jeudi au juge, le jury a levé le voile sur les raisons du blocage. *« Si chacun de nous croit qu'un salarié d'Andersen a en connaissance de cause agi de façon criminelle, devons-nous tous considérer qu'il s'agit de la même personne ? Où se peut-il qu'un juré croit qu'il s'agit du salarié A, un autre le salarié B et encore un autre le salarié C »,* a demandé le jury. M^me^ Harmon leur a répondu qu'ils n'avaient pas forcément à se mettre d'accord sur le nom de la personne, si tous considéraient qu'au moins un salarié d'Andersen a commis un crime. Les jurés devaient se retrouver samedi 15 juin. Le procès a commencé le 6 mai.

**DÉPÊCHES**

- **SNCF : de fortes perturbations étaient attendues sur le réseau banlieue** Paris-est samedi 15 et dimanche 16, en raison d'un préavis de grève de SUD-Rail concernant les changements de roulements.
- **PÊCHERIES DE FÉCAMP : le tribunal de commerce du Havre a** désigné vendredi le groupe islandais SIF comme repreneur de l'entreprise dont la liquidation judiciaire avait été prononcée le 2 mai.
- **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur a publié vendredi** une nouvelle offre de dégroupage, se conformant aux décisions de l'Autorité de régulation des télécommunications, tout en contestant devant le Conseil d'Etat *« les modes et principes de calculs utilisés par l'ART »*.

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

La sixième étape du Critérium du **DAUPHINÉ LIBÉRÉ** doit mener les coureurs, samedi 15 juin, d'Albertville à Morzine en passant par les cols des Aravis, de la Colombières et de Joux-Plane. Une occasion pour **LANCE ARMSTRONG,** actuel leader d'une épreuve qui s'achève dimanche 16 juin à Genève, de montrer ses **QUALITÉS EN MONTAGNE** avant le départ du Tour de France. Pour Vincent Belda, directeur sportif de la formation espagnole Kelme, « **IL NE SEMBLE PLUS ÊTRE LE MÊME** *que les années précédentes* ». Un propos que nuance Christophe Morreau (Crédit agricole) en remarquant que l'Américain est toujours capable de surprendre. Frédéric Guesdon (Française des Jeux), lui, se préoccupe surtout de sa présence dans la Grande Boucle et signe une **VICTOIRE D'ÉTAPE** pour se rappeler au bon souvenir de son directeur sportif.

# Lance Armstrong prépare le Tour sur les routes des Alpes

**Cyclisme.** • A l'occasion du Critérium du Dauphiné libéré, des participants s'interrogent sur les capacités du coureur américain à gagner un quatrième Tour de France d'affilée. Mais certains coureurs refusent les conclusions trop hâtives et se méfient du leader texan

**GRENOBLE,**
*de notre envoyé spécial*

*« Sur le Tour de France, nous viserons une place le plus haut possible sur le podium, mieux que la deuxième, si possible. »* Du haut de son mètre cinquante-cinq, Vicente Belda, le directeur sportif de l'équipe cycliste espagnole Kelme, ne manque pas d'aplomb. Alors que l'on aurait pu les croire préoccupés par les problèmes financiers de leur sponsor – les salaires n'ont pas été payés ces derniers mois –, voilà que les Kelme semblent ne songer qu'à jouer les fiers-à-bras et à défier l'Américain Lance Armstrong, le leader de la formation US Postal, vainqueur des trois dernières éditions de la Grande Boucle.

*« La situation est difficile »,* convient Vicente Belda, *« mais, dans les jours qui viennent, elle sera régularisée ».* Un « compromis financier » a été passé avec le gouvernement de la région de Valence et Costa Blanca, l'office de tourisme de cette région qui est déjà le cosponsor de l'équipe. La fin de saison devrait *« être assurée ».* Au-delà, c'est l'incertitude qui prévaut pour une formation qui, apparue en 1980, est la plus ancienne dans le peloton professionnel. D'où l'importance pour les *« petits hommes verts »,* comme ils ont été surnommés par certains de leurs homologues, de briller lors du Tour de France.

FRANCK FIFE/AFP

*L'Américain Lance Armstrong (à droite), suivi de son compatriote et coéquipier Floyd Landis, est en tête du classement général du Critérium du Dauphiné libéré. Mais il semble pour l'instant loin de son meilleur niveau, ce qui laisse espérer à ses concurrents un Tour de France très ouvert.*

### ARMSTRONG « FRUSTRÉ »

De là à prétendre briguer la plus haute marche du podium ? *« Tout est possible, cela dépendra de la condition d'Armstrong »,* répond Vicente Belda, qui, à ce propos, lâche : *« Il ne semble plus être le même que les années précédentes. »*

Il en veut pour preuve le Critérium du Dauphiné libéré depuis le début de la semaine, où, à l'écouter, le Texan ne se serait pas montré à son avantage : *« Au Ventoux* [mardi 11] *il n'a pas fait ce qu'il voulait et lors du contre-la-montre* [mercredi 12, entre Montélimar et Pierrelatte] *il perd 42 secondes, ce qui est beaucoup. »*

Lance Armstrong a reconnu avoir *« été frustré par sa performance au Ventoux »* (il avait pris la 7e place). Il s'est également déclaré « désappointé » par sa 2e place dans le contre-la-montre, derrière Santiago Botero, le coureur colombien de Kelme. *« Mais pas aussi désappointé qu'au Midi libre »,* a-t-il ajouté, faisant référence à cette autre deuxième place dont il avait dû se contenter, voici trois semaines, derrière l'Espagnol Igor Gonzalez, de Galdeano (Once).

Pour autant, au Ventoux, Lance Armstrong n'avait pas perdu de temps sur ses principaux rivaux. Au contraire, il avait quelque peu distancé le grimpeur Oscar Sevilla, l'un des chefs de file de Kelme (7e et meilleur jeune du Tour de France 2001). Le lendemain, face au chronomètre, il avait fait mieux que d'autres rouleurs patentés, tel le Français Christophe Moreau (Crédit agricole), endossant le maillot jaune et bleu de leader de l'épreuve. Ce qui l'a conduit à s'avouer *« satisfait quand même ».*

*« On ne sait pas si Armstrong ne peut pas faire plus, ou s'il ne veut pas faire plus »,* relève Vicente Belda. *« C'est en effet toute la question, et je ne tire plus de conclusions hâtives par rapport à Armstrong,* déclare Christophe Moreau. *Quand on le sent fébrile, c'est là qu'il est le plus fort, et quand il semble le plus fort, il fait une fringale. Alors dire qu'il n'est pas l'égal des autres années et que sur ce Dauphiné il serait moins bien, c'est peut-être vrai. Mais peut-être que dans la grande étape des Alpes samedi 15 juin, entre Albertville et Morzine, par-delà les cols des Saisies, des Aravis, de la Colombière et de Joux-Plane, il partira tout seul. »*

Avant ce rendez-vous, l'intéressé a fourni une ébauche de réponse : *« Je n'ai jamais été super à la mi-juin ces trois dernières années. Cela me rassure sur mes jambes du moment. Et le Tour est si difficile, il requiert des efforts considérables que tu ne peux pas faire en juin si tu veux être capable de les faire en juillet. »*

### UN TOUR TRÈS OUVERT

Vicente Belda persiste à croire que quelque chose sera possible cette année sur le Tour : *« ce sera plus ouvert »,* avance-t-il, mettant en avant *« l'absence de Jan Ullrich »* qu'il qualifie de *« meilleur équipier d'Armstrong ».* Le coureur allemand de la formation Telekom, dauphin de l'Américain en 2001, a déclaré forfait en invoquant un mal récurrent au genou. *« Les intérêts d'Ullrich et de Telekom étaient souvent communs à ceux d'Armstrong et d'US Postal »,* convient Christophe Moreau. *« C'est vrai que quelques équipes, collectivement fortes,* précise-t-il, *peuvent mettre à mal une US Postal qui serait isolée. »*

En attendant, au sein de certaines équipes françaises, ce n'est pas tant sur les capacités de Lance Armstrong à gagner un quatrième Tour d'affilée que l'on s'interroge, mais plutôt sur la soudaine santé des coureurs de Kelme. Avant d'écraser le contre-la-montre du Dauphiné libéré et de se montrer encore aux avant-postes vendredi 14 juin dans une longue échappée, ponctuée par la victoire du Français Frédéric Guesdon (Française des jeux) à Grenoble, Santiago Botero, accompagné d'Oscar Sevilla, avait dominé la Classique des Alpes, samedi 8 juin.

Leur prestation a soulevé d'autant plus d'interrogations que le premier en était à son 7e jour de course et le second à son 17e. Le passé de Santiago Botero, solide gaillard blond aux yeux bleus, a aussi refait surface : en 1999, il a été suspendu huit mois après des contrôles antidopage positifs (taux de testostérone trop élevé). *« Je me suis entraîné chez moi, à Medellin en Colombie. Là-bas, je peux travailler comme je l'entends, en quantité et en qualité »,* a expliqué Santiago Botero, rappelant que cette *« recette »* lui avait *« bien réussi en 2000 ».* Il avait fini 7e du Tour, meilleur grimpeur, une victoire d'étape en prime.

**Philippe Le Cœur**

## La Française des jeux gagne encore

**Frédéric Guesdon (Française des jeux) s'est adjugé au sprint la 5e étape du Critérium du Dauphiné libéré reliant Digne-les-Bains à Grenoble (206 km), devant le Colombien Santiago Botero (Kelme) et Laurent Jalabert (CSC Tiscali), vendredi 14 juin.**

**La Française des jeux – qui devrait être rebaptisée FDJ.com à partir du 30 juin – accumule les victoires depuis le début de l'épreuve. Bradley McGee avait déjà remporté le prologue, dimanche 9 juin, et Jacky Durand, la première étape le lendemain à Saint-Etienne. Agé de 30 ans, Guesdon, vainqueur de Paris-Roubaix en 1997, n'avait plus connu la victoire depuis octobre 2000. Il a expliqué son succès par l'approche du Tour de France qui passera chez lui en Bretagne et qu'il a déjà disputé à six reprises. La formation de Marc Madiot totalise ainsi 13 victoires depuis le début de la saison, contre 11 sur toute l'année 2001. Il n'aura que l'embarras du choix pour effectuer sa sélection pour la Grande Boucle.**

## L'Ecossais David Millar affiche de nouvelles ambitions

**GRENOBLE**
*de notre envoyé spécial*

Mardi 11 juin, au sommet du Ventoux, terme de la deuxième étape du Critérium du *Dauphiné libéré,* il est apparu en retrait, 14e à 1 minute 54 secondes du vainqueur, le Russe Denis Menchov (iBanesto.com). Le lendemain, il a encore concédé du terrain dans un exercice réputé être sa spécialité, le contre-la-montre : sur les 41 kilomètres reliant Montélimar à Pierrelatte, il a signé le sixième temps, à 2 minutes et 30 secondes du vainqueur, le Colombien Santiago Botero (Kelme). Pour autant, il ne faut pas compter sur lui pour s'en émouvoir : *« Je ne suis pas du tout inquiet »,* lâche David Millar qui, avant la grande étape alpestre de samedi 15 juin, pointait à la 6e place du classement général, à 3 minutes et 7 secondes de Lance Armstrong.

Au premier abord, rien ne semble avoir changé chez le longiligne Ecossais. Cordial, simple, toujours prêt à quelques digressions sur ses sentiments personnels, le coureur de la formation française Cofidis ne s'est pas départi de cette attitude *« fun et cool »* qui avait charmé les foules un jour de juillet 2000, lorsqu'il s'était imposé dans le prologue du Tour de France, portant durant quelques jours le maillot jaune. Pourtant, ce globe-trotter – né à Malte, il a vécu à Hongkong et réside désormais à Biarritz – assure avoir pris cette année un virage et être prêt à démontrer qu'il peut être plus que ce dilettante plein de talent, capable de quelques coups isolés dans les efforts en solitaire face au chronomètre.

*« J'ai toujours dit que je ne serai pas au top avant 27 ans, que je progresserai régulièrement. Désormais, je vise plus haut »,* affirme David Millar, qui dit vouloir d'abord *« gagner le prologue et une étape du Tour de France »,* et ensuite viser *« une place au classement général du Tour d'Espagne »* en septembre, puis, dans la foulée, s'imposer lors des championnats du monde dans une épreuve du contre-la-montre qui lui a échappé l'an dernier pour six secondes face à l'Allemand Jan Ullrich (Telekom).

### REMISES EN QUESTION

*« Je suis plus mature, plus sage »,* assure David Millar. *« Même si je prends toujours autant plaisir à la vie, j'apprends à travailler. Je suis prêt à faire des sacrifices que je ne faisais pas jusqu'alors. » « Avant le Dauphiné, il a fait deux fois dix jours de stage tout seul en montagne en Espagne »,* témoigne Alain Deloeuil, le directeur sportif de Cofidis. Pour lui, Millar est *« bon rouleur, passant bien les bosses »,* qui fait *« partie des vainqueurs potentiels »* d'un grand tour.

L'intéressé avoue qu'il y a eu un *« déclic »* après le Tour 2001. *« J'avais abandonné. Il y a eu ma chute dans le prologue, mais j'avais trop couru avant. J'ai décidé que je gagnerai le prologue à la Vuelta. Pour la première fois, j'ai été leader de l'équipe. J'ai eu une pression énorme. Cela m'a fait du bien. J'ai réussi* [il a gagné le prologue et une étape en ligne]. *J'ai vu ce que j'étais capable de faire. »*

Un autre événement a été propice aux remises en question : une mononucléose, contractée début 2002, l'a tenu écarté du vélo jusque fin février. Durant cette période, il a organisé sa vie à Biarritz et *« pris du temps à construire et conserver un cercle social... Ensuite, j'ai repris l'entraînement à zéro, mais différemment. Avant, je trouvais la condition durant les courses. Là, je suis reparti plus intelligemment. »* David Millar assure avoir compris qu'au talent qu'on lui prêtait volontiers jusque-là, *« il faut ajouter beaucoup de travail ».*

**Ph. L. C.**


SALONS HAUT DE GAMME,
**canapés et fauteuils**
**CLUB**

***1500 € la paire**

meubles
Decor Actuel
*80, rue Claude-Bernard*
*75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69*

* Cuir vachette, fleur corrigée, structure bois massif et particules ; suspensions sangles élastiques, mousse polyurethane haute résilience.


# Tiger Woods tente de remporter l'US Open et de réaliser enfin le grand chelem

**Golf** • Au terme de la deuxième journée de compétition, l'Américain est largement en tête du tournoi

**LES CINQ** parcours du Bethpage State Park, à une soixantaine de kilomètres du centre de New York, sont ouverts à tous, au prix de 31 dollars (34 €) en semaine. De ces cinq parcours, c'est le noir, le plus difficile, qui accueille la 102e édition de l'US Open du 13 au 16 juin. Il ne s'agit que d'un par 70 – la plupart sont des par 72 –, mais il est pourtant le plus long de toute l'histoire de l'épreuve, avec ses 6 565 mètres, et trois par 4 de plus de 440 mètres ! Ses fairways à la taille de guêpe, ses roughs en tentacules de pieuvre, ses greens aux courbes fourbes en font un golf d'une difficulté monstrueuse. En reconnaissance il y a quelques semaines, Tiger Woods déclarait : *« C'est le par 70 le plus difficile que j'aie jamais vu. Ce sera un véritable défi pour chacun d'entre nous. »*

Jeudi 13 juin, ils étaient 156 à se disputer les 5 500 000 dollars de dotation totale et le million promis au vainqueur, dont Tiger Woods semble ne devoir faire qu'une bouchée. Des sept tournois majeurs qu'il a remportés, le phénomène n'a pourtant gagné qu'une seule fois l'US Open, il y a deux ans. Il avait ridiculisé ses adversaires en l'emportant avec quinze coups d'avance sur ses poursuivants. Sur son élan, il raflait les trois tournois majeurs suivants, l'Open britannique, l'USPGA et le Masters, pour réaliser un grand chelem inédit mais non homologué puisqu'il était obtenu à cheval sur les deux années 2000 et 2001.

### ARMÉE EN DÉROUTE

Avec sa victoire au Masters, acquise en avril, le voilà de nouveau en course pour tenter ce fameux grand chelem, rêve inaccessible à tout autre que lui. Vendredi 14, au terme de la deuxième journée, il caracolait en tête, à cinq coups sous le par. Son second était l'Irlandais Padraig Harrington, à deux coups sous le par. Ils étaient les seuls à avoir maîtrisé le parcours. Tous les autres avaient juste l'honneur de faire partie d'une impressionnante armée en déroute. Pour les quatre-vingt-dix les plus atteints, sonnés par un cut établi à dix coups au-dessus du par, ne restait que le rapatriement sanitaire. Parmi eux, le Sud-Africain Retief Goosen, criblé de quatorze éclats, essayait de rassembler ses souvenirs de tenant du titre ; vainqueur du dernier Open britannique, le Nord-Américain David Duval était atteint de 11 impacts.

Sur les soixante-dix rescapés, une bonne cinquantaine, hagards, entre les degrés 5 et 10 de l'échelle du par, ne prétendaient plus qu'à un sursis. Parmi ceux-là, deux grognards français gardaient malgré tout fière allure : l'ancien, Jean Van de Velde, fort de l'expérience acquise au cours de la campagne de l'an 2000, portait ses six boulets avec une certaine sérénité, tandis que Thomas Levet en traînait deux de plus avec abnégation.

Les autres, inconscients, accusant qui sept, huit ou neuf longueurs de retard, qui les conditions climatiques, qui l'architecte de ce parcours, espéraient encore revoir, ne serait-ce que de loin, l'objet de leur terreur. Phil Mickelson, tireur d'élite gaucher, restait tapi dans l'ombre de ses trois coups au-dessus du par, attendant le moment opportun pour lâcher le fer. Un peu mieux loti, troisième de cette course infernale avec un coup de moins, Sergio Garcia gesticulait dans tous les sens, menaçant de prendre le pouvoir. Dans son habit de lumière, Tiger Woods, le Lucifer des greens, n'avait pas un regard pour eux.

**Jean-Louis Aragon**

## Les meilleures joueuses à Evian-les-Bains

**Jeudi 13 juin, à l'issue de son deuxième tour, l'Evian Masters, dont la neuvième édition à lieu dans la cité de Haute-Savoie, connaissait une situation inédite : une Française menait les débats. Avec un score de 10 coups sous le par, Karine Icher devançait l'élite du circuit américain. La Suédoise Annika Sorenstam, numéro un mondiale, la Sud-Coréenne Se Ri Pak et la Nord-Américaine Leta Lindley étaient à un point. Même si la situation changeait vendredi avec l'indiscutable prise de pouvoir de la Suédoise, cette jeune Française de 23 ans aura prouvé, comme sa compatriote Marine Monnet l'avait fait l'an dernier en terminant 4e, qu'elle a les moyens de se mesurer à l'élite. Mais, pour l'une comme pour l'autre, le rendez-vous d'Evian, deuxième tournoi féminin le mieux doté au monde, ne sera plus suffisant. Elles devront tenter leur chance sur le circuit américain.**

# La douleur muette des victimes du TOC

## Affection voisine de l'anxiété généralisée et des troubles phobiques, le trouble obsessionnel et compulsif demeure largement méconnu. Comment le comprendre et le soigner ?

**LA RÉCENTE** décision du Comité national d'éthique donnant son feu vert à un traitement neurochirurgical de certaines affections mentales (*Le Monde* du 6 juin) a permis de mettre en lumière l'existence d'une pathologie étonnante – et l'une des rares désignées par des initiales – qui, aujourd'hui en France, est peu connue car ceux qui en souffrent hésitent à en parler à leurs proches ou à leur médecin.

Le trouble obsessionnel compulsif – ou TOC – est officiellement classé par les psychiatres dans la galaxie des *« troubles anxieux »*. Le TOC côtoie ainsi diverses entités pathologiques comme le stress post-traumatique, le trouble panique, l'anxiété généralisée et le trouble phobique. Cette affection se caractérise toutefois par deux catégories de symptômes bien spécifiques : d'une part, les « obsessions » (pensées intrusives et répétitives) ; de l'autre, les « compulsions » (gestes ou comportements également répétitifs et vécus comme obligatoires), les seconds étant une forme de réponse ritualisée aux premiers. La somme, la fréquence et l'intensité de ces symptômes constituent le plus souvent pour le malade une source de réelle souffrance et un handicap majeur.

La gamme des obsessions, comme celle des compulsions, peut être extrêmement variée. Les patients peuvent ainsi faire état d'obsessions à thème agressif (peur de se faire mal, à soi ou aux autres, de voler des objets, de provoquer une catastrophe), de contamination (liées aux microbes), de pensées sexuelles (associées à l'inceste, à l'homosexualité, à des images perverses) ou religieuses (préoccupation excessive liée aux sacrilèges, aux blasphèmes, à la moralité, aux notions de bien et de mal).

Les rituels de compulsions peuvent quant à eux être à thème de lavage (soins corporels excessifs, nettoyage compulsif de certains objets), de vérification (des serrures, des appareils ménagers, de l'absence d'erreurs), de répétition (d'activités routinières, calculs mentaux, relecture ou réécriture), d'ordre et de rangement, de collection. Les besoins de dire, de confesser, de toucher, de frotter, de faire des listes, de cligner des yeux peuvent aussi être des symptômes compulsifs, sources de souffrances.

*« La majorité des enquêtes épidémiologiques concluent à une prévalence de 2 à 3 % de TOC dans la population générale et une étude nationale réalisée en France dans une population de plus de 4 000 patients consultant pour la première fois un psychiatre a révélé une fréquence de près de 10 % de TOC »*, précise le docteur Elie Hantouche (consultation de l'humeur, département de psychiatrie, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris). Coordonnée par le docteur Hantouche et le professeur Jules Angst (clinique psychiatrique universitaire de Zurich), une étude – financée par la multinationale pharmaceutique Pfizer – a récemment cherché à situer la fréquence de ce trouble en France.

Ce travail a été mené chez les patients consultant un médecin généraliste et souffrant d'une anxiété résistant à un traitement prolongé à base de médicaments anxiolytiques ou sédatifs. Conduite auprès de plus de 6 200 patients et un millier de généralistes, elle a permis d'établir que 45 % d'entre eux répondaient aux critères de diagnostic du TOC. Certains spécialistes n'hésitent plus, d'ores et déjà, à parler d'une *« épidémie invisible »* qui, en France, affecterait directement plus d'un million de personnes.

### STATISTIQUES RÉCENTES

Face à un tel constat, la question se pose de savoir si la fréquence des TOC dans la population est réellement en augmentation ou si elle n'est qu'une forme d'artefact, la conséquence du fait que certains spécialistes s'intéressent depuis peu à cette entité. N'est-on pas, comme dans le cas de la « dépression », en train de médicaliser un phénomène qui, hier, ne s'inscrivait pas dans le champ officiel du pathologique ?

Les statistiques concernant la prévalence des affections mentales n'existant que de manière récente, il est impossible de répondre de manière objective. *« Si l'on se reporte aux descriptions aussi bien médicales que littéraires, on s'aperçoit vite que le TOC est connu depuis l'Antiquité,* souligne le professeur Jean Cottraux, directeur de l'unité de traitement de l'anxiété (CHU de Lyon). *Il en existe un tableau très convaincant dans les Caractères, du philosophe grec Théophraste, qui étudie "La superstition" dans un ouvrage datant de 300 ans avant J.-C. »*

*« Son faible encore est de purifier sans fin la maison qu'il habite, d'éviter de s'asseoir sur un tombeau, ou d'entrer dans la chambre d'une femme qui est en couches ; et lorsqu'il lui arrive d'avoir pendant son sommeil quelque vision, il va trouver les interprètes des songes, les devins et les augures, pour savoir à quel dieu ou à quelle déesse il doit sacrifier (...). Lorsqu'il marche dans la ville, il ne manque guère de se laver toute la tête avec l'eau des fontaines qui sont sur les places. »* Pour le professeur Cottraux une telle description *« est semblable à celle que l'on donnerait aujourd'hui d'un TOC avec rituels de lavage et pensée magique »*.

### MÉCONNU OU BANALISÉ

*« Le TOC reste méconnu par ceux qui en souffrent, mais aussi par les familles et les médecins. C'est ainsi qu'il est diagnostiqué avec douze ans de retard en moyenne alors que l'on dispose aujourd'hui de modalités thérapeutiques ayant fait la preuve d'une efficacité »*, écrit le professeur Jean-Pierre Olié dans un récent éditorial de *La Revue du Praticien-Médecine générale*, qui a choisi de sensibiliser ses lecteurs à cette question. Selon lui, le rôle du médecin somaticien et du généraliste est ici décisif. Si ces derniers ne prennent pas la peine de poser quelques questions, longtemps le malade ne dira rien, préférant souffrir en silence plutôt que de déclarer une psychopathologie qu'il juge d'une certaine manière ne pas en être une. *« Voilà comment on en arrive au fait que douze années séparent en moyenne l'émergence du trouble de son diagnostic »*, souligne le professeur Olié.

Pour ce spécialiste, il reste encore beaucoup à faire quant à la reconnaissance du TOC dans diverses situations comme les dépressions chroniques, les jeunes en situation d'échec scolaire ou souffrant de troubles émotionnels ou comportementaux que l'entourage familial, scolaire ou médical qualifie d'*« absurdes »*. *« Chez l'enfant, le diagnostic de TOC se heurte à de nombreux obstacles,* regrette t-il. *Il s'agit de la banalisation du trouble par l'entourage ou par le médecin, de la confusion entre des rituels pathologiques et normaux, de la dissimulation des symptômes ou simplement de l'ignorance du jeune à l'égard de pensées et de gestes répétitifs qu'il ne prend pas pour une vraie maladie. »* Outre les efforts menés auprès du corps médical par certaines firmes pharmaceutiques commercialisant des molécules pouvant être utilisées contre les TOC, le discours des spécialistes de psychiatrie est aujourd'hui relayé par différentes associations de patients comme l'Association française des troubles obsessionnels et compulsifs (12, rue Alfred-Lasson, 78250 Mezy-sur-Seine ; tél/fax : 01-30-99-14-08). Indépendante de l'industrie pharmaceutique et constituée de malades, d'anciens malades et de leur famille, cette association s'est fixé pour but d'aider ceux qui souffrent de TOC ainsi que de soutenir ou de participer aux différentes recherches pouvant contribuer à une meilleure prise en charge.

**Jean-Yves Nau**

## Deux ouvrages pour en savoir plus

**Les TOC ont fait l'objet, ces dernières années, de plusieurs ouvrages de vulgarisation. On peut, sur ce thème, se reporter utilement à celui (*Les Ennemis intérieurs, obsessions et compulsions*, Editions Odile Jacob) du professeur Jean Cottraux, psychiatre, spécialiste des obsessions-compulsions, enseignant à l'université Lyon-I et directeur de l'unité de traitement de l'anxiété au CHU de Lyon. Chez le même éditeur, on peut citer, dans la collection « Guide pour s'aider soi-même », l'ouvrage du docteur Alain Sauteraud, psychiatre et spécialiste du TOC : *Je ne peux pas m'arrêter de laver, vérifier, compter. Mieux vivre avec un TOC.* Ce guide propose aux personnes concernées et à leur entourage de mieux connaître cette affection et donne une série de conseils pratiques permettant une meilleure prise en charge des symptômes qui la caractérise.**

## ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

**Le trouble obsessionnel et compulsif (TOC) est une pathologie liée à un état anxieux et qui se traduit par le besoin d'effectuer impérativement des gestes rituels.**

### Répartition des principaux symptômes

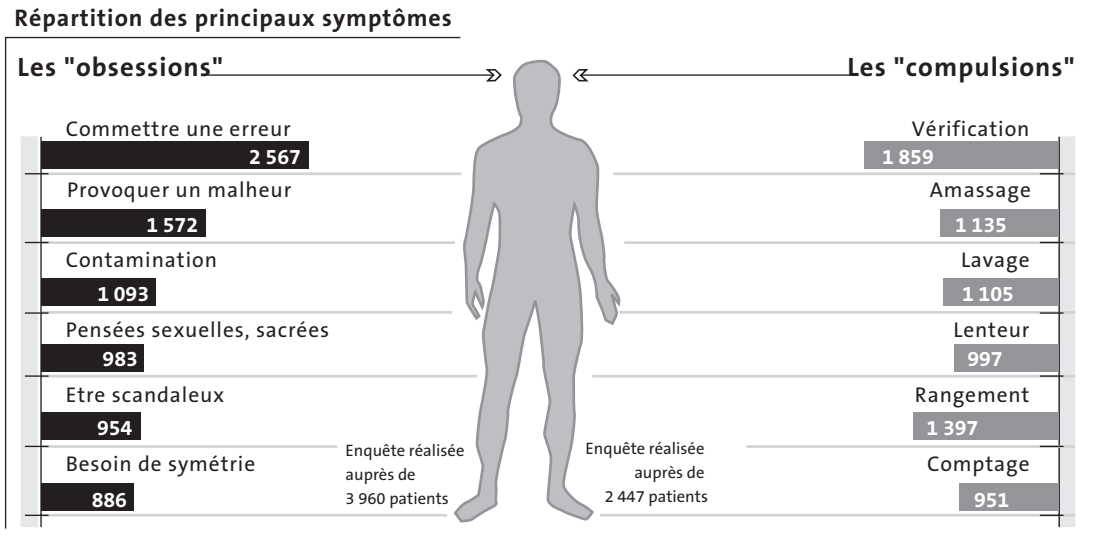


### Le dépistage des TOC

Ce questionnaire qui permet de détecter les TOC s'adresse en priorité aux personnes souffrant d'une anxiété résistante aux médicaments anxiolytiques et/ou aux sédatifs.

| | OUI | NON |
|---|---|---|
| **OBSESSIONS** | | |
| *O1 : Avez-vous jamais été troublé par des idées* qui reviennent sans cesse dans votre esprit et qui entraînent malaise ou anxiété ?* | ☐ | ☐ |
| *O2 : Quand vous avez ces idées, essayez-vous de les chasser ou de les neutraliser* ..... | ☐ | ☐ |
| * Si OUI à O1 : *Etes-vous anxieux ou préoccupé à l'idée de :* | | |
| - d'être souillé ou de souiller..... | ☐ | ☐ |
| - de commettre une erreur..... | ☐ | ☐ |
| - d'être scandaleux..... | ☐ | ☐ |
| - de provoquer un malheur..... | ☐ | ☐ |
| - d'avoir besoin de symétrie..... | ☐ | ☐ |
| - d'avoir des pensées ou pulsions sexuelles, sacrées, religieuses..... | ☐ | ☐ |
| **COMPULSIONS** | | |
| *C1 : Avez-vous l'obligation de faire des actes* plusieurs fois de suite ou d'une manière précise ?* | ☐ | ☐ |
| *C2 : Pensez-vous que ce que vous faites est plus qu'il n'en faut ? Ou que le nombre des répétitions est plus que raisonnable ?*..... | ☐ | ☐ |
| * Si OUI à C1 : *Etes-vous régulièrement contraint :* | | |
| - de laver plus que la normale..... | ☐ | ☐ |
| - de vérifier plus que la normale..... | ☐ | ☐ |
| - de ranger plus que la normale..... | ☐ | ☐ |
| - d'accumuler ou de ne rien jeter..... | ☐ | ☐ |
| - de compter intérieurement..... | ☐ | ☐ |
| - d'être anormalement lent..... | ☐ | ☐ |

**S'il y a une réponse positive à O1 et O2 et/ou à C1 et C2 : il s'agit vraisemblablement d'un SOC** (syndrome obsessionnel compulsif)

| | | |
|---|---|---|
| **RETENTISSEMENT** | | |
| *A cause de ces obsessions-compulsions :* | | |
| R1 : avez-vous l'impression d'être en grande détresse ?..... | ☐ | ☐ |
| R2 : perdez-vous plus d'une heure par jour ?..... | ☐ | ☐ |
| R3 : avez-vous remarqué que votre travail, votre vie sociale, et/ou vos relations avec les autres ont été sérieusement handicapés ?..... | ☐ | ☐ |

**Si le SOC s'accompagne de R1 et/ou R2 et/ou R3 : il s'agit vraisemblablement d'un TOC**

Source : La Revue du Praticien, Médecine Générale, tome 15, n° 536 du 23 avril 2001

**Docteur Bruno Millet**, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne (Paris)

# « Toutes les personnes souffrant de troubles ne sont pas actuellement traitées »

**Comment expliquez-vous que les TOC soient aussi peu, ou aussi tardivement, diagnostiqués dans la population française ?**

Cela était vrai il y a quelques années, lorsque l'on n'avait pas fait la différence entre le TOC et la névrose obsessionnelle, une pathologie rare dont la prévalence était estimée à 0,05 %. Or les études épidémiologiques récentes ont montré, notamment aux Etats-Unis, que la prévalence du TOC variait entre 1 % et 3 %. Ces dernières années, on a fait beaucoup de progrès dans l'information, des associations de patients se sont constituées, les laboratoires pharmaceutiques se sont intéressés au sujet, des livres ont été écrits, et on peut penser qu'en cinq ans des améliorations notables ont été faites en matière de diagnostic, grâce notamment aux médecins généralistes. Mais il est clair que toutes les personnes souffrant d'un TOC ne sont pas actuellement traitées. Il faut aussi tenir compte du fait que ces personnes ont honte de leur trouble. Elles savent que leur rituel est perçu par les autres comme bizarre, et elles ont de ce fait peur d'être désignées comme des malades mentaux.

**Y a-t-il vraiment une différence entre le TOC et la névrose obsessionnelle ?**

Ce sont deux entités qui renvoient à des théories différentes. Le TOC est un syndrome qui correspond à une définition très précise, associant obsessions et compulsions générant un handicap, une gêne sociale ou professionnelle. La névrose regroupait quelque chose de plus global qui réunissait la notion de personnalité obsessionnelle et de troubles obsessionnels compulsifs. Il faut en outre bien faire la différence entre le TOC et le symptôme obsessionnel compulsif (ou SOC) dans lequel le symptôme est isolé de toute souffrance ou n'est pas en rapport avec un handicap.

**Face au TOC, on dispose, schématiquement, de deux types de traitements : des médicaments, d'une part, et, de l'autre, des thérapies de type comportementaliste. Ces deux approches correspondent-elles à deux écoles de pensée différentes ? Peuvent-elles être complémentaires ?**

Le traitement habituel du TOC associe deux types de prise en charge. En première intention, la thérapeutique est souvent médicamenteuse. Les médicaments qui ont montré leur efficacité sont ceux de

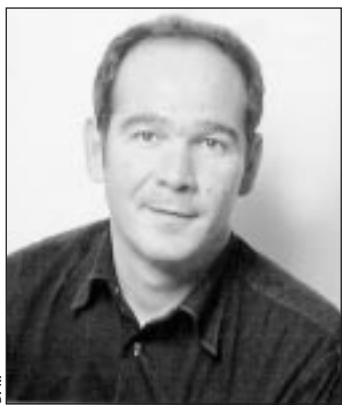

D. R.

la famille des inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine : la sertraline (ou Zoloft), la fluoxétine (ou Prozac), la paroxétine (ou Deroxat), la fluvoxamine (ou Floxifral) et le citalopram (ou Seropram). Il faut ajouter le premier traitement à avoir démontré son efficacité dans cette pathologie : la clomépramine (ou Anafranil).

L'autre approche qui a montré son efficacité est la thérapie comportementale et cognitive, en particulier la technique connue sous le nom de *« l'exposition avec prévention de la réponse »*. Elle consiste à exposer le patient à la situation qu'il redoute en essayant de prévenir la réponse ritualisée. Il s'agit pour le patient de parvenir à ne pas répondre à l'idée obsédante par le rituel compulsif.

La psychothérapie d'inspiration analytique est aujourd'hui moins en vogue, sans doute parce qu'elle n'a pas su faire la preuve de son efficacité. Les traitements les plus efficaces sont ceux qui associent l'approche médicamenteuse et l'approche comportementale. Pour autant ces traitements ne sont pas efficaces chez tous les malades et ne font souvent que réduire l'intensité des symptômes.

**Dans ce contexte, comment percevez-vous la perspective d'un traitement neurochirurgical des TOC ?**

A Sainte-Anne, trois patients souffrant de formes graves de TOC ou de névroses obsessionnelles invalidantes ont été opérés durant les dix dernières années. Les améliorations n'ont été que partielles. Mais il ne s'agissait pas de stimulations cérébrales du type de celles, nouvelles, proposées par le professeur Alim-Louis Benabid au CHU de Grenoble qui ont le mérite de ne pas provoquer de lésions cérébrales. De plus les techniques de neuro-imagerie permettent aujourd'hui de mettre en évidence les zones cérébrales qui sont impliquées dans la physiopathologie du TOC. C'est par exemple le cas du cortex orbito-frontal, du cingulum antérieur ou de certaines régions sous-corticales qui sont hyperactives chez les personnes souffrant de TOC. Les stimulations cérébrales profondes peuvent, dès lors, être une perspective thérapeutique pour certains patients qui résistent aux autres traitements, souffrent énormément de leurs obsessions et dont la vie est totalement parasitée par les symptômes obsessionnels.

**Ne craignez-vous pas, avec le TOC, de participer à la médicalisation croissante de notre société et de qualifier de pathologiques des rituels quotidiens qui étaient jadis considérés comme normaux ?**

Sans doute faudrait-il s'interroger sur les racines sociales de cette affection, mais est-ce le fait de proposer des outils thérapeutiques qui crée la maladie ? Je ne le crois pas. Ce que je constate, c'est que de nombreux patients consultent pour leur souffrance liée à leurs troubles obsessionnels. La meilleure connaissance des structures cérébrales impliquées nous permet d'envisager des traitements nouveaux qui, peut-être, s'avéreront un jour plus efficaces.

**Propos recueillis par J.-Y. N.**

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle
Valorisez vos compétences avec ESC Lille
Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de **Lille et Paris**.
**Contact :** Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65
Etablissement de Coopération de Lille, Membre de la Chambre des Groupes Ecoles

# AUJOURD'HUI

## Soleil et chaleur sur la France

**DIMANCHE 16 JUIN**
Lever du soleil à Paris : 5 h 48
Coucher du soleil à Paris : 21 h 54

Un anticyclone est situé sur l'Europe tandis qu'une dépression est centrée au large de l'Irlande.
Entre les deux systèmes, un flux de sud-ouest s'est établit sur la France dirigeant de l'air chaud venant par l'Espagne. Des nuages instables circulent sur le nord du pays, donnant un ciel plus nuageux le matin avec de rares ondées, mais les éclaircies deviendront de plus en plus belles l'après-midi.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** Le ciel sera très nuageux le matin avec quelques pluies faibles, puis le temps s'améliorera avec de belles éclaircies. Il fera 24 à 27 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Les nuages seront nombreux le matin avec quelques ondées locales et quelques brouillards locaux. L'après-midi le soleil reviendra en force avec des températures proches 27 à 30 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Les nuages et les rares ondées du matin laisseront place à un soleil généreux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 29 à 31 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Malgré quelques passages nuageux le soleil sera prédominant avec des températures maximales proches de 27 à 35 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller largement. Il fera 29 à 33 degrés l'après-midi. Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Corse. Le soleil brillera largement toute la journée avec des températures maximales qui avoisineront 28 à 33 degrés au meilleur moment de la journée.

**16 JUI. 2002 PRÉVISIONS**

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

| | |
|---|---|
| **FRANCE MÉTROPOLE** | |
| Ajaccio | 15/26 S |
| Biarritz | 14/31 S |
| Bordeaux | 16/36 S |
| Bourges | 14/31 S |
| Brest | 13/19 N |
| Caen | 14/24 N |
| Cherbourg | 13/21 N |
| Clermont-F. | 17/32 S |
| Dijon | 16/30 S |
| Grenoble | 21/32 S |
| Lille | 14/25 N |
| Limoges | 17/33 S |
| Lyon | 19/30 S |
| Marseille | 16/28 S |
| Nancy | 15/29 S |
| Nantes | 13/27 S |
| Nice | 18/26 S |
| Paris | 15/28 S |
| Pau | 16/32 S |
| Perpignan | 15/25 S |
| Rennes | 14/27 N |
| St-Etienne | 18/30 S |
| Strasbourg | 17/28 S |
| Toulouse | 17/31 S |
| Tours | 14/29 S |
| **FRANCE OUTRE-MER** | |
| Cayenne | 22/28 P |
| Fort-de-Fr. | 28/30 S |
| Nouméa | 22/26 S |
| Papeete | 23/29 P |
| Pointe-à-P. | 25/32 P |
| St Denis Réu. | 20/24 S |
| **EUROPE** | |
| Amsterdam | 14/21 N |
| Athènes | 24/30 S |
| Barcelone | 17/24 S |
| Belfast | 12/17 C |
| Belgrade | 17/32 S |
| Berlin | 14/20 N |
| Berne | 17/30 N |
| Bruxelles | 14/26 N |
| Bucarest | 16/32 S |
| Budapest | 18/29 P |
| Copenhague | 13/21 S |
| Dublin | 12/16 P |
| Francfort | 15/28 N |
| Genève | 20/31 N |
| Helsinki | 13/22 N |
| Istanbul | 19/26 S |
| Kiev | 15/23 P |
| Lisbonne | 14/27 S |
| Liverpool | 14/19 N |
| Londres | 13/21 N |
| Luxembourg | 15/27 S |
| Madrid | 18/36 S |
| Milan | 21/33 S |
| Moscou | 11/21 N |
| Munich | 17/25 P |
| Naples | 20/28 S |
| Oslo | 10/21 N |
| Palma de M. | 16/29 S |
| Prague | 16/22 P |
| Rome | 17/27 S |
| Séville | 20/39 S |
| Sofia | 16/28 S |
| St-Pétersb. | 11/20 N |
| Stockholm | 12/22 P |
| Ténérife | 19/25 C |
| Varsovie | 17/23 N |
| Venise | 22/29 S |
| Vienne | 18/28 P |
| **AMÉRIQUES** | |
| Brasilia | 14/26 S |
| Buenos Aires | 4/14 C |
| Caracas | 26/29 P |
| Chicago | 15/22 S |
| Lima | 16/20 S |
| Los Angeles | 16/24 S |
| Mexico | 11/26 S |
| Montréal | 10/14 P |
| New York | 17/22 P |
| San Francisco | 11/19 S |
| Santiago Ch. | 0/12 S |
| Toronto | 14/17 P |
| Washingt. DC | 17/26 S |
| **AFRIQUE** | |
| Alger | 15/31 S |
| Dakar | 23/27 S |
| Kinshasa | 21/30 P |
| Le Caire | 20/33 S |
| Nairobi | 15/22 C |
| Pretoria | 3/19 S |
| Rabat | 17/29 N |
| Tunis | 17/31 S |
| **ASIE-OCÉANIE** | |
| Bangkok | 27/32 P |
| Beyrouth | 22/28 S |
| Bombay | 27/30 P |
| Djakarta | 24/31 S |
| Dubaï | 28/39 S |
| Hanoï | 27/35 P |
| Hongkong | 27/29 P |
| Jérusalem | 16/28 S |
| New Delhi | 31/38 P |
| Pékin | 17/30 S |
| Séoul | 18/26 S |
| Singapour | 27/29 P |
| Sydney | 11/20 S |
| Tokyo | 20/25 C |

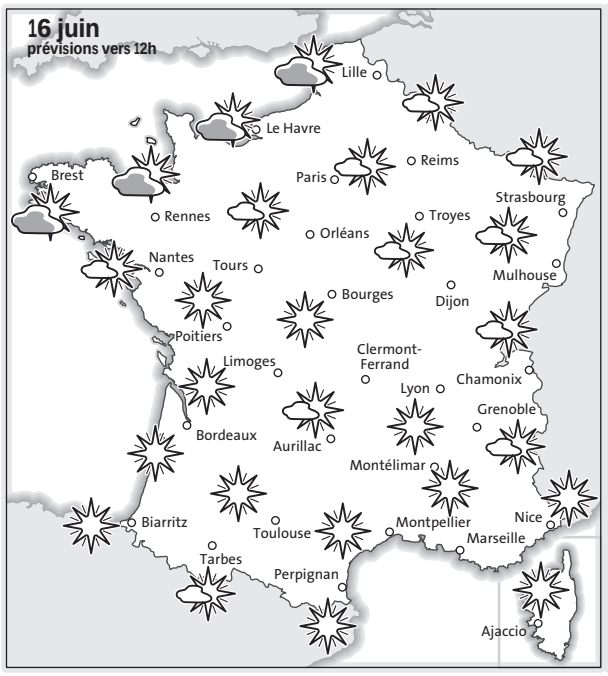


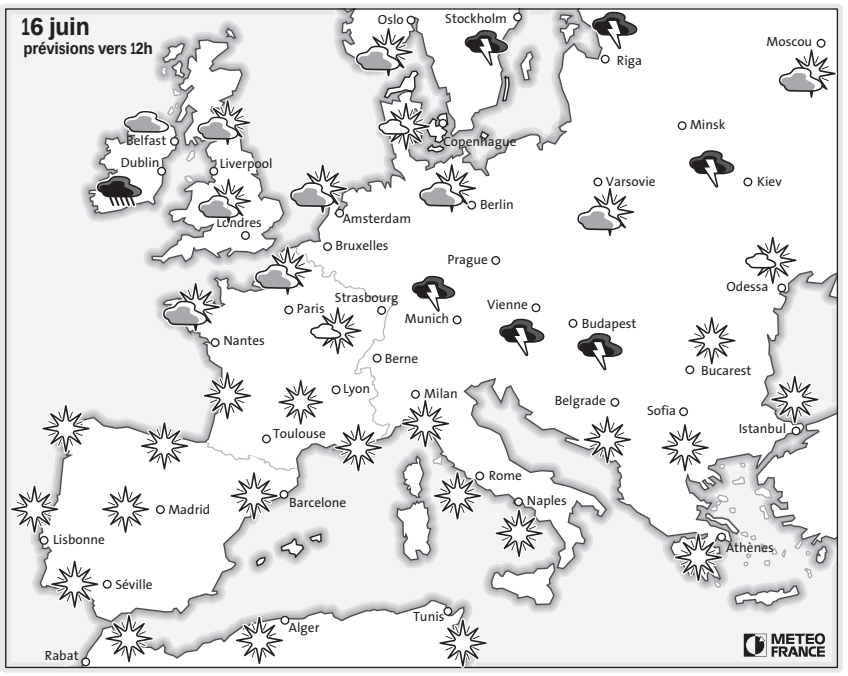


Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

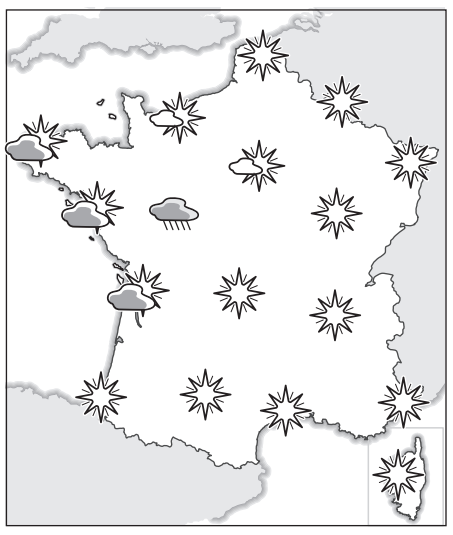

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN

Prolongez votre bronzage en septembre à St-Domingue
en achetant votre billet dès aujourd'hui !
*Paris/St-Domingue à partir de 596 € TTC A/R.*
*Tarif soumis à conditions.*
AIR FRANCE

**Lundi 17 juin**
Quelques nuages élevés voileront le ciel par moment sur le nord-ouest, mais le temps sera agréable.
Sur le reste du pays le soleil règnera en maître.
Les températures maximales avoisineront 30 à 35 degrés au nord, et 32 à 37 degrés au sud.

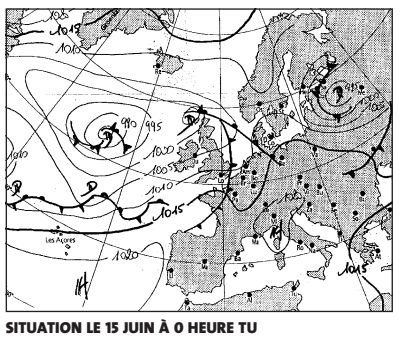

SITUATION LE 15 JUIN À 0 HEURE TU

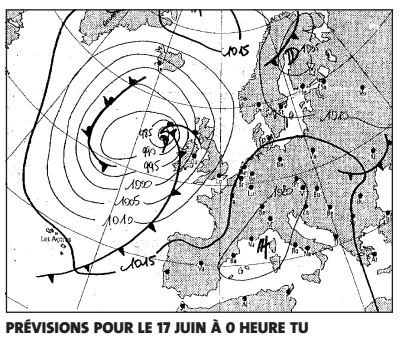

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN À 0 HEURE TU

## Le gibbon de Bornéo, rééduqué pour savoir vivre en milieu naturel

**HISTOIRES NATURELLES**
**Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales**

**IL Y A** des vocations plus précoces que d'autres. Celle d'Aurélien Brulé se décide à l'âge de treize ans, lors de sa rencontre avec un primatologue. A Fayence, où il vit avec ses parents, le jeune Varois décide grâce à lui de contacter le parc zoologique de Fréjus, et persuade son directeur de lui accorder gain de cause : dès l'été, Aurélien pourra venir observer les primates de son choix. L'enfant opte pour les gibbons à mains blanches : oubliant le ballon ou le vélo, il leur accordera, jusqu'à l'obtention de son bac, l'essentiel de son temps libre.

Dix ans plus tard, Aurélien a tracé son chemin. Il avait bien songé dans un premier temps à entrer au CNRS, et entamé un cursus de psychologie-éthologie à la faculté de Strasbourg. Mais l'expérience fut brève. *« Ce que je voulais, c'était œuvrer pour les animaux eux-mêmes. Pas pour la recherche »*, résume-t-il. Dans leur milieu naturel, les gibbons vivent dans le Sud-Est asiatique ; c'est là qu'il doit aller. En 1997, il passe trois mois dans les parcs nationaux de Thaïlande. L'année suivante, il choisit Bornéo. Nouveau départ, nouvelle aventure. Cette fois, ce sera la bonne.

*« Contrairement à l'orang-outan, il n'existait aucun programme de réhabilitation pour le gibbon à Bornéo, où subsistent environ 200 000 individus »*, raconte-t-il. A 18 ans, on croit que tout est possible. Surtout quand Muriel Robin, artiste au tempérament bien trempé, décide sur un coup de cœur – *« pour les singes, bien sûr, mais aussi à cause de la force et de la rareté humaine d'Aurélien »* – de vous encourager. Le jeune homme s'installe sur place, avec pour objectif de monter un projet de protection pour les deux espèces qui coexistent dans l'île, le gibbon agile et le gibbon de Muller. Six mois de négociations plus tard, un accord de coopération est enfin passé avec le ministère des forêts indonésien. En 1999, le petit garçon qui aimait les singes devient directeur du programme « Kalaweit » (« gibbon » en dayak ngaju, l'un des dialectes parlés dans la province centrale de Bornéo). Un programme destiné à construire et à gérer un « refuge de réhabilitation » pour jeunes gibbons, au cœur de la forêt primaire de Kalimantan Tengah.

**DÉFORESTATION ET TRAFICS**

Pourquoi un tel refuge ? Parce que les neuf espèces de gibbons existant dans les forêts d'Extrême-Orient souffrent toutes des mêmes maux : le déboisement intensif de leur habitat, la chasse... et le trafic pour en faire des animaux de compagnie. *« Une fois les parents tués, les bébés gibbons sont vendus comme "jouets" pour les enfants des villes. Mais arrivés à maturité sexuelle, ils deviennent agressifs et, pour la plupart, sont à leur tour tués »*, explique Aurélien Brulé, qui présentait son association lors d'une conférence de presse, jeudi 13 juin à Paris. En présence de Muriel Robin, devenue marraine de Kalaweit.

C'est à ce trafic, aussi illicite que dévastateur, que le jeune homme a décidé de s'attaquer. Avec succès, semble-t-il. *« Les campagnes d'information menées dans les villages voisins commencent à porter leurs fruits : les populations acceptent de plus en plus de nous rendre leurs jeunes gibbons. »* A ce jour, une quarantaine d'entre eux ont déjà goûté aux conditions de vie semi-naturelle du refuge. Et les premiers « lâchages » ne devraient plus tarder.

Pour ces petits singes (40 à 60 cm de long, 5 à 7 kg), il s'agit d'une occasion unique – mais non gagnée d'avance – de retrouver les comportements naturels indispensables à leur survie dans la forêt. De s'exercer à sauter de branche en branche à grande vitesse, grâce à leurs bras supérieurs démesurément longs. De trouver les fruits et les feuilles dont ils se nourrissent, d'apprendre à passer la nuit assis sur une branche, blottis les uns contre les autres. De vivre, enfin, leur vie sociale et monogame de gibbons, en petits groupes familiaux dont le territoire est marqué au petit matin par des « chants » typiques de l'espèce : voilà ce que les bénévoles de Kalaweit tentent d'offrir aux gibbons de Bornéo. Une chance que n'auront pas ceux de l'île de Hainan, au sud de la Chine, dont la population est tout bonnement en train de disparaître.

**UNE POIGNÉE DE SURVIVANTS**

Mâle noir et femelle gris chamois, le primate le plus menacé de Chine n'est plus représenté que par une poignée d'individus : 23, selon le recensement le plus récent... Un chiffre qui rend ses chances de survie très précaires, et qui surprend les experts. Bien qu'en plein développement économique et touristique, l'île de Hainan est en effet très soucieuse de la conservation de son patrimoine naturel, comme en témoignent les 19 réserves de faune et de flore instaurées par son Bureau des forêts.

Le gibbon de Hainan peut-il se nourrir suffisamment dans sa réserve actuelle ? Les conditions y sont-elles propices à sa reproduction ? Les animaux ont-ils des problèmes de santé ? *« Difficile de répondre : à ce jour, aucune recherche scientifique n'a véritablement été menée sur le gibbon de Hainan »*, rétorque Françoise Claro, présidente de la Société zoologique de Paris. Depuis peu, cette chercheuse-vétérinaire a entamé, en collaboration avec des scientifiques de Shanghai et avec le soutien financier du zoo de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), un projet d'observation sur le terrain. Pour tenter de comprendre, et proposer le plus rapidement possible des mesures de sauvegarde. S'il n'est pas déjà trop tard.

**Catherine Vincent**

★ Kalaweit Fondation, BP 48, 83440 Fayence. Tél.-fax : 04-94-76-04-48. Internet : www.kalaweit.org

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 02 - 142**

*Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr*

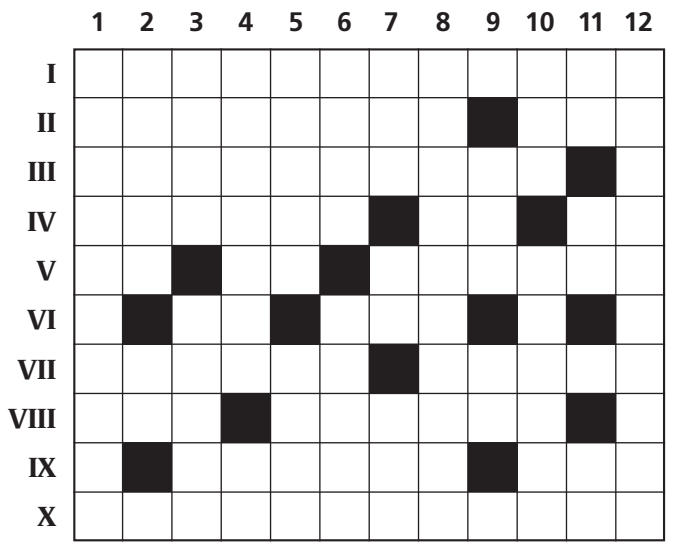

**HORIZONTALEMENT**

I. Pousse dans la montée. - II. Protection rapprochée. La première est souvent la bonne. - III. Majestueux, bien qu'un peu raide. - IV. Essuyée en public. Cité antique. Interjection. - V. Bien arrivé chez nous. Arrive en premier. Super-nana. - VI. Pratique pour faire le tour. Possessif. - VII. L'une est flamboyante, l'autre est brutale. Son passage nous ramène chez la précédente. - VIII. L'Amérique en version originale. Ratera dans un grand désordre. - IX. Passage d'une chaîne à l'autre. Saison chaude. - X. Mise en dehors.

**VERTICALEMENT**

1. Laisse entrevoir de beaux secrets. - 2. Prête à se faire avoir. Support. - 3. Fit preuve d'originalité. Insupportable pour ses proches. - 4. Garnit la monture. Points opposés. - 5. Bien fourni. Gendarme pris dans la fumée. - 6. Gorgée de sang, elle provoque des éclats. Pris un repas à la source. - 7. Sur place. Jeté sur le tapis. Sujet pensant. - 8. Mettre à l'abri des regards extérieurs. - 9. Chassé et dévoré par nos ancêtres. Doublé chez papa. - 10. Pour elle, le premier fut le bon. Largement coupés. - 11. Rencontrées chez Lulu. D'un auxiliaire. Personnel. - 12. Maniérée.

**Philippe Dupuis**

**SOLUTION DU N° 02 - 141**

**Horizontalement**

I. Conditionnel. - II. Aciéré. Nu. Ni. - III. CEE. Réadapté. - IV. Happe. Gé. Eau. - V. Enchère. Prit. - VI. Eolienne. - VII. Oa. Blasée. On. - VIII. Envie. Guida. - IX. Unie. Cor. Lin. - X. Resserrement.

**Verticalement**

1. Cache-cœur. - 2. Océan. Anne. - 3. Niépce. Vis. - 4. De. Phobies. - 5. Irréelle. - 6. Tee. Ria. Cr. - 7. Agées. Or. - 8. Onde. Nègre. - 9. Nua. Pneu. - 10. Père. Ile. - 11. Entai. Odin. - 12. Lieutenant.

## ÉCHECS

**N° 2005**

**GRAND PRIX DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉCHECS (FIDE) (Moscou, 2002)**
**Blancs : V. Akopian.**
**Noirs : T. Radjabov.**
**Partie française.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é6 | 19. Cxd5 | Dé8 |
| 2. d4 | d5 | 20. Cxb6! | axb6 |
| 3. Cd2 | Fé7 (a) | 21. Td6 | Fé6 |
| 4. é5 (b) | ç5 | 22. Tf-d1 | Txd6 |
| 5. Dg4 | Rf8 (c) | 23. Txd6 | Dé7 |
| 6. dxç5 | Cç6 | 24. Df4 | Ré8 |
| 7. Cd-f3 (d) | f6 | 25. Cd4! | Cxd4 |
| 8. Ff4 | Fxç5 | 26. çxd4 | g5 |
| 9. Fd3 | f5 (e) | 27. Dd2 (h) | Fd7 |
| 10. Dg3 | Cg-é7 | 28. Dç3! | Tf8 |
| 11. Cé2 | Cg6 | 29. d5 | f4 |
| 12. h4 | Cxf4 | 30. Txb6 | Tf5 |
| 13. Cxf4 | Fd7 | 31. é6 | Fa4 (i) |
| 14. h5 | Dé7 | 32. Dç4! | Fd1 |
| 15. ç3 | Tç8 (f) | 33. d6 | Dd8 |
| 16. 0-0 | Fb6 | 34. d7+ | Rf8 |
| 17. Ta-d1 | Td8 | 35. Txb7 | Té5 |
| 18. Fxf5!! (g) | éxf5 | 36. Dç8! | abandon (j) |

**NOTES**

*a)* Une rareté dans le système Tarrasch ; 3..., Cf6 et 3..., ç5 sont usuels.

*b)* 4. Fd3, ç5 ; 5. dxç5 est souvent joué. Le coup du texte empêche le développement du Cg8.

*c)* 5..., g6 et 5..., Ff8 sont également jouables. A noter l'échec de la nouveauté jouée dans la partie Blehm-Ionescu (Budapest, 2000), 5..., g5 ; après : 6. Dh5!, çxd4 ; 7. Cd-f3, Cç6 ; 8. Ch3, Dç7 ; 9. Chxg5, Cxé5 ; 10. Fb5+, Fd7 ; 11. Cxé6!!

*d)* Ou 7. Cg-f3, h5! ; 8. Dg3 (si 8. Df4, g5 ; 9. Dé3, d4 ; 10. Dé2, g4 ; 11. Cg1, Fxç5, avec avantage aux Noirs), h4 ; 9. Df4, g5 ; 10. Da4, Fd7 ; 11. Fb5, a6 ; 12. Fxç6, Fxç6 ; 13. Dd4, Ch6, et les Noirs ont peu de problèmes.

*e)* f6-f5 est suspect.

*f)* Le R en f8, privé de l'abri du roque, empêche le développement naturel de ses troupes et la communication des T : telle est la faiblesse organique des Noirs.

*g)* Un joli sacrifice positionnel fondé sur les difficultés des Noirs à organiser leur défense.

*h)* Menace 28. d5.

*i)* Rendre la pièce par 31..., Txd5 ; 32. Dh8+, Df8 ; 33. éxd7+, Txd7 ; 34. Dé5+, Té7 ; 35. Db8+, Rf7 (ou 35..., Rd7 ; 36. Txb7+) ; 36. Tf6+ ne sauve rien.

*j)* Si 36..., Ré7 ; 37. Dxd8+, Rxd8 ; 38. Rb8+.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2004**
**V. BRON (1946)**

(Blancs : Rh2, Fb2 et h1, Pç3, d6 et g7. Noirs : Rh5, Tg3, Fé6, Pb6 et h4.)

**1. ç4, Fxç4 ; 2. d7, Td3 ; 3. Ff3+!!, Rh6 ; 4. Fd5, Td2+! ; 5. Rg1, Txd5 ; 6. g8=C+!!, Rg5 ; 7. Fç1+, Rf5 ; 8. Cé7+, Ré6 ; 9. Cxd5, Rxd7 ; 10. Cxb6+ et 11. Cxç4 avec gain !**

Et non 2. Fd5?, Fxd5 ; 3. d7, à cause de 3..., Tg2+ ; 4. Rh3, Tg3 avec échec perpétuel.

Ni 3. Fd5, à cause de 3..., Td2+! ; 4. Rg1, Txd5 ; 5. g8=D, Td1+ avec gain.

**ÉTUDE N° 2005**
**V. EVREINOV (1962)**

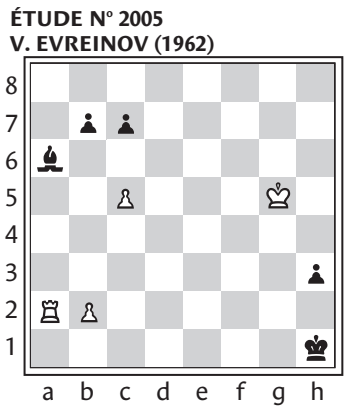

Blancs (4) : Rg5, Ta2, Pb2 et ç5.
Noirs (5) : Rh1, Fa6, Pb7, ç7 et h3.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

**Claude Lemoine**

La 33e édition d'ArtBasel, qui accueille jusqu'au 17 juin 262 galeries présentant les œuvres d'un millier d'artistes des XXe et XXIe siècles, attire passionnés et amateurs fortunés en quête de nouveautés

# Frénésie d'art et d'achats à la Foire de Bâle

COURTESY GALERIE GEORGES-PHILIPPE ET NATHALIE VALLOIS

*Les superhéros des bandes dessinées américaines sont nés dans les années 1920. Gilles Barbier, dans son œuvre « L'Hospice », les a donc représentés, vieillis, dans la salle télé d'une maison de retraite.*

**BÂLE**
*de notre envoyé spécial*

Les gaz d'échappement commencent à se répandre dans le hall gigantesque. La moto, une Kawasaki de grosse cylindrée, et son pilote vêtu de cuir montent sur un grand panneau tout blanc posé au sol. Le pilote met la gomme, au sens propre : en bloquant son frein avant tout en accélérant, il dépose sur le tableau blanc la trace noire de son pneu arrière. Le tout sous l'œil vigilant de l'artiste, le Bâlois Lori Hersberger, qui trouve l'empreinte un peu pâlotte et demande à son assistant casqué de bien vouloir recommencer.

La pratique est connue de tous les motards : elle se nomme le « burn out ». C'est aussi le titre de l'œuvre présentée à la Foire de Bâle par la galerie Thaddaeus Ropac. Elle peut être vendue en morceaux, en panneaux de 250 × 200 cm, pour 15 000 francs suisses chacun. Il est aussi possible d'acheter l'ensemble, pour un prix non communiqué. Dans ce cas, la moto est offerte en prime. L'action a eu lieu le 10 juin, lors de l'inauguration de la partie de la foire consacrée aux œuvres monumentales. Créée en juin 2000, cette section baptisée « Art Unlimited » a tellement de succès que certains galeristes installés dans le hall voisin en ont pris ombrage et ont obtenu qu'elle soit inaugurée avec un jour d'avance sur le reste de la foire. Sur 10 000 mètres carrés, elle rivalise avec les biennales en faisant installer, par des conservateurs de musée, Martin Schwander et Simon Lamunière, des œuvres monumentales.

L'idée de base est simple : dans les autres expositions présentées par leurs organisateurs comme ayant un but culturel et non lucratif, comme à la Documenta, qui vient d'ouvrir à Cassel, on vend, plus ou moins sous le manteau. Impossible pour les Suisses de laisser ainsi filer le marché des œuvres contemporaines d'exception. Il s'agissait également d'encourager les galeries à produire des œuvres. Elles y sont souvent aidées par les institutions. C'est ainsi que le visiteur habitué des centres d'art, et notamment du Palais de Tokyo à Paris, y retrouvera quelques vieilles connaissances, comme l'installation *Island of an Island* du Français Melik Ohanian, présentée par la galerie parisienne Chantal Crousel. Il s'agissait enfin de faire revenir les artistes à la foire. Là aussi, c'est réussi. Ils étaient nombreux dans les allées durant les premiers jours. Certains étaient même très visibles, puisque les performances demeurent très populaires ici.

*Acheter de l'art est devenu pour les riches Américains un sport national, amusant, socialement gratifiant et fiscalement déductible. Les Européens sont de plus en plus nombreux à leur emboîter le pas*

Les visiteurs ont ainsi pu assister à une reconstitution d'une scène du film *Matrix*, par le Néerlandais Yan Duyvendak. Intitulée *My Name is Neo (For Fifteen Minutes)*, le sketch est désopilant puisque ses acteurs sont privés des effets spéciaux de l'original cinématographique. Le public a également pu marcher sur le corps nu de l'Américain Skip Arnold, enterré vivant sous une plaque de verre située dans l'entrée de la foire. Commentaire de son galeriste, le New-Yorkais Spencer Brownstone : *« Piétiner mes artistes, j'en rêve. Et eux rêvent d'en faire autant avec moi. »* Une belle métaphore en tout cas : qui veut faire son marché doit d'abord passer sur le corps d'un artiste. La performance s'intitule *Grüezi*. En suisse alémanique, cela veut dire « Bonjour ». Skip Arnold est un des héros de la foire : en 1996 déjà, à l'initiative de la galerie Art & Public de Genève, il s'était fait scotcher, toujours dans la même tenue, sur la porte vitrée de l'entrée.

Un autre héros est annoncé, pour la fin de la semaine. Il est également américain et, à 47 ans, est en passe de devenir aussi célèbre qu'Andy Warhol. C'est Jeff Koons, qui vient, à l'invitation de la foire, fouler Skip aux pieds, visiter les lieux et discuter avec le public. Toujours dans la même logique, la foire organise des rencontres d'informations entre artistes, collectionneurs, intermédiaires et public, dans un espace baptisé « Art Lobby ».

Une occasion de rencontrer quelques vedettes de ce monde en passe de reprendre toutes les ficelles du star system. Heureusement, il arrive que les héros soient fatigués. C'est ce qu'a démontré avec brio le Français Gilles Barbier en installant son *Hospice*. Le principe en est simple : Superman, son alter ego féminin Superwoman, et la plupart des superhéros des bandes dessinées américaines ont été créés dans les années 1920. Il les a donc réunis, sous forme de sculptures de cire, dans la salle de télévision d'une maison de retraite, et ne leur a pas épargné des ans l'irréparable outrage. Les galeristes Georges-Philippe et Nathalie Vallois ont vendu les vénérables vieillards dans l'heure qui a suivi le vernissage, à un collectionneur américain, Martin Z. Margulies, qui ne manque ni d'humour ni de moyens. Il a annoncé l'ouverture de sa collection au public lors de l'inauguration de la Foire de Bâle à Miami.

C'est que les prix de l'art contemporain flambent toujours en ventes publiques, où se retrouvent régulièrement la même trentaine de noms, que tout le monde s'arrache. Acheter de l'art est devenu pour les riches Américains un sport national, socialement gratifiant, et fiscalement déductible. Les Européens sont de plus en plus nombreux à leur emboîter le pas et une génération fraîche de collectionneurs court après ce qui est nouveau. A Bâle, on peut encore fouiner, faire des trouvailles, aux antipodes de l'uniformité de l'offre qui règne dans les ventes aux enchères. Mais il faut faire vite.

Spencer Brownstone, encore lui, était ébahi : une demi-heure après l'ouverture des portes de la foire, il avait déjà vendu cinq exemplaires du film *Sprawlville*, du Norvégien Sven Pahlsson. Comme il s'agit d'une édition de douze, il était dévalisé à la fin de la journée. Tout comme Pierre Huber, qui inscrivait les amateurs des peintures très colorées de la jeune Lisa Ruyter sur une liste d'attente : tout son stock était parti. Ce qui vaut pour l'art contemporain vaut également pour l'art moderne : Marcel Fleiss a également trouvé des acheteurs pour la totalité des œuvres surréalistes qu'il présentait. Le mercredi, lendemain du vernissage et jour d'ouverture au grand public, la foire résonnait du bruit caractéristique des escabeaux que l'on déplace et du papier collant que l'on dévide, ce qui ne signifie qu'une chose : il faut changer l'accrochage, et emballer les tableaux cédés la veille.

Mais que les retardataires se consolent : les vedettes étant vendues, les galeristes sortent enfin le reste, c'est-à-dire les jeunes artistes, les tableaux plus difficiles, moins brillants, l'art sans les paillettes. A charge pour l'amateur de le découvrir avec ses yeux plus qu'avec ses oreilles ou sa calculette. Il pourra commencer par méditer sur le titre de cette vidéo de l'Argentin Miguel Angel Rios, consacrée à la quête du peyotl, le cactus hallucinogène que les Indiens tenaient pour sacré. Elle s'intitule *Ni me busques... No me encuentras.* Ne me cherches pas, tu ne me trouveras pas. Le meilleur ami de l'amateur d'art, c'est encore le hasard de la rencontre.

**Harry Bellet**

**ART33BASEL.** Messeplatz, Bâle. Tél. : 41-61-686-20-20. Ouvert tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Le lundi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 juin. Internet : www.art.ch/

## Le savoir-faire suisse s'exporte à Miami

**Initialement prévue en 2001, mais déprogrammée à la suite des attentats du 11 septembre, ArtBasel Miami Beach se tiendra en Floride du 5 au 8 décembre. Elle réunira 155 galeries dans un concept qui tient plus de l'événement que de la foire, puisqu'il combine des expositions spéciales, des visites de grandes collections privées, nombreuses en ces lieux, et ouvertes au public pour l'occasion, et des programmes transversaux liés à la musique, à l'architecture, au design ou à la mode. Interrogé par le journal *Le Temps,* Samuel Keller a annoncé avoir recruté à cet effet James Rondeau, le commissaire du pavillon américain à la dernière Biennale de Venise, *« pour lancer des passerelles entre ces différents domaines et les beaux-arts, en organisant des présentations et des événements satellites ».* Pour les organisateurs de la foire, il s'agit d'exporter le savoir-faire suisse et d'éviter qu'une autre organisation ne parvienne un jour à lui faire de l'ombre sur le continent américain. Selon Samuel Keller, ce nouvel événement permet également de resserrer les liens avec les galeries, les collectionneurs et les musées, et son organisation a également servi à développer l'image de Bâle auprès du public américain. A se promener dans la cité rhénane, force est de constater qu'il a raison : les Américains y étaient omniprésents.**

# Les collectionneurs qui suivent et ceux qui savent

**BÂLE**
*de notre envoyé spécial*

Certains galeristes présents à la Foire de Bâle ont des assistants bien plus riches qu'eux. Le lundi 10 juin, à la veille de l'ouverture officielle, une poignée de négociants et collectionneurs plus fortunés que d'autres ont été embauchés par quelques exposants. L'emploi fictif a duré deux minutes, le temps pour la recrue de franchir les portes bien gardées de la foire, nantie de son badge l'identifiant comme étant le collaborateur de telle ou telle galerie. C'est ainsi qu'ils ont pu pénétrer dans le saint des saints avant tout le monde. Pas pour le plaisir, mais pour le business. Aujourd'hui, les œuvres exceptionnelles, qu'elles soient modernes ou contemporaines, sont rares, et les premiers arrivés sont les premiers servis. Le commun des collectionneurs – qui, à Bâle, est de surcroît généralement hors du commun des mortels (*Le Monde* du 10 juin) – se fait donc devancer par ces petits malins.

Les exposants qui facilitent ces passe-droits sont généralement mal vus par le reste de leurs confrères, qui ont du métier une conception à moins courte vue. Selon le marchand suisse Pierre Huber, qui a longtemps siégé au comité de sélection de la foire, cette pratique risque tout simplement de tuer l'événement : *« Je connais deux collectionneurs importants qui ne viennent plus à Bâle. Ils en ont eu assez d'arriver dès l'ouverture et de constater que les tableaux qui les intéressaient étaient déjà vendus. »* Le phénomène est compréhensible : la foire est pour les galeries le seul moment où elles peuvent rivaliser avec l'excitation et l'esprit de compétition qui règnent entre les acheteurs d'une vente aux enchères. Les passe-droits faussent ce jeu. Pourtant, il y a à Bâle de quoi satisfaire bien des appétits, au point qu'ils sont plus de 50 000 visiteurs, chaque année, à se ruer sur le festin. Mais tous veulent ce qu'ils croient être les meilleurs morceaux.

Il s'agit de trouver une aiguille dans une botte de foin. Cette année, elle est en or, 18 carats, et perdue dans 48 balles bien compactées. L'ensemble s'intitule *Fio* (Thread), et a été réalisé en 1990 par l'artiste brésilien Cildo Meireles. Cette installation odorante, présentée par la galerie Luisa Strina de Sao Paulo, illustre bien le problème : l'offre est si abondante, avec 260 galeries présentant les œuvres de plus d'un millier d'artistes modernes et contemporains, qu'il peut s'avérer difficile pour l'amateur néophyte de dénicher la perle rare. Pas parce qu'elle est rare, mais parce qu'il y en a trop. Un collectionneur argenté, mais débutant, va donc s'entourer de conseillers artistiques. La profession est en plein développement.

### ARTISTES « À LA MODE »

Souvent issus des salles des ventes, comme le Français Philippe Ségalot qui a longtemps dirigé le département d'art contemporain de Christie's avant de voler de ses propres ailes, ils sont parfaitement au courant des tendances du marché, qu'ils ont souvent contribué eux-mêmes à créer. Ils constituent des collections pour le compte de pauvres millionnaires déboussolés et débordés par la pléthore précitée. Pierre Huber n'a pas de mots assez durs pour eux : *« Ils ne cherchent pas l'art, mais les dollars. C'est un monde superficiel, exhibitionniste, qui veut toujours être à la mode. Et qui pratique le star system. »* En d'autres termes, ils veulent pour leurs clients des œuvres des artistes vedettes, ceux dont on dit qu'ils *« montent »* parce qu'ils vont bénéficier d'une rétrospective dans un musée ou parce qu'ils ont obtenu des enchères records en vente publique. Le second cas précédant d'ailleurs de plus en plus souvent le premier. Et il faut en passer par eux, désormais.

Le phénomène est bien connu des amateurs d'antiquités. Les marchands ont les œuvres, mais pas nécessairement les clients. Ces derniers, pour la plupart, n'achètent en effet rien sans la bénédiction de leur gourou, le décorateur. Pour Pierre Huber, le constat est vite fait : *« Ces conseillers artistiques sont les nouveaux dictateurs du goût. »*

A Bâle, il y a donc les collectionneurs qui suivent. Il y a aussi, fort heureusement plus nombreux, les collectionneurs qui savent. La clientèle de cette foire est, on l'espère encore pour quelques temps, la plus cultivée du monde. On peut ainsi croiser tel amateur de Herbin, en quête de la pièce manquant à sa collection, capable de discuter pendant des heures, et avec quelle érudition, de l'objet de sa passion. Ou tel autre, sexagénaire accompli, heureux comme un gamin d'avoir pu s'offrir un tableau rare de Wolfgang Paalen.

Le mérite de cette concentration exceptionnelle d'une clientèle hors normes revient pour une bonne part à Samuel Keller, le directeur de la foire : *« Autrefois, nous avions 350 exposants. On gagnait de l'argent mais la qualité s'en ressentait. Nous avons réduit le nombre des galeries pour ne garder que la crème de la crème. Et je passe aussi trois mois par an à voyager partout pour rencontrer les trois mille collectionneurs qui comptent. Je vais les voir chez eux pour leur donner envie de venir nous voir chez nous. »* Comme Samuel Keller est doué d'un charisme et d'un sens de la communication hors pairs, et que sa foire est la meilleure du monde, ça marche : à Bâle, les hôtels sont pleins, et les amateurs imprévoyants doivent souvent loger au diable vauvert. Mais rien ne les décourage : l'un d'eux a même trouvé refuge dans une baignoire de Mulhouse.

**Ha. B.**

**OPÉRA** • Le compositeur italien donne, à Amsterdam, sa version de l'œuvre de Puccini. Une greffe moderne que rachètent le metteur en scène et l'orchestre dirigé par Riccardo Chailly

# « Turandot » achevé par Berio et sauvé par Lehnoff

**AMSTERDAM**
*de notre envoyé spécial*

On va volontiers à l'Opéra d'Amsterdam parce qu'on en sort rarement désappointé. Pierre Audi, directeur des lieux, y mène une politique qui mêle réelle audace et sens aigu de ce que doit être le grand répertoire d'une maison internationale. Ce soir, un ingrédient supplémentaire pimente les curiosités : *Turandot*, de Giacomo Puccini (1858-1924), est présenté dans une version achevée par le compositeur Luciano Berio, né en 1925, quelques mois avant la création de l'œuvre à la Scala de Milan, sous la direction d'Arturo Toscanini, le 25 avril 1926. Malgré un finale recomposé par le compositeur Franco Alfano, le maestro italien posa, ce soir-là, sa baguette au moment où Puccini avait laissé inachevé son opéra, lorsque le chœur déplore la mort de Liu.

Depuis, c'est pourtant dans la mouture Alfano que *Turandot* a connu la fortune qu'on sait, s'achevant un rien pompeusement sur un chœur entonnant la mélodie du célébrissime air de ténor *Nessun dorma*. La version Berio (2001) se revendique comme un retour aux sources musicologiques : contrairement à Alfano, qui a plus ou moins ignoré les esquisses laissées par Puccini à sa mort, Berio en utilise la quasi-totalité. Selon Marco Uvietta, qui a rédigé la note d'intention de Berio pour cette première, ce dernier à ainsi *« réduit au strict minimum les passages de libre invention »* musicale.

Mais, en fait, Berio va beaucoup plus loin : interprétant de manière très personnelle des indications énigmatiques de Puccini (comme *« Poi Tristano »*), il intègre l'accord de *Tristan*, de Wagner, mais aussi des bribes de la *Septième symphonie* de Mahler, des *Gurrelieder* de Schoenberg... Cette greffe musicale très Mitteleuropa – et très... Berio – s'effectue notamment dans un interlude orchestral dont la justification dramatique est que l'amour de Turandot pour Calaf est trop soudain : à l'interlude de faire entendre la métamorphose.

### CITATIONS ET ESQUISSES

La métamorphose est si forte que cette musique crypto-puccinienne ressemble à du Karl Amadeus Hartmann, qui n'est pas l'une des meilleures choses qui soient arrivées à la musique occidentale. Au moins Alfano, sans être génial, était parvenu à faire sonner la fin de *Turandot* comme du Puccini. On ne serait pas opposé à une technique de greffe ancien/moderne du type Pyramide du Louvre, ce que Berio a, en quelque sorte, fait avec génie dans son *Renderings*, d'après Schubert. L'ennui est que Berio fait du Berio sans faire tout à fait du Berio, et que ce contrepoint de citations et d'esquisses est d'une épaisseur et d'une maladresse rares. Après l'effet de nouveauté qui risque de donner une fortune temporaire à cette version (et quelques consistantes royautés à Berio), on parie que la plupart des maisons d'opéra reviendront à la bonne vieille version Alfano.

Si le finale Berio peut être qualifié de non-événement, il n'en va pas de même avec l'extraordinaire mise en scène de Nikolaus Lehnoff, dans un style Bauhaus rappelant les décors de *L'Inhumaine,* le film de Marcel Lherbier, où se meut justement l'inhumaine qu'est Turandot, mi-Vampirella, mi-scarabée fatal et castrateur, entourée du chœur (précis et souple), remarquablement dirigé par le metteur en scène. Distribution impeccable, à la réserve près que le ténor Dario Volonté, très musicien, n'a pas la projection suffisante pour passer le riche mur de son que constitue, en fosse, le rutilant Concertgebouw. Projection de stentor, en revanche, de la part d'Anna Shafajinskaia, Turandot moins précise musicalement, mais impressionnante.

HERMANN UND CLARCHEN BAUS, JOKE NIEUWENHUIS

*L'inhumaine Turandot, mi-Vampirella, mi-scarabée castrateur.*

Riccardo Chailly fait de *Turandot* un geyser musical. Mais la pure énergie dont témoigne sa direction solaire est aussi faite de soin dans le détail, d'abandon n'excluant jamais la précision et la méfiance envers les rubatos que la tradition a surajoutés aux indications originales. A-t-on déjà entendu un *Nessun dorma* ainsi dirigé, simple, émouvant, tracé d'une seule courbe, généreuse mais élégante ? *Turandot*, qui, en des mains moins raffinées, peut paraître d'une vulgarité consommée, s'impose, ainsi traité, comme un chef-d'œuvre de l'opéra du XX^e^ siècle.

**Renaud Machart**

**TURANDOT**, de Giacomo Puccini (version Luciano Berio). Par Anna Shafajinskaia (Turandot), Dario Volonte (Calaf), Orchestre de Concertgebouw d'Amsterdam, Riccardo Chailly (direction), Nikolaus Lehnhoff (mise en scène), Opéra d'Amsterdam, le 12 juin. Jusqu'au 30 juin. Tél. : 00-31-20-625-5455.

**EXPOSITION** • L'artiste britannique, styliste de formation, a installé à Cholet, ville du textile, son neuvième « connector village » et ses habits créateurs de lien social

# Lucy Orta habille le monde de ses vêtements-refuges

**CHOLET**
*de notre correspondant*

En ce 24 mai, de très jeunes enfants se tiennent ensemble sur la place Travot, dans le centre-ville. Reliés, non par les mains, mais par une socio-architecture textile qui fait penser aux liaisons atomiques d'une grande molécule. Ils sont exactement 103 bambins, âgés de trois à quatre ans, à participer à ce défilé-performance, intitulé *Nexus architecture*, créé par Lucy Orta. Tous enveloppés dans un couvre-corps gris argenté et encagoulés de vert, de jaune ou de violet. Pas de pleurs, pas de peur. *« Dans l'œuvre de Lucy Orta, Il y a des choses qui leur parlent,* explique Isabelle Mazars, directrice d'école. *Nous travaillons sur le corporel : comment se rattacher à un copain en le prenant par la main. »*

La plasticienne britannique promène son concept de *« connector-village »* mobile à travers la planète. Pour sa neuvième étape, elle a élu résidence dans la ville du textile à la demande du directeur de l'école d'arts plastiques, Laurent Charbonnier. *« Je travaille avec une volonté de rencontrer l'autre, de tisser des réseaux, symboliques, mais aussi humains »*, explique l'artiste. Sur ses créations, on peut également lire que *« le rêve accélère le processus d'intégration qui commande l'évolution ascensionnelle et intégratrice de l'homme »*.

### LE LOCAL ET LE PLANÉTAIRE

Lucy Orta tente constamment ce dialogue entre l'individu et le groupe, le personnel et le global, le local et le planétaire, l'intérieur et l'extérieur. Chez cette styliste de formation, les approches s'entrecroisent et s'allient : mode, design, chorégraphie, architecture. Son concept de *« connector »* est une architecture mobile faite d'unités individuelles : sacs de couchage transformables, scaphandres urbains, dômes, vêtements habitables, reliés par des nœuds et des modules. Pour réaliser ces habits transformables au gré des besoins, elle s'immerge dans ses *« villages »*.

Avant Cholet, différents pays ont jalonné sa quête : Italie, Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis, Japon, Slovénie, Ecosse, Mexique. A chaque fois, elle s'allie à un groupe : étudiants en art visuel en Belgique, adolescents en centre d'accueil en Floride, population des rues à Mexico. A Cholet, ce fut l'école d'arts plastiques puis le lycée de la mode. Cette collaboration a donné lieu à une exposition temporaire en mars et avril. Les architectures corporelles conçues dans les neuf travaux-villages de Lucy Orta restent à voir au Musée d'art et d'histoire de la ville. Où l'on peut mesurer toute la contradiction entre le scaphandre, voire le sarcophage de protection, et le vêtement connectif, entre l'habit-refuge et le filet maillant.

**Vincent Boucault**

**CONNECTOR IX - VILLAGE MOBILE**, Musée d'art et d'histoire, 27, avenue de l'Abreuvoir, Cholet (Maine-et-Loire). Tél. : 02-41-49-29-00. Tous les jours sauf mardis et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, jusqu'au 2 septembre.

La neuvième édition de la manifestation catalane, bouillon de culture « techno »

# Le festival Sonar, l'électro pour danser, pour penser, pour créer

**BARCELONE**
*de notre envoyée spéciale*

Le festival de musiques avancées et d'art multimédia de Barcelone, le Sonar, est si foisonnant que l'on s'y perd. Sonar de jour, Sonar de nuit, et soixante-douze heures non stop de musiques protéiformes, d'expositions, de cinéma, de décontraction : le festival n'en finit pas de s'étendre, de grandir, sans jamais toutefois, huit ans après sa création, avoir perdu l'esprit gamin. A preuve, la déclinaison des photos de Diego Maradona, dans un catalogue, devenu objet de culte chez les amateurs, qui joue avec des mythes et des images parfois décalées ou inattendues dans un paradis techno. Gros, malin, décati, décadent, surdoué, complexe, Maradona est toujours une icône. Photographié dans une intimité soigneusement mise en scène, jovial et rieur en cette année de Coupe du monde, le footballeur argentin incarne cette énergie latine chaotique qui règne à Barcelone, la ville catalane qui permet à Sonar d'exister, de jour comme de nuit.

Le jour, le Sonar poursuit son extension depuis sa base première, le CCCB, Centre de culture contemporaine de Barcelone, engloutissant cette fois le Musée d'art contemporain (Macba), qui accueille l'exposition Sonic Process et se retrouve affublé en sa cour d'un chapiteau en matière grise qui sert de lieu d'expérimentation à la tribu des bricolos du « laptop », l'ordinateur portable très tendance en ce Sonar 2002.

### LE CAS MUSIQUE AVEC GUATTARI

Au fil des heures, la cohue s'amplifie dans les patios qui jouxtent le Macba et le CCCB, jusqu'à atteindre vers 19 heures, le 14 juin, la compression : au SonarLab, espace improvisé sous tente, règne François Kevorkian, dit François K. Ce New-Yorkais d'origine française fit ses classes avec Larry Levan, l'un des fondateurs de la house, qui officiait au Club 54 au temps où le disco révolutionnait les mœurs. François K. appartient à cette lignée de musiciens qui préconisent le plaisir et la sensualité, à l'instar des Men at Work, l'un des groupes vedettes du Sonar 2001.

Au même moment, le Mexicain Murcof, membre du collectif Nortec, joue en solo sous la bulle de plastique gris, présenté au sein d'une case occupée par un label discographique. Celui où Murcof vient de publier son dernier album, *Martes,* s'appelle Leaf, il est britannique, basé à Brixton, et développe une conception très particulière de la musique électronique, entre l'intellect et le palpable. Murcof, contrairement à François K., ne fait ni danser, ni crier, ni exulter. Il maintient chacun en son être intérieur. L'exercice se révèle sans doute lassant à la longue, mais il s'extrait des bousculades induites par la joie et la maîtrise rythmique d'un François K.

Sonar nous rappelle qu'il convient impérativement d'avoir une autre grille de lecture du phénomène électronique que celle utilisée dans les industries culturelles. Ainsi les milliers de labels qui fleurissent à travers le monde définissent des esthétiques originales, avec pour corollaire l'effacement de la personnalité des musiciens. Si les biscotos de l'hispano-américain Roger Sanchez et la house très sportive pratiquée par les grands DJ qui fréquentent aussi le Sonar avec régularité (Carl Cox, Jeff Mills, Richie Hawtin pour cette année) ne laissent aucun doute sur les performances individuelles, la dissolution des identités reste à l'ordre du jour. Parfois par jeu. Qui se cache derrière Catering Deneuve, *« animateur du Casino de Monte-Carlo, l'un des DJ favoris du Prince Albert »*, programmé en fermeture des festivités, à 7 heures, dimanche 16 juin ?

La musique est politique, et l'électronique est une culture à part entière. La série de documentaires présentée par la Canadienne Renée Green dans le cadre de l'exposition « Sonic Process » ne pense qu'à cela : en fête, dans la rue, en sound-system, les sons ont un sens, et il existe une pensée neuve chez les artistes usagers des ordinateurs. Ce n'est pas le duo londonien Coldcut qui le démentira : ces champions de l'association musique-images sont des vétérans du militantisme par l'échantillonnage sauvage et individuel, les coupés-collés incluant hommes politiques, footballeurs, films, images de journaux télévisés, etc. Associés dans « Sonic Process » au groupe Headspace (de Brighton), ils présentent Gridio, système interactif où la piste de danse génère des images d'actualité.

Marti Guixé, plasticien barcelonais invité par Christine Van Assche, commissaire de l'exposition prévue au Centre Pompidou à Paris en octobre, glisse du Deleuze, en pagaille, qui, comme le rappelle la revue d'art contemporain canadienne *Parachute,* présentée à Sonar, s'était penché sur le cas musique avec Félix Guattari : *« La musique n'a pas cessé de faire passer ses lignes de fuite, comme autant de multiplicités à transformation, même en renversant ses propres codes qui la structurent ou l'abritent ; ce pourquoi la forme musicale, jusque dans ses ruptures et proliférations, est comparable à la mauvaise herbe, un rhizome. »* L'ouvrage, *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie,* donna d'ailleurs son nom au label électronique berlinois Mille Plateaux.

**Véronique Mortaigne**

**SONAR À BARCELONE**, jusqu'au dimanche 16 juin au petit matin. www.sonar.es, et pour l'exposition www.sonic-process.org.

## Des nuits sous surveillance

**Si, de jour, le Sonar confie ses destinées aux musées du centre ville, à deux pas des Ramblas, la nuit est confisquée par les espaces du Parc de Montjuic un polygone industriel en périphérie de Barcelone. On a beaucoup reproché au Sonar d'avoir grandi trop vite, délaissant en 2001 les plages du nord de la capitale catalane pour les hangars de Montjuic. Premier effet de cette migration : la prolifération du « off », dans les clubs tout d'abord, le Row, le Florida, puis les bars, les bateaux... Mais le déménagement, également induit par des soucis de sécurité et de santé publique, n'a pas levé la suspicion qui place la techno, au sens français, générique, sous surveillance perpétuelle. Traumatisée par la mort de deux jeunes gens en un mois au cours de nuitées barcelonaises, qui n'ont rien à voir avec le Sonar, la *Generalitat* (municipalité) a exigé la fermeture des portes de Sonar à 5 heures du matin. Une pilule dure à avaler pour un festival qui avait programmé des stars comme Carl Cox à 5 h 50 à l'aube du dimanche.**

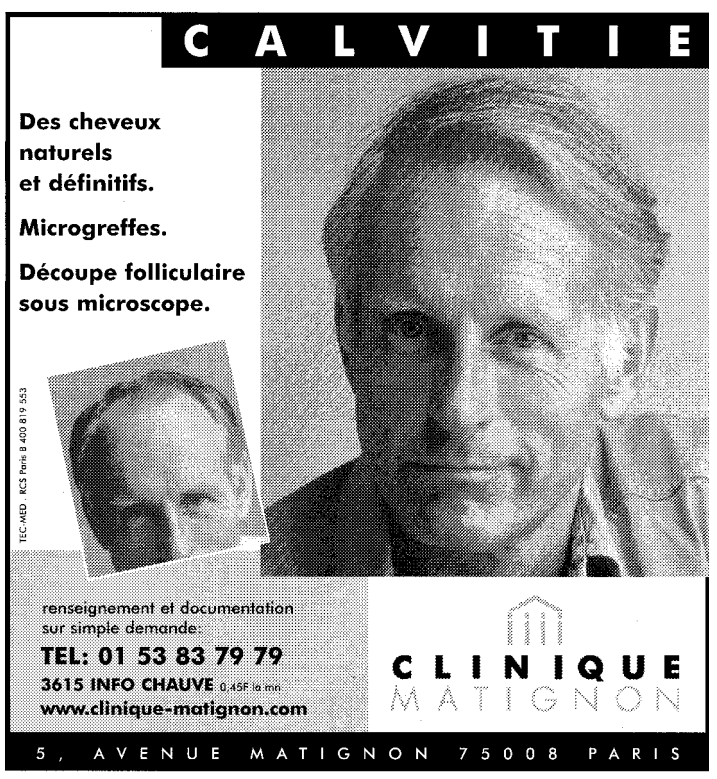

# Théâtre Don DeLillo, « Valparaiso » ou le chaos

**PARIS** Valparaiso : un nom à devenir fou. A croire que la vie pourrait être simple, comme dans la chanson des années 1970, parfaitement idiote, qui porte ce titre. Comme, aussi, dans *Valparaiso*, la pièce de Don DeLillo où Valparaiso ne devrait être, au départ, rien d'autre que la destination d'un Américain en voyage d'affaires. Mais voilà, il y a deux Valparaiso aux Etats-Unis (un dans l'Indiana, l'autre en Floride), et un autre, au Chili. L'homme est persuadé qu'il doit prendre l'avion pour Chicago, d'où il rejoindra Valparaiso, Indiana, en voiture. C'est la première fois qu'il fait le trajet. Il remplace au pied levé un collègue atteint d'une maladie rare. Quand il arrive à l'aéroport, on lui dit qu'il doit prendre l'avion pour Miami. Il part pour Miami, d'où il embarque pour Valparaiso, Floride. Huit heures plus tard, il atterrit sur une terre où les saisons sont inversées. Il est à Santiago du Chili. D'où il ira à...

*Valparaiso*, une pièce à devenir fou. La deuxième pièce de Don DeLillo (après *The Day Room*, écrite en 1971), la première à être créée en France. C'est donc une vraie découverte, qui vous tombe sur la tête comme le ciel dans les cauchemars éveillés des ancêtres. Sauf que là, tout est moderne. Redoutablement moderne, à l'image de l'espace aérien, indéfini, et de l'espace médiatique, poreux depuis la fin de la guerre froide. La pièce de Don DeLillo se joue entre ces deux espaces.

Michael Majeski, le personnage central, devient un *« héros »* des médias parce qu'il est devenu un *« héros »* de l'espace aérien. Journaux, radios et télévision dépècent le cadavre de son absence d'histoire (qu'a-t-il fait, en définitive, sinon se tromper d'avion ?). L'hyperbole du vide envahit tout. *« Au fond, l'interview a commencé quand votre père a sauté votre mère par une soirée pluvieuse du mois de mai »*, dit un journaliste à Michael, qui répond : *« J'accepte cela. Je comprends la nécessité de cela. »*

Allez chercher des éclats de vérité quand une vie devient le jeu de miroirs sans fin de la diffusion-rediffusion, du direct et du virtuel : *« On va tous se réveiller demain matin pour apprendre que nous ne sommes même pas nés »*, entend-on à un moment de *Valparaiso*. Bien sûr, on pense alors à d'autres choses : à la relation de la guerre du Golfe ou à celle du 11 septembre 2001. C'est ce dérèglement du monde et des nouvelles du monde que Don DeLillo fait entendre dans *Valparaiso*. Avec Michael Majeski dans le rôle d'Ulysse contemporain. Et le public du théâtre dans celui de décodeur.

Le metteur en scène Thierry de Peretti voit dans la pièce *« un voyage inquiétant aux confins de l'âme et du cerveau. »* Il veut que les spectateurs soient envahis par le chaos. Un écran masque le mur du fond. Quand il ne diffuse pas d'images indistinctes, il recadre les corps et les visages des acteurs : les journalistes, Michael Majeski et sa femme. Lesquels débitent leur texte, croyant sans doute que la violence de leur interprétation vaut celle de la pièce, autrement redoutable, de Don DeLillo.

**Brigitte Salino**

***Valparaiso*, de Don DeLillo. Traduction : Dominique Holler. Mise en scène : Thierry de Peretti. Avec Stéphanie Brauschweig, Léna Breban, Eric Caruso, Jeanne Casilas, Thibault de Montalembert, Edouard Montoute, Christophe Veillon, Ludovic Virot. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. M° Bastille. Tél. : 01-43-57-42-14. Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 17 heures. 12,50 € et 19 €. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 29 juin. La pièce est éditée par Actes Sud Papiers (54 p., 8,38 €). Photo : © Pascal Gely/Agence Bernand.**

**SPECTACLE** • La vie du percussionniste Chano Pozo racontée en musique à grands renforts de clichés

# Jérôme Savary invite sur scène un Cuba d'Epinal

**EN 1998,** Jérôme Savary présentait à Chaillot un *Bourgeois gentilhomme* mitonné à La Havane, avec des acteurs, des musiciens et danseurs cubains. C'était débridé, un brin provocateur, léger, excessif, pas toujours de bon goût, c'était du Savary. C'était aussi exotique et dans l'air du temps, Cuba étant très « tendance » depuis le milieu des années 1990.

Désormais à la tête de l'Opéra-Comique, Jérôme Savary présente *Chano,* sa nouvelle gourmandise cubaine. Le héros se nomme Chano Pozo, légendaire percussionniste cubain, mort criblé de balles à 33 ans dans un bar de Harlem en 1948. Avant que le rideau ne s'ouvre, le metteur en scène franco-argentin s'improvise pédagogue. Il rappelle en quelques phrases l'existence courte mais exemplaire de ce chanteur et musicien cubain noir, parti un jour de 1947 pour New York où le trompettiste Dizzy Gillespie l'intègre dans son orchestre. De cette collaboration fertile naîtront quelques-uns des thèmes fétiches du *cu-bop* (mélange de musique cubaine et de be-bop) tels *Cubana-Be, Cubana-Bop* ou *Manteca.*

Place au spectacle. Une succession de tableaux colorés, un défilé d'allusions énormes, d'ambiguïtés, de clichés difficiles à digérer, même en s'essayant à une lecture au second degré. Les musiciens rêvent tous de l'Amérique, un producteur étranger en quête de vieux talents déboule en side-car (pique ironique à l'adresse de Wim Wenders), les filles se battent, encouragées par les hommes (*« Montrez que la femme cubaine a du tempérament »*) et se prostituent quand tout va mal.

La musique domine sur les dialogues, dont la traduction française défile sur un écran. Sur scène, un groupe de musiciens exemplaires (avec notamment le pianiste Alfredo Rodriguez), emmenés par le saxophoniste Allen Hoist et le conguero virtuose Anga Diaz. Ils jouent parfaitement mais sans se laisser aller à l'éloquence festive dont on les sait capables.

Le public, davantage sensible aux danseuses du Ballet Teatro America de La Havane qu'au talent des musiciens et des chanteurs, est trop sage. Des applaudissements polis ponctuent chaque solo et la salle s'ébroue seulement quand le groupe reprend quelques mesures de *Chan Chan*, succès de Compay Segundo.

D'une cour d'immeuble au cabaret Tropicana de La Havane puis à New York et au Rio Café où les balles l'ont fauché, la vie de Chano Pozo est exposée à grands traits. Pour mieux connaître son parcours, on pourra se reporter à l'imposant livret du coffret de 3 CD qui lui est consacré, *El tambor de Cuba* (Tumbao / Night & Day).

**Patrick Labesse**

**LOOKING FOR CHANO, spectacle musical de Jérôme Savary (espagnol, surtitré en français). Musique de Anga Diaz et Allen Hoist. Le 8 juin. Avec Allen Hoist, Miguel « Anga » Diaz, Gretel Pequeno, Juana « La Cubana » Bacallao.**
**OPÉRA-COMIQUE, place Boïeldieu, Paris-2e. M° Richelieu-Drouot. Tél. : 08-25-00-00-58. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; samedi, à 21 heures ; dimanche, à 16 h 30. De 7 € à 50 €. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 29 juin. Puis le 4 juillet à Carcassonne et le 7 à Vienne (Jazz à Vienne).**

# Danse

**WWW.LESINVISIBLES.COM**

## Mourad Beleksir, magicien de la nuit

La manifestation Silence est inspirée du spectacle *Les Nuits du chasseur*, créé en février à la Ferme du Buisson. Mourad Beleksir et son réseau de danseurs nocturnes attaquent une nouvelle manière de déambuler : rendez-vous est pris, cette fois-ci, sur le net. Une habile façon de rebondir avec une création hors normes, et de la faire partager au plus grand nombre de noctambules.

**www.les invisibles.com à 1 heure du matin, dans la nuit du 16 au 17.**

# Rock

**PARIS**

## Rodolphe Burger, James Blood Ulmer

En solo ou comme chanteur de Kat Onoma, Rodolphe Burger a souvent puisé dans le blues les origines de ses expériences. Il a croisé la route d'un guitariste, James Blood Ulmer, qui a bâti sa légende à la frontière du blues et du jazz. Si le premier album de l'Américain avait été produit par Ornette Coleman, les deux nouveaux, *Memphis Blood* et *Blue Blood*, sont respectivement réalisés par Vernon Reid et Bill Laswell. Une collaboration en studio devrait suivre ce concert.

**New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. M° Château-d'Eau. Le 17, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-56-39. 23,1 €.**

# Musique

**SAINT-DENIS**

## Bohèmes au Magic

Violon vif ou langoureux, cymbalum lancé comme un cheval fou, accordéon joyeux ou déchirant tous les états d'âme de la musique tsigane s'expriment à travers les différents groupes invités par le Festival de Saint-Denis sous les bois et miroirs d'un lieu éphémère planté sur la place Robert-de-Cotte, à Saint-Denis. Une programmation présentée dans le cadre de « Bohemia Magica, Une Saison tchèque en France ». Avec Bengas (le 15), Neocekavany Dychanek (le 18), Alom (le 19), Moujiks (le 20).

**Le Magic, bar-restaurant, place Robert-de-Cotte, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). M° Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-06-07. Jusqu'au 20 juin, concerts à 21 heures.**

# Théâtre

**LYON**

## Müller Factory

L'œuvre d'Heiner Müller, mort en décembre 1995, est une source d'inspiration pour les metteurs en scène mais aussi pour les plasticiens, musiciens, danseurs... La Müller Factory, manifestation pluridisciplinaire organisée à Lyon par les Subsistances (lieu de création artistique), la compagnie Scènes et le Théâtre de la Croix-Rousse réunit certains d'entre eux. Jean Jourdheuil, Philippe Vincent, Sophie Lannefranque, Wanda Golonka, Mark Lammert, le collectif Dig, Ding, Dong, Kaster Toeplitz, Louis Sclavis... participent à des rencontres-débats. Projections de films, confrontation d'expériences entre écoles de théâtre enrichissent cette Factory.

**Subsistances, 8 *bis*, quai Saint Vincent, Lyon (Rhône). Tél. : 04-72-07-49-49. Du lundi au samedi de 13 heures à 19 heures pour les espaces d'expositions et de projection (entrée libre) ; du lundi au samedi à partir de 19 heures pour les représentations. De 7, 60 € à 18,29 €. Jusqu'au 29.**

# Sélection disques classiques

**LUKAS FOSS**

## L'œuvre pour piano

**Saori Mizumura (piano).**

Ami intime de Leonard Bernstein en compagnie de qui il effectua une grande partie de ses études, Lukas Foss (né en 1922) partage avec le grand « Lenny » un art de la séduction musicale typique des Etats-Unis. Cette manière de toucher à tout par pur plaisir transparaît dans la quasi-intégrale (il manque une *Passacaille*) de l'œuvre pour piano gravée par Saori Mizumura. Les *4 Inventions à deux voix* écrites à 15 ans émanent d'un compositeur utilisant le contrepoint pour un habile cache-cache avec les siècles et donc avec la tonalité. Foss y revendique l'influence de Paul Hindemith, mais l'on pense aussi à Jean Wiener. Expérimental à l'occasion (avec un bidouillage des cordes du piano qui n'a pas la validité des recherches d'un Cage ou d'un Crumb), néobaroque ou néoclassique, Foss conjugue le plus souvent autorité et liberté. Telles sont aussi les qualités de Saori Mizumura, lauréate de l'édition 2000 du Concours international de piano XXe siècle d'Orléans. En musique contemporaine, il est rare que l'interprète attire autant l'attention que le compositeur. C'est le cas de cette jeune Japonaise qui pourrait marcher sur les traces de Toros Can, le précédent pianiste d'importance révélé à Orléans. – P. Gi.

**1 CD L'Empreinte digitale. Distribué par Harmonia Mundi.**

## Honni soit qui mal y pense !

***Polyphonies des chapelles royales anglaises 1328-1410.***

**Diabolus in musica. Antoine Guerber (direction).**

Si la renommée des chapelles anglaises s'impose à l'heure où Henri V triomphe à Azincourt (1415), la genèse de cet éclat méritait qu'on s'y attarde. Avec une science toujours pédagogique, Antoine Guerber a donc composé ce fascinant programme qui reprend la devise de l'ordre de la Jarretière. Soucieux d'incarner le modèle arthurien, le Plantagenêt Edouard III impose une esthétique largement empruntée à ses rivaux d'outre-Manche (ne prétend-il pas être leur souverain ?), adoptant l'usage de la chapelle privée inaugurée sous Louis IX. Du reste, le motet qui ouvre le programme, *Servant regem/ Ludowice/Rex regum,* chanté à son mariage en 1328, est du « style français ». Ce jeu d'emprunts ménage cependant des surprises, comme le goût des conduits, qui accompagnent librement la liturgie, touches de poésie face à la norme grégorienne, conduits déjà délaissés sur le continent où la recherche se concentre sur la nouveauté savante du motet isorythmique. Avec la sobre virtuosité qui le caractérise, l'ensemble Diabolus in musica sert à la perfection ces pages où même les textes d'alarme *(Quare fremuerunt)* ont un charme singulier grâce des jeux rythmiques qui vont faire style. – Ph.-J. C.

**1 CD Alpha 022.**


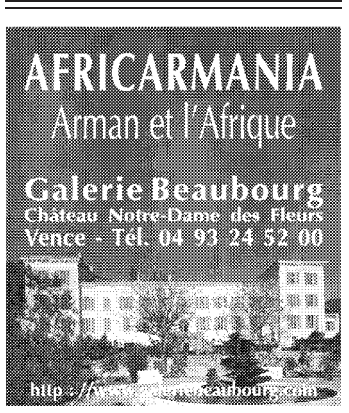


Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS

MUSIQUES DU MONDE
AU THEATRE DE LA VILLE

VEN. 21 JUIN 20H30
**Asif Ali Khan**
**Manzoor Hussain**
**Santoo Khan**
**Qawwal & party**
groupe de qawwali **Pakistan**

MER. 26 JUIN 20H30
**Girija Devi** chant *khyal*
chants de Bénarès **Inde du Nord**

DANSE DE L'INDE AUX ABBESSES

DU 25 AU 29 JUIN 20H30
**Shantala** kuchipudi
**Shivalingappa**
**Usha Nangayar**
nangiar kuthu

01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

"Epique et truculent." LIBÉRATION

20 MINUTES INÉDITES

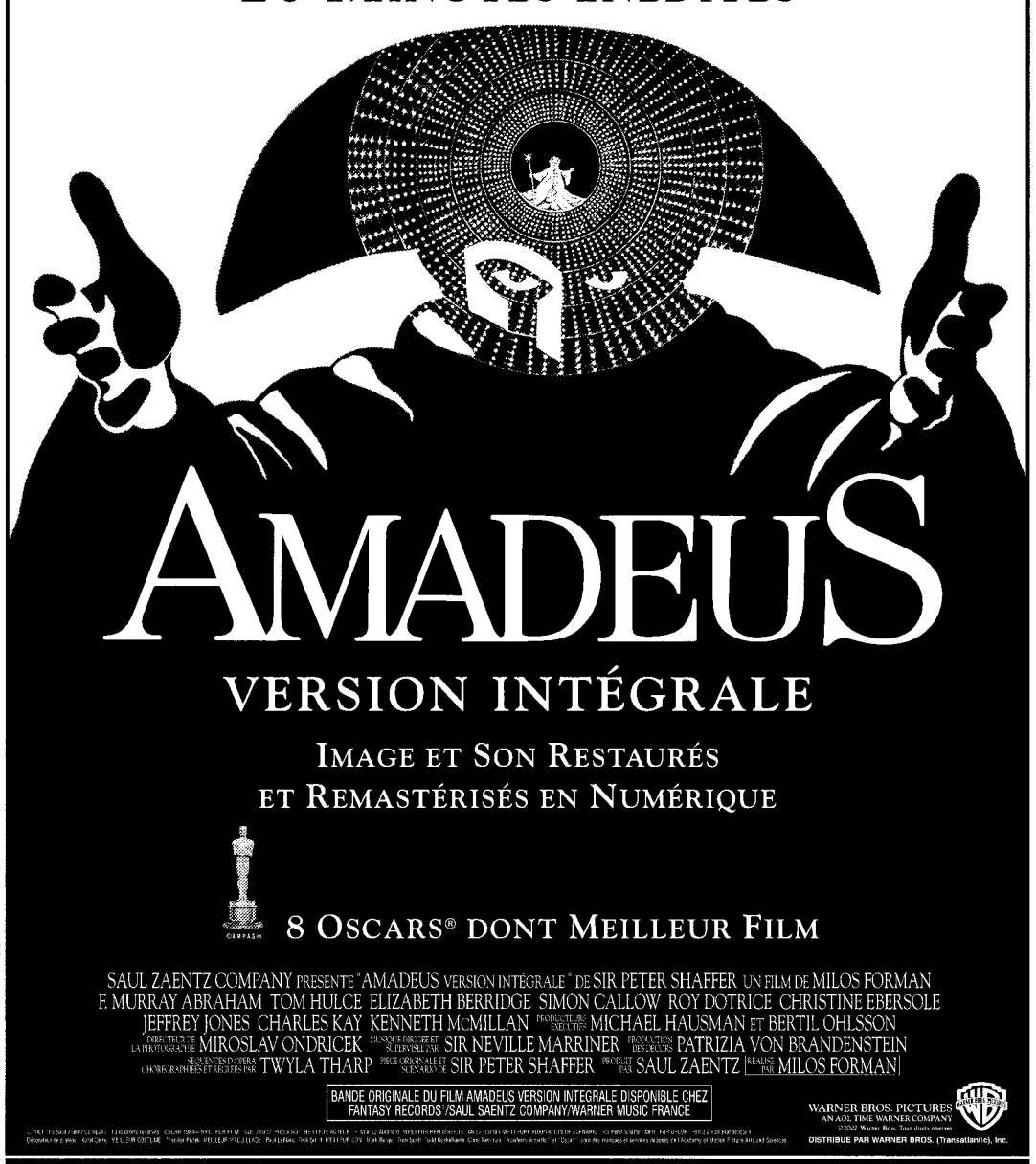


ACTUELLEMENT
ET À PARIS, EN EXCLUSIVITÉ AU GAUMONT KINOPANORAMA

TCM TURNER CLASSIC MOVIES
LE FIGARO
RP

# Mâkhi Xenakis, plongée dans la mémoire

Dessins, sculptures, livres : l'artiste explore par tous les moyens les profondeurs marines de ses souvenirs et le chaos des formes

GÉRARD RONDEAU

**DANS** *Laisser venir les fantômes*, son dernier livre, Mâkhi Xenakis raconte ses pêches sous-marines, en Corse, avec son père, quand elle était enfant. Le compositeur Iannis Xenakis avait perdu un œil, crevé par un éclat d'obus anglais durant une manifestation communiste à Athènes. Sous l'eau, des années après cette blessure, sa fille était donc son guetteur. Elle lui indiquait les proies, *« poissons surgissant des rayons du soleil, raies furtives nageant sous le sable, murènes inquiétantes, poissons impassibles aux têtes préhistoriques tapis au fond de l'eau et qui nous dévisagent »*. De son harpon, il les transpersait.

Tout à l'heure, on a relu ce passage du livre, pour le plaisir. Maintenant, les poissons et les poulpes sont là, au mur de l'atelier. Sortis un à un d'une boîte en carton. *« Je vous préviens, la plupart des gens les trouvent effrayants. »* On les trouvera plutôt magnifiques. D'abord on ne distingue que des formes grises et des lignes noires très fines. Puis il apparaît que ces dessins sont des découpages fixés en très léger relief sur une feuille. Les formes, ce sont des tourbillons et des écrasements de fusain, des nuages de cendre fixés, des masses indistinctes dans lesquelles, parfois, s'ouvre un œil. Les lignes, ce sont des fils noirs, qui évoquent des tentacules, des filaments ou des antennes. Apparaissent des sortes de pieuvres, de poissons ou de serpents, des insectes inconnus, des têtes animales ou humaines *« préhistoriques »* et incomplètes. L'instrument de ces apparitions est modeste : *« des ciseaux à ongles »*. *« Je redécouvre des formes en découpant dans des dessins »*, dit Mâkhi Xenakis. Ses boîtes sont pleines de ces découpages précis : on dirait la collection d'un naturaliste amateur de monstres. Elle y voit, plus simplement, le surgissement de ses souvenirs d'enfance.

Du reste, quand elle parle de ses œuvres, c'est le plus souvent de manière biographique. Elle date ses dessins d'un lieu et d'une circonstance personnelle : les *« petites bonnes femmes »* sont liées à son séjour à New York à la fin des années 1980, à sa longue amitié avec Louise Bourgeois et à ce qu'elle ressentait alors quand elle se mettait au travail, *« un état de terreur absolu »*. D'un tiroir, elle sort des carnets, ceux-là mêmes qu'elle soumettait chaque semaine à Louise Bourgeois, dont les encouragements lui ont alors donné la force de continuer. Et d'autres, très inquiétants, faces malaxées aux chairs tordues et nouées, aux yeux nombreux.

Elle définit le dessin comme *« un drame, un état de tension terrible »* et suit à haute voix le fil de sa pensée : *« C'est aller vers un abime qu'on ne connaît pas : un saut dans le vide qui fait peur et qui est nécessaire. Sinon, ça ne vaut pas le coup. »* Un silence. *« Il faut aller dans cet inconnu, aller de l'autre côté. Quand ça se met à marcher, c'est comme une chose qu'on retrouverait – un sentiment de familiarité, tout d'un coup. Le dessin fait alors partie du monde que j'essaie d'aller chercher. »* Faute de cet accord, l'œuvre n'a pas d'intérêt. *« L'été dernier, j'ai fait quelque chose de bien, mais qui n'était pas de ma famille. Alors je l'ai balancé. »*

**BIOGRAPHIE**

▶ **1956**
*Naissance à Paris.*

▶ **1987-1988**
*Séjour à New York.*

▶ **1998**
*Parution de « Louise Bourgeois, l'aveugle guidant l'aveugle », texte et photographies de Mâkhi Xenakis.*

▶ **2000**
*Exposition « Parfois seule au Méjan », à Arles.*

**TOTEMS EN PHOTO DE FAMILLE**

A peine prononcé le mot *« famille »*, elle rit. C'est que, tout à l'heure, devant ses plus récentes sculptures, il s'imposait déjà. Au fond de son petit jardin, elle accumule une tribu de figures anthropomorphes, toutes droites et minces, le corps cylindrique, la tête parfois modelée dans le plâtre, parfois indiquée par un objet – un pinceau, un robinet, une boule, un plumeau, des clous, un bout de tuyau. Ils se dressent, sur plusieurs rangées, les plus hauts derrière et sur les côtés et, immanquablement, cette manière de les présenter fait songer aux photos de famille d'autrefois.

Pour construire ces totems effilés, elle emploie le plâtre – plus rarement le ciment – et toutes sortes d'accessoires de métal ou de plastique qu'elle plante dans le plâtre. Dans son atelier, elle stocke des fils de cuivre et des accessoires de plomberie achetés dans un supermarché du quartier. Elle montre un drôle d'objet métallique, qui ressemble assez à une araignée très mince et haute sur pattes : *« On le met dans les trous des gouttières pour éviter que les feuilles mortes ne les bouchent. Moi, il me fait penser à Méduse – et puis aussi au portrait de Berthe Morisot par Manet. »* Morisot, vraiment ? *« Vous ne trouvez pas qu'elle a l'air terrifiée, sur ce tableau ? »*

Dans un coin, une réserve de ressorts attend de servir. *« Les ressorts, je vois bien qu'ils ont un rapport avec la tête décapitée et la fragilité du cou »*, dit-elle, elle qui a tant de fois dessiné un homme de dos. *« D'abord, il y a une tête, c'est-à-dire une présence. Elle détermine la taille du corps. Et la couleur. »*

Ces sculptures sont polychromes, en effet, les unes teintées dans la masse, les autres peintes comme à fresque, dans le plâtre encore frais. *« Au début, c'était des terres, des ocres. Puis des rouges, des bleus. La couleur de la sculpture, je la sens dès la première fois. Comment ? Je ne sais pas. Je sais juste qu'elle correspond. Je n'ai pas le choix. »* Leurs couleurs sont d'une intensité inattendue, qui fait songer à l'Egypte – Mâkhi Xenakis en a rapporté un sachet de bleu de lapis-lazuli – et à ce que l'on sait de la Grèce antique grâce aux peintures retrouvées à Santorin.

Plusieurs fois, Mâkhi Xenakis s'est entendu dire qu'elles étaient phalliques. *« On peut le dire de toute forme verticale. Un corps debout est phallique, un arbre... Je me suis aussi entendu dire, dans le même genre, que je ne devrais pas employer ces formes parce que je suis une femme. Comme si ce n'était pas les femmes qui peuvent le mieux s'emparer de la forme de leur désir... Les artistes hommes ne se sont jamais interdit de parler du sexe féminin. »* On lui a aussi souvent cité Giacometti. *« Evidemment. Dans Giacometti, dans Bacon, dans Louise Bourgeois, j'ai trouvé la même chose, qui me correspond : un art ressenti, pas un art programmé. »* Elle ne refuse pas la proximité des surréalistes. *« Ce sont mes ancêtres... Le plus étrange, c'est que durant toute mon enfance, j'ai entendu mon père refuser l'art de l'ego.* "On ne se préoccupe pas de son nombril", *c'était sa phrase. Je suis assez loin de cette manière de penser. »*

**Philippe Dagen**

**« Laisser venir les fantômes », éditions Actes Sud, 94 p., 13,90 € (la critique de cet ouvrage est parue dans « Le Monde des livres » du 31 mai). Sous le même titre, Mâkhi Xenakis expose dessins et sculptures à l'hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e. Tél. : 01-42-76- 84-00. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 8 juillet.**

## LES GENS DU MONDE

■ Le film de **Sam Raimi**, *Spiderman,* sorti vendredi 14 juin en Grande-Bretagne, est assorti d'une interdiction aux moins de douze ans par l'Office britannique de classification des films (BBFC). *« Le niveau de violence place ce film à la limite de l'interdiction aux moins de 15 ans, et sans doute pas dans la catégorie tous publics qui permettrait à de très jeunes enfants de le voir »,* a indiqué l'Office dans un communiqué avant d'ajouter qu'*« il s'agit peut-être du film à destination des enfants le plus violent que le BBFC ait jamais classifié »*. Cette interdiction a provoqué une levée de boucliers de plusieurs directeurs de cinémas. **Trevor Wicks,** propriétaire d'une chaîne de salles de cinéma, est parvenu à obtenir des autorités locales du Norfolk (est de l'Angleterre) la suppression de cette interdiction.

■ Le producteur **Daniel Toscan du Plantier** a été réélu à la présidence d'Unifrance par le Comité directeur de l'organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger. M. Toscan du Plantier, qui préside Unifrance depuis 1988, sera entouré du réalisateur **Romain Goupil** et du distributeur **Jacques Le Glou,** vice-présidents de l'association. Unifrance organise notamment le Festival du film français de Yokohama, qui fêtera ses dix ans du 19 au 23 juin, en présentant 17 longs métrages récents ou inédits. Il sera précédé du 16 au 21 juin par le 2e Festival du film français de Séoul (Corée).

■ Le prix Tour Eiffel 2002 du roman de science-fiction, doté de 15 000 euros, a été décerné vendredi 14 juin à *Légende* de David Gemmell (éditions Bragelonne), maître de l'« heroic fantasy » en Grande-Bretagne. Ce prix est décerné depuis 1997 à un auteur en alternance francophone ou de langue étrangère par un jury composé d'éditeurs, de libraires et de lecteurs. Il se veut *« un hommage de la Tour Eiffel, symbole du futurisme, aux visionnaires de notre temps »*. *Légende* est le premier roman de David Gemmell, publié en 1984 en Angleterre. Il n'a été traduit et publié en France qu'en octobre 2000 où il a rencontré un vif succès.

■ Le chanteur américain **Michael Jackson** a bénéficié vendredi 14 juin d'une visite privée du Parlement britannique, avant de rencontrer le ministre de la justice, grâce à l'entremise d'un parlementaire avec qui il partage la passion de la magie. Michael Jackson et ses amis, les magiciens **Uri Geller** et **David Blaine**, se sont vu ouvrir les portes du temple de la démocratie britannique grâce au parlementaire **Lord Janner of Braunstone,** membre, comme eux, d'une association internationale d'amateurs de magie, le *« Magic Circle »*. *« Tout cela est incroyable »,* s'est exclamé l'auteur de *Billy Jean,* habillé d'un smoking noir, à sa descente d'une limousine aux vitres fumées, avant d'entrer à Westminster.

## TÉLÉVISION

# Bienvenue au club

**L'idée du club de vacances est née à la fin des années 1940, après les années difficiles de la guerre et des privations. A l'époque, Gérard Blitz conçoit le club comme un lieu *« où tout serait beau, où il n'y aurait pas d'argent, où les gens vivraient épanouis, auraient à manger et feraient du sport »*, rappelle Serge Trigano, ex-directeur général du Club Méditerranée. Gérard Blitz, qui a fondé le Club en 1950 avec Gilbert Trigano, rêvait d'utiliser ce temps des vacances, quand *« l'homme n'est pas dans l'engrenage des mécanismes »*, pour *« lui donner accès à sa véritable nature »*. Cinquante ans après, Jean-Louis André et Jacques Audoir ont voulu voir ce qu'il en était de cette « utopie ». Ils ont suivi des vacanciers aux Antilles et en Egypte et confronté leur expérience à celle des pionniers, images d'archives à l'appui.**

**L'idée était belle, mais on reste un peu sur sa faim. A force de multiplier les angles, les auteurs n'en creusent aucun. Reste une promenade au pays des touristes en groupe, assistés et heureux de l'être, avec quelques scènes réjouissantes – le réveil musculaire, la soirée déguisée, celle où tout le monde apprend à bouger en rythme en chantant « Agadou-dou-dou »... – et d'autres, moins plaisantes, sur la relation des vacanciers avec les « autochtones ». – Th.-M. D.**

**« Vacances en club », lundi 17 juin, 15 h 35, France 5.**

**DIMANCHE 16 JUIN**

▶ **KTO Magazine**
*10 heures, KTO*
La canonisation du bienheureux Padre Pio de Pietrelcina, en direct depuis la place Saint-Pierre à Rome.

▶ **Rispostes spécial : best of**
*18 h 05, France 5*
Le meilleur des émissions de Serge Moati augure de débats instructifs : à question pertinente, réponse intelligente... que l'ambiance soit conviviale ou houleuse.

▶ **Thema : Etoiles sur toiles**
*20 h 45, Arte*
Loin des soirées électorales, à 385 000 kilomètres de la Terre, l'espace et les étoiles fournissent une contre-programmation idéale. A 20 h 45, Countdown, réalisé en 1968 par Robert Altman, où deux cosmonautes américains, machos narcissiques, s'affrontent pour poser en premier le pied sur la lune. Si Robert Altman a fait beaucoup mieux depuis, ce film annonce déjà le style si particulier du réalisateur. Suit *Le Rêveur des étoiles*, un documentaire de Sonja Vesterholt et Mads Baastrup sur le réalisateur russe Pavel Klouchantsev, précurseur oublié du cinéma de science-fiction, des années 1930 au début des années 1970. Puis un de ses films, *Le Chemin des étoiles*, daté de 1957, dont la présentation, qui paraît aujourd'hui kitsch, contraste avec la rigueur scientifique du contenu.

▶ **Rock Galerie**
*21 heures, Histoire*
Chaque jour jusqu'à la Fête de la musique, le 21 juin, une série de portraits de rock stars présentée par Alain Maneval et réalisée par Philip Priesley. Aujourd'hui, David Bowie, dont le dernier album, *Heathen*, vient de sortir en France.

**LUNDI 17 JUIN**

▶ **La Chanson du maçon**
*20 h 55, France 2*
Une femme d'affaires parisienne hérite d'un vieil oncle une grande baraque en piteux état etses locataires la poussent dans les bras du maçon. Ecrit et réalisé par Nina Companeez, ce téléfilm célèbre le triomphe de l'amour et du kitsch, sur un rythme entraînant, suivi avec justesse par les acteurs. Un bon moment sans prétention. C'est assez rare pour être souligné.

▶ **Sur la pointe du cœur**
*22 h 20, Arte*
Pendant deux ans, Anne Lévy-Morelle s'est immergée dans l'hôpital Saint-Pierre, au cœur de Bruxelles. De ce lieu où l'on naît, où l'on souffre, où l'on meurt – « on a tout ici, c'est un brassage entre la vie qui vient, la vie qui s'en va » –, elle a ramené un très beau documentaire, attentif, tendre et violent, mais jamais morbide. Douceur et précision des gestes, accueil de ceux qui naissent et soins à ceux qui partent. La voix basse de Marie Trintignant disant un texte sur les temps de la vie accompagne cette promenade dans les salles et les couloirs, entre maternité, bloc opératoire et morgue. Une ode au « cœur infatigable » qui jamais ne s'arrête de danser le « tango indémodable de la vie ».

▶ **Strip-tease**
*23 h 35, France 3*
Une enfant de dix ans raconte comment son grand-père a abusé d'elle. Christine François et Rémi Laine sont parvenus à une concision bouleversante. Ces dix minutes sont d'autant plus terribles que, selon le principe du magazine, pas une voix off ne commente ce témoignage. Ne restent que les faits.

## RADIO

**DIMANCHE 16 JUIN**

▶ **Le grand foutoir**
*14 h 00, Radio Nova*
La station parisienne retrace l'histoire des musiques électroniques, pour comprendre notamment ce qui fait la particularité de la *« French Touch »*.

▶ **Côté ville**
*16 h 10, Radio France Internationale*
En musique, les carrières naissent souvent sous des lumières artificielles, celles tamisées des bars ou blafardes des néons, mais également sous les feux des rampes du métro parisien. Chaque année, la RATP organise un casting pour accréditer des musiciens, Nathalie Faucher les a rencontrés.

▶ **Récital**
*16 h 30, Radio classique*
Le pianoforte viennois, Andreas Staier, exécute la *Sonate n° 62* et *L'Andante et variations* de Haydn, suivis de la *Sonate n° 16* et des *Variations Eroica* de Beethoven. Sa prestation, enregistrée le 3 mars au Théâtre des Bouffes du Nord, à Paris, est éblouissante.

▶ **Passage à l'acte**
*21 h 40, France Culture*
*« Tout est bien qui finit bien »*... Pendant dix-huit minutes, les élèves du groupe 33 de l'Ecole du Théâtre national de Strabourg répètent la pièce de Shakespeare, sous la direction de Stéphane Braunschweig.

**LUNDI 17 JUIN**

▶ **La danse des mots**
*12 h 10, Radio France Internationale*
Yvan Amar propose une révision lexicale opportune au lendemain des résultats des élections législatives : les mots de l'Assemblée nationale. De gauche à droite, du haut du perchoir vers la *« France d'en bas »*, il guide la visite sémantique de la chambre basse du Parlement.

▶ **Concert**
*20 h 00, France musiques*
Diffusion du concert donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, sous la direction de Christopher Hogwood, dans la salle Olivier Messiaen de la Maison de la Radio, le 11 juin 2002. Il exécute notamment des extraits des *Suites françaises*, de Johann-Sebastien Bach et la *Fantaisie en fa mineur K 608*, de Wolfgang Amadeus Mozart.

▶ **Black session**
*21 h 00, France Inter*
La pop mélancolique de Shivaree clôture les « Black session » avant la programmation d'été. Bernard Lenoir reçoit le trio californien pour leur dernier album *Rough Dreams.*

# RADIO-TÉLÉVISION

## SAMEDI 15 JUIN

### TF1

**13.20** Football (8e de finale, Angleterre - Danemark). En direct **15.30** Oui chérie ! Série **16.05** Angel Série ○ **17.00** Sous le soleil Série **18.00** Le Maillon faible **19.00** Tous ensemble **20.00** Journal, Tiercé, Météo.

**20.50 STARS À DOMICILE** Divertissement présenté par Flavie Flament. Invités : Florent Pagny, David Charvet, Jessica, Hélène Segara, Patrick Bruel. 13801825

**23.08** Tous ensemble Résumé.

**23.10 LES EXPERTS** C'est pas moi, c'est elle ○ 7748825. Que justice soit faite ◆ 11644. Série. Avec William L. Petersen, Paul Guilfoyle, Marcia Cross, Anne Elizabeth Ramsay, Eric Szmanda.

**1.00** Les Coups d'humour **1.35** Reportages Les prêtres de la dernière heure **2.05** Aimer vivre en France Les métiers [1/2] **3.00** Histoires naturelles **4.25** Musique **4.45** De Gaulle ou l'éternel défi [1/6]. Le rebelle (65 min).

### FRANCE 2

**15.50** ET 18.45 **Automobilisme** Endurance. Les 24 heures du Mans **16.45 Cyclisme** Critérium du Dauphiné Libéré (6e étape) : Albertville - Morzine-Avoriaz **18.00 Waikiki** Série **18.55** ET 1.25 **Union libre 20.00** Journal, Météo.

**20.55 SPÉCIALE MAILLAN-POIRET** Les grands moments. Magazine présenté par Thierry Ardisson, Pierre Palmade. Invités : Muriel Robin, Chantal Lauby, Alain Chabat, Laurent Baffie, Michel Roux, Roger Carel, Pierre Mondy, Gérard Hernandez, Maria Pacôme. 5756863

**23.00** CD'aujourd'hui **23.10** Automobilisme Les 24 heures du Mans.

**23.15 RUGBY** Tournée d'été du XV de France. Argentine - France. Test-match. En différé de Buenos Aires. 2621115

*Tournée en Autralie et en Argentine.*

**0.50** Automobilisme Les 24 heures du Mans.

**1.00** Journal de la nuit, Météo **2.25** Thé ou café **3.05** Oh ! Les Villes d'eau ! Documentaire **3.45** Portraits d'artistes contemporains Raynaud **4.10** Les Vitraux de Cracovie **4.20** Eurocops Etoiles filantes. Série (80 min).

### FRANCE 3

**15.25** Côté maison Magazine **16.00** La Vie d'ici **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** Euro millionnaire Jeu.

**20.55 AMOUR, EMBROUILLE ET BALADE** Téléfilm. Bernard Malaterre. Avec Agnès Torrent, Roger Souza, Philippe Clay, Perle Palombe, Matthias Van Khache (France, 2001). 4984757

*Dans une petite ville méditerranéenne, un couple de pêcheurs menacé par la ruine adopte l'ambitieux projet d'un « artiste » surgi de nulle part.*

**22.30 FAUT PAS RÊVER** En Suède. Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invitée : Anne Sofie von Otter. Au sommaire : Suède ; Stockholm ; France ; Malaisie. 6125931

**23.40** Météo **23.45** Soir 3 **0.05** Ils l'ont tant aimée Documentaire 4514806 **1.00** Saga-Cités Magazine **1.30** Sorties de nuit Invitée : Elli Medeiros **2.40** Une nuit aux Antilles Magazine (180 min).

### CANAL+

**15.00** Golf Masters d'Evian **17.00** Rugby Test match. Nouvelle-Zélande - Irlande **18.45** Les hippopotames de la rivière Mzima ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.35** Journal **19.45** + clair Dominique Baudis **20.45** + de sport, Le Carnet d'Aimé.

**21.00 SAMEDI COMÉDIE**

**21.00** A la demande générale Divertissement 76370.

**21.50** Grolandsat Divertissement ○ 516776

**22.10** Bush, président Fœtus ce qu'il te plaît ◇ 659660. Le Bush est du Texas ○ 299202. Série. Avec Timothy Bottoms, Carrie Quinn Dolin.

**23.00 GOLF** US Open (3e jour). A Farmingdale. En direct. 17047

*Tiger Woods va tenter, comme en 2000, de remporter ce tournoi du grand chelem.*

**1.00** L'Aventure de Denchu Kozo Téléfilm. Shinya Tsukamoto. Avec Nobu Kanaoka (Japon, 1987, v.o.) ◇ 6142784 **1.50** Surprises **2.05** + de cinéma **2.20** Too much flesh ■ ■ Film. J-M. Barr et Pascal Arnold (115 min).

### FRANCE 5 / ARTE

**17.35** Carnets de Chine [2/4] **18.05** L'Egypte **19.00** Le Forum des Européens La violence des jeunes **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Le Japon [4/4] **20.10** Météo **20.15** Jardins d'artistes [2/3].

**20.45 L'AVENTURE HUMAINE - LES ETRUSQUES** Un voyage interrompu. Documentaire. Bernard George (France, 2002). 1861757

*L'exploration d'une épave étrusque en 1999, au large de Hyères.*

**21.35** Metropolis Au sommaire : Meddeb, éclaireur d'islam ; Matthias Langhoff ; A vos musées 3549919.

**22.35 CAMPING DE RÊVE** Téléfilm. Sören Voigt. Avec Ill-Young Kim, Henriette Heinze, Paul Fassnacht, Fritz Roth, Phi Dang (Allemagne, 2000). 6003660

**23.55** La Lucarne - Kafka va au cinéma Documentaire. Hanns Zischler 617979 **0.45** Le Gone du chaâba ■ Film. Christophe Ruggia. *Comédie dramatique* (Fr., 1997) ◇ 7954993 **2.25** Chasse au trésor aux Bermudes (25 min).

### M6

**15.45** Le Visiteur Série **16.40** Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.35** Turbo **18.15** Warning **18.20** Caméra café Série **19.00** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** Cinésix.

**20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI**

**20.50** Charmed Le baiser du vampire. Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Elizabeth Gracen, Julian McMahon 1844080.

**21.40** Le Caméléon Coup double ◇. Série. Fred Keller. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker 7030450.

**22.30 LE LOFT DU SAMEDI SOIR** Divertissement présenté par Max et Séverine Ferrer. Avec Sandra. 9779844

**0.25** Wolff, police criminelle Mise en scène ○. Série 6435622**1.09** Météo **1.10** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (430 min) 53165500.

## CÂBLE ET SATELLITE

### FILMS

**14.05** Ghost Dog, la voie du samouraï ■ ■ Jim Jarmusch. Avec Forest Whitaker (Etats-Unis, 1999, v.m., 115 min) ○ **CineCinemas 2**
**15.00** Peter's Friend ■ Kenneth Branagh (Grande-Bretagne, 1992, 105 min) ◇ **Cinéfaz**
**15.30** Capitaine Conan ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) ○ **CineCinemas 1**
**16.45** Adieu Babylone ■ Raphaël Frydman (France, 2001, 80 min) ◇ **Cinéfaz**
**17.25** La Peau d'un autre ■ Jack Webb (Etats-Unis, 1955, v.m., 95 min). **TCM**
**22.20** Délivrance ■ ■ John Boorman (Etats-Unis, 1972, v.m., 110 min) ◆ **TCM**
**23.00** Mystery Men ■ ■ Kinka Usher (Etats-Unis, 1999, v.m., 120 min) ◇ **CineCinemas 2**
**23.00** The War Zone ■ ■ Tim Roth (GB, 1999, v.m., 100 min) ◇ **CineCinemas 3**
**23.00** Shining ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.m., 115 min) ◆ **CineCinemas 1**
**0.20** La Part du mal ■ Juan José Campanella (Arg. - EU, 1998, v.m., 90 min). **TSR**
**0.40** The Shadow ■ Russell Mulcahy (Etats-Unis, 1994, 105 min) ◇ **CineCinemas 3**
**0.40** Les Anges aux figures sales ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., 95 min) ◇ **CineClassics**

### DÉBATS

**12.10** ET 17.10 **Le Monde des idées.** Thème : Penser avec Hannah Arendt. Invité : Pierre Bouretz. **LCI**

### MAGAZINES

**13.50 Cap Bac.** La croissance des PDEM. La crise économique et ses conséquences. L'affrontement Est-Ouest 1945-1962. L'affrontement Est-Ouest 1962-1991. Berlin au cœur des relations internationales. **Histoire**
**14.15 Contre-courant.** Les kids cow-boys de Dublin. **TV 5**
**16.40 Plaisir de France.** Nadine de Rothschild. **Match TV**
**18.55 Carnets de jour.** Invité : Christian Bimes. **Match TV**
**19.00 Explorer.** Sauvetage d'une jeune baleine. Le photographe volant. Les géo-scientifiques. **Nat. Geographic**
**20.00 Open club.** Invitée : Alina Reyes. **CineClassics**
**0.00 La Route.** Avec Moustic et Roudoudou. **Canal Jimmy**

### DOCUMENTAIRES

**17.00** A la poursuite du déluge. **National Geographic**
**17.25** La Route de la soie en Asie centrale. [2/2]. **Histoire**
**17.40** Chine secrète. La terre miséricordieuse. **Odyssée**
**18.10** Le Trésor de guerre des nazis. **Histoire**
**18.30** Les Esprits de la nuit, Bornéo. **Odyssée**
**19.00** Pilot Guides. Le Venezuela. **Voyage**
**19.05** Timor-Oriental, chronique d'une conspiration. **Histoire**
**20.00** Les Grands Fleuves. Le Saint-Laurent. **Voyage**
**20.30** Les Crocs du serpent. **National Geographic**
**20.40** Orange amer. **La Chaîne Histoire**
**21.00 World of Discovery.** Les gnous ou la migration du siècle. **National Geographic**
**21.50** Entretiens avec Germaine Tillion. [3/4]. Retour en Algérie. **Histoire**
**22.00** Dans la jungle du Bronx. **National Geographic**
**22.45** Freud, le divan voyageur. **Histoire**
**22.45** Tony Joe White, l'homme du Sud. **Odyssée**
**23.30** Pierre Nora. [2/4]. Des bibliothèques. **Histoire**
**23.45** Pédophilie. Cinq ans après l'affaire Dutroux. **Odyssée**
**0.00** Les Plus Belles Routes du monde. Québec, la route des coureurs des bois. **Voyage**
**0.30** Ray Charles, le génie de la soul. **Mezzo**
**0.35** Le Syndrome de la classe économique. **Odyssée**
**0.55** Stanley Kubrick, une vie en image. **CineCinemas 1**

### COUPE DU MONDE 2002

**13.30 Football.** Huitièmes de finale : Danemark - Angleterre. **TF 1**

### SPORTS EN DIRECT

**14.30 Tennis.** Tournoi messieurs de Halle (Allemagne) : demi-finales. **Paris Première**
**15.15 Automobilisme.** Endurance. Les 24 heures du Mans. Le départ. **Eurosport**

### MUSIQUE

**17.15 Celebrity Recital.** Sir Clifford Curzon (piano). *Scènes d'enfants*, de Robert Schumann. **Mezzo**
**17.35 Festival « Beethoven passionnément » 1999.** Avec Bruno Robillard (piano), Edouard Sapey-Triomphe (violoncelle). **Mezzo**
**19.30 Mozart.** *Concerto pour violon et orchestre n°1.* En 1984. Avec Gidon Kremer (violon). Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. N. Harnoncourt. **Mezzo**
**21.00 Aïda.** Opéra de Giuseppe Verdi. Londres, en 1994. Par l'Orchestre et le Chœur du Royal Opera, dir. Edward Downes. **Mezzo**

### TÉLÉFILMS

**19.00** Les Quintuplés. Bill Corcoran. **Disney Channel**
**20.30** Cyclone. Harris Done ◇ **CineCinemas 1**
**21.05** Les Gens de Mogador. Robert Mazoyer [1/6] ◇ **Téva**
**21.10** La passion d'Anne-Catherine Emmerich. Michel Subiela ◇ **CineClassics**

### SÉRIES

**20.45** Quai n°1. Marie Gare. **13ème RUE**
**21.40** Les Mystères de l'Ouest. La nuit du loup. **Série Club**
**23.20** 3e planète après le Soleil. D III : Judgment Day (v.o.). **Série Club**
**0.40** The West Wing. La liste finale (v.o.) ◇ **Série Club**

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**20.00** Elektrophonie.
**20.50** Mauvais genres. Spéciale super héros.
**22.10** Le Monde en soi.
**0.05** Nocturnes.

### FRANCE-MUSIQUES

**19.30** Le Barbier de Séville. Opéra de Gioacchino Rossini. Par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella, Roberto Saccà (le comte Almaviva).
**23.00** Le Bel aujourd'hui. Par le Swingle Singers et l'Ensemble Phoenix, dir. Pascal Zavaro : œuvres de Porter, Kern, Mandell, Ellington, Zavaro, Sondheim.
**1.00** Programme Hector.

### RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Serge Taneiev. Œuvres de Taneiev, Tchaïkovski, Medtner.
**22.00** Da capo. Le chef d'orchestre Bruno Walter. Œuvres de Haydn, Beethoven, Brahms, Wagner, Malher.
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DIMANCHE 16 JUIN

### TF1

**12.05** Attention à la marche ! Spéciale fêtes des pères **12.50** A vrai dire **13.00** Journal **13.20** Football (8e de finale, 1er groupe B - 2e groupe E). A Suwon (Corée-du-Sud). En direct. **15.30** La Loi du fugitif Les pirates de la route. Série **16.15** New York Unité Spéciale Justicier en herbe. Série ○ **17.00** Vidéo gag **17.55** Le Temps d'un tournage **18.00** Tous ensemble Magazine **18.57** Rallye Magazine.

**19.00 SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2002** Second tour. Présenté par Claire Chazal et Patrick Poivre d'Arvor, avec la participation de François Bachy, Philippe Méchet. Invités : Philippe Douste Blazy, François Fillon, Marine Le Pen, Bertrand Delanoë, Laurent Fabius, Jean-Louis Borloo, Jean-François Cope, Maie-George Buffet et Ségolène Royal. 49291351

**23.00 L'HOMME AU PISTOLET D'OR** Film. Guy Hamilton. Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland, Maud Adams, Hervé Villechaize. *Espionnage* (GB, 1974). 8773582

*James Bond affonte un dangereux tueur incarné par Christopher Lee. Des aventures molles et touristiques. Un des plus faibles de la série.*

**1.18** Le Résultat des courses Magazine.

**1.20** La Vie des médias Magazine **1.45** Concert de musique sacrée 6203456 **3.15** Reportages Quand je serai grand, je serai flic **3.40** Aimer vivre en France Les métiers [2/2] **4.40** Musique (20 min).

### FRANCE 2

**12.05** Chanter la vie Spéciale Patrick Bruel **12.55** Rapports du Loto **13.00** Journal, Météo **13.25** Vivement dimanche Invitée : Jeannie Longo **15.25** Viper Le secret d'Elisabeth. Série **16.15** Nash Bridges Fan de Diana. Série **17.00** Le Numéro gagnant **17.35** C'est ma tribu **17.40** Stade 2 Magazine **18.50** Spéciale élections législatives 2002 Second tour **18.58** Talents de vie **19.00** ET 0.05 Météo, Journal.

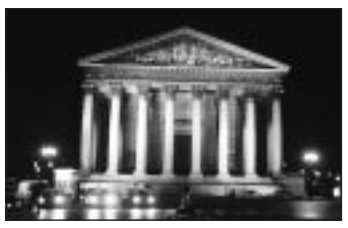

**19.35 SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2002** Second tour. Présenté par Olivier Mazerolle, David Pujadas, Gérard Leclerc, Jean-Baptiste Prédali et Pierre Giacometti. Invités : Alain Juppé, François Hollande, Dominique Strauss-Kahn, Hervé Gaymard, Laurent Fabius, Dominique Perben, Philippe Douste Blazy, Jack Lang, François Fillon, Nicolas Sarkozy, Marine Le Pen, etc. 14732622

**0.25 CONTRE-COURANT** Magazine présenté par Stéphane Paoli. Vingt ans... à Paris. 2875562

*Paris sera toujours Paris, et y habiter à l'âge de vingt ans est considéré par beaucoup comme un privilège ; mais si, pour certains, c'est effectivement le cas, la vie à Paris revêt pour d'autres des allures de parcours du combattant...*

**1.25** Thé ou café **2.15** 24 heures d'info **2.35** Les Grandes Enigmes de la science Les planètes superstars **3.30** Descentes **3.55** Initiation à la vidéo **4.25** Soudan, la gomme à tout faire **4.35** Stade 2 (75 min).

### FRANCE 3

**13.20** ET 15.05 **Automobilisme** Les 24 heures du Mans **13.55 Motocyclisme** Grand Prix de Catalogne. La course des MotoGP. A Barcelone. En direct **16.20 Cyclisme** Critérium du Dauphiné Libéré (7e et dernière étape) : Morzine-Avoriaz - Genève. En direct **16.35 Athlétisme** Meeting du Nord. **17.45 Keno 17.50 Explore** Le Monde selon Tippi **18.45 Législatives 2002 18.50** Le 19-20 de l'information.

**21.05 SOIRÉE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2002** Edition nationale. Présenté par Elise Lucet et Gilles Leclerc, avec la participation de Jérôme Cathala, Roland Cayrol. 4335974

**22.05** Soirée élections législatives 2002 En régions 1358177 ; 23.20 Edition nationale 5812887.

**0.40 CINÉMA DE MINUIT : CYCLE ASPECTS DU CINÉMA BRITANNIQUE - ROME EXPRESS** ■ Film. Walter Forde. Avec Esther Ralston, Conrad Veidt, Joan Barry, Harold Huth, Donald Calthrop. *Suspense* (GB, 1932, N., v.o.). 8585949

*Un train est le théâtre de mystérieuses activités criminelles. Un film policier dont le principe sera beaucoup imité par la suite.*

**2.10** Thalassa Escale sur les côtes de Charente **3.45** Faut pas rêver En Suède **4.50** Explore Le Monde selon Tippi (55 min).

### CANAL+

**15.00** L'Odyssée du Pôle Nord Téléfilm. Kevin Hooks. Avec D. Lindo (EU, 1998) **16.30** Grolandsat **16.55** Blork Concert. Au Palais royal opera house de Londres. **18.00** Yamakasi, les samouraïs des temps modernes Film. Ariel Zeitoun. Avec Williams Belle. *Action* (Fr., 2001) ◇ ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.25** Journal **19.30** Ça Cartoon **19.55** Soirée électorale 2e tour **20.45** + de sport, Le Carnet d'Aimé.

**21.00 SPACE COWBOYS** ■ ■ Film. Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Tommy Lee Jones, Donald Sutherland, James Garner, James Cromwell. *Aventures* (Etats-Unis, 2000) ◇. 6807055

*Quatre vétérans de l'aéronavale sont recrutés pour désarmer un satellite soviétique sur orbite. Un peu mésestimé en son temps.*

**23.05 L'INCROYABLE AVENTURE DU GORILLE MABEKÉ** Documentaire. Jean-Yves Collet ◇ 7804177

*Tenus en captivité jusqu'en juillet 2001, Mabeké et sa famille ont été relâchés sur l'île gabonaise d'Ewengué.*

**0.00** Golf US Open (4e jour). A Farmingdale. En direct 802369.

**2.00** Le Tableau noir ■ ■ Film. S. Makhmalbaf. Avec Saïd Mohamadi. *Drame* (Ir. - It., 2000, v.o.) 2868982 ◇ **3.25** L'Aîné des Ferchaux ■ Film. J.-P. Melville. *Drame* (Fr., 1962, 120 min) ◇ 89018456.

### FRANCE 5 / ARTE

**13.35** Richard Gere Documentaire **14.25** Danger ! Sables mouvants. Documentaire **15.30** Chicago O'Hare La cité des avions. Documentaire **16.30** Nelson Mandela Documentaire **17.30** Va savoir Cavalcades antiques **18.05** Ripostes spécial Best of **19.00** Maestro Il Giardino Armonico **19.45** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.50** Arte info, Météo.

**20.45 THEMA - ÉTOILES SUR TOILE** COUNTDOWN ■ Film. Robert Altman. Avec James Caan, Joanna Moore, Robert Duvall, Barbara Baxley. *Sf* (EU, 1968). 100348784

*La NASA tente de devancer les Russes en envoyant des hommes sur la Lune. Une œuvre de Robert Altman réalisée avant les films qui l'ont rendu célèbre.*

**22.25** Arte info Spécial législatives.

**23.05 THEMA (SUITE) - ÉTOILES SUR TOILE** THE STARDREAMER, LE RÊVEUR D'ÉTOILES. Documentaire. Sonja Vesterholt et Mads Baastrup. 7774351

**0.00** Thema - Le Chemin des étoiles Film. Pavel Klouchantsev. Avec Georgi Solovyov. *Documentaire* (URSS, 1958, v.o.) 43017 **0.50** Thema - Dancing on the Moon Court métrage. Dave Fleischer 9460611 **1.00** Thema - Voyage sur Jupiter Court métrage 6131920.

**1.05** C'est beau l'Europe, la nuit Magazine **2.25** La Mort de Tau Court métrage. Jérôme Boulbès 7374901 **2.40** Nosferatu tango Court métrage. Zoltan Horvath (15 min) 8283494).

### M6

**13.20** La Vengeance aux deux visages Téléfilm. Karen Arthur. Avec Rebecca Gilling, Wendy Hughes (Australie, 1985) [1 et 2/2] ◇ **16.50** Bugs Série **17.45** Loft Story Best of **18.55** Sydney Fox, l'aventurière La croix du roi Arthur. Série **19.50** Belle et zen **19.54** Le Six Minutes, Météo Spécial élections législatives **20.05** E = M6 **20.30** Spécial élections législatives **20.39** Très sport **20.40** Sport 6.

**20.55 LE CAVE SE REBIFFE** Film. Gilles Grangier. Avec Jean Gabin, Bernard Blier, Martine Carol, Maurice Biraud, Françoise Rosay. Comédie policière (Fr. - It., 1961, en version colorisée). 1569055

*Un truand utilise les services d'un naïf pour fabriquer une fausse monnaie. En version colorisée. Honte !*

**22.45** Spécial élections législatives.

**22.55 EMMANUELLE 4** Film. Francis Leroi et Iris Letans. Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau, Sophie Berger, Sonja Martin. *Erotique* (Fr., 1984) ◇. 220500

*Mya Nygren remplace Sylvia Kristel dans cette suite d'aventures érotiques et exotiques soft. L'exploitation d'un filon qui a payé.*

**0.30** Spécial élections législatives **0.40** Sport 6 **0.48** Très sport **0.49** Météo **0.50** Turbo Magazine **1.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min) 33992291.

## CÂBLE ET SATELLITE

### FILMS

**13.20** Juarez et Maximilien ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., 125 min). **TCM**
**15.25** Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, version courte, 1973, v.m., 105 min). **TCM**
**17.10** La Croisée des destins ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1956, 110 min). **TCM**
**18.10** Capitaine Conan ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) ○ **CineCinemas 2**
**18.20** American History X ■ Tony Kaye (Etats-Unis, 1998, 115 min) ◆ **TPS Star**
**19.25** Courage, fuyons ■ ■ Yves Robert (France, 1979, 95 min) ◇ **Cinétoile**
**20.45** Daisy Clover ■ ■ Robert Mulligan (Etats-Unis, v.m., 125 min). **TCM**
**20.55** Les Disparus de Saint-Agil ■ ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 100 min). **TMC**
**21.00** Embrasse-moi vampire ■ Robert Bierman (Etats-Unis, 1989, 95 min) ◇ **Cinéstar 2**
**22.20** Jugé coupable ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, 125 min) ◇ **TPS Star**
**22.55** Bonjour tristesse ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1957, 90 min). **Match TV**
**23.00** Viva l'Italia ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1960, 125 min) ◇ **Cinétoile**
**23.45** Mystery Men ■ ■ Kinka Usher (Etats-Unis, 1999, 120 min) ◇ **CineCinemas 1**
**0.10** Fight Club ■ ■ David Fincher (Etats-Unis, 1999, 140 min) ◇ **Cinéstar 1**

### DÉBATS

**12.10** ET 15.10, 0.10 **Le Monde des idées.** Thème : Penser avec Hannah Arendt. Invité : Pierre Bouretz. **LCI**

### MAGAZINES

**13.00 Explorer.** Sauvetage d'une jeune baleine. Le photographe volant. Les géo-scientifiques. **Nat. Geographic**
**14.15 Thalassa.** Escale sur les côtes de Charente. **TV 5**
**18.55 Comme à la télé.** Invités : Stéphane Bern ; Jean-Luc Hees ; Pierre Bellemare. **Match TV**
**19.00** Des livres et moi. Invités : Jerome Charyn ; Anna Gavalda. **Paris Première**
**19.00 Explorer.** Grandes aventures. La bataille de Berlin, le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glaces de la Terre de Baffin dans l'Arctique canadien. Chasseurs de tornades. **National Geographic**
**19.40** Rien à cacher. Richard Cocciante. **RTL 9**
**19.55** Soirée électorale. **LCP/AN**
**20.00** Recto Verso. Invité : John Malkovich. **Paris Première**
**20.10** Mise au point. Les maisons intelligentes. La route de l'héroïne. **TSR**
**23.00** L'Actor's Studio. Invité : Bruce Willis. **Paris Première**

### DOCUMENTAIRES

**17.00** Le Gorille. **National Geographic**
**17.05** Japon, l'envers du décor. **Histoire**
**17.20** L'Histoire de John Glenn. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
**18.00** La Bataille de l'Atlantique. **Histoire**
**18.00** La Horde du Namib. **National Geographic**
**19.00** Ils ont filmé la guerre en couleurs. [3/3]. Triomphe et désespoir. **La Chaîne Histoire**
**19.00** Pilot Guides. La Basse-Californie. **Voyage**
**19.15** Marilyn malgré elle. **CineClassics**
**20.00** Entretiens avec Germaine Tillion. [2/4]. Ravensbrück. **Histoire**
**20.00** Canada. Charlottes, des îles hors du temps. **Voyage**
**20.05** Tony Joe White, l'homme du Sud. **Odyssée**
**20.45** Missions aériennes au Vietnam. [5 et 6/6]. **Planète**
**21.00** Rock galerie. [2/7]. David Bowie. **Histoire**
**21.00** S.O.S. Momies. **National Geographic**
**21.50** Pierre Nora. [3/4]. Le Débat. **Histoire**
**22.30** Les Ailes de légende. F 15 Eagle. **Planète**
**23.00** Pilot Guides. La Jamaïque. **Voyage**
**23.30** Les Soldats de la Résistance. **Histoire**

### COUPE DU MONDE 2002

**8.30 Football.** Huitièmes de finale : Suède - Angleterre. **TF 1**
**13.30 Football.** Huitièmes de finale : Espagne - Eire. **TF 1**

### SPORTS EN DIRECT

**13.30 Motocyclisme.** Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Catalogne. La course des MotoGP. **Eurosport**
**15.15 Automobilisme.** Endurance. Les 24 heures du Mans. L'arrivée. **Eurosport**
**15.50 Tennis.** Tournoi messieurs de Halle (Allemagne). Finale. **Paris Première**
**16.30 Tennis.** Tournoi messieurs du Queen's. Finale. A Londres (Angleterre). **Eurosport**

### DANSE

**21.00** Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Vladimir Bourmeister. Musique de Tchaïkovski. Par le Corps de ballet de l'Opéra de Paris. Avec Marie-Claude Pietragalla (Odette), Patrick Dupond... **Mezzo**
**23.00** Noces. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Stravinsky. **Mezzo**

### MUSIQUE

**17.00** Duke Ellington en trio. Copenhague, 1967. **Mezzo**
**20.00** Offenbach et Bartók par Phillips et Pidoux. Flâneries musicales de Reims 1999. **Mezzo**
**0.30** Mozart. *Messe du Couronnement*. Avec Kurt Equiluz (ténor), Herhard Eder (basse). Par l'Orchestre de la Hofmusikkapelle et les Chœurs de Vienne, dir. Hans Gillesburger. **Mezzo**

### TÉLÉFILMS

**17.45** Bonne fête papa. Didier Fontan. **Monte-Carlo TMC**
**20.45** Meurtres en mémoire. Robert M. Lewis. **13ème RUE**
**21.05** La Rivale. Alain Nahum ◇ **Téva**
**22.50** L'Ile bleue. Nadine Trintignant. **TV 5**

### SÉRIES

**18.55** Les Chemins de l'étrange. Dans le temps ○ **13ème RUE**
**20.45** Les Soprano. Au revoir petite Livia (v.o.) ○ **Jimmy**
**21.40** The Practice. Un métier honorable (v.o.) ◇ **Série Club**
**22.50** Alias. Q and A (v.o.) ◇ **Téva**
**23.35** Ally McBeal. [2/2]. Love is all around (v.o.). **Téva**

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

**20.30** Le Concert. François Couperin et Elisabeth Jacquet de la Guerre.
**21.40** Passage à l'acte.
**22.05** Analyses des élections législatives.
**23.00** Atelier de création radiophonique.

### FRANCE-MUSIQUES

**21.30** Tapage nocturne.
**23.00** Le Jazz probablement. Au sommaire : Jazz sur le vif. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris. Le nouveau trio de Philippe Deschepper. Concert. Mikhaïl Alperin, piano, le Moscow Art Trio, avec Arkady Shilkloper, Serguei Starostin.

### RADIO CLASSIQUE

**20.00** Soirée lyrique. *Porgy and Bess.* Opéra de George Gershwin. Par le Chœur de Glyndebourne et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Simon Rattle, Willard White (Porgy), Cynthia Haymon (Bess). 23.25 Soirée lyrique (suite). *Der Jasager* de Weil et Brecht. Œuvres de Gershwin ; *Der Jasager,* opéra de Weill, dir. Willi Gundlach, Tobias Schmeisser (le garçon).
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

**Les codes du CSA** ◇ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◇ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◇ Interdit aux moins de 18 ans.
**Les cotes des films** ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

ALAIN LOMPECH

# Courir à Chaillot

**CHUT** ! Ne le répétez pas, le chroniqueur préférerait ne pas être pris pour un hurluberlu, mais un matin, au lever du jour, on a vu un étrange objet volant non identifié passer lentement dans le ciel en clignotant, s'immobiliser et partir à toute vitesse et silencieusement après avoir bifurqué à 90 degrés vers l'est. Bon, les gendarmes se sont gondolés de rire quand on est allé leur raconter notre histoire, avant de devenir soupçonneux. C'est tout juste s'ils n'ont pas sorti un petit ballon pour nous faire souffler dedans. Depuis, on regarde le ciel autrement.

Alors évidemment la découverte récente de quinze exoplanètes, des astres géants et gazeux analogues à Jupiter, est captivante qui réveille ce vieux rêve, cette peur aussi, de découvrir un jour que de lointaines planètes puissent être habitées.

Si l'on n'y organise pas de Coupe du monde de foot, on prend un aller simple. On y achète une maison, si l'opéra local est moins ringard que tant de productions désespérantes de médiocrité théâtrale montrées à l'Opéra-Bastille.

Si vous saviez ce qu'on est content que l'équipe de France, et non la France, se soit fait étaler ! On n'en veut pas du tout aux Bleus, mais la cuisse de Zidane nous intéresse moins que celle de Jupiter, autrement plus féconde. Chacun ses légendes, chacun ses mythes.

On se croyait un peu seuls et l'on découvre qu'on est suffisamment nombreux pour créer un parti politique plus vigoureux qu'un de ces nombreux groupuscules qui profitent d'une loi généreuse pour se faire des picaillons en présentant des candidats aux législatives. Le regretté Desproges en serait le père spirituel. Etrange, le gouvernement Raffarin n'a pas encore promis de cadeaux aux supporteurs, genre abattement fiscal pour chaque maillot acheté.

De l'énervement amusé d'entendre sans cesse parler de foot, on est passé à l'énervement ombrageux. Tout cet argent, ce pays qui s'arrête pendant les matches, pas de bleu marine en vue dans Paris quand il y en a un qui se joue – que fait Sarkozy ? Ces clameurs qui montent de tous les points du globe en même temps, on s'en ficherait presque, si l'on pouvait y échapper. De sport populaire, le foot est devenu un sport de masse, comme il y a une culture de masse produite par des gens qui se délectent des plus hautes œuvres de la création pendant qu'ils produisent des navets.

Alors on est allé au Théâtre national populaire de Chaillot voir la version restaurée de *Play Time* enchâssée entre des saynètes émouvantes et drolatiques jouées par la troupe des Deschamps et un bal accompagné par des vrais musiciens.

Familialement liés à Jacques Tati, les Deschamps ont hérité du legs artistique du cinéaste disparu. Ils ont frappé à de nombreuses portes pour trouver le petit million d'euros nécessaire à la restauration de ce chef-d'œuvre dont le négatif était dans un état pitoyable. L'Etat s'est montré radin, qui a tant gâché par ailleurs dans le domaine patrimonial. Sollicité, Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi, a participé sans barguigner, en souvenir du premier film qu'il a vu au cinéma quand il était bambin, au sortir du parc. Le fait du prince a parfois du bon.

# Quand la Chine courtisera les pétromonarchies

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

**QUINZE** des dix-neuf kamikazes dans les Boeing du 11 septembre étaient de nationalité saoudienne ; Oussama Ben Laden également. Beaucoup des réseaux financiers d'Al-Qaida passent par Riyad. Mais l'Arabie saoudite n'est pas sur la liste des pays de l'« axe du Mal » désignés par George W. Bush comme des supports et des refuges du terrorisme. On devine pourquoi : le royaume est le premier producteur mondial de pétrole. Pour pouvoir lui parler durement, pour exiger un changement de sa politique à l'égard des islamistes radicaux, il faudrait en avoir les moyens. George Bush ne les a pas : dans l'immédiat, il ne peut pas acheter son pétrole ailleurs ; à terme, il ne peut pas réduire la dépendance énergétique de l'Occident à son égard. La diplomatie américaine ne peut qu'agir doucement, le poids des pays du Golfe dans l'énergie mondiale étant appelé non à s'alléger mais à s'alourdir. La géologie, méchante fille, n'a que faire de la politique et de la paix des hommes, et le pétrole, si l'on regarde ses réserves, a plutôt tendance à préférer les dictatures.

A l'horizon de vingt ans, le Moyen-Orient devrait voir sa prépondérance nettement renforcée. Plus de la moitié des réserves mondiales s'y trouvent, et son extraction y est facile et peu onéreuse : on estime à 2 ou 3 dollars le coût d'extraction d'un baril dans la région, contre trois fois plus ailleurs en moyenne (entre 8 et 10 dollars). Conséquence : la part de ces pays dans la production mondiale passera de 26 % en 1997 à 40 % en 2020, selon le scénario de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

**PART CROISSANTE DU MOYEN-ORIENT**

Consommation mondiale de pétrole, en millions de barils par jour

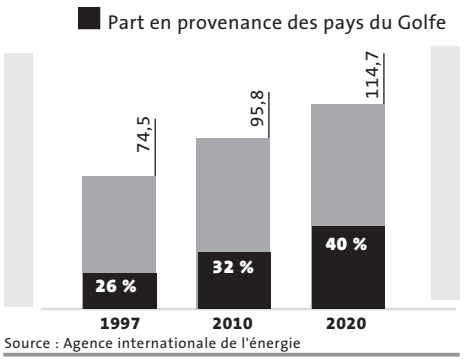


Source : Agence internationale de l'énergie

### LES PUITS DU TEXAS

Comment l'éviter ? Les Etats-Unis sont soumis à la loi générale. Les puits du Texas s'épuisant, ils importeront les deux tiers de leur pétrole en 2020, contre un tiers en 1973. George Bush a défini une National Energy Policy dont l'objectif principal est une reconquête de l'indépendance énergétique du pays. Comme la consommation continuera de croître – imaginer qu'un Américain éteigne la lumière en sortant d'une pièce est considéré comme attentatoire à sa liberté –, le plan propose une relance du nucléaire et l'ouverture de l'immense Artic National Wildlife Refuge en Alaska à l'exploration pétrolière. Hélas, le premier volet en est au niveau des pistes de recherche, la relance de la construction de centrales n'étant pas prévue avant dix ans. Quant au second volet du plan, Bush a eu beau marteler que « *la sécurité nationale* » devait prévaloir sur les pâturages des caribous, le lobby écologiste vient d'avoir raison de son projet. L'écologie est, elle aussi, contre la politique.

Le président américain s'est tourné vers les Russes pour signer un nouveau partenariat privilégié avec Vladimir Poutine. Les immensités russes n'offrent-elles pas une solution alternative au Golfe ? La Russie, en ajoutant le gaz au brut, n'a-t-elle pas détrôné l'Arabie saoudite comme premier producteur mondial ? Les experts nous ramènent à nouveau à la géologie : la production russe croit depuis 1997 en rattrapage du niveau soviétique, mais elle devrait plafonner au-delà de 2005.

### MENACE TOUJOURS CROISSANTE

Et les gisements décrits, il y a dix ans, comme miraculeux de la mer Caspienne ? La diplomatie armée américaine dans la région (4 000 soldats, des bases militaires et 20 milliards de dollars d'investissements) n'aurait-elle pas, en plus du terrorisme, une visée pétrolière ? Bien entendu. Mais là encore la réalité du sous-sol est dure : les réserves valent celles de la mer du Nord, pas celles du golfe Persique. La Caspienne ne représenterait que 3 % de la production mondiale en 2010.

Résumons : les efforts des compagnies pour forer offshore, les mises en exploitation de bons gisements en Sibérie, dans la région de la Caspienne, au Brésil, dans les golfes de Guinée et du Mexique, vont peut-être permettre de retarder la montée en puissance des productions du Moyen-Orient, mais celle-ci est inévitable. Les pays du Golfe détiendront avec l'or noir une menace toujours croissante sur toute l'économie mondiale.

Une fois tracé ce panorama général, il est toutefois possible de préciser que tous les pays ne souffriront pas d'un même degré de dépendance. La production russe de brut mais surtout de gaz peut remplacer avantageusement les champs de la mer du Nord en voie d'épuisement. Leur débouché naturel est ici, et non pas aux Etats-Unis : on imagine mal comment les pipe-lines pourraient traverser l'Arctique. Il devrait en être de même des productions de la Caspienne. Du coup, les pétroliers qui remontent aujourd'hui des champs africains vers Le Havre ou Anvers pourraient prendre la direction de l'ouest et nourrir les raffineries nord-américaines. Autrement dit, l'Europe et les Etats-Unis ont des moyens pour limiter un peu leur dépendance vis-à-vis du Golfe.

### APPÉTIT CONSIDÉRABLE

Ce n'est pas le cas de l'Asie. L'expansion économique de la région devrait avoir pour conséquence un appétit considérable de brut. Or les puits indonésiens vont se vider, ceux d'Australie sont à bloc et, hormis d'éventuelles bonnes découvertes de gaz dans l'île de Sakhaline, les études sismiques ont été décevantes. Conclusion : à l'horizon de vingt ans, Inde et Chine vont devoir développer une intense autant qu'inédite diplomatie pétrolière au Moyen-Orient. Elles vont suivre le Japon, présent sur place depuis la crise pétrolière des années 1970, au travers d'aides au développement et à la présence de nombreux experts techniques.

L'Asie restera la zone du monde la plus étranglée par le pétrole et ses implications. Pékin l'a compris, et les pétroliers occidentaux commencent à voir des ingénieurs chinois sortir de leurs frontières. Le monde entier doit craindre une révolution islamiste dans les pétromonarchies. Mais que Pékin en souffre plus que Paris ou Washington, qui l'eût cru ? Dans sa lutte contre le terrorisme, George Bush devrait trouver dans Hu Jintao, le futur secrétaire général du PCC, un allié très sûr.

**Eric Le Boucher**

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Au pays du parfait amour

**ON** s'embarque pour Cythère ; on ne part point pour les bords du Lignon, la métaphore n'est pas admise. Pourtant cette charmante rivière est, elle aussi, une patrie de l'amour, consacrée comme elle l'a été par un des romans les plus fameux de notre littérature, *L'Astrée*. C'est la contrée du parfait amour, fidèle et soumis jusqu'à la mort, chaste jusqu'au mariage. Et les images qu'il évoque sont moins attrayantes que celles de Cythère, si pour gagner sa dame il faut risquer les aventures de Céladon : se noyer, s'exiler, se travestir pour reparaître devant elle et la gagner enfin à la pointe de l'épée contre les lions de la fontaine d'amour. Le Forez garde encore le berceau de la famille d'Urfé. En plein cœur de la plaine, s'élève le château de la Bastie. Quand Honoré d'Urfé songea à faire un roman dans le goût de l'époque, au lieu de le placer dans une Arcadie imaginaire, il préféra recomposer les paysages de son enfance. On ne lit plus *L'Astrée* de nos jours et ses cinq mille pages de casuistique amoureuse. Mais il reste un symbole auquel les cœurs tendres attachent encore du prix : le symbole de l'amour idéaliste et chevaleresque conçu comme un absolu en dehors de quoi rien n'existe.

**Jacqueline Piatier**
*(17 juin 1952.)*

**EN LIGNE SUR** lemonde.fr

■ **Législatives 2002**. Les résultats, analyses, commentaires et reportages du second tour des élections de toutes les circonscriptions sur elections.lemonde.fr.

■ **Photos.** Plus d'un million de fans coréens innondent les rues de Séoul, vêtus de rouge pour fêter la victoire de leur équipe contre le Portugal... Les images les plus marquantes de la semaine.

■ Mondial 2002. L'actualité de la Coupe du monde de football en direct 7 jours sur 7.

**CONTACTS**

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
**Par téléphone :** 01-44-97-54-54
**Sur Internet :** http://abo.lemonde.fr
**Par courrier :** bulletin p. 22
**Changement d'adresse et suspension :** 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
**Site d'information :** www.lemonde.fr
**Site finances :** http://finances.lemonde.fr
**Site nouvelles technologies :** http ://interactif.lemonde.fr
**Guide culturel :** http://aden.lemonde.fr
**Marché de l'emploi :** http://emploi.lemonde.fr
**Site éducation :** http://educ.lemonde.fr
**Marché de l'immobilier :** http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
**Sur Internet :** http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
**Abonnements :** 01-44-97-54-54
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 15 juin 2002 : 608 808 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « New-York Times ».

Le Monde

www.lemonde.fr

La nouvelle Assemblée nationale

En exclusivité : le score de tous les candidats circonscription par circonscription, analyses et commentaires pour mieux comprendre le nouveau paysage politique.

Cahier spécial résultats, lundi 17 juin avec Le Monde daté mardi 18 juin 2002

Le Monde
# ARGENT
ÉPARGNE — DIMANCHE 16 - LUNDI 17 JUIN 2002 — PLACEMENTS

## IMMOBILIER

A Nantes, le déséquilibre entre l'offre et la demande a entraîné, depuis trois ans, une hausse des prix d'environ 10 % par an pour les maisons. Les appartements anciens et neufs suivent avec des hausses respectives, en 2001, de 8 % et 15,6 % p. IV

POULAIN LE FUR/CHOMBERT-STERNBACH

## COLLECTIONS

Des ventes aux enchères thématiques sont consacrées, depuis plusieurs années, aux sacs, foulards et vêtements signés Hermès. Leur succès ne tient pas qu'au seul plaisir d'acheter moins cher qu'en boutique des objets prestigieux p. IV

**INDICE DJ STOXX 600 PRICE**

En points

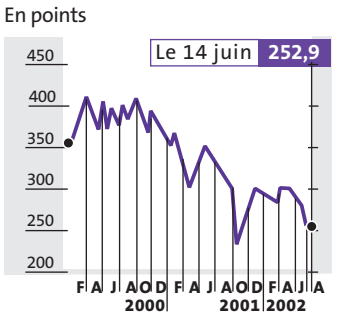


Source : Bloomberg

## BOURSE

Les 600 plus grosses capitalisations européennes, dont nous publions une cote réaménagée et simplifiée, ont perdu en moyenne 11,7 % cette semaine. L'indice CAC 40 est tombé sous le niveau symbolique des 4 000 points p. VI et VII

## CETTE SEMAINE

▸ **Revenus : les prestations familiales** améliorent le niveau de vie des familles les plus pauvres, notamment monoparentales, selon une étude du ministère du travail publiée mardi 11 juin sur « l'impact des prestations familiales sur le revenu des ménages » au cours de l'année 2001. Pour les couples d'au moins trois enfants, le niveau de vie des 10 % les plus aisés est près de six fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes avant versement des allocations familiales. L'écart tombe à 3,6 points après leur versement.

▸ **Impôt sur la fortune : les personnes redevables** de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) domiciliées en France ont jusqu'au lundi 17 juin, à Monaco et dans les autres pays d'Europe jusqu'au 15 juillet et dans le reste du monde jusqu'au 2 septembre, pour déposer leur déclaration. L'ISF concerne les propriétaires d'un patrimoine taxable dont la valeur nette excédait 720 000 euros au 1er janvier (tél. : 08-36-67-10-10 et sur Internet www.impots.gouv.fr rubrique « e-services : les formulaires »).

▸ **Billets de banque : selon les statistiques** publiées le 3 juin par la Banque de France, les billets en francs représentaient au 31 mai un peu plus de 10 % de la totalité des coupures en circulation, soit l'équivalent de 3,4 milliards d'euros. Au 31 décembre 2001, l'encours des billets en francs atteignait 31,5 milliards d'euros.

**TOUJOURS PLUS D'EUROS**

Coupures en circulation, en milliards d'euros

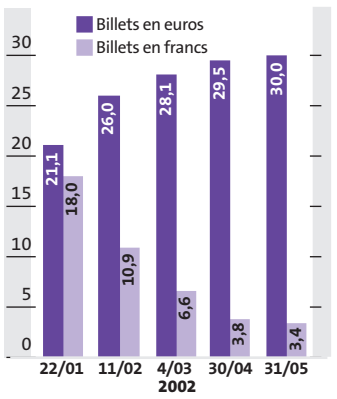


Source : Banque de France

# Le second souffle de l'épargne salariale

**DOSSIER. La loi Fabius confère des pouvoirs accrus aux syndicats et encourage l'accès des très petites sociétés aux plans interentreprises. Une aubaine pour les gestionnaires de fonds**

Un vaste remue-ménage a été déclenché dans les coulisses de l'entreprise et du monde de la gestion d'actifs après la publication, le 19 février 2001, de la loi Fabius qui élargit et assouplit les mécanismes de l'épargne salariale. *« C'est l'un des meilleurs outils de placement du marché,* rappelle Pierre Schereck, responsable commercial épargne entreprise chez Crédit lyonnais Asset Management (CLAM). *Trop peu de salariés ont pris la pleine mesure des atouts incontestables de ce support d'investissement. Mais c'est en train de changer. »*

Selon le rapport de Jean-Baptiste de Foucault (ancien commissaire au Plan) et de Jean-Pierre Balligand (député socialiste de l'Aisne en ballottage dimanche 16 juin), à l'origine de la loi Fabius, la presque totalité des petites et moyennes entreprises (97 % exactement) demeuraient, à l'aube du XXIe siècle, sans aucun mécanisme d'épargne salariale. Quant au flux d'investissement en fonds communs de placement d'entreprise (FCPE), quoique en nette progression, il ne représentait en 2000, selon les dernières statistiques de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) publiées sur ce thème, que 4,5 % du flux des placements financiers des ménages (contre 1 % cinq ans auparavant). Une situation qui ne s'est sans doute pas améliorée en 2001. Avec la crise économique et financière, plusieurs entreprises n'ont distribué ni primes de participation ni primes d'intéressement.

Ce manque d'intérêt pour un véhicule d'épargne qui, partiellement abondé par l'employeur, permet au salarié de placer sur des supports financiers diversifiés – les FCPE – les sommes collectées au titre de la

IVAN SIGG

participation et de l'intéressement, puis de les récupérer au bout de cinq ans (ou de dix ans pour les nouveaux plans d'entreprise long terme, les PPESV) en franchise d'impôts, s'explique essentiellement par deux insuffisances : le manque de moyen des entreprises pour mettre en place des plans d'épargne entreprise (PEE) et l'absence d'informations simplifiées sur les systèmes existants. L'application progressive de la loi Fabius (les décrets ne sont sortis que fin 2001) devrait y pallier.

En effet, non seulement le nouveau texte impose aux entreprises non couvertes par un accord d'épargne salariale d'ouvrir chaque année une négociation sur ce sujet, mais, surtout, il facilite l'accès aux petites entreprises. Il permet d'une part aux chefs d'entreprise de moins de 100 salariés – ainsi qu'aux mandataires sociaux : présidents, directeurs généraux, gérants – de bénéficier des avantages d'un système dont ils étaient exclus depuis 1982. Il crée, d'autre part, un plan d'épargne interentreprises (PEI) aux structures administratives collégiales et simplifiées, censé encourager l'adhésion de nombreuses petites structures.

Côté informations, les choses devraient aussi évoluer rapidement. *« Nous venons de lancer un appel d'offres auprès d'organes spécialisés pour former les 2 millions d'actionnaires salariés que compte aujourd'hui la France »*, précise Serge Cimatti, président de la Fédération française des associations d'actionnaires salariés (FAS).

Les pouvoirs accrus que confère aux représentants des salariés la loi Fabius vont aussi dans le sens d'une meilleure circulation de l'information et de son contrôle. Les syndicats, à l'exception de Force ouvrière, en créant en début d'année un comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES), chargé de délivrer un label de qualité sanctionnant l'offre de fonds dits socialement responsables des sociétés de gestion de FCPE, montrent clairement leur détermination à jouer leur partition.

Quant aux sociétés de gestion, bien conscientes de l'enjeu commercial qu'induit l'ouverture du champ de l'épargne salariale –, une étude d'UBS Warburg, menée en décembre 2001, estime que l'instauration de plans partenariaux d'épargne salariale volontaire (PPESV) et de PEI devrait drainer d'ici à une dizaine d'années 200 milliards d'euros d'encours sous gestion, à comparer aux 52 milliards que pèsent aujourd'hui les FCPE –, elles s'adaptent. Une bonne trentaine se sont présentées à la première cession de sélection du CIES en avril, mais seules trois d'entre elles (CLAM, Axa et Prado-Epargne, société de gestion des groupes de prévoyance Prémalliance et Vauban) ont reçu le précieux label. Lundi 10 juin, quatre nouveaux élus sont venus s'ajouter à la liste : Interépargne (groupe Banques populaires), Inter Expansion, la Macif, et Société générale Asset Management.

**Laurence Delain**

Lire pages II et III

TENDANCE

# Comptes rémunérés : l'hypocrisie

**MARDI 18 JUIN**, la Caixa Bank arrêtera la rémunération du compte-chèques qu'elle proposait à ses clients depuis février. Elle se plie aux injonctions de la commission bancaire, l'autorité de tutelle des banques, qui lui avait demandé de suspendre la commercialisation du produit dès la mi-avril.

Ce compte-chèques rémunéré présentait peu d'intérêt pour une majorité de particuliers. Un solde minimum de 3 900 euros était nécessaire pour que le produit de la filiale française de la Caisse d'épargne espagnole soit lucratif (« Le Monde Argent » daté 24-25 février). Mais il avait au moins le mérite de mettre fin à une exception française qui veut que les chéquiers ne soient pas facturés et que les comptes à vue ne soient pas rémunérés.

Pour justifier cette rupture, la Caixa arguait que, s'il était interdit de rémunérer des comptes en francs, cette interdiction n'existait pas pour les comptes en euros. La commission bancaire en a jugé autrement.

Pourtant, l'apparition de comptes-chèques rémunérés semble inévitable. D'abord parce que ces produits répondent à une véritable demande de la part des clients. En l'espace de quelques semaines, la Caixa a ouvert 1 200 nouveaux comptes, un nombre significatif pour un établissement qui ne dispose que d'un réseau d'une cinquantaine d'agences. Ensuite parce que la réglementation européenne permet à une banque de l'Union de distribuer en France, à partir de l'étranger, ce type de compte. La Caixa a d'ailleurs réfléchi à utiliser cette possibilité pour contourner l'interdiction, avant de choisir de respecter scrupuleusement la loi française, quitte à contester l'interprétation de la commission bancaire devant les instances compétentes (la banque a déposé un référé devant le Conseil d'Etat).

Dans sa lutte, elle bénéficie du soutien inattendu de l'Association française des trésoriers d'entreprises qui, dans un éditorial publié dans sa lettre en mars, jugeait que *« l'accord de la place sur la non-rémunération des soldes créditeurs est en contradiction avec toutes les directives européennes »*. Même le gouverneur de la Banque de France avait admis, en 2001, que ce système *« ne pouvait durer »*.

> Les banquiers français rivalisent d'imagination pour monter des « usines à gaz » servant à rémunérer les dépôts des particuliers

Enfin, l'interdiction de la rémunération des comptes-chèques en France apparaît bien hypocrite. Les banquiers français rivalisent d'imagination pour monter des « usines à gaz » servant à rémunérer les dépôts des particuliers : système de virements systématiques vers des produits versant un intérêt, livrets, comptes-chèques associant des sicav monétaires... Les grandes entreprises se voient, quant à elles, proposer par leurs banques – même françaises – de centraliser leur trésorerie dans des pays où la rémunération des dépôts est autorisée.

C'est autant d'argent qui n'est pas investi sur la place de Paris et qui quitte la France.

**Joël Morio**

**Emparez-vous du social**
pour agir sur l'économie

N° 9
3,80 €
MENSUEL

Au sommaire de ce numéro
Dossier : Réinventer la mondialisation
Débat : Les modes du management se suivent...
Supplément : Retraites, gestion financière ou gestion sociale ?

Numéro de juin

# Trois moyens pour placer son argent

**La loi Fabius du 19 février 2001 simplifie et élargit les mécanismes de l'épargne salariale. A terme, l'assurance-vie pourrait être concurrencée**

Pour Paul Maillard, spécialiste de l'épargne salariale au sein de l'Association française de la gestion financière (AFG-Asffi), le constat est simple : *« Même s'il est un peu tôt pour en mesurer l'effet, la mise en œuvre de la loi Fabius va induire des changements en profondeur et enfin donner à l'épargne salariale la place qu'elle mérite. »* En élargissant, en simplifiant et en assouplissant les mécanismes existants, la loi du 19 février 2001 donne une impulsion à cet outil d'épargne qui, selon certains spécialistes, pourrait bien d'ici quelques années concurrencer l'assurance-vie, placement préféré des Français qui représente à ce jour plus de 700 milliards d'euros d'encours.

On dénombre désormais trois principaux instruments de l'épargne salariale : le plan d'épargne entreprise (PEE), le plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) et le plan d'épargne interentreprises (PEI).

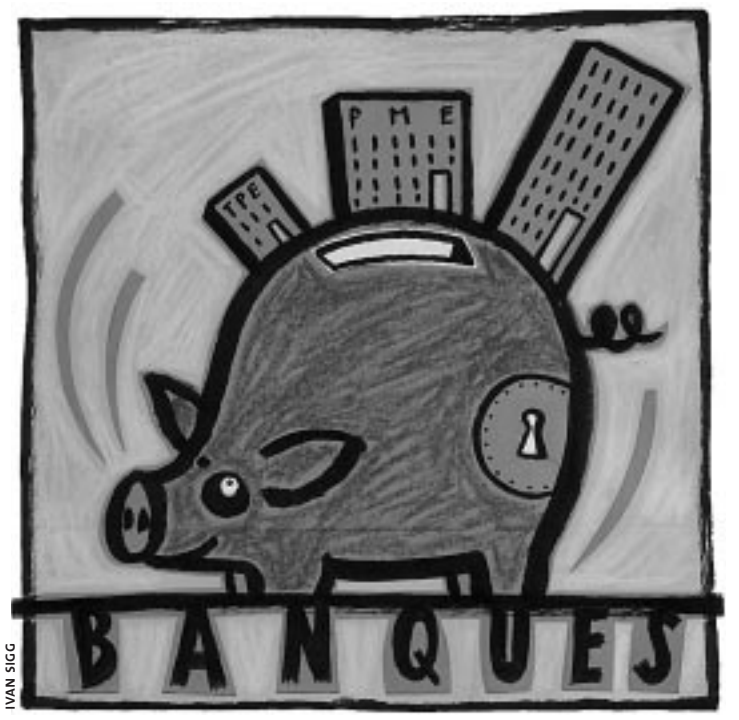


IVAN SIGG

▸ **Le plan d'épargne entreprise.** Régi par l'ordonnance du 21 octobre 1986, le PEE est un système facultatif que toute entreprise d'au moins deux salariés peut mettre en place, soit par accord d'entreprise, soit par décision unilatérale de l'employeur. Le PEE s'apparente à une enveloppe fiscale qui permet, au bout de cinq ans d'immobilisation, de recueillir en franchise d'impôt les fruits de la participation et de l'intéressement, majorés des versements volontaires du salarié et complétés le cas échéant par l'abondement de l'employeur, le tout étant placé sur des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) diversifiés ou composés majoritairement d'actions de l'entreprise. L'abondement, déductible du bénéfice imposable et exonéré de charges sociales, peut représenter jusqu'à trois fois le montant des versements volontaires du salarié, dans la limite de 2 300 euros par an (3 450 euros si les sommes collectées sur le PEE sont investies en titres de l'entreprise).

La participation aux bénéfices, obligatoire dans toute entreprise de plus de 50 salariés (sous réserve que le salarié ait un minimum de trois mois d'ancienneté), est distribuée chaque année et répartie entre les salariés selon les modalités prévues par l'accord collectif (elle est néanmoins limitée annuellement pour chaque salarié à 75 % maximum du plafond de la Sécurité sociale, fixé à 28 224 euros pour 2002). Pour être exonérée d'impôts, la participation doit être bloquée cinq ans, soit dans le cadre d'un PEE, soit sur un compte courant bloqué rémunéré (de 5 % à 6 % environ). Elle peut aussi être investie en actions de l'entreprise, directement via un compte-titre, ou par le biais d'un FCPE d'actionnariat salarié, voire désormais d'une sicav AS (actionnariat salarié), nouveau véhicule d'investissement créé par la loi Fabius.

L'intéressement, mis en place pour une durée de trois ans dans le cadre d'un accord collectif, demeure facultatif. Il peut être perçu immédiatement par le salarié (il sera alors soumis à l'impôt sur le revenu) ou placé dans un PEE.

La nouvelle loi sur l'épargne salariale ne remet pas en cause ces grands principes. Au contraire, elle les renforce, en obligeant les entreprises non couvertes par un accord d'épargne salariale à ouvrir chaque année une négociation sur ce thème. Par ailleurs, elle permet au salarié qui change d'entreprise de transférer sans pénalités son épargne entreprise vers le PEE de son nouvel employeur. Et pour faciliter ce type de mouvement, la loi a institué un livret d'épargne salariale, récapitulatif automatique des mouvements de placements de chaque salarié.

A signaler également : l'ancienneté dans l'entreprise, qui permet de bénéficier des mécanismes de participation, a été ramenée de six à trois mois. Enfin, la nouvelle législation permet aux chefs d'entreprise et aux mandataires sociaux d'entreprises de moins de 100 personnes de bénéficier, au même titre que leurs salariés, des avantages de l'épargne salariale.

▸ **Le plan partenarial d'épargne salariale volontaire.** Le PPESV, qui se veut avant tout un complément du PEE, ne peut être instauré que dans les entreprises déjà dotées de ce dernier. D'une durée minimale de dix ans, le PPESV fonctionne comme un PEE, à quelques nuances près. Le plafond de l'abondement, qui est toujours limité à 300 % des versements volontaires du salarié, a été porté à 4 600 euros par an. En contrepartie, l'employeur est soumis à une cotisation sociale forfaitaire de 8,2 % sur la part d'abondement supérieure à 2 300 euros. Si le PPESV est placé en actions de l'entreprise, le salarié bénéficiera en cas d'augmentation de capital d'une décote de 30 % (contre 20 % dans le cadre du PEE) sur les actions souscrites à cette occasion. Enfin, lorsqu'elle met en place un PPESV, l'entreprise doit obligatoirement offrir à ses salariés un véhicule d'investissement solidaire, c'est-à-dire un fonds partiellement investi en titres d'entreprises solidaires telles que les définit l'article 19 de la loi Fabius (entreprises non cotées respectant un certain nombre de règles fixées par l'article du code du travail L 443-3 – nouveau quant à leurs modes de rémunération, de désignation de leurs dirigeants, au type de personnes employées : handicapés, anciens chômeurs de longue durée, etc.).

▸ **Le plan d'épargne interentreprises.** Destiné à faciliter la mise en place de l'épargne salariale au sein des petites structures, le PEI fonctionne comme le PEE, si ce n'est qu'il est activé par plusieurs sociétés (au moins deux), à partir d'un accord collectif qui peut, le cas échéant, être négocié au niveau d'une branche professionnelle ou d'une région. Il peut également se décliner sur dix ans à travers un plan partenarial d'épargne salariale volontaire interentreprises (PPESVI).

**Laurence Delain**

## POUR EN SAVOIR PLUS

**> A lire**

– *A la recherche de l'épargne salariale,* bande dessinée diffusée par les éditions CFE-CGC (59, rue du Rocher, 75008 Paris), 64 p., 12 €.

– *Intéressement, participation, actionnariat*, Paul Maillard. Editions Delmas, 446 p., 49 €.

– *L'Epargne salariale, après la loi du 19 février 2001*, Paul Maillard, revue *Banque édition,* 124 p., 18,14 €.

**> A consulter**

– *Baromètre annuel de la gestion de l'épargne salariale,* avril 2002. Sur Internet : www.barometre-annuel-salariale.com

– *Guide de l'actionnaire salarié,* auprès de la Fédération française des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés (FAS). Sur Internet : www.fas.asso.fr

## LES BANQUES À L'AFFÛT DES SALARIÉS

**L'offensive des banques ne se limite pas à l'épargne salariale. Elles se font concurrence depuis plusieurs années pour atteindre le salarié sur son lieu de travail et lui faire, *via* souvent les comités d'entreprise, des offres de crédit ou d'épargne. Des opérations sans frais de dossier sont proposées pour des crédits orientés vers le financement des vacances, d'une voiture, de prêts immobiliers.**

**La Société de banque expansion (SBE), filiale de Banque populaire, a même des agences sur les sites industriels. *« Cette activité remonte aux années 1920, puisque la SBE a été créée par Louis Renault,* précise Jean-Philippe Van Poperinghe, directeur du marketing de la SBE, qui s'est imposée comme la principale banque des militaires ou des élus. *Outre notre présence sur les sites de Renault, nous possédons une trentaine d'agences chez Peugeot, Ford, Spie-Batignolles, au CEA, chez Nortene, etc. Nous proposons toute la gamme bancaire classique et bénéficions d'un taux de pénétration de l'ordre de 35 %. »* La SBE a par ailleurs signé une cinquantaine de conventions avec des entreprises, qui présentent un minimum de 2 000 employés et cadres et de 3 000 ouvriers. Au Crédit mutuel de Bretagne, le seuil est de 50 salariés. Et, selon Bernard Guyot, responsable du marché de l'économie sociale, *« la banque réfléchit à une offre pour les structures de moins de 50 personnes ».***

## DES PERFORMANCES TRÈS VARIABLES SELON LES SUPPORTS

Offre de fonds multi-entreprises des six premières sociétés de gestion

| Catégories | Établissements | Noms des fonds | Frais d'entrée | Frais de gestion | Performances au 31-12-01 1 an | Performances au 31-12-01 5 ans | Moyenne du marché au 31-12-01 (1) 1 an | Moyenne du marché au 31-12-01 (1) 5 ans |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fonds d'actions | Interépargne (2) | Fructi Avenir 1 | 1% max. | 0,3% max. | -15,78% | +88,30% | | |
| | Société générale Asset Management | Arcancia Audace 754 | 3% | 0,5% | -20,74% | +77,44% | | |
| | BNP Paribas Epargne Entreprise | Multipar Actions France | 1,25% max. | 0,7% | -18,66% | -21,5% | | |
| | Axa Gestion Intéressement | Capital France Actions | 3% | 0,6% max. | -20,84% | +104,67% | -17,78% | +80,2% |
| | Crédit lyonnais Asset Management | Actipar Lion | 0,9% | 0,3% | -20,81% | +68,38% | | |
| | Crédit agricole Epargne Salariale | Inter Actions France | 2% max. | 0,6% | -19,41% | +110% | | |
| Fonds diversifiés à dominante d'actions | Interépargne (2) | Fructi Avenir 3 | 1% max. | 0,3% max. | -9,29% | +69,10% | | |
| | Société générale Asset Management | Arcancia Dynamique 551 | 3% | 0,5% | -14,85% | +64,39% | | |
| | BNP Paribas Epargne Entreprise | Multipar Dynamique Fr. | 1,25% max. | 0,7% | -9,42% | +81,80% | -11,57% | +64,96% |
| | Axa Gestion Intéressement | Capital Vitalité | 3% max. | 0,6% max. | -13,68% | +54,41% | | |
| | Crédit lyonnais Asset Management | Part Lion Croissance | 0,9% | 0,6% | -12,97% | +55,60% | | |
| | Crédit agricole Epargne Salariale | Uniplan Expansion | 1,25% max. | 1% | -11,19% | +57,97 | | |
| Fonds diversifiés | Interépargne (2) | Fructi Avenir 4 | 1% max. | 0,3% max. | -5,42% | +57,93% | | |
| | Société générale Asset Management | NC | NC | NC | NC | NC | | |
| | BNP Paribas Epargne Entreprise | Multipar Equilibre France. | 1,25% max. | 0,7% | -6,51% | +61,80% | -7,42% | +54,64% |
| | Axa Gestion Intéressement | Capital Equilibre | 3% max. | 0,5% max. | -8,33% | +65,04% | | |
| | Crédit lyonnais Asset Management | Part Lion Equilibre | 0,9% | 0,5% | -10,10% (3) | NS (3) | | |
| | Crédit agricole Epargne Salariale | Uniplan Equilibre | 1,25% | 1% | -5,51% | +51,55% | | |
| Fonds diversifiés à dominante d'obligations | Interépargne (2) | Fructi Avenir 5 | 1% max. | 0,3% max. | -0,23% | +34,04% | | |
| | Société générale Asset Management | Arcancia Harmonie 453 | 3% | 0,5% | -2,55% | NS (4) | | |
| | BNP Paribas Epargne Entreprise | Multipar Prudent France | 1,25% max. | 0,7% | -0,06% | +49,22% | -2,36% | +40,32% |
| | Axa Gestion Intéressement | Capital Tempéré | 3% max. | 0,4% max. | -2,87% | +41,65% | | |
| | Crédit lyonnais Asset Management | Part Lion rendement Plus | 0,9% | 0,5% | -3,22% | +28,05% | | |
| | Crédit agricole Epargne Salariale | | NC | NC | NC | NC | | |
| Fonds d'obligations | Interépargne (2) | Fructi Obligation | 0,9% max. | 1% max. | +4,93% | +29,90% | | |
| | Société générale Asset Management | Arcancia Prudence | 3% | 0,5% | +3,67% | +26,02% | | |
| | BNP Paribas Epargne Entreprise | Multipar Oblig Euro | 1,25% max. | 0,7% | +4,46% | +24,26% | +3,40% | +27,50% |
| | Axa Gestion Intéressement | Capital Obligations | 3% max. | 0,4% max. | +5,16% | +25,29% | | |
| | Crédit lyonnais Asset Management | Élysées Oblipart Lion | 0,9% | 0,3% | +4,80% | +25,96% | | |
| | Crédit agricole Epargne Salariale | Uniplan Rendement | 1,25% max. | 1% | +4,91% | +27,84% | | |

(1) Indicateur de performance des FCPE de l'AFG-ASSFI au 31/12/2001 (2) Filiale du groupe Banques populaires (3) Fonds créé en mai 2001 (4) Fonds créé en 1998

Source : Établissements

## 3 QUESTIONS

**À MICHEL LAMY**

SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFE-CGC, IL EST MEMBRE DU COMITÉ INTERSYNDICAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE (CIES)

D. R.

**1 D'où est née l'idée du CIES ?**

**La loi du 19 février 2001 renforce le pouvoir du conseil de surveillance des FCPE en lui donnant, par exemple, la possibilité d'ester en justice, de convoquer le gestionnaire, d'obtenir les mêmes informations que celles données aux comités d'entreprise lorsque le fonds est investi en titres de l'entreprise, etc. Les représentants des salariés devaient saisir cette occasion, l'épargne salariale faisant partie intégrante d'une démarche syndicale et intersyndicale. Nous avons réuni nos points de vue (seule Force ouvrière, présente au départ, s'est retirée) et décidé de créer le CIES, pivot de notre mission d'orientation et de contrôle de l'épargne salariale, laquelle comporte une part de risque importante pour les petites structures qui vont se retrouver au sein des PEI sans avoir toujours les connaissances financières suffisantes pour appréhender l'offre des sociétés de gestion.**

**2 Le CIES a labellisé sept sociétés de gestion pour leur offre d'épargne salariale. Quels étaient les critères ?**

**Nous voulons sortir l'épargne salariale d'une seule logique financière. Sur cette base, l'obtention du label suppose quelques qualités incontournables. L'offre, outre présenter le meilleur rapport qualité-prix (frais réduits autant que possible), doit être assez diversifiée pour répondre aux demandes des salariés, notamment en matière de sécurité ou d'orientation de leurs placements (favoriser l'investissement des sociétés non cotées par exemple, ou certaines orientations régionales ou sectorielles). Elle doit comporter une dimension sociétale et environnementale et nous exigeons qu'il y ait des équipes dédiées au choix des valeurs socialement responsables ou solidaires mises dans les portefeuilles des fonds. Par ailleurs, le comité de surveillance des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) doit être composé d'une majorité de représentants des salariés. Nous devons enfin avoir la possibilité de faire un audit de la gestion à tout moment, sachant que le maintien du label donnera chaque année lieu à un réexamen.**

**3 Pensez-vous avoir les moyens de juger la qualité financière de l'offre des sociétés de gestion ?**

**Les huit membres du CIES (deux membres représentatifs pour chaque syndicat : CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT) ont tous une expérience dans la gestion et la finance. Nous avons mis en place des grilles d'analyse technique, à partir desquelles chacun se prononce et, jusqu'à présent, les appréciations se sont révélées parfaitement convergentes. Cependant, il n'est pas exclu que l'on se fasse un jour épauler par un cabinet extérieur d'experts.**

**Propos recueillis par L. D.**

# Une offre financière réaménagée

## Les fonds proposés à plusieurs entreprises se développent, mais restent difficilement accessibles

Depuis quelques mois, les sociétés de gestion de l'épargne salariale sont en pleine effervescence. *« Avec l'ouverture de l'épargne salariale à une clientèle de très petites entreprises, la donne est en train de changer »*, constate Patrick Petitjean, directeur général pour la France de JP Morgan Fleming Asset Management, partenaire d'Interépargne. Tournée vers les grandes entreprises et les groupes, l'offre d'épargne salariale se composait jusqu'à présent d'une forte majorité de fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) dédiés, diversifiés ou composés pour l'essentiel d'actions de l'entreprise. Fin 2001, ces fonds représentaient encore plus de 80 % des 3 185 produits recensés par l'Association française de la gestion financière (AFG-Asffi). Or il n'est pas exclu que, d'ici quelques années, cette tendance s'inverse et que la part des fonds multi-entreprises (offerts à plusieurs sociétés) devienne majoritaire. Les professionnels réfléchissent d'ailleurs activement à la mise en place d'un indice de l'épargne salariale accessible à tous, qui permettrait de comparer la performance de ces produits.

D'ores et déjà, les gammes sont revues en profondeur afin de s'adapter aux trois principales clientèles que sont désormais les grandes entreprises, les PME-PMI et les très petites entreprises (TPE) de moins de vingt salariés. Pour les deux dernières cibles, les offres mises en œuvre vont dans le sens de la simplification et de la banalisation. *« Cela se voit déjà au niveau des frais qui, en basculant d'une logique de distribution en gros (les grandes entreprises) à la vente au détail, augmentent même s'ils restent à des niveaux deux fois moins importants que ceux observés dans l'assurance-vie »*, remarque M. Petitjean.

Les offres faites aux PME et TPE prennent généralement la forme de gammes de fonds profilés (sécuritaire, équilibré, dynamique). Proposées via un PEE ou un PEI prêt à l'emploi, elles se rapprochent de ce que le particulier peut trouver au guichet de n'importe quelle banque. Pour les versions longues PPESV et PPESVI (plan partenarial d'épargne-salariale volontaire interentreprises), s'ajoutent une offre de fonds solidaires et, souvent, de fonds à horizon (dont les investissements deviennent de plus en plus sécuritaires au fur et à mesure que le souscripteur approche de l'échéance de son plan).

Du côté des grandes entreprises, les choses bougent aussi. La loi du 19 février 2001 favorise le développement d'une offre de fonds davantage diversifiés censés couvrir toute la palette de risques. Ces produits sont, par ailleurs, de plus en plus ouverts à la multigestion. Aventis, en mars, a, par exemple, obtenu d'Interépargne la mise en place d'un PEE multigestionnaires et multigérants.

### CRITÈRES SOCIAUX

Par ailleurs, pour cette clientèle, comme pour celle des plus petites entités, les sociétés de gestion doivent soigner leur offre de fonds solidaires et socialement responsables. La loi Fabius exige que dans le cadre de mise en place d'un PPESV, soit systématiquement proposé un fonds d'investissement en entreprises solidaires (sociétés non cotées respectant un certain nombre de critères sociaux). *« Il doit être mis en place dans les six mois qui suivent le dépôt du règlement du PPESV auprès de la direction départementale du travail »*, précise Jacques Cacheux, PDG de BNP Paribas Epargne Entreprise, première société à avoir mis en place, à la fin de l'année 2001, un PPESV avec Unilever, puis avec Tetrapack et MRO Software.

Parallèlement, la création par le comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES) d'un label de l'offre de fonds socialement responsables des sociétés de gestion de l'épargne salariale contraint ces dernières à mettre au point des gammes de fonds investis dans des valeurs éthiques, respectant des critères sociaux et environnementaux.

**L. D.**

### DOUZE NOUVELLES CATÉGORIES

Jusqu'à présent, les fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) étaient scindés en cinq catégories. Une directive de la Commission des opérations de Bourse (COB) de janvier 2002, applicable au plus tard en janvier 2003, réorganise ces gammes à travers douze classes d'actifs.

> **Les fonds actions françaises** (60 % au moins d'actions françaises).
> **Les fonds d'actions de la zone euro** (60 % minimum de valeurs de la zone euro).
> **Les fonds d'actions internationales** (60 % au moins d'actions étrangères).
> **Les fonds d'obligations et autres titres de créances libellés en euros** (90 % au moins d'emprunt de la zone euro).
> **Les fonds d'obligations et autres titres de créances internationaux** (emprunts des pays membres et non membres de la zone euro).
> **Les fonds monétaires euros**.
> **Les fonds monétaires à vocation internationale**.
> **Les fonds diversifiés** (gérés de façon discrétionnaire).
> **Les fonds ou sicav AS (actionnariat salarié) garantis** (assortis d'une garantie du capital).
> **Les fonds et sicav AS** investis en titres de l'entreprise (au minimum un tiers de titres de l'entreprise).
> **Les fonds investis à moins d'un tiers** en titres de l'entreprise (de 10 % à 33 %).
> **Les fonds nourriciers**.

## PRATIQUE

IVAN SIGG

**■ Les versements volontaires sur un plan d'épargne entreprise sont-ils déductibles de l'impôt sur le revenu ?**

Non. Qu'il s'agisse d'un plan d'épargne entreprise (PEE), d'un plan d'épargne interentreprises (PEI), d'un PPESV ou d'un PPESVI (plan partenarial d'épargne salariale volontaire interentreprises), les versements volontaires du salarié (limités, primes d'intéressement comprises, à 25 % du traitement annuel brut) sont imposables et soumis aux charges sociales. En revanche, au bout de cinq ou dix ans dans le cadre du PPESV, les sommes épargnées sur ces plans sont exonérées d'impôts, exception faite des prélèvements sociaux (10 %) ponctionnés sauf sur les versements volontaires déjà taxés à ce titre.

**■ Quels sont les cas de déblocage anticipé des PEE, PEI ou PPESV ?**

On peut rompre un PEE ou un PEI avant cinq ans dans les cas suivants :
– mariage de l'intéressé ou conclusion d'un pacs ;
– naissance ou adoption d'un troisième enfant ;
– divorce, séparation ou dissolution d'un pacs lorsque l'intéressé conserve la garde d'au moins un enfant ;
– invalidité du salarié, de ses enfants, de son conjoint ou de son « pacsé » ;
– décès du bénéficiaire, de son conjoint ou « pacsé » ;
– cessation du contrat de travail ;
– création ou reprise par le salarié, son conjoint ou le compagnon lié par pacs, d'une entreprise ou installation en vue d'une autre profession non salariée ;
– acquisition ou agrandissement de la résidence principale (sous réserve de l'existence d'un permis de construire) ou encore remise en état à la suite d'une catastrophe naturelle ;
– situation de surendettement.

Dans le cadre du PPESV (d'une durée minimale de dix ans), le mariage et la naissance d'un troisième enfant ne constituent plus une raison de déblocage, pas plus que la cessation du contrat de travail, remplacé par l'expiration des droits à l'assurance-chômage.

**■ La gestion administrative des PEE et la gestion financière sont-elles assurées par une même société ?**

Jusqu'à présent, les sociétés de gestion opérant sur ce marché offraient les deux services en même temps. Une nouvelle réglementation du conseil des marchés financiers prévue pour fin juin imposera bientôt une séparation du métier de teneur de comptes de celui de gestionnaire d'actifs. Anticipant le mouvement, la plupart des grands acteurs du secteur se sont déjà mis en conformité avec cette réglementation en créant deux sociétés distinctes pour chacune de ces activités.

# Les très petites entreprises sur les rangs

En ouvrant aux chefs d'entreprise et aux mandataires sociaux (présidents, directeurs généraux, membres du directoire et gérants) des sociétés de moins de 100 personnes les portes de l'épargne salariale, la loi du 19 février 2001 crée, au dire de Guy Cabessa, président du directoire d'Interépargne, *« une révolution culturelle tant pour les sociétés de gestion, jusqu'à présent exclusivement tournées vers les grands groupes, que pour les responsables de ces très petites entreprises (TPE) qui se voient proposer un outil patrimonial aux avantages fiscaux sans précédent »*.

Le constat vaut surtout pour les indépendants (commerçants, agriculteurs, médecins, avocats, etc.). En cumulant un plan d'épargne entreprise (PEE) et un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) pour chacun, un couple d'artisans, dont l'un est salarié de l'autre, peut, via l'abondement, déduire de ses bénéfices imposables jusqu'à 13 800 euros chaque année (4 600 euros au titre des deux PEE et 9 200 euros pour les PPESV). Le cas de M. E., médecin client de la banque Fédérale Finance, banque patrimoniale du Crédit mutuel de Bretagne, est exemplaire. Il s'aperçoit que, en salariant son épouse, qui tenait bénévolement le secrétariat, et en mettant en place un PEE et un PPESV dans le cadre du cabinet, il perdra pendant cinq ans l'équivalent de 7 % de son revenu annuel disponible, mais qu'au bout de onze ans le revenu de son foyer augmentera de 20 %. *« Le marché de l'épargne salariale des PME et TPE pourrait bien connaître un développement exponentiel dans les prochaines années, sachant qu'il reste aujourd'hui 9 millions de salariés à équiper »*, constate Daniel Gée, directeur général adjoint épargne salariale à la Société générale.

### UN PLAN ÉPARGNE POUR LES FRANCHISÉS

Les sociétés de gestion commencent à mettre au point des gammes de fonds pour cette catégorie de clientèle. Certaines le font sous la forme de PEE « packagés » prêts à l'emploi. D'autres, comme la Société générale, préfèrent passer par la voie du plan d'épargne interentreprises (PEI). *« Une fois mis en place, le PEI apparaît comme un produit simplifié, qui peut être vendu sans risque par des réseaux de distribution pas forcément spécialistes de l'épargne salariale »*, précise M. Gée.

Le PEI commence d'ailleurs à faire son chemin. Quelques accords ont déjà abouti : PEI mis en place par Carrefour en partenariat avec la Société générale pour ses franchisés (supermarchés Champion, supérettes Shopi, Marché Plus, 8 à Huit) ; PEI signé par les boulangers d'Alsace avec Isica Epargne. Et d'autres sont en négociation, parmi lesquels, sous l'égide d'Interépargne, celui de l'Union nationale des professions libérales (58 syndicats professionnels représentant 650 000 libéraux), qui devrait se conclure début juillet, ou celui couvrant les salons de coiffure franchisés de Jacques Dessange (quelque 4 000 personnes visées).

**L. D.**

# Dix acteurs dominent le secteur

Longtemps orientée vers les seules grandes entreprises, l'offre d'épargne salariale s'est, au fil des ans, concentrée entre les mains d'une poignée de gestionnaires. Fin 2001, les dix premiers intervenants du marché contrôlaient 90 % des encours des fonds communs de placement d'entreprise (74 % pour les six premiers). Filiales, dans la plupart des cas, de banques ou d'assureurs (Banques populaires, leader du secteur avec Interépargne, Société générale, BNP Paribas, Axa, Crédit lyonnais, Crédit agricole, CCF, etc.), ces intervenants historiques de l'épargne d'entreprise continueront sans doute longtemps de dominer ce secteur, d'autant que l'élargissement de la clientèle qu'induit la loi Fabius les pousse à revoir leur offre afin de la rendre facile d'accès au public des très petites entreprises (TPE). *« Notre métier est en train de se tourner davantage vers le client final, pour qui l'épargne salariale devient un outil de gestion de patrimoine parmi d'autres »*, remarque Philippe Merdy, directeur général adjoint d'Axa Gestion Intéressement.

Musclant leurs forces de vente – chez BNP Paribas, à la Société générale ou au Lyonnais, l'épargne salariale mobilise plusieurs centaines de chargés d'affaires dédiés aux seules petites entreprises –, les sociétés de gestion multiplient par ailleurs les partenariats avec les réseaux de ventes d'autres intermédiaires financiers : la Macif travaille avec Interépargne, SelfTrade et Dexia vendent, sous leur marque, les produits d'Axa.

L'épargne salariale attire en effet une multitude d'acteurs, qu'il s'agisse de banques, de compagnies d'assurances ou de petites sociétés de gestion déjà présentes sur le créneau, mais soucieuses de renforcer leur position. Ou encore de nouveaux prestataires de services, parmi lesquels Epargne salariale SA (société indépendante de conseil en épargne salariale et de sélection de gérants), Novacy (filiale de Generali, spécialisée dans la mise en place des PEE), ou encore FiSelect (spécialiste de la multigestion et de la sélection de teneurs de comptes).

**L. D.**

### INTERÉPARGNE EN TÊTE

Les dix premières sociétés de gestion (encours totaux : 51,97), en milliards d'euros au 31/12/2001

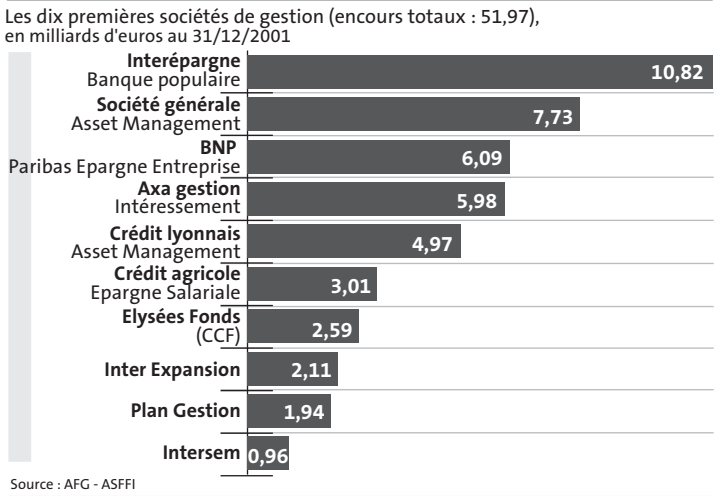


Source : AFG - ASFFI

Associés de SCPI Méhaignerie*

N'attendez plus pour en sortir

La foncière PAREF achète vos parts comptant

L'offre concerne notamment les SCPI suivantes :

- Crédit Mutuel Habitat 2
- Crédit Mutuel Habitat 3
- Elysées Résidence 3
- Fructihabitat
- Lion SCPI Habitation
- Natio Habitation 2
- Norpierre
- Norpierre 2
- Pierre Ecureuil Habitat
- Unidomo 4
- Unidomo 5

* et quelques autres SCPI (voir www.paref.com)

Si vous voulez en sortir, n'attendez plus pour nous contacter !

Tél. 01 40 29 86 86
Fax 01 40 29 86 87
www.paref.com
info@paref.com

PAREF

VOUS AVEZ TROUVÉ VOTRE ACHETEUR

PAREF - 53, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Société en commandite par actions à capital variable 412 793 002 RCS Paris

# Nantes s'installe dans la pénurie

## IMMOBILIER. La sixième ville de France est victime de son succès

A Nantes, l'objet de toutes les convoitises est une maison de trois ou quatre chambres avec jardin. La rareté de tels biens a entraîné ces trois dernières années une hausse des prix d'environ 10 % par an, mais, pour certaines maisons bien placées, les hausses ont facilement atteint 20 %. *« Ce phénomène tend à se ralentir légèrement cette année,* nuance Thierry Thomas, porte-parole des notaires de Loire-Atlantique, qui mentionne cependant des prix records à 610 000 euros, voire 1 million d'euros pour les plus belles demeures. *Fait inédit, pour de tels biens, quatre ou cinq candidats se manifestent immédiatement. »* Ce déséquilibre offre-demande est dû à la croissance démographique de la sixième ville de France (+ 10 % au cours de la dernière décennie) et à son attrait économique. L'arrivée en nombre de cadres de la région parisienne accompagnant des délocalisations ou l'implantation de sièges régionaux d'entreprises explique cette surenchère.

Selon les statistiques notariales, le prix moyen d'une maison ancienne atteint 163 000 euros. Mais les disparités selon le quartier et le bien sont considérables. Ainsi, en moyenne, en 2001, le prix des maisons anciennes a bondi de 29 %, à 214 500 euros, dans le quartier Miséricorde-Longchamp, pour des habitations de 5,4 pièces : parmi les meilleures valeurs, les notaires pointent par exemple une demeure de sept pièces et son jardin de 553 m² ayant trouvé preneur pour 568 635 euros. Ce quartier, très calme à défaut d'être charmant, est ainsi devenu le plus cher de Nantes, dépassant les secteurs Canclaux-Mellinet et surtout Monselet-Camus, à proximité de Procé, le plus beau parc de la ville, de l'hypercentre et des grands lycées.

### ANCIENS QUARTIERS OUVRIERS

A l'ouest de Nantes, un effet de mode stimule les prix dans les anciens quartiers ouvriers Chantenay-Sainte-Anne. Ses petites places (Zola, Jean-Macé) aux allures de bourgs ruraux séduisent cadres et professions libérales. En 2001, la valeur moyenne des maisons anciennes dans ce secteur a marqué une hausse de 8 %, à 143 000 euros. Mais, à moins de 180 000 euros, il est illusoire de prétendre à une maison bien placée et spacieuse. Pour des biens comparables, il est possible de trouver plus abordable au nord-est de la ville, dans les quartiers Doulon-Haluchère, non loin de la gare SNCF.

Les appartements anciens suivent le mouvement. Dans Nantes intra-muros, le prix du m² de l'ancien a augmenté en 2001 de 8 %, à 1 222 euros, prix qui tient compte de logements de piètre qualité. Les valeurs moyennes culminent à 1 423 euros dans les quartiers Canclaux et Mellinet et dans l'hypercentre. Dans l'ensemble, la valeur d'un appartement de trois pièces acquis en 1995 a aujourd'hui gagné 34 %. En dépit de la fin du dispositif Périssol, les prix du neuf ont grimpé de 15,6 % en 2001. Le m² atteint 2 278 euros dans le centre.

La rareté de l'offre se fait largement sentir au-delà du périphérique, où les prix connaissent une croissance égale et parfois supérieure à celle du centre-ville. Les communes les plus chères demeurent celles du nord-ouest de l'agglomération : à Sautron, où le prix moyen pour une maison ancienne atteint 226 300 euros, à Orvault et La Chapelle-sur-Erdre, qui bénéficient d'une faible densité et de larges espaces verts. A Carquefou, sur les rives de l'Erdre, une maison sur un terrain de 1 200 m² s'est vendue près de 489 700 euros en 2001.

En première couronne, des prix plus modestes se pratiquent au sud de la Loire, par exemple à Rezé, où de nombreux jeunes couples réalisent leur première acquisition pour 116 100 euros en moyenne ; mais une maison de trois pièces près du bourg dépasse allégrement ce prix. Il est possible de trouver moins cher dans le village ouvrier d'Indre, qui sera certainement bientôt à la mode, mais il faut y supporter la proximité des complexes industriels des bords de la Loire.

**Emmanuel Guimard**

### FORTE HAUSSE DES PRIX

Maisons et appartements anciens acquis en 2001

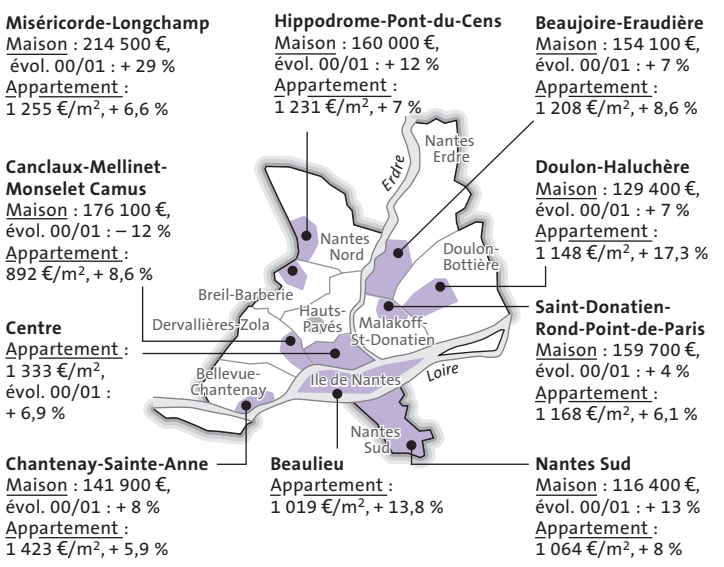


**Moyenne sur la ville : - maison : 163 000 €, évolution 2001/2000 : + 10 %, - appartement : 1 222 € le m², évolution 2001/2000 : + 8 %**

Source : Conseil supérieur des notaires de Loire-Atlantique

### COMMUNAUTÉ URBAINE

Prix des maisons et surface du terrain :

- **Basse-Goulaine** : 171 600 € (940 m²)
- **Carquefou :** 157 600 € (990 m²)
- **Coueron :** 119 300 € (1 570 m²)
- **Orvault :** 175 300 € (700 m²)
- **Rezé** : 116 100 € (490 m²)
- **Sainte-Luce-sur-Loire** : 155 000 € (580 m²)
- **Saint-Herblain** : 139 000 € (480 m²)
- **Saint-Sébastien-sur-Loire :** 123 500 € (660 m²)
- **Sautron :** 226 300 € (1 810 m²)

MOTS D'ARGENT

# La mule et l'anse du panier

**DANS UN TEXTE** intitulé *Le Parapluie*, paru dans le journal *Le Gaulois* du 10 février 1884 sous la signature de « Maufrigneuse », et qui sera ensuite publié dans le recueil *Les Sœurs Rondoli*, Guy de Maupassant a choisi pour héroïne une certaine Mme Oreille.

Cette Mme Oreille était fort économe, elle *« savait la valeur d'un sou »*, et *« éprouvait une vraie douleur à voir les pièces blanches sortir de chez elle »*, comme une *« déchirure dans son cœur »*. Ayant pour maîtresse le contraire d'un « panier percé », la bonne, nous dit l'auteur, *« assurément, avait grand mal à faire danser l'anse du panier »* !

*« Faire danser l'anse du panier »* consistait, pour une cuisinière, notamment – à l'origine –, pour une servante, pour une bonne..., à s'octroyer une commission sur le montant des... commissions. Une façon différente de gagner... aux courses ! L'astuce est la suivante : on majore un peu, sur la note, le prix de toutes les denrées achetées. Les plus fines mouches mettaient en haut – le « dessus du panier » – les produits les plus flatteurs, les plus beaux : la qualité présentée, censée être celle de toutes les victuailles contenues dans le panier, justifiait les prix !

Cette « gratte » illicite était aisée dès lors que la cuisinière notait elle-même le montant de ses achats, ou remplaçait le bout de papier sans en-tête remis par un commerçant par une note de sa composition. Mais, direz-vous, l'action délictueuse n'explique en rien l'expression. Pourquoi *« faire danser »* ?

On avance que ce danser découle de chanter. *« Faire chanter quelqu'un »*, c'est extorquer quelque chose sous la menace ; généralement, obtenir de l'argent en exerçant un chantage. On est passé à *« faire danser quelqu'un »*. Comme un pantin, dont le moindre geste dépend de celui qui « tire les ficelles ». Enfin, on serait arrivé à l'acception d'« extorquer le panier » – en faisant « payer » celui-ci, en quelque sorte. Cette expression recoupe une autre locution ancienne : *« ferrer la mule »*, qui désigne le fait de procéder à un achat pour quelqu'un, et de lui compter la chose pour plus cher qu'elle n'a coûté. Cela, dans un contexte d'escroquerie, bien évidemment ; il n'est pas question, en l'occurrence, de la marge admissible que prendrait un intermédiaire pour son travail.

Si l'on faisait les frais de ferrer les sabots des chevaux, il n'en allait pas de même avec les ânes, animaux de bât considérés comme moins dignes de soins. *« Ferrer la mule »* était donc, au sens propre, un acte inutile revenant à jeter l'argent par les fenêtres, et, au sens figuré, le décompte de frais imaginaires. Celui qui « ferrait la mule » prenait bien ses dupes pour des ânes.

**Jean-Pierre Colignon**

(Publicité)

## SICAV - FCP

**Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur**

Une sélection. **Cours relevés au 14 juin à 19 h 45**

Société Générale Asset Management www.sgam.fr

| Code | Émetteurs ➔ | Date | Valeur de souscription | valeur de rachat | Devise de cotation | Montant du coupon | Date du coupon |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ***SICAV*** | | | | | | |
| 029614 | CADENCE 1 D | 14/06/02 | 155,85 | 154,32 | EUR | 1,75 | 09/04/01 |
| 029615 | CADENCE 2 D | 14/06/02 | 154,15 | 152,62 | EUR | 1,75 | 03/05/01 |
| 029616 | CADENCE 3 D | 14/06/02 | 152,32 | 150,81 | EUR | 1,35 | 07/03/02 |
| 028307 | CONVERTIS C | 14/06/02 | 216,48 | 212,24 | EUR | | |
| 009577 | INTEROBLIG C | 13/06/02 | 59,71 | 59,12 | EUR | | |
| 009543 | INTERSELECTION F.D | 14/06/02 | 67,82 | 66,48 | EUR | 1,27 | 25/01/01 |
| 028315 | SELECT.DEFENSIF C | 14/06/02 | 192,76 | 189,44 | EUR | | |
| 028316 | SELECT.DYNAMIQUE C | 14/06/02 | 225,03 | 221,16 | EUR | | |
| 028653 | SELECT.EQUILIBRE 2 | 14/06/02 | 163,81 | 160,99 | EUR | | |
| 094404 | SELECT.PEA 1 | 14/06/02 | 194,04 | 190,70 | EUR | 4,37 | 01/02/01 |
| 094406 | SELECT.PEA DYNAM. | 14/06/02 | 132,45 | 130,17 | EUR | 2,69 | 01/02/01 |
| 029548 | SG FRANCE OPPORT.C | 14/06/02 | 413,32 | 405,22 | EUR | | |
| 029713 | SG FRANCE OPPORT.D | 14/06/02 | 387,01 | 379,42 | EUR | 2,02 | 27/01/00 |
| 001099 | SOGEFAVOR | 14/06/02 | 89,52 | 86,08 | EUR | 9,63 | 01/09/00 |
| 029709 | SOGENFRANCE C | 14/06/02 | 403,37 | 395,46 | EUR | | |
| 029549 | SOGENFRANCE D | 14/06/02 | 361,78 | 354,69 | EUR | 1,54 | 28/01/99 |
| 029408 | SOGEOBLIG C | 14/06/02 | 115,78 | 114,63 | EUR | | |
| 009524 | SOGEPARGNE D | 14/06/02 | 45,25 | 44,80 | EUR | 1,95 | 16/10/00 |
| 028520 | SOGEPEA EUROPE | 14/06/02 | 195,83 | 191,99 | EUR | 0,23 | 25/01/01 |
| 009545 | SOGESECTOR IMMOB.D | 14/06/02 | 25,32 | 24,82 | EUR | 0,38 | 28/06/00 |
| 009526 | SOGINTER C | 14/06/02 | 44,65 | 43,77 | EUR | | |
| | ***Fonds communs de placements*** | | | | | | |
| 702074 | DECLIC ACT.EURO | 13/06/02 | 13,96 | 13,69 | EUR | | |
| 747971 | DECLIC ACT.FSES | 13/06/02 | 48,29 | 47,34 | EUR | 0,26 | 07/09/00 |
| 747985 | DECLIC ACT.INTLES | 14/06/02 | 28,83 | 28,26 | EUR | 0,10 | 13/09/96 |
| 702304 | DECLIC BOURSE EQ. | 13/06/02 | 15,92 | 15,61 | EUR | | |
| 703114 | DECLIC BOURSE PEA | 13/06/02 | 48,08 | 47,14 | EUR | | |
| 747973 | DECLIC OBLIG.EUROP | 13/06/02 | 16,82 | 16,65 | EUR | 0,87 | 05/01/01 |
| 702560 | DECLIC PEA EUROPE | 13/06/02 | 21,01 | 20,60 | EUR | 0,08 | 14/11/00 |
| 748493 | DECLIC SOG.FR.TEMP | 13/06/02 | 54,12 | 53,06 | EUR | 0,28 | 21/12/00 |
| 702744 | SOGESECTOR FINANCE | 14/06/02 | 497,33 | 482,70 | EUR | | |
| 043136 | SOGESECTOR SANTE | 14/06/02 | 489,98 | 480,37 | EUR | | |
| 043153 | SOGESECTOR TECHNO. | 14/06/02 | 374,81 | 367,46 | EUR | | |
| 703304 | SOGESTION C | 13/06/02 | 46,23 | 45,32 | EUR | | |
| 042303 | SOGINDEX FRANCE | 13/06/02 | 473,18 | 459,26 | EUR | | |

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ***SICAV*** | | | | | | |
| 028818 | ATOUT CROISSANCE | 13/06/02 | 358,24 | 349,50 | EUR | 3,49 | 07/01/02 |
| 093707 | ATOUT FCE ASIE | 13/06/02 | 73,67 | 71,87 | EUR | 0,16 | 24/12/01 |
| 028581 | ATOUT FRANCE C | 13/06/02 | 178,07 | 173,73 | EUR | | |
| 028582 | ATOUT FRANCE D | 13/06/02 | 158,35 | 154,49 | EUR | 3,24 | 24/12/01 |
| 028583 | ATOUT FRANCE EUR. | 13/06/02 | 155,47 | 151,68 | EUR | 2,73 | 25/03/02 |
| 028575 | ATOUT FRANCE MONDE | 13/06/02 | 40,31 | 39,33 | EUR | 0,92 | 15/04/02 |
| 028610 | ATOUT MONDE | 13/06/02 | 45,83 | 44,71 | EUR | | |
| 028990 | ATOUT SELECTION | 13/06/02 | 92,09 | 89,84 | EUR | 2,33 | 24/12/01 |
| 028636 | CAPITOP EUROBLIG C | 13/06/02 | 103,49 | 102,47 | EUR | | |
| 028637 | CAPITOP EUROBLIG D | 13/06/02 | 82,12 | 81,31 | EUR | 3,17 | 24/03/02 |
| 028612 | CAPITOP REVENUS | 13/06/02 | 172,00 | 170,30 | EUR | 2,00 | 16/04/02 |
| | ***Fonds communs de placements*** | | | | | | |
| 044668 | ATOUT VALEUR | 12/06/02 | 69,66 | 69,66 | EUR | 1,36 | 13/12/01 |
| 097265 | INDO.FONCIER | 13/06/02 | 101,61 | 99,13 | EUR | 3,48 | 15/04/02 |


# Hermès à l'encan

Signe identitaire intemporel, le nom de Hermès suscite l'intérêt des collectionneurs, comme en témoigne le succès de la vente aux enchères consacrée les 9 et 10 juin aux créations de cette enseigne et son total de 381 305 euros d'adjudications. La maison, fondée en 1837 par Thierry Hermès, fut d'abord une manufacture de sellier-harnacheur avant de confectionner des sacs à partir de 1892. Hermès déclina son talent dans la maroquinerie, les foulards, les vêtements, les services de table et les accessoires de bureau.

Grand ordonnateur depuis six ans de vacations sur ce thème, le cabinet d'expertise parisien Dominique Chombert et Françoise Sternbach a bouleversé depuis 1993 le paysage de Drouot en donnant ses lettres de noblesse à la haute couture et aux objets de grande marque. La vente du week-end dernier présentait, sous le marteau de l'étude Poulain - Le Fur, une panoplie d'accessoires. Comme à l'accoutumée, le cabinet qui orchestre aussi des ventes autour de Gucci ou Christian Dior, s'attachait à présenter des objets en parfait état, démarche qui fait grincer les dents de la maison Hermès. *« Lorsque nous organisons des ventes en province, nous ne proposons que des produits actuels qui sont perçus comme une bonne affaire car ils sont nettement moins chers qu'en boutique »*, explique Dominique Chombert.

TAJAN PARIS

*« Kelly Bag », sculpture en bronze argenté de Sylvie Fleury, signée numérotée 5/8 sous la base, 18 000 euros le 29 mai.*

### DEUX MODÈLES BIRKIN

Les carrés de soie qui oscillent traditionnellement entre 110 et 150 euros – 230 euros en boutique – étaient les grands absents de ces vacations. Les bijoux en argent varient suivant les modèles de 300 à 1 500 euros. Le bracelet modèle chaîne d'ancre en argent a trouvé preneur pour 450 euros, la version en or ayant réalisé quasi le double. Les torsades du bracelet Vendôme en argent se sont négociées 600 euros. Les accessoires de bureau du créateur Paul Dupré-Lafon ont la cote : un cube multifonction (pendulette, éphéméride, boussole, baromètre et thermomètre) a réalisé 3 500 euros, tandis qu'une boîte à cigarettes en crocodile havane s'est envolée à 2 400 euros.

Vedettes de cette dispersion, les sacs étaient proposés dans une fourchette de 300 euros pour des petits en cuir, à 6 800 euros pour des modèles plus luxueux. Le sac Kelly, éponyme de la princesse monégasque, a grimpé de 1 600 euros pour une version en cuir marine à 5 200 euros pour du crocodile noir.

Les teintes les plus courantes comme le noir, le marron ou le bordeaux sont détrônées au profit des commandes spéciales qui peuvent réaliser des prix records à l'instar d'un sac Kelly en crocodile tricolore adjugé 10 200 euros. Un autre sac en crocodile noir avait récemment trouvé preneur pour 8 200 euros. Les deux modèles Birkin, hommage à l'actrice, se sont échelonnés de 5 600 euros pour une version en cuir beige, à 6 300 euros pour le cuir grené marron. La frénésie suscitée par ces modèles s'explique en partie par le délai d'attente de six mois à un an pour tout achat en boutique.

Les inconditionnelles se sont aussi rabattues sur d'autres produits éprouvés de la maison, comme le sac Bolide, dont un modèle en cuir rouge a été adjugé 2 100 euros. La vente n'a pas échappé à l'engouement très parisien pour le « vintage ». Emprunté à l'œnologie, le terme caractérise les vieux vêtements griffés qui aiguisent l'intérêt de quelques stylistes et marchands. Un mini sac-malette en cuir de Russie a trouvé preneur pour 1 150 euros.

La folie Hermès déborde du cadre de la mode pour contaminer l'art contemporain : le 29 mai, une sculpture en bronze intitulée « Kelly Bag », signée par l'artiste suisse Sylvie Fleury, a été adjugée 18 000 euros par l'étude Tajan.

**Roxana Azimi**

CRÉDIT

# Le TEG nouvelle formule

Obligatoire dans toute publicité ou offre préalable de prêt, l'indication du taux effectif global (TEG) permet aux emprunteurs de comparer plusieurs offres concurrentes et d'évaluer le coût total de leur crédit. Pour ce faire, le TEG doit comprendre, en plus des intérêts proprement dits, tous les frais annexes au prêt : frais de dossier, cotisations d'assurance décès-invalidité, lorsque l'assurance est obligatoire, frais d'hypothèque pour les crédits immobiliers, etc.

Un exemple permet de bien comprendre son... intérêt. Un emprunteur hésite entre deux offres de prêt de 10 000 euros d'une durée d'un an remboursable mensuellement : une offre au taux de 10 % avec 100 euros de frais de dossier, une autre à 9 % avec 200 euros de frais de dossier. Malgré des taux différents, ces deux offres ont un TEG identique de 11 % puisque, dans les deux cas, le coût total du crédit est de 1 100 euros.

Il existe deux méthodes de calcul du TEG. La première, dite proportionnelle, consiste schématiquement à multiplier, pour un crédit remboursable en douze mois, le taux mensuel par douze. La seconde méthode, dite équivalente, correspond à la capitalisation sur douze mois de ce taux mensuel. Pour un prêt de 10 000 euros, remboursable sur un an en douze mensualités et consenti au taux de 12 % avec des frais de dossier de 100 euros, le TEG calculé avec la méthode proportionnelle ressort à 13,92 %, tandis que celui calculé selon la méthode équivalente s'élève à 14,84 %.

Jusqu'à présent, la France avait opté pour la méthode proportionnelle. Harmonisation européenne oblige, un décret paru au *Journal officiel* du mardi 11 juin impose aux banques de retenir la méthode équivalente à compter du 1er juillet pour les crédits à la consommation (durée supérieure à trois mois et montant inférieur à 21 500 euros), quelle que soit leur appellation : crédit revolving, prêt personnel, crédit lié à un achat. Le TEG des crédits immobiliers reste calculé à un taux proportionnel. Cela va-t-il changer quelque chose ? Rien, selon la Fédération bancaire française : *« L'utilisation de cette nouvelle méthode conduit à une augmentation mécanique du TEG, mais n'a aucun effet sur le coût total du crédit qui reste le même. »* Elle regrette toutefois que cette réforme ne soit pas accompagnée d'une harmonisation complète du calcul du TEG, puisque chaque pays fixe librement le contenu des éléments pris en compte pour le calcul de ce taux.

**Serge Nicolas**

# ENCHÈRES

■ NAPOLÉON : **une chemise de lin beige,** marquée d'un discret monogramme impérial, ayant appartenu à l'empereur Napoléon Ier, retrouvée dans son carrosse après la bataille de Waterloo en juin 1815, a été adjugée 62 900 euros, mardi 11 juin, chez Sotheby's à Londres.

■ MONNAIE : **une collection de pièces d'or gothiques** sera dispersée, lundi 24 juin, à Drouot à Paris (expert Sabine Bourgey). Parmi ces pièces, qui vont du règne de Philippe le Bel à celui de Charles VII, une « Couronne d'or » est estimée entre 35 000 et 45 000 euros.

■ CARITATIF : **le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés** met aux enchères sur le site www.eBay.com et ses sites nationaux (eBay.fr en France), des objets offerts et signés par des célébrités – Carole Bouquet, Martina Hingis, Meryl Streep, etc. –, dont la vente ira à des programmes en faveur des femmes réfugiées à travers le monde. Ces enchères se termineront jeudi 20 juin à l'Espace Paul-Ricard, à Paris, dans une séance qui mettra en concurrence les internautes et un public d'invités.

■ FOOTBALL : **un maillot porté par Zinedine Zidane** lors du match France-Angleterre en 1999 a été adjugé 2 500 euros le 7 juin à l'Hôtel Drouot à Paris, un montant décevant lié, selon les organisateurs, aux performances de l'équipe de France en Corée du Sud.

# SICAV ET FCP

GESTION COLLECTIVE

## Fonds d'actions françaises : prime aux petites

**EUROFONDS.**

**Les sociétés de second rang se sont bien comportées dernièrement. La tendance pourrait se poursuivre**

L'indice CAC 40 des grandes valeurs françaises est tombé cette semaine à son plus bas niveau depuis septembre 2001. Il n'est donc pas surprenant que les fonds d'actions qui misent sur la Bourse de Paris enregistrent des performances très médiocres. Fin mai, le rendement moyen de ces produits était déjà en recul de 21,30 %, et peu de gérants se montrent optimistes pour les semaines qui viennent. Dans une lettre publiée vendredi 14 juin, les gestionnaires de la Banque du Louvre jugent que *« les marchés sont dans l'ensemble survendus à court terme, mais la situation technique des grands indices (Standard & Poor's 500, Eurostoxx 50, CAC 40...) s'est nettement dégradée avec le franchissement de supports qui marqueraient le point bas des marges de fluctuation en vigueur depuis six mois. Dans ces conditions, les objectifs théoriques induiraient une baisse supplémentaire de l'ordre de 5 % à 10 %. »*

La situation macroéconomique s'est pourtant, sinon améliorée, du moins stabilisée. Mais *« les investisseurs se rendent compte que ce n'est pas la situation économique générale qui détermine le niveau de la Bourse mais celle des entreprises. Or ces dernières ont fait beaucoup de bêtises en recourant notamment à l'emprunt pour financer leur croissance externe »*, note Grégoire Scheiff, gestionnaire d'Oddo Génération, deuxième fonds du classement établi par Aptimum Conseil. Ce produit bénéficie d'une gestion qui privilégie les sociétés contrôlées par une famille dont le management s'est révélé plus prudent lors de la vague de la nouvelle économie.

D'une manière générale, les petites valeurs, où l'on retrouve un certain nombre de sociétés familiales, se sont bien comportées au cours des derniers mois. Une tendance qui pourrait se poursuivre dans les prochains mois. *« Parce qu'elles ont fait moins d'erreurs en croissance externe et en créativité comptable, les sociétés de second rang recèlent, selon nous, encore un fort potentiel avec peut-être une meilleure visibilité* [que pour les grandes entreprises] *»*, notent les gestionnaires de CCR Actions, dont la sicav Centrale Action France se place à la trentième position du classement d'Aptimum Conseil en raison de l'originalité de sa gestion, mais quatrième pour sa performance brute. *« Si des décotes apparaissent aujourd'hui plus fréquentes sur certaines grandes valeurs des indices, les produits spécialisés sur les valeurs petites et moyennes capitalisations gardent leur intérêt dans un scénario de Bourse à modeste potentiel de progression »*, ajoutent les spécialistes de CCR Actions.

Les gérants se veulent toutefois relativement sereins pour la fin de l'année. Au second semestre, les résultats des entreprises devraient s'améliorer, *« ne serait-ce que parce que les bases de comparaison seront favorables, les résultats ayant été très mauvais au second semestre 2001 »*, note François de Saint Pierre, gérant chez Lazard Gestion.

**Joël Morio**

### La sicav de la semaine

## Objectif France

**GÉRÉE** par François de Saint-Pierre, la sicav de Lazard Gestion privilégie les sociétés qui créent de la richesse, connaissent un taux de croissance élevé et une évaluation boursière qui laisse un potentiel d'appréciation des cours. Ce triple filtre permet à Objectif France de se placer à la première position du classement établi par Aptimum Conseil, tant pour sa performance brute que pour sa performance retraitée, qui tient compte du risque pris par le gérant et de son style de management. Bien que la méthode APT mette en évidence un style de gestion « value », M. de Saint Pierre nie qu'elle soit une sicav de ce type. *« Nous nous intéressons, bien sûr, à l'évaluation de la société, qui est le B.A.-BA de la gestion. Mais ce qui explique notre performance, c'est que, depuis six mois, nos choix ont été très défensifs et que nous nous y sommes tenus »*, explique M. de Saint-Pierre. *« Le risque était de se laisser tenter par les actions qui avaient fortement baissé et qui ont poursuivi leur dégringolade depuis »*, ajoute-t-il.

D'une manière générale, la sicav s'est tenue à l'écart de certains secteurs. *« Les valeurs technologiques restent trop chères, car la reprise n'est pas suffisante pour justifier les prix actuels. Les opérateurs de télécommunications continuent et continueront longtemps d'être handicapés par des difficultés structurelles. Quant aux sociétés pharmaceutiques, elles souffrent de problèmes de réglementation ou de création de nouveaux médicaments »*, juge M. de Saint-Pierre.

**J. Mo.**

**ANALYSE DU STYLE**

Indice MSCI France, en %

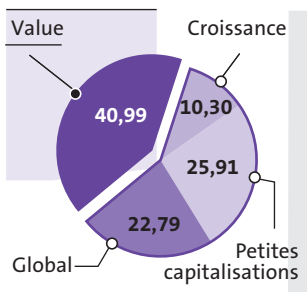


La décomposition du profil de risque systématique du fonds suivant les indices de style de gestion met en évidence une pondération plus importante du style « value » au sein du fonds.

Source : APT

## CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

►►► APT ►►►

**Performance :** Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ●

**Risque :** Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!

*Les premières et les dernières de la catégorie*

### Actions françaises

Performance arrêtée le : 31/05/2002 — **Performance moyenne sur un an : - 21,30 %**

| Code | Libellé | Promoteur | Pays | Perf. retraitée en % | Rang retr. 1 an | Perf. sur 1 an | Risque sur 1 an | Perf. brute en % | Rang brut 1 an | Valeur liquid. en euros |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FR029601 | OBJECTIF FRANCE | LAZARD FRERES GES | FR | - 12,45 | 1 | ★★★★★ | ★★ | - 10,65 | 1 | 370,03 |
| FR028166 | ODDO GENERATION | ODDO & CIE | FR | - 14,02 | 2 | ★★★★★ | ★★★ | - 12,85 | 3 | 334,20 |
| FR044097 | BSO FRANCE | SEGIPA GESTION | FR | - 14,31 | 3 | ★★★★★ | ★★★ | - 12,66 | 2 | 289,62 |
| DS745914 | INVESCO GT FRENCH GW.A | INVESCO | UK | - 14,74 | 4 | ★★★★★ | ! | - 18,77 | 35 | 346,66 |
| DE971526 | FIDELITY FRANCE | FIDELITY FUNDS SI | DE | - 14,77 | 5 | ★★★★★ | ★★★★ | - 14,38 | 5 | 27,51 |
| FR043711 | SELECTION 20 | CCF | FR | - 14,79 | 6 | ★★★★★ | ★★★★ | - 15,44 | 12 | 30,96 |
| FR028958 | SAINT-HONORE FRANCE | CIE FIN ROTHSCHIL | FR | - 15,33 | 7 | ★★★★★ | ★★★★ | - 14,66 | 6 | 55,42 |
| FR702285 | LION PERFORMANCE AUDAC | CREDIT LYONNAIS | FR | - 16,14 | 8 | ★★★★★ | ★★★ | - 14,81 | 8 | 16,69 |
| FR028339 | COGEFI FRANCE | COGEFI | FR | - 16,45 | 9 | ★★★★ | ★★★★ | - 17,19 | 17 | 31,42 |
| IT2492 | PIONEER FRENCH EQUIT. | PIONEER | IT | - 16,54 | 10 | ★★★★ | ★★ | - 18,59 | 32 | 12,92 |
| FR043777 | FRUCTIFONDS FRANCE ACT | BQ POPULAIRES | FR | - 16,64 | 11 | ★★★★ | ★★★★ | - 17,13 | 16 | 147,68 |
| FR040300 | TRICOLORE | CIE FIN ROTHSCHIL | FR | - 17,37 | 12 | ★★★★ | ★★ | - 15,20 | 9 | 214,27 |
| FR028373 | INVESCO ACTIONS FRANC | INVESCO | FR | - 17,54 | 13 | ★★★★ | ★ | - 20,67 | 76 | 56,27 |
| FR042017 | GROUPAMA INDEX FRANCE | FINAMA ASSET MGT | FR | - 17,70 | 14 | ★★★★ | ★★★★★ | - 17,36 | 19 | 314,85 |
| FR040312 | SOPRANE VALEURS FRANCA | BQ PRIVEE SAINT D | FR | - 17,74 | 15 | ★★★★ | ★★★★ | - 18,39 | 27 | 67,67 |
| FR028794 | ECUREUIL INVESTISSEMEN | CAISSES EPARGNE | FR | - 17,76 | 16 | ★★★★ | ★★★ | - 16,28 | 13 | 49,98 |
| FR029953 | STATE STREET ACTIONS F | STATE STREET | FR | - 17,82 | 17 | ★★★★ | ★★★★★ | - 17,46 | 20 | 393,12 |
| FR029011 | FONCIERS VALEURS | CFF | FR | - 17,82 | 18 | ★★★★ | ★★★ | - 19,30 | 44 | 126,75 |
| FR040611 | LGM FRANCE | ABN AMRO | FR | - 17,88 | 19 | ★★★★ | ★★★★★ | - 18,14 | 25 | 61,75 |
| FR029970 | ZURICH ACTIONS FRANCE | ZURICH INVEST | FR | - 17,90 | 20 | ★★★★ | ★★★★★ | - 17,78 | 21 | 212,57 |
| FR043948 | REFERENCE CAC 40 | SOMARGEST | FR | - 17,90 | 21 | ★★★★ | ★★★★ | - 18,85 | 37 | 396,05 |
| FR042100 | BNP FRANCE INVEST | BNP PARIBAS | FR | - 17,95 | 22 | ★★★★ | ★★★★ | - 18,85 | 38 | 2207,91 |
| FR043378 | F.C.P. S.A. 1 | CARDIF | FR | - 17,98 | 23 | ★★★★ | ★★★★ | - 18,65 | 34 | 5104,85 |
| DE847609 | DIT FONDS FRANKREICH | DIT DEUTSCHER INV | DE | - 17,99 | 24 | ★★★★ | ★ | - 21,65 | 100 | 96,27 |
| FR029742 | FRANCE ENTREPRISES | BQ NSM | FR | - 18 | 25 | ★★★★ | ★★★★ | - 19,16 | 41 | 368,04 |
| FR748526 | VICTOIRE FRANCE | COMMERCIAL UNION | FR | - 18,08 | 26 | ★★★★ | ★★ | - 15,35 | 10 | 549,75 |
| FR040378 | BNP ACTIONS RM | BNP PARIBAS | FR | - 18,10 | 27 | ★★★★ | ★★★★ | - 19 | 39 | 103,23 |
| FR029139 | GROUPAMA CROISSANCE | FINAMA ASSET MGT | FR | - 18,28 | 28 | ★★★★ | ★★★ | - 16,95 | 15 | 306,72 |
| FR044394 | FLEMING FRANCE SELECTI | FLEMING | LX | - 18,30 | 29 | ★★★★ | ★★★★★ | - 18,60 | 33 | 312,01 |
| FR028123 | CENTRALE ACTIONS FRANC | CCR | FR | - 18,30 | 30 | ★★★★ | ● | - 13,82 | 4 | 402,52 |
| FR703759 | S.P. FRANCE | CGU | FR | - 18,36 | 31 | ★★★★ | ★★★ | - 16,37 | 14 | 486,66 |
| FR702692 | MARIANNE 50.5 | BFT | FR | - 18,38 | 32 | ★★★★ | ★★★★★ | - 18,49 | 30 | 205,72 |
| FR044161 | MMA OPPORTUNITES | MMA | FR | - 18,46 | 33 | ★★★★ | ★★★ | - 20,10 | 60 | 37,10 |
| FR748850 | RG ACTIONS FRANCE | ROBECO | FR | - 18,58 | 34 | ★★★★ | ★ | - 21,79 | 101 | 37,22 |
| FR029635 | FRANCE 40 | BQ CORTAL | FR | - 18,78 | 35 | ★★★★ | ★★★★ | - 19,98 | 54 | 62,30 |
| FR028630 | ELANCIEL FRANCE | LA POSTE | FR | - 18,82 | 36 | ★★★★ | ★★★ | - 20,49 | 72 | 38,30 |
| FR041524 | OUDART ACTIONS FRANCAI | OUDART | FR | - 18,83 | 37 | ★★★★ | ★★★★ | - 19,88 | 52 | 406,79 |
| FR000132 | HAUSSMANN FRANCE | BQ WORMS | FR | - 18,83 | 38 | ★★★★ | ★★ | - 21,33 | 93 | 4,28 |
| FR009567 | FRUCTIFRANCE | BQ POPULAIRES | FR | - 18,98 | 39 | ★★★★ | ★★★★ | - 20,05 | 58 | 79,65 |
| FR028913 | BARCLAYS ACTIONS FRANC | BARCLAYS | FR | - 19,01 | 40 | ★★★★ | ★★ | - 21,30 | 92 | 94,78 |
| FR044734 | LE PORTEFEUILLE INDICI | TRINITE GESTION | FR | - 19,22 | 41 | ★★★★ | ★★★★★ | - 19,26 | 43 | 89,30 |
| FR043295 | INDOSUEZ FRANCE 50 | CREDIT AGRICOLE | FR | - 19,24 | 42 | ★★★★ | ★★★ | - 21,36 | 94 | 30,06 |
| FR098290 | OFIMA CIBLE | OFIGEST | FR | - 19,27 | 43 | ★★★★ | ★ | - 15,37 | 11 | 2897,96 |
| FR043862 | SMC ACTIONS FRANCE | SMC | FR | - 19,30 | 44 | ★★★★ | ★★★★ | - 20,38 | 68 | 858,47 |
| FR043922 | EXATIS ACTIONS FRANCE | CCF | FR | - 19,34 | 45 | ★★★ | ★★★★ | - 20,52 | 73 | 627,23 |
| FR042488 | PLACEMENTS FRANCE ACTI | BQ NSM | FR | - 19,37 | 46 | ★★★ | ● | - 14,80 | 7 | 1426,70 |
| FR042471 | CROISSANCE FRANCE ACTI | BQ DU LOUVRE | FR | - 19,45 | 47 | ★★★ | ★ | - 22,86 | 129 | 58,67 |
| FR029697 | BNP ACTIONS PEA EURO | BNP PARIBAS | FR | - 19,46 | 48 | ★★★ | ★★★ | - 21,12 | 85 | 168,65 |
| DE976318 | DEKA FRANKREICH | DEKA DEUTSCHE KAG | DE | - 19,47 | 49 | ★★★ | ★★★ | - 20,90 | 80 | 88,53 |
| FR009781 | CARDIF ACTIONS FRANCE | CARDIF | FR | - 19,47 | 50 | ★★★ | ★★★★ | - 20,78 | 78 | 22,51 |
| FR040400 | HORIZON FRANCE VALORIS | CIE FIN ROTHSCHIL | FR | - 19,51 | 51 | ★★★ | ★★ | - 22,66 | 127 | 28,61 |
| DE921572 | UBS EQUITY FD FRANCE | UBS EQUITY FUND M | DE | - 19,54 | 52 | ★★★ | ★★★★★ | - 19,24 | 42 | 105,87 |
| FR009758 | PARFRANCE | BNP PARIBAS | FR | - 19,59 | 53 | ★★★ | ★★★★ | - 20,40 | 70 | 253,67 |
| DE987686 | NESTOR FRANCE INDEX PL | NESTOR INVESTMENT | DE | - 19,64 | 54 | ★★★ | ★ | - 23,03 | 133 | 70,70 |
| FR000217 | FICAC 40 | CDC | FR | - 19,77 | 55 | ★★★ | ★★★ | - 21,39 | 95 | 3375,37 |
| FR028360 | PARIBAS FRANCE EUROPE | BNP PARIBAS | FR | - 19,86 | 56 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,13 | 61 | 227,89 |
| FR040504 | CNP ACP ACTIONS LT | CNP ASSUR | FR | - 20,01 | 57 | ★★★ | ★★★ | - 18,42 | 28 | 3234,42 |
| FR042517 | ACTIMAAF FRANCE | MAAF | FR | - 20,03 | 58 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,23 | 65 | 402,99 |
| FR093041 | CREDIT MUTUEL FRANCE A | CREDIT MUTUEL | FR | - 20,06 | 59 | ★★★ | ★★★★ | - 21,24 | 88 | 32,35 |
| FR028632 | EMERGENCE EURO POSTE | LA POSTE | FR | - 20,09 | 60 | ★★★ | ★★★★ | - 21,19 | 87 | 29,04 |
| FR747971 | DECLIC ACTIONS FRANCAI | SOCIETE GENERALE | FR | - 20,13 | 61 | ★★★ | ★★★ | - 18 | 24 | 52,92 |
| FR028390 | PLACEMENTS PEA EUROPE | BQ NSM | FR | - 20,13 | 62 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,38 | 69 | 181,76 |
| FR028469 | CREDIT MUTUEL EURO PEA | CREDIT MUTUEL | FR | - 20,14 | 63 | ★★★ | ★★★★ | - 20,71 | 77 | 20,30 |
| FR028285 | ECOFI-CROISSANCE | ECOFI FINANCE | FR | - 20,18 | 64 | ★★★ | ★★★ | - 22,05 | 108 | 252,44 |
| FR042651 | FRANCE VALEUR | DEUTSCHE BANK | DE | - 20,19 | 65 | ★★★ | ★★★ | - 22,04 | 107 | 3466,79 |
| FR028886 | FRANCE EXPANSION DURAB | EXPERTISE ASSET M | FR | - 20,34 | 66 | ★★★ | ★★★★ | - 19,35 | 45 | 107,68 |
| DE976951 | ACTIVEST AKTIEN-FRANKR | ACTIVEST INVESTME | DE | - 20,35 | 67 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,19 | 64 | 90,22 |
| DE849097 | DWS FRANKREICH | DWS INVESTMENT GM | DE | - 20,39 | 68 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,15 | 62 | 81,68 |
| FR040484 | VENDOME FRANCE | CREDIT AGRICOLE | FR | - 20,39 | 69 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,56 | 74 | 323 |
| FR043717 | DB FRANCE VALEUR | DEUTSCHE BANK | FR | - 20,57 | 70 | ★★★ | ★★★ | - 22,06 | 109 | 149,22 |
| DE847662 | DVG FRANCE | DEUTSCHE VERM"GEN | DE | - 20,60 | 71 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,44 | 71 | 64,35 |
| FR028791 | ECUREUIL ACTIONS FUTUR | CAISSES EPARGNE | FR | - 20,62 | 72 | ★★★ | ★★★★★ | - 20,30 | 67 | 59,48 |
| FR028798 | MARIANNE | BFT | FR | - 20,62 | 73 | ★★★ | ★★★ | - 22,18 | 113 | 123,75 |
| FR009740 | OUDART INVESTISSEMENT | OUDART | FR | - 20,64 | 74 | ★★★ | ★★★★ | - 19,52 | 48 | 120,65 |
| FR028588 | ELANCIEL EURO | LA POSTE | FR | - 20,78 | 75 | ★★★ | ★★★★ | - 22,17 | 112 | 91,36 |
| FR097628 | BP FRANCE INDICE | BQ POPULAIRE AM | FR | - 20,78 | 76 | ★★★ | ★★★ | - 22,44 | 122 | 366,48 |
| FR028573 | FRUCTI-ACTIONS RENDEME | BQ POPULAIRES | FR | - 20,80 | 77 | ★★★ | ★★ | - 17,86 | 22 | 130,79 |
| FR028581 | ATOUT FUTUR | CREDIT AGRICOLE | FR | - 20,81 | 78 | ★★★ | ★★★★ | - 21,60 | 98 | 181,72 |
| FR739520 | FRANCE ACTION 250 | CREDIT MUTUEL OCE | FR | - 20,85 | 79 | ★★★ | ★★★★★ | - 21,27 | 91 | 50,36 |
| FR741568 | AXIVA INVESTISSEMENT | AXA | FR | - 20,90 | 80 | ★★★ | ★★★ | - 18,80 | 36 | 2589,65 |
| 180454 | FRANCE CAC 40 | SBF FRANCE | FR | - 20,91 | 81 | ★★★ | ★★★★ | - 21,63 | 99 | 5454,19 |
| FR028795 | LIVRET BOURSE INVESTIS | CDC | FR | - 20,94 | 82 | ★★★ | ★★★ | - 19,41 | 46 | 171,46 |
| FR041826 | ODDO FRANCE | ODDO & CIE | FR | - 21,03 | 83 | ★★★ | ★★★★★ | - 21,26 | 90 | 110,89 |
| FR009562 | SICAV 5000 | CREDIT LYONNAIS | FR | - 21,04 | 84 | ★★★ | ★★★★ | - 20,02 | 57 | 147,73 |
| FR040233 | FRANCE EPARGNE ACTIONS | BDF GESTION | FR | - 21,05 | 85 | ★★★ | ★★★★ | - 21,88 | 104 | 36,71 |
| FR000218 | FRANCE CROISSANCE | CDC | FR | - 21,06 | 86 | ★★★ | ★★★ | - 23,01 | 131 | 275,20 |
| FR028878 | BARCLAYS MULTIFONDS PE | BARCLAYS | FR | - 21,11 | 87 | ★★★ | ★★★★ | - 22,53 | 123 | 866,80 |
| BRGFRGI | BARING FRENCH GROWTH F | BARING | UK | - 21,18 | 88 | ★★★ | ★★★★ | - 22,24 | 117 | 24,09 |
| FR040868 | KAC + | BFT | FR | - 21,25 | 89 | ★★★ | ★★ | - 18,56 | 31 | 573,21 |
| FR042745 | MG ACTIONS FRANCE | MACIF | FR | - 21,28 | 90 | ★★★ | ★★★★ | - 21,96 | 106 | 183,06 |
| FR028910 | AXA INDICE FRANCE | AXA | FR | - 21,29 | 91 | ★★★ | ★★★★★ | - 21,16 | 86 | 356,58 |
| FR028792 | ECUREUIL DYNAMIQUE + | CAISSES EPARGNE | FR | - 21,29 | 92 | ★★★ | ★★★ | - 19,41 | 47 | 39,97 |
| FR028180 | NATEXIS QUANTACTIONS F | BQ POPULAIRES | FR | - 21,35 | 93 | ★★★ | ★★ | - 18,33 | 26 | 2174,11 |
| FR043116 | CMN INDICE FRANCE | MULTIFONDS | FR | - 21,35 | 94 | ★★★ | ★★★★ | - 22,82 | 128 | 128,26 |
| FR042255 | GROUPAMA ACTIONS FRANC | FINAMA ASSET MGT | FR | - 21,41 | 95 | ★★★ | ★★★★ | - 20,06 | 59 | 3283,18 |
| FR000879 | SANPAOLO MEDITERRANEA | BANQUE SANPAOLO | FR | - 21,49 | 96 | ★★★ | ★★★★★ | - 21,85 | 102 | 429,11 |
| DE971431 | EUROPART.MUL.INV. FRAN | EUROPEAN MULTI IN | DE | - 21,50 | 97 | ★★★ | ★★★★ | - 22,57 | 124 | 311,92 |
| FR042530 | CMN FRANCE | CREDIT MUTUEL DU | FR | - 21,52 | 98 | ★★★ | ★★★ | - 23,79 | 148 | 113,80 |
| FR029405 | HSBC ACTIONS FRANCE | CCF HSBC | FR | - 21,54 | 99 | ★★★ | ★★★★ | - 22,19 | 114 | 1047,57 |
| FR043732 | ENTENIAL FRANCE ACTION | BQ LA HENIN | FR | - 21,56 | 100 | ★★★ | ★★★ | - 23,85 | 150 | 90,23 |
| FR028877 | PARTNER FRANCE | KBL | FR | - 21,59 | 101 | ★★★ | ★★★ | - 23,22 | 137 | 105,10 |
| PIPCVFI | PICTET P.C.F. VALFRANC | PICTET & CIE | CH | - 21,61 | 102 | ★★★ | ★★★ | - 23,47 | 140 | 444,33 |
| FR001426 | NORWICH FRANCE | NORWICH UNION LIF | FR | - 21,62 | 103 | ★★★ | ★ | - 17,34 | 18 | 36,19 |
| FR094545 | AGF EPARGNE ACTIONS | AGF | FR | - 21,65 | 104 | ★★★ | ★★★ | - 23,81 | 149 | 486,25 |
| FR044680 | CIC FRANCEVALOR | CREDIT IND DE NOR | FR | - 21,72 | 105 | ★★★ | ★★★ | - 23,76 | 145 | 34,80 |
| FR747529 | ACTESA | SOCIETE GENERALE | FR | - 21,82 | 106 | ★★★ | ★★★★★ | - 22,15 | 111 | 1601,46 |
| FR028962 | EQUI-ACTIONS FRANCE | EQUIGEST | FR | - 21,91 | 107 | ★★★ | ★★★ | - 24,08 | 156 | 819,75 |
| FR040350 | DEMACHY FRANCE | BQ NSM | FR | - 21,98 | 108 | ★★★ | ★★★★ | - 20,90 | 79 | 281,31 |
| FR009566 | BNP ACTIONS FRANCE | BNP PARIBAS | FR | - 22,02 | 109 | ★★★ | ★★★ | - 20,19 | 63 | 140,11 |
| FR041528 | REPUTATION | OBSERVATOIRE DE L | FR | - 22,04 | 110 | ★★★ | ★★ | - 18,44 | 29 | 26,51 |
| FR041183 | DYNALION FRANCE | CREDIT LYONNAIS | FR | - 22,06 | 111 | ★★★ | ★★★★★ | - 21,90 | 105 | 160,61 |
| FR043559 | CARMIGNAC FRANCE | CARMIGNAC GESTION | FR | - 28,45 | 174 | ★ | ★★★★ | - 30,02 | 175 | 206,27 |
| FR098144 | OFIMA LEADER | OFIGEST | FR | - 30,86 | 175 | ● | ★★★ | - 27,79 | 173 | 2088,75 |
| FR040267 | ORSAY FRANCE | BQ D'ORSAY | FR | - 31,39 | 176 | ● | ★★★★ | - 33,42 | 177 | 228,14 |
| FR043188 | ORSAY CAC 40 | ORSAY GESTION | FR | - 31,42 | 177 | ● | ★★★★ | - 33,42 | 176 | 228,14 |
| FR042790 | CDC NOUVEAU MARCHE | CDC | FR | - 32,04 | 178 | ● | ★ | - 38,65 | 178 | 31,26 |

▶ La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance, mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

wineandco™
Le millésime 2000
est un excellent placement
Plus de 50 références
toujours disponibles
sur wineandco
00 800 1000 20 20
www.wineandco.com

## BRUITS DES MARCHÉS

■ RECONVERSION : **Nicole Notat** a annoncé, mardi 11 juin, qu'elle lancerait, d'ici au début juillet, une nouvelle agence européenne de notation des entreprises socialement responsables en partenariat avec d'autres syndicats européens et différents intervenants, parmi lesquels pourraient figurer la Caisse des dépôts, Axa, Crédit lyonnais Asset Management.

■ IMPÔTS : **l'échéance du 15 juin** pour le paiement de certains impôts, comme l'acompte de taxe professionnelle et celui d'impôt sur les sociétés, tombant cette année un samedi, la date limite de paiement est reportée au lundi 17 juin à minuit.

■ SCPI : **la foncière Paref a reçu le feu vert de la Commission des opérations de Bourse** pour son offre d'achat des parts de 14 SCPI Méhaignerie. Il s'agira d'une offre groupée assortie de la condition que l'acheteur obtienne 51 % des parts. Paref a, par ailleurs, une obligation d'information des associés. Dans l'attente, la foncière leur propose d'acheter leurs parts à l'amiable à un prix consultable sur Internet (www.paref.com). Si la société de gestion refuse d'agréer Paref, elle devra trouver un autre acheteur au même prix, dans le mois.

### Précision

Dans le tableau consacré au coût du crédit publié dans le dossier du « Monde Argent » daté 9-10 juin consacré aux seniors, le coût de l'assurance proposé par Entenial n'est pas de 13 355 euros, mais de 3 355 euros.

# LES BOURSES EUROPÉENNES

en euros à Paris

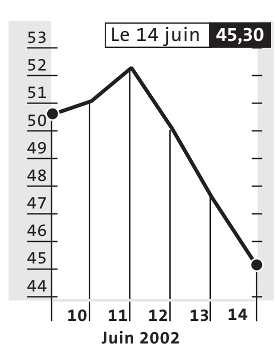


**■ CAP GEMINI EN BAISSE**

Merrill Lynch a annoncé, vendredi 14 juin, avoir abaissé sa recommandation de moyen terme sur le groupe de conseil et de services informatiques à « vendre », avec un objectif de cours de 36 euros. Goldman Sachs estime que l'action ne devrait pas monter avant que le groupe ne démontre qu'il peut stabiliser sa performance en termes de chiffre d'affaires. Sur la semaine, l'action perd 10,30 %, à 45,30 euros.

en euros à Paris

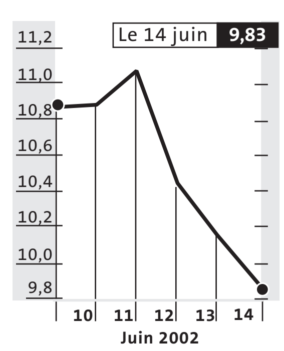


**■ ALCATEL AU PLUS BAS**

Le leader mondial de l'optique (équipements terrestres et sous-marins) a annoncé, vendredi, un partenariat avec Telecom New Zealand pour déployer un réseau de nouvelle génération. Il tombe à son niveau le plus bas depuis septembre 1988, à la suite d'un avertissement de son concurrent Lucent, qui prévoit un recul de son activité au troisième trimestre. Le titre, en cinq jours, perd 9,48 %, à 9,83 euros.

en euros à Paris

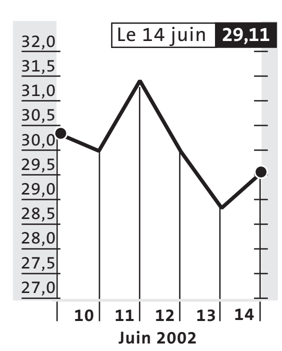


**■ TF1 PÉNALISÉE**

La chaîne a confirmé, jeudi 13 juin, qu'elle étudiait la reprise de certains actifs de Kirch, en dépôt de bilan. Sa marge de manœuvre financière est limitée, souligne le courtier Cheuvreux. Sur la semaine, le titre, qui pourrait sortir de l'indice CAC 40 selon certains analystes, qui révisent en baisse leur estimation des recettes publicitaires après l'élimination de la France en Corée, perd en cinq jours 4,09 %, à 29,11 euros.

en euros à Paris

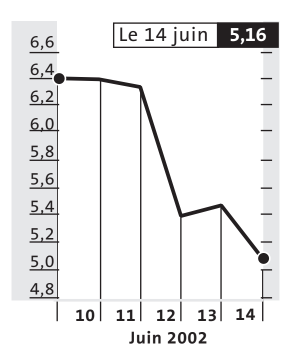


**■ EQUANT DÉGRINGOLE**

L'opérateur de services internationaux aux grandes entreprises, à qui son actionnaire majoritaire, France Télécom, vient d'accorder une ligne de crédit de 300 millions de dollars, *« n'a pas de problème de trésorerie »*, selon son président Didier Delepine, dans un entretien publié vendredi par *L'Agefi*. Sur la semaine, le titre dégringole de 19,12 %, à 5,16 euros, après un plus bas historique à 4,86 euros.

en euros à Paris

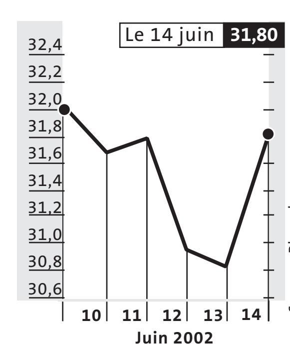


**■ REMY-COINTREAU PEU CHÈRE**

Soutenu par l'intégration de Bols et la reprise des ventes de champagne, le bénéfice opérationnel du groupe français de vins et spiritueux a progressé de 13,5 %, à 209,1 millions d'euros, pour 2001-2002. La société a réaffirmé jeudi son objectif de croissance de 50 % du bénéfice net d'ici à trois ans. ABN Amro relève que la valeur, qui perd en cinq jours 0,62 %, à 31,80 euros, est peu chère par rapport au secteur.

## DJ EUROSTOXX600 14/6 22h40

| | Place principale et devise de cotation | Cours | % var. heb. |
|---|---|---|---|
| **-** | | | |
| 3I GROUP | GB/GBP | **6,95** | -8,19 |
| **A** | | | |
| ABB LTD N | CH/CHF | **12,90** | -8,51 |
| ABBEY NATIONAL | GB/GBP | **8,10** | -21,66 |
| ABN AMRO HOLDING | NL/EUR | **18,40** | -11,07 |
| ACCIONA | ES/EUR | **46,00** | -3,16 |
| ACCOR | FR/EUR | **40,10** | -8,03 |
| ACEA | IT/EUR | **5,75** | -18,21 |
| ACERINOX | ES/EUR | **40,00** | -6,52 |
| ACESA | ES/EUR | **11,00** | -2,48 |
| ACS | ES/EUR | **35,00** | -1,44 |
| ADECCO | CH/CHF | **88,20** | -14,37 |
| ADIDAS-SALOMON AG | DE/EUR | **82,53** | -5,41 |
| AEGIS GROUP | GB/GBP | **0,89** | -22,10 |
| AEGON NV | NL/EUR | **19,38** | -15,74 |
| AEM | IT/EUR | **1,52** | -8,16 |
| AGF | FR/EUR | **46,05** | -11,44 |
| AGGREGATE IND | GB/GBP | **0,94** | -4,08 |
| AGGREKO | GB/GBP | **2,66** | -10,06 |
| AIR FRANCE | FR/EUR | **16,25** | -11,40 |
| AIR LIQUIDE | FR/EUR | **160,50** | -5,25 |
| AIXTRON | DE/EUR | **12,85** | -20,43 |
| AKZO NOBEL NV | NL/EUR | **46,00** | -4,66 |
| ALBA | ES/EUR | **22,50** | -5,02 |
| ALCATEL A | FR/EUR | **9,83** | -22,60 |
| ALLEANZA ASS. | IT/EUR | **9,26** | -10,01 |
| ALLIANCE & LEICEST | GB/GBP | **7,95** | -9,14 |
| ALLIANCE UNICHEM | GB/GBP | **6,67** | 3,89 |
| ALLIANZ N | DE/EUR | **205,32** | -14,73 |
| ALLIED DOMECQ | GB/GBP | **4,38** | -6,26 |
| ALLIED IRISH BANKS | IR/EUR | **13,90** | -6,71 |
| ALMANIJ PS | BE/EUR | **39,89** | -7,66 |
| ALPHA BANK | GR/EUR | **15,04** | -3,96 |
| ALSTOM | FR/EUR | **9,85** | -26,98 |
| ALTADIS | ES/EUR | **23,25** | 1,00 |
| ALTANA | DE/EUR | **48,79** | -15,04 |
| ALTRAN TECHNOLOGIE | FR/EUR | **41,03** | -22,14 |
| AMADEUS GLOBAL A | ES/EUR | **6,70** | -5,63 |
| AMB GENERALI HOLDI | DE/EUR | **112,00** | -0,44 |
| AMEC PLC | GB/GBP | **4,14** | -5,26 |
| AMERSHAM | GB/GBP | **5,58** | -10,36 |
| AMEY | GB/GBP | **2,30** | -9,45 |
| AMVESCAP | GB/GBP | **5,80** | -15,02 |
| ANGLO AMERICAN | GB/GBP | **11,63** | -6,21 |
| ANGLO-IRISH BANK | IR/EUR | **6,67** | -1,04 |
| ARCELOR | LU/EUR | **14,05** | -7,63 |
| ARM HOLDINGS | GB/GBP | **1,56** | -16,58 |
| ARNOLDO MONDADORI | IT/EUR | **6,70** | -5,90 |
| ARRIVA PLC | GB/GBP | **3,55** | 4,11 |
| ASF | FR/EUR | **26,95** | 0,00 |
| ASM INTERNATIONAL | NL/EUR | **17,30** | -18,20 |
| ASML HOLDING | NL/EUR | **16,04** | -21,60 |
| ASSA ABLOY B | SE/SEK | **126,00** | -4,91 |
| ASSD BRITISH FOODS | GB/GBP | **6,05** | -3,35 |
| ASSOCIATED BRITISH | GB/GBP | **4,44** | -3,06 |
| ASTRAZENECA | GB/GBP | **27,60** | -8,18 |
| ATLAS COPCO A | SE/SEK | **218,50** | -6,22 |
| ATOS ORIGIN | FR/EUR | **58,25** | -9,20 |
| AUREA CONCESIONES | ES/EUR | **23,40** | 0,34 |
| AUTOGRILL | IT/EUR | **11,55** | -4,70 |
| AUTOLIV SDR | SE/SEK | **214,50** | -5,71 |
| AUTOSTRADE CONCESS | IT/EUR | **8,40** | -3,45 |
| AVENTIS | FR/EUR | **68,80** | -7,65 |
| AWG | GB/GBP | **5,49** | -0,18 |
| AXA | FR/EUR | **18,41** | -11,91 |
| **B** | | | |
| B SKY B GROUP | GB/GBP | **6,64** | -9,66 |
| B.P.C.INDUSTRIA | IT/EUR | **8,97** | 0,22 |
| B.P.SONDRIO | IT/EUR | **10,50** | 1,94 |
| BAA PLC | GB/GBP | **6,05** | -1,63 |
| BAE SYSTEMS | GB/GBP | **3,21** | -16,41 |
| BALFOUR BEATTY | GB/GBP | **2,10** | -13,22 |
| BALOISE-HOLD. NOM. | CH/CHF | **118,50** | -8,14 |
| BANCA ANTONVENETA | IT/EUR | **17,97** | -1,26 |
| BANCA DI ROMA | IT/EUR | **2,27** | -11,50 |
| BANCA ESPIRITO | PT/EUR | **11,30** | -2,59 |
| BANCA FIDEURAM | IT/EUR | **6,20** | -16,22 |
| BANCA LOMBARDA PIE | IT/EUR | **10,29** | -2,28 |
| BANCA POP DELL'EMI | IT/EUR | **33,20** | -1,78 |
| BANCA POPOLARE DI | IT/EUR | **4,13** | -6,98 |
| BANCO COMERC.PORTU | PT/EUR | **3,53** | -3,29 |
| BANK OF IRELAND | IR/EUR | **12,95** | -6,16 |
| BANK OF PIRAEUS | GR/EUR | **7,10** | -2,20 |
| BANKINTER | ES/EUR | **32,35** | -8,62 |
| BARCLAYS | GB/GBP | **5,46** | -7,46 |
| BARRATT DEV PLC | GB/GBP | **4,16** | -9,57 |
| BASF AG | DE/EUR | **44,05** | -11,55 |
| BAYER | DE/EUR | **31,67** | -8,99 |
| BAYR.HYP.U.VERBK | DE/EUR | **32,14** | -13,44 |
| BB BIOTECH | CH/CHF | **65,20** | -21,26 |
| BBA GROUP PLC | GB/GBP | **2,85** | -5,79 |
| BBVA | ES/EUR | **11,66** | -9,68 |
| BCA P.BERG | IT/EUR | **19,55** | -6,24 |
| BCA POP DI LODI | IT/EUR | **10,20** | -7,36 |
| BCA POP VERONA NOV | IT/EUR | **13,50** | 0,00 |
| BCO POPULAR ESP | ES/EUR | **45,78** | -2,49 |
| BCO SABADELL | ES/EUR | **15,70** | -3,62 |
| BEIERSDORF AG | DE/EUR | **122,70** | -2,89 |
| BENETTON GROUP SPA | IT/EUR | **12,70** | -5,93 |
| BERKELEY GROUP PLC | GB/GBP | **6,64** | -13,43 |
| BG GROUP | GB/GBP | **2,71** | -8,68 |
| BHP BILLITON | GB/GBP | **3,58** | -8,21 |
| BHW HOLDING | DE/EUR | **17,51** | -2,99 |
| BIC | FR/EUR | **42,37** | 1,73 |
| BIPOP CARIRE | IT/EUR | **1,45** | -16,67 |
| BMW | DE/EUR | **39,88** | -13,06 |
| BNL | IT/EUR | **1,98** | -9,79 |
| BNP PARIBAS | FR/EUR | **53,70** | -10,87 |
| BOC GROUP | GB/GBP | **10,29** | -3,47 |
| BODYCOTE INTL | GB/GBP | **2,17** | 0,00 |
| BOOTS CO PLC | GB/GBP | **6,19** | -9,57 |
| BOUYGUES | FR/EUR | **26,77** | -15,45 |
| BP | GB/GBP | **5,24** | -10,43 |
| BPB PLC | GB/GBP | **3,48** | -8,18 |
| BPI-SGPS SA | PT/EUR | **2,49** | 1,22 |
| BRADFORD & BINGLEY | GB/GBP | **3,21** | -3,02 |
| BRAMBLES INDUSTRIE | GB/GBP | **3,10** | -5,78 |
| BRISA NOM.(PRIVAT) | PT/EUR | **5,78** | -0,69 |
| BRITANNIC GROUP | GB/GBP | **5,85** | -18,07 |
| BRITISH AIRWAYS | GB/GBP | **1,92** | -5,42 |
| BRITISH AM.TOBACCO | GB/GBP | **7,71** | -5,86 |
| BRITISH ENERGY | GB/GBP | **1,46** | -14,99 |
| BRITISH LAND CO | GB/GBP | **5,71** | -6,39 |
| BSCH | ES/EUR | **8,40** | -15,07 |
| BT GROUP | GB/GBP | **2,62** | -6,51 |
| BTG PLC | GB/GBP | **3,24** | -16,71 |
| BUDERUS | DE/EUR | **24,90** | -7,61 |
| BULGARI | IT/EUR | **7,02** | -11,14 |
| BUNZL PLC | GB/GBP | **5,13** | -1,91 |
| BUSINESS OBJECTS | FR/EUR | **25,25** | -19,64 |
| **C** | | | |
| CABLE WIRELESS UK | GB/GBP | **1,80** | -14,29 |
| CADBURY SCHWEPPES | GB/GBP | **4,62** | -7,60 |
| CALEDONIA INVST. | GB/GBP | **8,28** | -1,13 |
| CAMBRIDGE ANTIBODY | GB/GBP | **10,60** | -8,93 |
| CANARY WHARF GROUP | GB/GBP | **4,48** | -6,72 |
| CAP GEMINI | FR/EUR | **45,30** | -14,04 |
| CAPITA GRP | GB/GBP | **3,15** | -17,00 |
| CAPITAL RADIO | GB/GBP | **6,69** | -6,76 |
| CARLTON COMMUNICAT | GB/GBP | **2,33** | -7,72 |
| CARREFOUR | FR/EUR | **53,60** | -0,65 |
| CASINO GUICHARD | FR/EUR | **86,45** | -1,93 |
| CASTORAMA DUBOIS I | FR/EUR | **67,00** | -0,59 |
| CATTLES | GB/GBP | **3,45** | 3,14 |
| CATTOLICA ASSICUR. | IT/EUR | **24,55** | -7,71 |
| CELANESE | DE/EUR | **22,30** | -11,01 |
| CELLTECH GROUP | GB/GBP | **5,97** | -13,29 |
| CENTRICA | GB/GBP | **2,08** | 0,00 |
| CEPSA | ES/EUR | **17,55** | 0,29 |
| CGIP | FR/EUR | **26,60** | -9,68 |
| CGNU | GB/GBP | **5,23** | -18,15 |
| CHRISTIAN DIOR | FR/EUR | **37,97** | -13,70 |
| CHUBB | GB/GBP | **1,68** | -6,41 |
| CIBA SC HLDG | CH/CHF | **118,75** | -4,23 |
| CIMPOR-CIMENTOS DE | PT/EUR | **19,25** | -5,87 |
| CLARIANT (NAMEN) | CH/CHF | **34,50** | -11,99 |
| CLOSE BROS GRP | GB/GBP | **6,95** | -10,38 |
| CMG PLC | GB/GBP | **1,16** | -11,62 |
| CNP ASSURANCES | FR/EUR | **41,60** | -1,42 |
| COBHAM | GB/GBP | **10,90** | -3,37 |
| COCA COLA HBC | GR/EUR | **16,74** | -0,95 |
| COLOPLAST B | DK/DKK | **598,00** | -4,32 |
| COLRUYT | BE/EUR | **44,10** | -5,39 |
| COLT TELECOM GROUP | GB/GBP | **0,45** | -8,16 |
| COMM BK OF GREECE | GR/EUR | **22,54** | -9,98 |
| COMMERZBANK | DE/EUR | **16,43** | -14,74 |
| COMPASS GROUP | GB/GBP | **3,77** | -11,92 |
| CONTINENTAL AG | DE/EUR | **18,05** | -7,58 |
| CONVERIUM HOLDING | CH/CHF | **82,00** | -3,64 |
| COOKSON GROUP | GB/GBP | **0,64** | -24,26 |
| CORIO | NL/EUR | **26,54** | -5,55 |
| CORUS GROUP | GB/GBP | **0,77** | -12,50 |
| CREDIT AGRICOLE SA | FR/EUR | **22,62** | -7,67 |
| CREDIT LYONNAIS | FR/EUR | **42,40** | -6,15 |
| CRH PLC | IR/EUR | **18,03** | -4,60 |
| CS GROUP N | CH/CHF | **50,50** | -12,71 |
| CSM NV CI | NL/EUR | **25,58** | -2,55 |
| **D** | | | |
| D/S SVENBORG B | DK/DKK | **70000,00** | 2,94 |
| DAIMLERCHRYSLER N | DE/EUR | **46,21** | -12,05 |
| DAMPSKIBS B | DK/DKK | **52700,00** | -2,41 |
| DANISCO | DK/DKK | **275,00** | -2,48 |
| DANONE | FR/EUR | **138,00** | -6,69 |
| DANSKE BANK | DK/DKK | **142,00** | -2,74 |
| DASSAULT SYSTEMES | FR/EUR | **39,71** | -7,69 |
| DAVIS SERVICE GRP | GB/GBP | **4,34** | -3,02 |
| DE LA RUE | GB/GBP | **5,12** | 2,61 |
| DEBENHAMS | GB/GBP | **3,37** | -4,26 |
| DEGUSSA | DE/EUR | **36,00** | 0,00 |
| DEPFA BANK | IR/EUR | **63,50** | -20,62 |
| DEPFA-BANK | DE/EUR | **82,00** | -0,61 |
| DEUTSCHE BANK AG | DE/EUR | **66,90** | -13,40 |
| DEUTSCHE BOERSE | DE/EUR | **42,95** | -12,53 |
| DEUTSCHE LUFTHANSA | DE/EUR | **13,65** | -7,14 |
| DEUTSCHE POST | DE/EUR | **14,44** | -6,96 |
| DEUTSCHE TELEKOM | DE/EUR | **9,82** | -17,13 |
| DEXIA | BE/EUR | **14,90** | -12,40 |
| DIAGEO PLC | GB/GBP | **8,30** | -3,49 |
| DIMENSION DATA HLD | GB/GBP | **0,48** | -17,24 |
| DISETRONIC BURGDOR | CH/CHF | **829,00** | -8,70 |
| DIXONS GROUP | GB/GBP | **2,03** | -4,92 |
| DLY MAIL&GEN TST A | GB/GBP | **6,91** | -10,84 |
| DNB HOLDING | NO/NOK | **40,60** | -2,17 |
| DR.ING.F.PORSCHE | DE/EUR | **491,00** | -8,05 |
| DROTT AB -B- | SE/SEK | **107,00** | -3,17 |
| DSM NV | NL/EUR | **46,42** | -8,80 |
| **E** | | | |
| E.ON | DE/EUR | **55,01** | -1,38 |
| EADS | NL/EUR | **15,35** | -11,73 |
| EDP EL DE PORTUGAL | PT/EUR | **2,18** | -3,96 |
| EFG EUROBANK ERGAS | GR/EUR | **13,78** | -3,77 |
| ELAN CORP PLC | IR/EUR | **7,50** | -31,19 |
| ELECTRABEL | BE/EUR | **229,10** | -2,92 |
| ELECTROCOMPONENTS | GB/GBP | **3,87** | -8,94 |
| ELECTROLUX B | SE/SEK | **176,00** | -1,12 |
| ELISA COMM A | FI/EUR | **8,15** | -3,09 |
| EMAP PLC | GB/GBP | **8,35** | -5,11 |
| EMI GROUP | GB/GBP | **2,50** | -6,19 |
| EMS-CHEMIE HOLDING | CH/CHF | **6245,00** | -0,72 |
| ENDESA | ES/EUR | **15,70** | -5,42 |
| ENEL | IT/EUR | **6,00** | -5,96 |
| ENI SPA | IT/EUR | **15,90** | -2,45 |
| ENIRO | SE/SEK | **72,00** | -15,29 |
| ENTERPRISE INNS | GB/GBP | **5,46** | -8,70 |
| EPCOS N | DE/EUR | **34,39** | -17,59 |
| EQUANT | NL/EUR | **5,16** | -29,12 |
| ERICSSON B | SE/SEK | **18,00** | -17,43 |
| ERSTE BK OSTEREICH | AT/EUR | **73,80** | -4,40 |
| ESSILOR INTERNAT | FR/EUR | **40,41** | -6,50 |
| EURAZEO | FR/EUR | **52,40** | -11,34 |
| EURONEXT N.V. | NL/EUR | **19,50** | -17,69 |
| EUROPOLITAN HLDGS | SE/SEK | **35,50** | -5,08 |
| EUROTUNNEL | FR/EUR | **0,96** | -7,69 |
| EXEL | GB/GBP | **8,64** | -3,46 |
| **F** | | | |
| FERROVIAL | ES/EUR | **26,30** | -9,00 |
| FIAT | IT/EUR | **13,40** | 4,69 |
| FINAXA | FR/EUR | **76,00** | -13,64 |
| FINMECCANICA SPA | IT/EUR | **0,71** | -14,97 |
| FIRSTGROUP | GB/GBP | **2,73** | -8,54 |
| FKI PLC | GB/GBP | **1,64** | -6,82 |
| FOERENINGSSPARB.A | SE/SEK | **120,00** | -5,14 |
| FOM CON CONTRATAS | ES/EUR | **26,80** | 0,00 |
| FONDIARIA ASSICUR. | IT/EUR | **4,25** | -1,39 |
| FORTIS | BE/EUR | **20,75** | -14,78 |
| FORTUM CORPORATION | FI/EUR | **5,66** | -5,67 |
| FOX KIDS EUROPE | NL/EUR | **11,14** | -2,19 |
| FRANCE TELECOM | FR/EUR | **15,85** | -23,69 |
| FRESENIUS MED.CARE | DE/EUR | **48,70** | -11,93 |
| FRESENIUS VORZ. | DE/EUR | **62,10** | -8,96 |
| FRIENDS PROVIDENT | GB/GBP | **1,46** | -16,57 |
| **G** | | | |
| G WIMPEY PLC | GB/GBP | **2,62** | -9,26 |
| GALEN HOLDINGS PLC | GB/GBP | **4,67** | -9,76 |
| GALERIES LAFAYETTE | FR/EUR | **129,80** | -7,42 |
| GALLAHER GROUP PLC | GB/GBP | **6,48** | 0,78 |
| GAMBRO A | SE/SEK | **64,00** | -3,76 |
| GAS NATURAL SDG | ES/EUR | **19,58** | -2,10 |
| GECINA | FR/EUR | **100,30** | -3,56 |
| GEHE AG | DE/EUR | **46,75** | 0,43 |
| GENERALI ASS. | IT/EUR | **23,26** | -6,96 |
| GETRONICS NV | NL/EUR | **2,01** | -16,94 |
| GIVAUDAN N | CH/CHF | **615,00** | 0,33 |
| GJENSIDIGE NOR SPA | NO/NOK | **265,00** | -7,34 |
| GKN | GB/GBP | **3,04** | -9,05 |
| GLAXOSMITHKLINE | GB/GBP | **13,25** | -5,63 |
| GN GREAT NORDIC | DK/DKK | **29,90** | -13,33 |
| GRANADA | GB/GBP | **1,11** | -15,75 |
| GROUP 4 FALCK | DK/DKK | **262,00** | -6,43 |
| GROUPE DELHAIZE | BE/EUR | **48,84** | -11,60 |
| GRP BRUX LAMBERT | BE/EUR | **52,60** | -7,07 |
| GRUPO DRAGADOS | ES/EUR | **19,00** | 0,00 |
| GRUPO PRISA | ES/EUR | **9,12** | -13,14 |
| GUCCI GROUP | NL/EUR | **99,85** | -6,07 |
| GUS | GB/GBP | **6,20** | -4,32 |
| **H** | | | |
| H. LUNDBECK | DK/DKK | **194,00** | -0,51 |
| HAGEMEYER NV | NL/EUR | **17,51** | -17,01 |
| HAMMERSON | GB/GBP | **5,96** | -5,25 |
| HANSON PLC | GB/GBP | **4,91** | -5,21 |
| HAVAS | FR/EUR | **6,47** | -18,10 |
| HAYS | GB/GBP | **1,57** | -5,14 |
| HBOS | GB/GBP | **7,33** | -11,37 |
| HEIDELB.DRUCKMASCH | DE/EUR | **44,60** | -12,89 |
| HEIDELBERGER ZEMEN | DE/EUR | **43,50** | -3,55 |
| HEINEKEN HOLDING A | NL/EUR | **34,12** | -2,57 |
| HEINEKEN NV | NL/EUR | **44,15** | -4,06 |
| HENKEL KGAA VZ | DE/EUR | **73,55** | -3,60 |
| HENNES & MAURITZ B | SE/SEK | **173,00** | -4,42 |
| HERMES INTL | FR/EUR | **163,70** | -6,46 |
| HILTON GROUP | GB/GBP | **2,34** | -4,68 |
| HOLCIM | CH/CHF | **359,00** | -5,90 |
| HOLMEN B | SE/SEK | **250,00** | -2,91 |
| HPI | IT/EUR | **2,48** | -12,06 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| HSBC HOLDINGS | GB/GBP | **7,66** | -9,88 |
| HUGO BOSS VZ | DE/EUR | **18,37** | -5,79 |
| HUHTAMAEKI | FI/EUR | **46,90** | -2,60 |
| **I** | | | |
| IBERDROLA | ES/EUR | **14,64** | -1,74 |
| ICI | GB/GBP | **2,85** | -13,57 |
| IHC CALAND | NL/EUR | **58,80** | -6,07 |
| IMI PLC | GB/GBP | **3,15** | -2,02 |
| IMPERIAL TOBACCO | GB/GBP | **10,83** | -6,64 |
| INDITEX | ES/EUR | **22,48** | 1,31 |
| INDP NEWS AND MED. | IR/EUR | **2,12** | -2,30 |
| INDRA SISTEMAS | ES/EUR | **8,70** | -6,55 |
| INDUSTRIVAERD AB A | SE/SEK | **119,00** | -7,75 |
| INFINEON TECHNO N | DE/EUR | **15,48** | -17,09 |
| INFOGRAMES ENTERT | FR/EUR | **4,10** | -28,07 |
| ING GROEP CVA | NL/EUR | **24,35** | -13,99 |
| INSTRUMENTARIUM B | FI/EUR | **24,40** | -10,62 |
| INTERBREW | BE/EUR | **31,18** | -3,91 |
| INTERSERVE | GB/GBP | **5,17** | -2,08 |
| INTESABCI | IT/EUR | **3,12** | -1,58 |
| INTL POWER | GB/GBP | **1,77** | -5,98 |
| INTRACOM | GR/EUR | **8,98** | -8,92 |
| INVENSYS PLC | GB/GBP | **0,94** | -11,32 |
| INVESTOR B | SE/SEK | **82,00** | -10,87 |
| IRISH LIFE & PERMN | IR/EUR | **15,70** | -2,91 |
| ISS | DK/DKK | **403,00** | -3,24 |
| ITALGAS | IT/EUR | **10,65** | -1,30 |
| **J** | | | |
| J D WETHERSPOON | GB/GBP | **3,21** | -9,25 |
| JAR LLOYD THOMP GP | GB/GBP | **6,61** | -2,07 |
| JARVIS | GB/GBP | **3,25** | -0,91 |
| JEFFERSON SMURFIT | IR/EUR | **3,07** | -3,46 |
| JJB SPORT | GB/GBP | **3,29** | -4,30 |
| JOHNSON MATTHEY PL | GB/GBP | **11,00** | 1,38 |
| JOHNSTON PRESS | GB/GBP | **3,95** | 4,50 |
| JULIUS BAER | CH/CHF | **406,00** | -9,68 |
| JYSKE BANK | DK/DKK | **197,00** | 0,51 |
| **K** | | | |
| KARSTADT QUELLE AG | DE/EUR | **29,97** | -1,54 |
| KBC BANCASSURANCE | BE/EUR | **38,95** | -5,00 |
| KELDA GROUP | GB/GBP | **4,21** | 0,72 |
| KERRY GROUP A | IR/EUR | **15,52** | 0,78 |
| KINGFISHER | GB/GBP | **3,32** | -8,85 |
| KONE OY B | FI/EUR | **30,90** | -3,44 |
| KONINKLIJKE AHOLD | NL/EUR | **21,20** | -7,63 |
| KONINKLIJKE KPN NV | NL/EUR | **4,45** | -5,32 |
| KONINKLIJKE NUMICO | NL/EUR | **23,10** | -10,22 |
| KONINKLIJKE VENDEX | NL/EUR | **13,40** | -8,34 |
| KUDELSKI | CH/CHF | **62,45** | -11,54 |
| KUONI REISEN HDG | CH/CHF | **435,00** | 3,33 |
| **L** | | | |
| LAFARGE | FR/EUR | **101,20** | -7,33 |
| LAGARDERE | FR/EUR | **44,46** | -8,01 |
| LAND SECURITIES | GB/GBP | **9,21** | -5,92 |
| LATTICE GROUP | GB/GBP | **1,73** | -4,68 |
| LEGAL&GENERAL GRP | GB/GBP | **1,31** | -13,39 |
| LEX SERVICE PLC | GB/GBP | **4,89** | -4,12 |
| LIBERTY INTL | GB/GBP | **5,71** | -6,93 |
| LINDE AG | DE/EUR | **51,23** | -3,34 |
| LLOYDS TSB | GB/GBP | **6,64** | -10,27 |
| LOGICA | GB/GBP | **2,01** | -9,36 |
| LOGITECH INTL | CH/CHF | **64,25** | -15,29 |
| LONDON STOCK EXCH. | GB/GBP | **4,19** | -10,85 |
| LONMIN | GB/GBP | **11,50** | -6,81 |
| LONZA GROUP N | CH/CHF | **115,00** | -3,16 |
| L'OREAL | FR/EUR | **74,75** | -2,35 |
| LUMINAR | GB/GBP | **8,21** | -6,70 |
| LUXOTTICA GROUP | IT/EUR | **20,12** | -5,89 |
| LVMH | FR/EUR | **48,64** | -14,29 |
| **M** | | | |
| M6 | FR/EUR | **25,99** | -11,90 |
| MAN AG | DE/EUR | **21,42** | -13,10 |
| MAN GROUP | GB/GBP | **9,38** | -7,13 |
| MARCONI | GB/GBP | **0,06** | -14,53 |
| MARKS & SPENC GRP | GB/GBP | **3,46** | -8,71 |
| MATALAN | GB/GBP | **3,25** | -10,96 |
| MEDIASET SPA | IT/EUR | **8,25** | -3,62 |
| MEDIOBANCA | IT/EUR | **9,48** | -7,33 |
| MEDIOLANUM SPA | IT/EUR | **6,47** | -18,72 |
| MEDION AG | DE/EUR | **35,11** | -9,28 |
| MEGGITT | GB/GBP | **2,15** | -6,11 |
| MERCK KGAA | DE/EUR | **26,76** | -11,65 |
| METRO AG | DE/EUR | **32,07** | -7,58 |
| METSO | FI/EUR | **14,35** | -4,33 |
| MFI FURNITURE GRP | GB/GBP | **1,25** | -14,09 |
| MG TECHNOLOGIES | DE/EUR | **9,50** | -13,08 |
| MICHAEL PAGE INTL | GB/GBP | **1,77** | -6,84 |
| MICHELIN | FR/EUR | **40,20** | -3,83 |
| MISYS PLC | GB/GBP | **2,18** | -2,24 |
| MLP | DE/EUR | **32,42** | -25,61 |
| MMO2 | GB/GBP | **0,38** | -10,59 |
| MODERN TIMES B | SE/SEK | **147,00** | -15,52 |
| MONTE PASCHI SIENA | IT/EUR | **3,16** | -12,95 |
| MORRISON SUPERMARK | GB/GBP | **2,06** | -7,93 |
| MUENCHENER RUECKV | DE/EUR | **215,91** | -12,31 |
| MYTRAVEL GROUP | GB/GBP | **1,59** | 4,61 |
| **N** | | | |
| NAT BANK OF GREECE | GR/EUR | **21,72** | -1,81 |
| NATEXIS BQ POP. | FR/EUR | **89,30** | -2,30 |
| NATIONAL EXP GRP | GB/GBP | **6,02** | -4,75 |
| NATIONAL GRID GRP | GB/GBP | **4,73** | -5,40 |
| NESTLE NOM. | CH/CHF | **362,00** | -4,86 |
| NEXT | GB/GBP | **9,40** | -5,91 |
| NH HOTELES | ES/EUR | **12,95** | -4,92 |
| NOBEL BIOCARE AB | SE/SEK | **578,00** | -9,69 |
| NOKIA OYJ | FI/EUR | **13,27** | -13,27 |
| NORDEA | SE/SEK | **51,00** | -8,93 |
| NORSK HYDRO | NO/NOK | **373,00** | -7,44 |
| NORSKE SKOG | NO/NOK | **150,50** | -0,99 |
| NORTHERN FOODS PLC | GB/GBP | **1,77** | -3,28 |
| NORTHERN ROCK | GB/GBP | **6,60** | -8,40 |
| NOVAR | GB/GBP | **1,51** | -1,95 |
| NOVARTIS | CH/CHF | **60,05** | -10,77 |
| NOVO-NORDISK B | DK/DKK | **237,50** | -6,50 |
| NOVOZYMES B | DK/DKK | **174,00** | -1,14 |
| NUTRECO HOLDING NV | NL/EUR | **35,78** | -2,16 |
| **O** | | | |
| OCE NV | NL/EUR | **10,83** | -15,39 |
| OLD MUTUAL | GB/GBP | **0,95** | -12,04 |
| OLIVETTI | IT/EUR | **1,09** | -14,31 |
| OM | SE/SEK | **68,50** | -13,29 |
| OMV | AT/EUR | **98,00** | 2,08 |
| ORANGE | FR/EUR | **5,50** | -7,56 |
| ORKLA ASA | NO/NOK | **155,00** | -2,21 |
| OTE - HELLENIC TEL | GR/EUR | **16,50** | -4,51 |
| **P** | | | |
| P&O PRINCESS CRUIS | GB/GBP | **4,20** | -6,04 |
| PACE MICRO TECH | GB/GBP | **0,76** | -14,61 |
| PARGESA HOLDING | CH/CHF | **3150,00** | -8,16 |
| PARMALAT | IT/EUR | **3,03** | -8,18 |
| PEARSON | GB/GBP | **7,42** | -12,34 |
| PECHINEY | FR/EUR | **51,30** | -10,78 |
| PENINSULAR AND ORI | GB/GBP | **2,61** | -2,97 |
| PENNON GROUP | GB/GBP | **6,80** | -1,52 |
| PERNOD-RICARD | FR/EUR | **95,40** | -0,78 |
| PERSIMMON | GB/GBP | **3,85** | -12,50 |
| PETROLEUM GEO-SVC | NO/NOK | **24,30** | -22,36 |
| PEUGEOT | FR/EUR | **52,60** | -6,90 |
| PHONAK HLDG N | CH/CHF | **22,40** | -17,80 |
| PILKINGTON PLC | GB/GBP | **0,96** | -4,48 |
| PINAULT PRINTEMPS | FR/EUR | **121,30** | -8,31 |
| PIRELLI | IT/EUR | **1,31** | -9,90 |
| PIZZAEXPRESS | GB/GBP | **6,51** | -1,36 |
| POWERGEN | GB/GBP | **7,70** | 0,39 |
| PREUSSAG AG (BR) | DE/EUR | **26,08** | -2,50 |
| PROVIDENT FINANCIA | GB/GBP | **7,23** | 2,12 |
| PRUDENTIAL | GB/GBP | **5,54** | -16,88 |
| PT TELECOM SGPS N | PT/EUR | **6,56** | -15,90 |
| PUBLICIS GROUPE SA | FR/EUR | **28,09** | -13,46 |
| **Q** | | | |
| QIAGEN NV | NL/EUR | **12,65** | -23,33 |
| **R** | | | |
| RANDSTAD HOLDING N | NL/EUR | **12,10** | -9,36 |
| RANK GROUP PLC | GB/GBP | **2,82** | -1,23 |
| RAS | IT/EUR | **12,62** | -5,11 |
| RECKITT BENCKISER | GB/GBP | **11,40** | -5,94 |
| REED ELSEVIER | GB/GBP | **6,14** | -6,54 |
| REED ELSEVIER NV | NL/EUR | **13,74** | -5,57 |
| RENAULT | FR/EUR | **47,47** | -10,09 |
| RENTENANSTALT N | CH/CHF | **439,00** | -16,38 |
| RENTOKIL INIT | GB/GBP | **2,62** | -5,76 |
| REPSOL YPF | ES/EUR | **10,75** | -14,55 |
| REUTERS GROUP | GB/GBP | **3,95** | -15,33 |
| REXAM | GB/GBP | **4,32** | -9,05 |
| REXEL | FR/EUR | **59,40** | -15,08 |
| RHODIA | FR/EUR | **8,72** | -12,80 |
| RICHEMONT UNITS A | CH/CHF | **34,90** | -15,39 |
| RIETER HOLDING AG | CH/CHF | **368,00** | -3,16 |
| RIO TINTO | GB/GBP | **12,75** | -2,07 |
| RIVERDEEP GROUP | IR/EUR | **2,55** | -29,17 |
| RMC GROUP | GB/GBP | **6,69** | -7,72 |
| ROCHE HOLDING BJ | CH/CHF | **113,00** | -10,14 |
| RODAMCO EUROPE | NL/EUR | **43,26** | -8,27 |
| ROLLS-ROYCE PLC | GB/GBP | **1,71** | -8,06 |
| ROLO BANCA 1473 | IT/EUR | **17,10** | -6,35 |
| ROY.PHILIPS ELECTR | NL/EUR | **27,35** | -17,97 |
| ROYAL AND SUN ALLI | GB/GBP | **2,58** | -11,95 |
| ROYAL BK SCOT.GRP | GB/GBP | **18,30** | -8,04 |
| ROYAL DUTCH PETROL | NL/EUR | **53,65** | -10,43 |
| RTL GROUP | LU/EUR | **43,80** | -1,24 |
| RWE | DE/EUR | **38,20** | -6,49 |
| RYANAIR HOLDINGS | IR/EUR | **6,42** | 7,18 |
| **S** | | | |
| SAFEWAY | GB/GBP | **2,86** | -6,15 |
| SAGE GROUP | GB/GBP | **1,61** | -8,26 |
| SAI STA ASSICURATR | IT/EUR | **18,25** | 8,12 |
| SAINSBURY(J) PLC. | GB/GBP | **3,45** | -8,49 |
| SAINT GOBAIN | FR/EUR | **178,00** | -6,32 |
| SAIPEM | IT/EUR | **7,02** | -3,04 |
| SAMPO A | FI/EUR | **8,52** | 0,24 |
| SANDVIK | SE/SEK | **219,00** | -2,67 |
| SANOFI-SYNTHELABO | FR/EUR | **54,80** | -15,63 |
| SANPAOLO IMI | IT/EUR | **9,80** | -4,85 |
| SAP AG SYSTEME ANW | DE/EUR | **103,10** | -7,75 |
| SCANIA B | SE/SEK | **188,00** | -6,23 |
| SCHERING AG | DE/EUR | **58,31** | -9,57 |
| SCHNEIDER ELECTRIC | FR/EUR | **50,50** | -8,18 |
| SCHRODERS LTD | GB/GBP | **6,23** | -15,18 |
| SCOR | FR/EUR | **32,56** | -10,79 |
| SCOT.&SOUTH.ENERGY | GB/GBP | **6,61** | -5,03 |
| SCOTTISH NEWCASTLE | GB/GBP | **6,42** | -1,08 |
| SCOTTISH POWER | GB/GBP | **3,66** | -8,84 |
| SEAT PAGINE GIALLE | IT/EUR | **0,72** | -17,05 |
| S-E-BANKEN A | SE/SEK | **92,00** | -5,15 |
| SECURICOR | GB/GBP | **1,22** | -6,33 |
| SECURITAS B | SE/SEK | **182,50** | -1,35 |
| SERCO GROUP | GB/GBP | **2,17** | -7,26 |
| SERONO B | CH/CHF | **1045,00** | -17,85 |
| SEVERN TRENT | GB/GBP | **7,68** | -1,35 |
| SGS SURVEILLANCE | CH/CHF | **482,00** | -3,41 |
| SHELL TRSPT & TRAD | GB/GBP | **4,71** | -11,13 |
| SHIRE PHARMA GRP | GB/GBP | **5,30** | -14,79 |
| SIEMENS | DE/EUR | **59,39** | -10,02 |
| SIGNET GROUP | GB/GBP | **1,10** | -9,28 |
| SIMCO | FR/EUR | **85,20** | -5,12 |
| SINGULUS TECHNOLOG | DE/EUR | **26,00** | -13,91 |
| SIX CONTINENTS | GB/GBP | **6,92** | -9,31 |
| SKANDIA FOERSAEKRI | SE/SEK | **39,00** | -14,47 |
| SKANSKA AB B | SE/SEK | **61,50** | -8,89 |
| SKF B | SE/SEK | **230,50** | -5,14 |
| SLOUGH ESTATES | GB/GBP | **3,92** | -6,00 |
| SMITH & NEPHEW | GB/GBP | **3,57** | -8,23 |
| SMITHS GROUP | GB/GBP | **8,46** | -3,64 |
| SNAM RETE GAS | IT/EUR | **2,90** | -5,54 |
| SOCIETE GENERALE A | FR/EUR | **66,40** | -8,73 |
| SODEXHO ALLIANCE | FR/EUR | **35,03** | -5,48 |
| SOGECABLE | ES/EUR | **23,29** | -0,26 |
| SOLVAY | BE/EUR | **68,65** | -7,29 |
| SONAE SGPS | PT/EUR | **0,64** | -13,51 |
| SONERA | FI/EUR | **3,81** | -4,51 |
| SOUTH AFRIC. BREW. | GB/GBP | **5,38** | -6,52 |
| SPIRENT | GB/GBP | **1,00** | -18,03 |
| SSL INTERNATIONAL | GB/GBP | **3,70** | -6,09 |
| ST JAMES'S PLACE | GB/GBP | **2,05** | -16,84 |
| STAGECOACH GROUP | GB/GBP | **0,66** | -6,05 |
| STANDARD CHARTERED | GB/GBP | **7,32** | -9,52 |
| STATOIL | NO/NOK | **66,50** | -3,62 |
| STMICROELECTRONICS | NL/EUR | **23,54** | -20,18 |
| STOLT-NIELSEN | LU/NOK | **115,00** | -15,44 |
| STORA ENSO R | FI/EUR | **14,55** | -6,73 |
| STOREBRAND ASA | NO/NOK | **50,00** | -3,85 |
| SUEZ | FR/EUR | **26,45** | -13,05 |
| SVENSKA CELLULOS.B | SE/SEK | **320,00** | -5,60 |
| SVENSKA HDLBK A | SE/SEK | **142,50** | -6,56 |
| SWEDISH MATCH | SE/SEK | **77,00** | -0,65 |
| SWISS RE N | CH/CHF | **145,50** | -8,92 |
| SWISSCOM NOM. | CH/CHF | **424,50** | -5,46 |
| SYNGENTA NAMEN | CH/CHF | **91,75** | -7,32 |
| SYNTHES STRATEC | US/CHF | **965,00** | -1,53 |
| **T** | | | |
| T ONLINE INT | DE/EUR | **8,01** | -21,47 |
| TANDBERG A | NO/NOK | **88,00** | -10,20 |
| TATE & LYLE PLC | GB/GBP | **3,66** | 7,49 |
| TAYLOR NELSON SOFR | GB/GBP | **1,95** | -15,77 |
| TAYLOR WOODROW | GB/GBP | **1,83** | -8,50 |
| TDC | DK/DKK | **210,00** | 0,96 |
| TECAN GRP N | CH/CHF | **66,55** | -13,06 |
| TECHNIP COFLEXIP | FR/EUR | **115,00** | -11,20 |
| TELE2 B | SE/SEK | **161,00** | -10,56 |
| TELECOM ITALIA | IT/EUR | **7,84** | -8,84 |
| TELEF MOVILES | ES/EUR | **6,12** | -8,38 |
| TELEFONICA | ES/EUR | **9,16** | -19,15 |
| TELEKOM AUSTRIA | AT/EUR | **8,25** | -10,81 |
| TELENOR | NO/NOK | **28,10** | -7,87 |
| TELEWEST COMM. | GB/GBP | **0,04** | -20,00 |
| TELIA | SE/SEK | **24,20** | -2,02 |
| TERRA NETWORKS | ES/EUR | **5,26** | -17,43 |
| TESCO | GB/GBP | **2,40** | -6,98 |
| TF1 | FR/EUR | **29,11** | -11,25 |
| THALES | FR/EUR | **40,50** | -9,50 |
| THE BIG FOOD GROUP | GB/GBP | **1,09** | -3,96 |
| THE SWATCH GROUP | CH/CHF | **139,50** | -4,29 |
| THOMSON MULTIMEDIA | FR/EUR | **23,81** | -20,79 |
| THYSSENKRUPP | DE/EUR | **16,27** | -6,28 |
| TIETOENATOR | FI/EUR | **23,20** | -10,77 |
| TIM | IT/EUR | **4,03** | -11,04 |
| TISCALI | IT/EUR | **7,01** | -14,09 |
| TITAN CEMENT | GR/EUR | **39,42** | -0,55 |
| TOMKINS | GB/GBP | **2,40** | -8,22 |
| TOMRA SYSTEMS | NO/NOK | **59,00** | 7,27 |
| TOTAL FINA ELF | FR/EUR | **151,70** | -9,11 |
| TPG | NL/EUR | **21,00** | -3,89 |
| TRAVIS PERKINS | GB/GBP | **10,47** | -7,51 |
| TRINITY MIRROR | GB/GBP | **4,62** | 2,67 |
| **U** | | | |
| UBS N | CH/CHF | **75,95** | -7,32 |
| UCB | BE/EUR | **36,17** | -11,78 |
| UNAXIS HOLDING | CH/CHF | **173,00** | -10,25 |
| UNIBAIL | FR/EUR | **65,15** | -4,19 |
| UNICREDITO ITALIAN | IT/EUR | **4,55** | -4,81 |
| UNILEVER | GB/GBP | **5,88** | -6,37 |
| UNILEVER CVA | NL/EUR | **65,45** | -6,90 |
| UNION FENOSA | ES/EUR | **19,05** | -0,94 |
| UNITED UTILITIES | GB/GBP | **6,15** | -7,66 |
| UPM KYMMENE | FI/EUR | **41,20** | -1,44 |
| UTD BUSINESS MEDIA | GB/GBP | **4,85** | -10,93 |
| **V** | | | |
| VALEO | FR/EUR | **43,01** | -9,64 |
| VEDIOR NV | NL/EUR | **14,42** | -5,63 |
| VESTAS WIND SYSTEM | DK/DKK | **216,50** | -9,79 |
| VINCI | FR/EUR | **69,25** | 3,67 |
| VIOHALCO | GR/EUR | **7,00** | -6,91 |
| VIRIDIAN GROUP | GB/GBP | **4,38** | -4,16 |
| VIVENDI ENVIRONNEM | FR/EUR | **31,95** | -5,84 |
| VIVENDI UNIVERSAL | FR/EUR | **27,88** | -17,02 |
| VNU NV | NL/EUR | **30,96** | -6,75 |
| VODAFONE GROUP | GB/GBP | **0,91** | -11,86 |
| VODAFONE PANAFON | GR/EUR | **5,32** | 0,76 |
| VODAFONE TELECEL | PT/EUR | **6,80** | -2,30 |
| VOLKSWAGEN | DE/EUR | **51,37** | -9,08 |
| VOLVO B | SE/SEK | **174,00** | -3,87 |
| VP BANK | CH/CHF | **243,00** | -2,02 |
| **W** | | | |
| W.H SMITH GRP | GB/GBP | **4,39** | -0,68 |
| WANADOO | FR/EUR | **4,53** | -11,18 |
| WCM BETEILIGUNGS- | DE/EUR | **9,13** | -3,89 |
| WELLA NON VTG PREF | DE/EUR | **64,61** | -3,28 |
| WERELDHAVE NV | NL/EUR | **55,85** | -4,53 |
| WHITBREAD | GB/GBP | **6,21** | -2,20 |
| WILLIAM DEMANT HLD | DK/DKK | **197,00** | -10,45 |
| WOLSELEY PLC | GB/GBP | **6,75** | -7,28 |
| WOLTERS KLUWER CVA | NL/EUR | **20,25** | -8,70 |
| WOOLWORTHS GROUP | GB/GBP | **0,46** | 10,18 |
| WPP GROUP | GB/GBP | **6,12** | -14,04 |
| WS ATKINS | GB/GBP | **4,90** | -15,95 |
| **X** | | | |
| XANSA | GB/GBP | **1,23** | -10,56 |
| XSTRATA | GB/GBP | **9,10** | 0,44 |
| **Z** | | | |
| ZARDOYA | ES/EUR | **13,35** | -1,11 |
| ZELTIA | ES/EUR | **8,59** | -8,13 |
| ZODIAC | FR/EUR | **23,64** | -12,70 |
| ZURICH FIN SERVICE | CH/CHF | **316,50** | -12,93 |

### CODES PAYS ZONE EURO

**AT** : Autriche - **BE** : Belgique - **DE** : Allemagne
**ES** : Espagne - **FI** : Finlande - **FR** : France
**GR** : Grèce - **IR** : Irlande - **IT** : Italie
**LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **PT** : Portugal

### CODES PAYS HORS ZONE EURO

**CH** : Suisse - **DK** : Danemark - **GB** : Grande-Bretagne
**NO** : Norvège - **SE** : Suède - **US** : Etats-Unis

# Nouveau plongeon des indices boursiers

| FRANCFORT DAX 30 IBIS | LONDRES FT 100 | NEW YORK DOW JONES | PARIS CAC 40 | TOKYO NIKKEI | NASDAQ | EURO STOXX50 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| – 6,64 % | – 5,89 % | – 1,20 % | – 4,41 % | – 4,53 % | – 2,00 % | – 4,86 % |
| 4 303,85 points | 4 630,80 points | 9 474,21 points | 3 843,07 points | 10 920,63 points | 1 504,74 points | 3 054,50 points |

Les places financières ont connu un nouvel accès de morosité au cours de ces derniers jours. Cette quatrième semaine consécutive de repli rapproche les grands indices boursiers de leurs plus bas niveaux enregistrés à la suite des attentats du 11 septembre 2001.

Jeudi 13 juin et vendredi 14, des statistiques sur l'activité industrielle et la consommation aux Etats-Unis, inférieures aux prévisions, ont laissé planer un doute sur la vigueur de la croissance économique américaine. Au même moment, des prévisions pessimistes d'analystes de Merrill Lynch et de JP Morgan sur les valeurs de télécommunications ont pesé sur ce secteur, alors que l'équipementier Lucent révisait en baisse ses prévisions d'activité. Un attentat à la voiture piégée devant le consulat américain de Karachi a aussi provoqué un accès de panique sur les places financières, vendredi. Enfin, au chapitre des scandales qui émaillent la chronique boursière depuis l'affaire Enron, un ex-PDG de la firme de biotechnologies ImClone a été inculpé, lundi, de délit d'initiés.

Sur la semaine, l'indice phare du marché new-yorkais, le Dow Jones, a cédé 1,20 % à 9 474,21 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a perdu 2 %, à 1 504,74 points. *« Le scénario d'une reprise soutenue de l'activité et des bénéfices des entreprises semble moins probable aux yeux des marchés boursiers »,* analysent les gérants de la Banque du Louvre dans une note publiée vendredi. *« Les cours actuels s'expliquent par des anticipations d'une croissance modérée et des révisions à la baisse des bénéfices »*, ajoutent-ils. En effet, selon les modèles d'analyse financière traditionnelle, les marchés américains et européens sont théoriquement sous-évalués si l'on parie sur une stabilité des taux d'intérêt à long terme autour de 5 %, une *« prime de risque »* exigée par les investisseurs proche de sa moyenne historique, et au regard du consensus de prévisions de bénéfices des sociétés établies par les analystes. Ces derniers prévoient, en effet, de fortes hausses des résultats (+ 18 % en Europe et + 15 % aux Etats-Unis en 2002, en moyenne, et + 19 % sur les deux continents en 2003). *« Visiblement, un certain nombre d'investisseurs ne semblent pas croire ces hypothèses »*, notent les gérants.

Sur les marchés européens, ces interrogations ont fait chuter l'indice Euro Stoxx 50 de 4,86 %, à 3 054,50 points. L'indice DJ Stoxx 600 des 600 plus grosses capitalisations européennes, dont nous publions une cote réaménagée *(lire p. VI),* a quant à lui perdu 11,7 %. Un autre facteur a nourri le pessimisme des opérateurs : la baisse du dollar. *« Depuis vingt ans, les marchés d'actions européens n'ont pas apprécié les phases de baisse du dollar, en dehors de la période atypique de 1985-1987. Ainsi, les indices européens ont baissé en moyenne de 10 % quand le dollar perdait 20 % »*, rappellent les gérants de la Banque du Louvre.

### CRAINTES POUR FRANCE TÉLÉCOM

A Paris, l'indice CAC 40 a enregistré un rebond technique en début de semaine. Puis la tendance s'est retournée, sous l'effet de la chute des valeurs technologiques américaines et de nouvelles craintes concernant France Télécom, liées à un engagement hors bilan de 450 millions d'euros pris sur la vente d'actions du télédiffuseur britannique Crown Castel International. Dans la semaine, l'action France Télécom a perdu 10,96 %, à 15,85 euros. Jeudi, l'indice phare du marché parisien, le CAC 40, est passé sous la barre symbolique des 4 000 points pour la première fois depuis le 11 septembre. Vendredi, il a même glissé jusqu'à 3 785,41 points, en début d'après-midi avant de terminer à 3 843,07. Sur l'ensemble de la semaine, l'indice parisien chute de 4,41 % et retrouve son niveau de décembre 1998, si l'on excepte la baisse consécutive aux attaques-suicides de New York et Washington, qui l'avaient fait sombrer jusqu'à 3 652,81 points, le 21 septembre 2001.

De lundi à vendredi, l'action Dexia a reculé de 10,59 %, à 14,78 euros, les résultats trimestriels de la banque étant jugés décevants. Les valeurs technologiques ont fortement souffert, notamment Cap Gemini (– 10,30 %, à 45,30 euros) et Alcatel (– 9,48 %, à 9,83 euros).

A Francfort, l'indice Dax a plongé de 6,64 %, tombant à 4 303,85 points. L'action du courtier MLP a chuté de 15,79 %, à 32,42 euros, en raison de rumeurs de fraude comptable. A Londres, l'indice Footsie a perdu 5,89 %, à 4 630,80 points. Le titre de la banque Abbey National a plongé de 19,56 %, à 810 pence, après avoir lancé un avertissement sur ses résultats.

A Tokyo, l'indice Nikkei s'est replié de 4,53 % au cours de la semaine, à 10 920,63 points, touché par le marasme boursier international. De plus, les opérateurs se sont montrés déçus quant aux mesures de politique économique discutées par le gouvernement, a déclaré Masayoshi Yano, directeur de l'information sur les investissements chez Tokai-Tokyo Securities, à l'Agence France-Presse. Le Conseil de politique économique et fiscale japonais a recommandé, dans un projet publié jeudi, une baisse des impôts sur les sociétés et de nouveaux financements pour le développement technologique et urbain. Selon M. Yano, ce projet *« ne contenait aucune bonne surprise »*.

**Adrien de Tricornot**

# Un match Fed-BCE au résultat incertain

## Qui de la Banque centrale européenne ou de la Réserve fédérale américaine relèvera ses taux en premier ? Les économistes réajustent en permanence leurs pronostics

La correction vécue actuellement par les Bourses a ravivé l'intérêt pour les obligations. Ces deux marchés sont constamment arbitrés par les investisseurs, qui allouent leurs capitaux entre les deux catégories d'actifs en fonction de leur penchant pour le risque. Les cours des emprunts d'Etat ont ainsi fait un bond, qui a détendu mécaniquement leurs rendements, qui évoluent en sens inverse. Les taux à dix ans, en France par exemple, se sont dirigés vers le seuil des 5 %, s'établissant, vendredi 14 juin, à 5,04 %, contre 5,20 % cinq jours avant.

Dans le même temps, l'euro a continué à être soutenu par l'affaiblissement du dollar. Il a franchi brièvement par deux fois, mercredi et vendredi, le seuil de 0,95 dollar, avant de finir la semaine à 0,9483 dollar. La monnaie unique a retrouvé ses niveaux de janvier 2001. De nombreux fonds spéculatifs, également appelés *hedge funds*, jouent actuellement le mouvement de baisse du dollar, appuyant un peu plus sur le marché en l'absence d'indicateur fortement négatif sur la situation économique américaine.

L'évolution désordonnée et cahotique des marchés financiers complique la tâche des banques centrales, mais aussi celle des économistes et des stratèges. Ces derniers tentent de prévoir le moment où la Banque centrale européenne (BCE) et la Réserve fédérale américaine (Fed) se décideront enfin à réorienter leur politique monétaire et à remonter leurs taux. En fonction des petites phrases, glissées par-ci par-là par les autorités monétaires, les experts réajustent leurs scénarios et leur calendrier, faisant croître le suspense au-delà de celui de certains matches de la Coupe du monde de football.

Actuellement, la BCE est bien partie pour marquer le premier point du match entre les banques centrales. Les économistes ont avancé la date de la hausse des taux en Europe, et retardé celle aux Etats-Unis.

L'ajustement du scénario monétaire européen par les économistes s'est appuyé sur les projections d'inflation dans la zone euro que la BCE a publiées, jeudi 13 juin, dans son bulletin mensuel. La hausse des prix en 2002 pourrait se situer entre 2,1 % et 2,5 %, contre une fourchette de 1,1 % à 2,1 % établie en décembre 2001. Cette prévision est plus pessimiste que celles du Fonds monétaire international (FMI) ou de l'OCDE. Pour les opérateurs sur les marchés, cela signifie que la BCE est désormais quasiment persuadée que l'inflation sera supérieure cette année au seuil maximum qu'elle tolère, 2 %. Pour 2003, la Banque centrale a également revu en hausse sa projection d'inflation, qui devrait être entre 1,3 % et 2,5 %, contre 0,9 % à 2,1 % en décembre 2001. En clair, si un foyer d'inflation persiste, la BCE pourrait l'étouffer avant qu'il ne se développe en remontant au plus vite le loyer de l'argent.

### « CROISSANCE MODÉRÉE »

Aux Etats-Unis, c'est la publication du résumé économique compilé par la banque de réserve (Fed) d'Atlanta au sein du Livre beige qui a tempéré les pronostics d'une hausse rapide des taux. Ce portrait de la conjoncture, publié mercredi 12 juin, était plus que mesuré. *« Les informations obtenues des banques fédérales régionales montrent que l'activité économique a progressé dans l'ensemble à un rythme modéré à la fin avril et en mai »*, souligne le document. La Fed d'Atlanta reconnaît qu'*« il s'agit d'une croissance modérée et inégale, avec des signes d'amélioration dans certains secteurs, de faiblesse ou de ralentissement dans d'autres »*.

De son côté, le National Bureau of Economic Research (NBER), organisme chargé de la datation des cycles de l'économie américaine, a déclaré mercredi qu'il n'était pas encore en mesure d'assurer que la récession, dont il avait fixé la date de début à mars 2001, était terminée aux Etats-Unis. Cet institut a néanmoins constaté que des signes pointent dans ce sens, et notamment l'emploi, qui n'a cessé de se dégrader entre mars 2001 et mars 2002, et qui s'est amélioré en avril et mai.

*« La politique monétaire devient difficile à mener pour la banque centrale américaine »,* affirment les économistes d'Aurel Leven. Ces experts estiment que la chute de Wall Street rend délicate une hausse des taux. Ils relèvent également que la Fed n'a pas *« préparé »* les marchés financiers, ce qui rend plus que probable l'hypothèse d'un statu quo mardi 25 juin, jour de sa prochaine réunion. En revanche, ils pensent qu'en Europe la BCE a clairement institué un *« biais à la hausse »* dans sa politique, ce qui encourage les attentes d'une hausse des taux, peut-être dès le 4 juillet.

### LA BANQUE D'ANGLETERRE PRÊTE

Dans ce match, un troisième intervenant pourrait toutefois rafler la coupe. La Banque d'Angleterre (BoE) paraît prête à relever le loyer de l'argent, qui se positionne actuellement à 4 %, son niveau le plus faible depuis trente-huit ans. Le gouverneur de la BoE, Eddie George, a affirmé jeudi que la banque centrale n'aurait *« d'autre option »* que de relever les taux d'intérêt si rien ne change. *« Si la demande intérieure ne ralentit pas et si la situation à l'extérieur s'améliore, nous serons confrontés à des pressions inflationnistes »*, a-t-il déclaré.

Dans l'une de leurs dernières analyses sur les banques centrales, publiée jeudi, les économistes de Goldman Sachs ont fait le pari que la BCE, la BoE et la Riksbank de Suède relèveront leur taux avant la Fed, dont ils n'attendent pas de geste avant sa réunion de politique monétaire du 6 novembre.

**Cécile Prudhomme**

**DÉTENTE**

Taux de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France

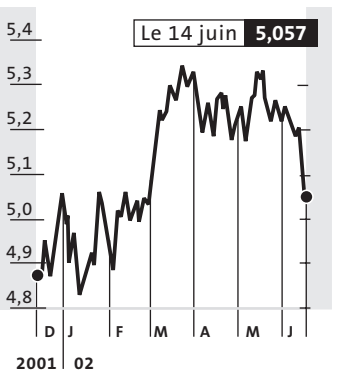


La défiance des investisseurs vis-à-vis des actions a fait progresser les cours des emprunts d'Etat européens et mécaniquement reculer les rendements à long terme vers les 5%.
Source : Bloomberg

### LE JAPON CONSERVE SON ORIENTATION MONÉTAIRE

**La Banque du Japon (BOJ) a décidé, mercredi 12 juin, de ne pas modifier sa politique monétaire, comme s'y attendaient les marchés, malgré des signes de plus en plus nets de reprise économique. Dans son rapport de conjoncture du mois de juin, publié jeudi, l'institut monétaire s'est montré plus optimiste sur l'économie pour le quatrième mois consécutif, citant la bonne tenue des exportations et de la production industrielle.**

**La BOJ craint cependant un ralentissement de la reprise en raison d'une diminution de la demande étrangère. *« L'économie montre des signaux de stabilisation avec une hausse nette des exportations et un rebond de la production, même si la demande privée au Japon reste faible »*, a-t-elle indiqué.**

## MARCHÉ DES CHANGES 14/6, 22h40

| | Dollar | 100 Yens | Euro | Livre | Franc S. |
|---|---|---|---|---|---|
| **NEW YORK** ($) | | 0,80510 | **0,94545** | 1,47720 | 0,64070 |
| **TOKYO** (¥) | 124,21000 | | **117,39625** | 183,48305 | 79,58100 |
| **PARIS** (€) | 1,05770 | 0,85155 | | 1,56180 | 0,67770 |
| **LONDRES** (£) | 0,67695 | 0,54500 | **0,64030** | | 0,43370 |
| **ZURICH** (FR. S.) | 1,56090 | 1,25660 | **1,47575** | 2,30580 | |

### COURS DE L'EURO

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| COURONNE DANOISE | 7,4368 | 7,4373 |
| COURONNE NORVÉG. | 7,4228 | 7,4314 |
| COURONNE SUÉDOISE | 9,1200 | 9,1296 |
| COURONNE TCHÉQUE | 30,3625 | 30,4618 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6870 | 1,6880 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,4610 | 1,4631 |
| DOLLAR HONGKONG | 7,3720 | 7,3768 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 1,9569 | 1,9596 |
| FORINT HONGROIS | 241,8861 | 242,4869 |
| LEU ROUMAIN | 31677,0000 | 31741,0000 |
| ROUBLE | 29,7039 | 29,7290 |

### MARCHÉS A TERME LE 14/6, 22h40

| | Echéance | Premier prix | Dernier prix | Contrats ouverts |
|---|---|---|---|---|
| PARIS | | | | |
| CAC 40 TER. | 6/2 | 3930,00 | 3872,50 | 497119 |
| EURO NOTIO. | 6/2 | 88,30 | 88,60 | 757 |
| EURO ST. 50 | 6/2 | 3150,00 | 3040,00 | 4305 |
| FRANCFORT | | | | |
| BUND 10 ANS | 9/2 | 106,88 | 107,15 | 622178 |
| LONDRES | | | | |
| EURIBOR 3M. | 9/2 | 96,33 | 96,36 | 350245 |
| NEW YORK | | | | |
| DOW JONES | 6/2 | 9435,00 | 9475,00 | 27295 |
| S. & POORS | 9/2 | 999,00 | 1010,00 | |

## TAUX

### TAUX D'INTÉRÊTS LE 14/6

| | Taux j.le j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 3,31 | 3,47 | 5,12 | 5,48 |
| ROYAUME-UNI | 3,28 | 4,18 | 5,07 | 4,98 |
| ITALIE | 3,31 | 3,47 | 5,21 | 5,58 |
| ALLEMAGNE | 3,31 | 3,47 | 4,99 | 5,41 |
| JAPON | 0,05 | 0,07 | 1,26 | 2,01 |
| ÉTATS-UNIS | 1,78 | 1,88 | 4,98 | 5,84 |
| SUISSE | 1,15 | 1,26 | 3,29 | 3,89 |

## OR

VENDREDI 14 JUIN 22h40

| | Cours | % var. |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 10750,00 | -0,46 |
| OR FIN LINGOT | 10870,00 | 0,09 |
| ONCE D'OR EN DOLLAR | 322,10 | 1,05 |
| PIÈCE 20 FR. FRANCAIS | 62,10 | 0,65 |
| PIÈCE 20 FR. SUISSE | 61,90 | 0,32 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 | 61,80 | 0,16 |
| PIÈCE 10 US$ | 195,00 | -2,01 |
| PIÈCE 20 US$ | 410,00 | -0,55 |
| PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS | 400,25 | 0,00 |

**SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »**

**Conforter l'indépendance du *Monde***
Vous êtes attaché à l'indépendance du *Monde*. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

**Cours de l'action le 14 juin 2002 : 19,55 €**

**Société des lecteurs du « Monde »,** 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

# Défiance à l'encontre des entreprises américaines

**LA DÉFIANCE** des investisseurs à l'égard des groupes américains pèse d'un poids très lourd sur le marché des obligations internationales. L'affaire Tyco a encore renforcé la suspicion générale provoquée par le scandale Enron. On s'interroge sur la transparence des groupes industriels et commerciaux d'outre-Atlantique et leur comptabilité. Les emprunteurs qui veulent se procurer des ressources pour des montants très élevés en subissent durement les conséquences.

C'est ainsi que, ces jours-ci, General Electric Capital Corporation cherchait à se procurer quelque 4 milliards d'euros par l'intermédiaire de BNP Paribas, Deutsche Bank et Dresdner Kleinwort Wasserstein. Une quatrième banque, Morgan Stanley, est venue à la rescousse au dernier moment. L'emprunt a été remanié. Finalement, son montant total a été réduit à 3 milliards d'euros : une tranche de 2 milliards d'une durée de cinq ans à taux fixe, une autre de 1 milliard et deux ans à taux variable. Cette dernière n'était pas prévue au départ. Le rendement des obligations de la tranche à taux fixe est supérieur à ce qui était envisagé initialement.

L'emprunt de General Electric illustre bien la situation actuelle. Le groupe jouit d'une extraordinaire réputation en Europe. Visiblement, il ne peut pas échapper au climat général qui affecte tous les groupes américains sur le marché obligataire international, notamment dans le compartiment de l'euro. En outre, et c'est probablement ce dont il se ressent le plus, ses besoins d'emprunts sont actuellement très importants. On sait qu'il est en train de changer le profil de sa dette, diminuant la part des effets à court terme pour augmenter celle des obligations à moyen et long terme (*Le Monde* daté 28-29 avril).

L'attention des spécialistes se porte maintenant sur le projet de Dow Chemical, dont l'exécution, ces prochains jours, est attendue comme un test qui permettra de mieux juger de l'accueil réservé aux entreprises américaines. Il est question d'un emprunt de 500 millions d'euros pour cinq ans. Vendredi 14 juin, de nombreux spécialistes disaient que le rendement des obligations dépasserait de 0,13 à 0,15 point de pourcentage celui des titres en circulation du même emprunteur, qui ont encore quelque quatre ans et demi à courir. L'affaire devrait être pilotée par Barclays Capital, associée à BNP Paribas.

Tout aussi caractéristique, mais bien différente de la transaction de General Electric, a été l'émission de SCA Coordination Center, qui bénéficie de la garantie de Svenska Cellulosa. Ce groupe européen avait tout pour lui et il en a pleinement profité. Il ne fait que de rares apparitions sur le marché. C'était son premier emprunt en euros. Son activité – produits d'emballage et articles hygiéniques –, est indépendante des fluctuations de la conjoncture. Les notes que lui décernent les agences spécialisées n'ont pas bougé depuis sept ans (Moody's lui donne son A3 et Standard & Poor's son A-). La transaction de SCA, d'une durée de cinq ans, portait sur 700 millions d'euros. Elle a attiré pour 3,5 milliards de souscriptions. C'est la grande réussite de la semaine. Deux banques s'en occupaient : ABN Amro et Schroder Salomon Smith Barney.

Par ailleurs, Freddie Mac, une société américaine de crédit hypothécaire dont la signature est très estimée, vient de modifier son calendrier d'emprunts. Cela fait un peu plus d'un an que cette société avait annoncé à grand fracas qu'entre le 24 et le 28 juin elle augmenterait d'au moins 2 milliards d'euros une opération plus ancienne. La précision de son plan, la fermeté de son intention devaient apparaître comme la marque de sa supériorité sur d'autres émetteurs de qualité. A part les grands trésors publics, aucun autre emprunteur de premier plan n'avait voulu se fixer si longtemps à l'avance. Or voici que Freddie Mac renonce purement et simplement à son projet. Sa prochaine transaction en euros devrait porter sur au moins 3,5 milliards pour une durée de dix ans. L'emprunteur espère la lancer entre le 24 et le 28 septembre.

> L'attention des spécialistes se porte maintenant sur le projet de Dow Chemical, dont l'exécution, ces prochains jours, est attendue comme un test

**Christophe Vetter**

Le Mondial 2002

DIMANCHE 16 - LUNDI 17 JUIN 2002

www.lemonde.fr/mondial2002

# L'Asie du football s'éveille

■ Liesse populaire au Japon et en Corée du Sud après la qualification des deux équipes pour les huitièmes de finale

■ Battu par la Corée (1-0), le Portugal allonge la liste des favoris éliminés. La Belgique et les Etats-Unis poursuivent leur route

*Lors du match Tunisie-Japon (0-2), à Osaka, vendredi 14 juin, les tribunes du stade ont revêtu les couleurs de l'équipe japonaise.*

DAMIEN MEYER/AFP

## TEMPS **FORTS**

### Duo

▶ La Suède est la seule équipe de la Coupe du monde à compter deux entraîneurs, Tommy Soderberg et Lars Lagerback. p. V

Le Monde DE LA COUPE Europe 1

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

**8h40** : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

**12h15** : un autre regard sur le Mondial

**20h-22h30** : spécial Europe Sport

### Espagne

▶ Souvent décevante au Mondial, l'équipe ibérique a, pour une fois, réussi ses débuts. Elle fait désormais figure de favorite. p. VI

### Gordon Banks

▶ Dernier volet de la série de Philippe Robrieux consacrée aux grands goals de l'histoire. p. VII

### Lemerre

▶ Le conseil fédéral n'a pas tranché sur l'avenir du sélectionneur des Bleus. Décision le 5 juillet. p. VIII

## LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

### Déprime et abstention

Corée et Japon sont entrés de concert, ce 14 juin 2002, dans le gotha du football, provoquant une réjouissante liesse collective qui a saisi ces deux pays qui se sont tant combattus, tant haïs et que tant de méfiance sépare encore. Japon et Corée du Sud se sont qualifiés pour les huitièmes de finale de leur Mondial commun, c'était le mieux qui pouvait arriver. Leurs deux équipes ont confirmé les espoirs nés de la qualité et de l'esprit de leur jeu. Ce sont de ces succès qui réjouissent l'esprit.

Le Portugal a été la principale victime de cet éveil de l'Asie au football. Sa constellation d'étoiles, Luis Figo, Sergio Conceiçao, Pauleta, Abel Xavier... rejoint la France et l'Argentine au rang des grands déboulonnés. Ce ne fut certes pas sans se battre jusqu'à la dernière seconde, à neuf contre onze et, si les Portugais ne purent marquer à la Corée l'unique petit but qui leur eût permis de se qualifier, ce fut pour bien peu de chose, l'épaisseur d'un demi-poteau. A la fin, on balançait entre l'envie d'épouser la joie immense des Coréens et celle de communier avec le désespoir portugais. Ils faisaient peine à voir.

On n'en dira pas tant des joueurs français à leur retour, mercredi, à Roissy. Ils évitèrent de croiser les supporteurs venus par centaines leur dire que, malgré la défaite, ils les aiment toujours. D'authentiques fans. La plupart des Bleus s'esbignèrent, rasant les murs de couloirs dérobés, sans un regard. Ils avaient hâte de partir en vacances, marre de tout cela. La comparaison déjà souvent relevée avec l'impossible défaite de Lionel Jospin (sur le thème : comme lui, ils ont cru être au deuxième tour avant d'avoir gagné le premier) était ainsi consommée jusqu'au terme, avec ce départ en forme de fuite, sans un adieu, fût-ce aux plus fidèles des partisans.

Le football français n'aura donc, jusqu'au bout, pas apporté la moindre satisfaction aux Français, qui sont invités à voter ce dimanche pour le second tour des législatives. Ni la moindre raison de se rendre aux urnes, moral retrouvé, en plus grand nombre que la semaine dernière. Au contraire. Si l'on en croit Jean-Marc Lech, le fondateur de l'institut Ipsos, l'échec des Bleus constituera un handicap supplémentaire pour la gauche, dont les électeurs formeraient les trois quarts des bataillons de supporteurs. L'électeur de gauche sera plus déprimé que celui de droite, et l'abstention, peut-être, encore plus forte au deuxième tour.

## DÉPÊCHES

### Les buteurs

▶ Le classement à l'issue du premier tour (tous trois matches).
**5 buts :** Klose (All) ;
**4 buts :** Ronaldo (Bre), Tomasson (Dan) ;
**3 buts :** Bouba Diop (Sen), Pauleta (Por), Raul (Esp), Rivaldo (Bre), Vieri (Ita), Wilmots (Bel) ;
**2 buts :** Borgetti (Mex), Cuevas (Par), Hierro (Esp), R. Gomez (Cos), Hasan Sas (Tur), Inamoto (Jap), R. Keane (Irl), Larsson (Sue), Morientes (Esp).

### Le programme

▶ **Dimanche 16 juin**
Huitièmes de finale
**Suède-Sénégal, 8 h 30 (heure française), à Oita (Japon)**
**Espagne-Eire, 13 h30 à Suwon (Corée).**
**Lundi 17 juin**
Huitièmes de finale
**Mexique - Etats-Unis, 8 h 30, à Chongju (Corée)**
**Brésil-Belgique, 13 h 30, à Kobe (Japon).**

### Arbitre sur la touche

▶ Sepp, Blatter, le président de la Fédération internationale, a abordé, samedi 15 juin, le problème de l'arbitrage, s'inquiétant du nombre important de contestations après les décisions des juges de touche. *« Je dois dire qu'un problème majeur du football au niveau professionnel ne concerne pas les arbitres de champ mais les arbitres assistants »*. Plusieurs protestations, dont celle de l'Italie après son match contre la Croatie (1-2), ont émaillées le premier tour.

## LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE

AFP

# +30%

L'audience, en France, des matches (hors équipe de France) diffusés le week-end (3,9 millions en moyenne) par rapport à celle des matches diffusés en semaine (3 millions). Quatre des cinq meilleures audiences (hors France) ont également été enregistrées un week-end.
*Source : Médiamétrie*

**L'AUDIENCE DES MATCHS**

En millions de téléspectateurs hors France

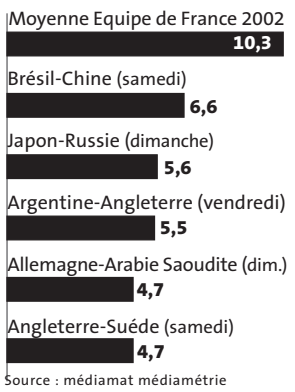


Source : médiamat médiamétrie

# L'Allemagne, d'un seul coup de patte

■ **8e de finale : Allemagne-Paraguay 1-0.** Après avoir été longtemps tenus en échec par des Paraguayens pugnaces, les Allemands se sont imposés en toute fin de rencontre

■ Le but a été inscrit par l'attaquant Oliver Neuville à la 88e minute. En quarts de finale, les Allemands rencontreront le vainqueur du match Mexique - Etats-Unis

EMMANUEL DUNAND/AFP

*L'attaque allemande a longtemps souffert devant les défenseurs paraguayens (ici, Carlos Gamarra, à droite), comme son meilleur buteur Miroslav Klose, qui n'a pu améliorer son bilan. Mais Oliver Neuville a fini par débloquer la situation.*

Le monde du football est peuplé d'imprévu, depuis le début du mois de juin. Mais il est encore un pays, dans le cœur de l'Europe, où la fantaisie et l'inattendu sont repoussés loin des frontières. Son nom : l'Allemagne. Ses joueurs ont pris tout leur temps pour étouffer le Paraguay, samedi 15 juin, à Seogwipo, en Corée, et se frayer une route vers les quarts de finale.

Ils l'ont fait dans la douleur, sans génie, par le plus petit des écarts, un seul but marqué en toute fin de partie (88e). Mais ce résultat vient confirmer une nouvelle fois le propos d'un ancien joueur anglais, selon lequel, en substance, le football est un jeu que se pratique à onze, et à la fin ce sont toujours les Allemands qui gagnent.

A la veille de la rencontre, les historiens de la compétition s'étaient fatigués la vue à chercher un précédent à ce choc de cultures. En vain. Avant de se croiser dans les faubourgs de Seogwipo, samedi, Allemands et Paraguayens ne s'étaient encore jamais trouvés nez à nez sur un stade de football. Impossible, donc, d'essayer de découvrir dans le passé une réponse au mystère de ce match. Seule certitude : la loi des séries penchait sans ambiguïté du côté des Allemands. Trois fois champions du monde, ils n'ont manqué le train des quarts de finale que deux fois en 14 participations au Mondial. Les Paraguayens, eux, n'avaient jamais pu aller au-delà des huitièmes de finale. Quatre ans plus tôt, ils avaient cru longtemps tenir enfin le bon maillon, à ce même stade de la compétition face à la France, mais un tir de Laurent Blanc pendant les prolongations avait stoppé net leur élan. Les Allemands ne s'en cachent pas : l'obstacle sud-américain ne les effraye pas. Rudi Völler, le sélectionneur de la Mannschaft, l'a avoué du bout des lèvres, à la veille du match, en rajustant d'un geste d'élégance sa permanente déjà blanchie par le temps : *« Les Paraguayens ne manquent pas de talent, mais ils ont aussi des points faibles. Et nous les avons trouvés »*.

Sans doute. Mais l'équipe d'Allemagne présentait elle aussi, samedi, quelques zones d'ombre. Trois de ses joueurs sont suspendus, après le feu nourri de cartons jaunes essuyé face au Cameroun, à la fin du premier tour : les défenseurs Christian Ziege et Carsten Ramelow, et le milieu de terrain, et Dietmar Hamann. Du coup, on se met à penser que la partie pourrait bien hésiter un moment avant de se choisir un camp. Un sentiment rapidement confirmé par les premiers mouvements du jeu. Observés depuis les tribunes, les joueurs allemands semblent ne pas avoir été nourris du même lait que leurs adversaires sud-américains. Plus grands, plus forts, plus larges... Mais pas forcément moins maladroits un ballon au bout du pied. Appliqués et plutôt bien organisés, ils entrent dans la partie en récitant sans génie leurs plus vieilles leçons de football. Le spectacle n'a rien de très exaltant mais il fait son petit effet sur les Paraguayens, visiblement intimidés de croiser le fer avec l'Allemagne en personne.

Funeste conséquence : une première mi-temps à faire somnoler toute une armée de supporters. Les Allemands piétinent, leur opposition dérape. José-Luis Chilavert, le gardien et capitaine du Paraguay, aimerait réveiller l'assistance de quelques pitreries. Mais les attaquants adverses lui refusent ce plaisir, en s'obstinant à manquer son cadre de travail. En face, Oliver Kahn, lui aussi tout à la fois gardien et capitaine, n'a guère plus à faire. Il n'intervient qu'à deux reprises, pendant les quarante-cinq premières minutes. Mais les deux fois, ses deux grands bras et sa mine de videur de boîte de nuit réduisent les Paraguayens au silence.

**SANS LE SEUL ATOUT**

On baille à s'en décrocher la mâchoire. Et la déprime gagne même les plus enthousiastes en voyant l'attaquant paraguayen Roque Santa Cruz, un grand échalas assez doué de ses deux jambes pour avoir séduit les dirigeants du Bayern Munich, sortir en boitillant après une demi-heure de jeu. Les Allemands le craignaient comme la peste. Ils n'auront plus à s'en soucier. A la mi-temps, quelques sifflets accompagnent les joueurs vers les vestiaires. Ils ne sont pas volés.

La suite ? Identique. A une nuance près : une once d'opportunisme allemand, pas vraiment convaincant, mais suffisant pour marquer un but, au meilleur moment, à quelques minutes de la fin de la rencontre. Servi par un centre de Bernd Schneider, le petit Oliver Neuville, la meilleure gâchette du Bayer Leverkusen, a pu tromper José-Luis Chilavert d'une reprise frappée sans la moindre hésitation. L'Allemagne poursuit son aventure mondiale. Le Paraguay s'arrête en chemin, là où il l'a toujours fait, en huitièmes de finale.

**Alain Mercier (à Seogwipo)**

## HUITIÈMES DE FINALE

### ALLEMAGNE-PARAGUAY 1-0

Stade Jeonju de Seogwipo (Corée du Sud)
Temps chaud, bon terrain ; 40 000 spectateurs environ. Arbitre : M. Batres (Guatemala).
**BUT**
ALLEMAGNE : Neuville (88e).
**AVERTISSEMENTS**
ALLEMAGNE : Schneider (35e), Baumann (72e), Ballack (92e).
PARAGUAY : Acuna (27e), Cardozo (50e).
**EXPULSION**
PARAGUAY : Acuna (92e)
**LES ÉQUIPES**
ALLEMAGNE (sélectionneur : Völler)
Kahn, cap. - Frings ; Linke ; Metzelder (Baumann, 60e) ; Rehmer (Kehl, 46e) - Schneider ; Jeremies ; Ballack ; Bode - Klose ; Neuville (Asamoah, 93e).
PARAGUAY (sélectionneur : Maldini)
Chilavert, cap - Arce ; Caceres ; Gamarra ; Ayala ; Caniza - Acuna ; Struway ; Bonet (Galivan, 84e) - Santa Cruz (Campos, 29e) ; Cardozo.

# Marco Bode, le chic type de la Mannschaft

■ A l'heure du football-business, le milieu de terrain allemand, emblème du Werder Brême, fait figure d'exception

C'est au volant d'une Opel Kadett hors d'âge, ou à vélo, que l'international allemand Marco Bode s'est longtemps rendu à l'entraînement du Werder Brême, la seule équipe professionnelle qu'il ait jamais connue. Au beau milieu des berlines rutilantes de ses coéquipiers-mercenaires, allemandes ou italiennes de préférence, le contraste était garanti. Depuis ce mardi, pourtant, Bode n'est plus seulement le préféré du fantastique public hanséatique. Son but inscrit contre le Cameroun quelques minutes après son entrée en jeu a aussi élargi sa cote d'amour à toute l'Allemagne. La modestie efficace du « Bode de Brême » colle à l'image de la Nationalmannschaft, qui avance dans l'épreuve sans se croire trop belle.

A 32 ans, Marco Bode incarne également les vicissitudes de la sélection allemande. Il était de son dernier fait de gloire, la victoire en championnat d'Europe en 1996, comme de sa plus funeste représentation, l'Euro 2000. Il ne connaîtra plus rien d'autre, puisqu'il a annoncé la fin de sa carrière internationale après ce Mondial asiatique. Il est même *« très vraisemblable »* qu'il cessera toute activité, *« à moins qu'*[il ne se] *laisse tenter par une offre de l'étranger »*. Depuis quatorze ans à Brême, cet ancien attaquant qui peut jouer ausi bien défenseur que milieu de terrain fait donc figure d'exception dans un milieu où les contrats n'existent que pour ne pas être respectés.

Marco Bode tient des propos d'une autre époque. Du style : *« Je crois qu'il est important pour le public qu'il y ait dans une équipe des joueurs auxquels il puisse s'identifier. »* Ou bien : *« Je trouve absurde les salaires des footballeurs, au regard du travail effectué par une infirmière. Mais les lois du marché sont ainsi faites. »* Ce à quoi le gardien Oliver Kahn avait répondu : *« Je mérite chaque pfennig que je gagne. »* Bref, ce grand brun détonne, voire dérange.

Il ne goûte guère la « génération Playstation », préférant son jeu d'échecs. Faute de partenaires, il s'y adonne seul, sur ordinateur. Dans ses valises, il a glissé six romans. Il n'en faut pas plus, et parfois beaucoup moins dans ce milieu, pour se voir attribuer l'étiquette indécollable d'« intello du football ». Il ne la revendique en rien, mais s'en accommode tout à fait : *« Je ne peux pas me plaindre de cette image. La plupart des footballeurs en ont une mauvaise. Moi, c'est le contraire. »*

**Louis Rigal (à Berlin)**

## DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

# La naissance d'un football asiatique

Je ne suis pas surpris par l'émergence du football asiatique. Depuis trois ans, je vais régulièrement au Japon et je suis à chaque fois étonné de l'importance que ce sport a prise dans la société japonaise, notamment auprès du public féminin. Par exemple, le football est depuis peu devenu une discipline pratiquée à l'école. C'est une avancée énorme. Le football est en train de prendre une place considérable dans la culture nippone.

Concernant la Corée du Sud, je suis davantage surpris. C'est une société très américanisée, où le base-ball reste le sport le plus populaire. Beaucoup d'incertitudes planaient autour de la valeur de cette formation coréenne. Il y a un an encore, on n'aurait pas pu imaginer, au vu de ses résultats amicaux, que cette équipe serait aussi performante : les Coréens accusaient un plus grand retard tactique et technique que leurs Japonais. Mais, à l'image de la ferveur incroyable qui règne à Séoul lors des matches, ils prennent peu à peu conscience de leurs qualités et ont accompli un travail considérable. La Corée participe à sa sixième Coupe du monde, la cinquième d'affilée, mais ce Mondial à domicile marque la véritable naissance du football coréen.

> Une génération phénoménale de joueurs japonais et coréens se prépare

Depuis quelques années, les deux nations ont mis en place des stages et des échanges avec les pays européens. L'absence de structures et de formation, bref de fondations solides, les rend encore, pour l'instant, dépendantes des Européens en matière tactique. La Corée du Sud et le Japon ont fait confiance au Néerlandais Guus Hiddink et au Français Philippe Troussier pour conduire leurs équipes. Les deux techniciens ont su parfaitement préserver les qualités de vitesse et de technique des joueurs asiatiques et leur ont permis de combler leur retard sur le plan athlétique. C'est dans ce domaine que les deux nations péchaient jusqu'ici, mais, durant ce premier tour, on a pu voir les progrès réalisés.

Guus Hiddink a parfaitement su faire se rencontrer la culture coréenne et les exigences du haut niveau. Il a apporté une discipline nécessaire tout en laissant ses joueurs s'exprimer comme ils savent le faire, tout en vivacité.

Philippe Troussier s'est montré pour sa part plus rigoureux et a souhaité davantage imposer sa méthode. Ce Français est sévère, exigeant et veut voir son équipe évoluer dans un cadre bien précis. Sa formation évolue en zone, avec un milieu de terrain très fourni et une base défensive très solide. Philippe voulait éviter de voir ses joueurs partir à l'abordage dans tous les sens, comme ils pouvaient le faire précédemment. Les joueurs ont vite assimilé et on risque de les voir débarquer en masse dans les championnats européens.

Une génération phénoménale de joueurs asiatiques se prépare. Les deux nations voulaient absolument bien figurer dans leur Coupe du monde. Elles nourrissaient un complexe évident par rapport aux Européens. Elles viennent de découvrir qu'elles pouvaient rivaliser avec eux. On va maintenant connaître leur faculté à gérer des matches couperets.

Les Japonais, qui possèdent quatre joueurs évoluant en Europe, ont sans doute un temps d'avance. Quant aux Coréens, le test qui les attend face à l'Italie, mardi, promet beaucoup. S'ils le passent, il faudra prendre cette équipe très au sérieux.

# Le Japon prend goût à la victoire

■ **Groupe H : Tunisie - Japon 0-2.** Le pays n'en finit plus de fêter son équipe nationale, brillante première de son groupe de qualification, qui rencontrera la Turquie en huitièmes mardi

Dans les rues piétonnes de Namba, au cœur d'Osaka, une foule jeune, bigarrée, ivre de joie, se presse autour des deux ponts qui enjambent le canal Dotonbori. Torses nus, tout habillés ou vêtus d'un simple pagne, ils lancent un refrain repris en chœur par la foule et se jettent dans l'eau au milieu des applaudissements. Au-dessus du pont Ebisu-bashi, sur une affiche Adidas, un Troussier géant, les yeux écarquillés, contemple la scène. Bloquée par la foule, la police a choisi la persuasion à distance. Quatre gradés, montés sur la tourelle d'un 4 × 4 antiémeutes, récitent à tour de rôle dans le haut-parleur : *« Laissez passer les gens s'il vous plaît. C'est dangereux ! Ne plongez pas ! L'eau est sale ! »* Deux filles, vêtues du tee-shirt bleu de l'équipe nippone, se hissent timidement au-dessus de la foule avant de sauter, sous un tonnerre d'encouragements. On entend chanter *« Nippon Troussier ! Nippon Troussier ! »*.

La dernière fois qu'ils ont sauté, c'était en 1985, quand les Hanshin Tigers, l'équipe locale de base-ball, avaient remporté le championnat du Japon. *« Mais il n'y avait pas autant de monde ! »*, lance un homme en costume-cravate tout juste sorti du bureau. Il n'a pas regardé le match, mais a vu les résultats. « Ils » ont sauté aussi dimanche dernier, lors de la victoire contre la Russie. Mais cette fois, le Japon non seulement a infligé 2-0 à la Tunisie, mais il termine en tête de sa poule. A Namba, ils ont été plusieurs centaines de kamikazes de la joie à se jeter à l'eau, et des millions de jeunes dans le pays entier à fêter la victoire. *« La victoire contre la Russie a été un tournant dans la communication de l'équipe avec le public, dans le rêve des gens. Ils y étaient allés avec la peur de perdre, on les voit aujourd'hui avec l'espoir de gagner ! »*, analyse Arsène Wenger, croisé avant le match au départ de son Shinkansen (le TGV japonais) de la gare de Tokyo. Entraîneur de Nagoya Grampus de 1994 à 1996, l'actuel sélectionneur d'Arsenal commente les matches de Coupe du monde pour une télé japonaise. C'est aussi lui qui a recommandé Philippe Troussier à la Fédération japonaise.

**TUNISIE-JAPON 0-2**

Groupe H, 3e journée
• Stade Nagai d'Osaka (Japon)
• 45 213 spectateurs
• Arbitre : M. Veissière (France).

BUTS

**JAPON :** Morishima (48e), H. Nakata (75e).

AVERTISSEMENTS

**TUNISIE :** Bouazizi (21e), Badra (81e).

LES ÉQUIPES

• **TUNISIE (sélectionneur : Souayah)**
Boumnijel • Trabelsi ; Jaïdi ; Badra, cap. ; Bouzaine (Zitouni, 79e) • Clayton (Mhadhebi, 61e) ; Bouazizi ; Benachour ; Ghodbhane ; Melki (Baya, 46e) • Jaziri.

• **JAPON (sélectionneur : Troussier)**
Narazaki • Miyamoto, cap. ; Matsuda ; K. Nakata • Myojin ; H. Nakata (Ogasawara, 85e) ; Inamoto (Ichikawa, 46e) ; Toda ; Ono • Yanagisawa (Morishima, 46e) ; Suzuki.

### « FAN DE TROUSSIER »

Ayant mené haut la main le Japon en huitièmes de finale, le coach français des Bleus nippons a plus que rempli son contrat. Critiqué par la vieille garde, dénigré dans les tabloïds et en conflit avec une presse sportive qu'il ne se prive pas de taxer d'amateurisme, Philippe Troussier a aujourd'hui toutes les cartes en main pour faire taire ses détracteurs : *« Bien sûr, Troussier a quelquefois été mal perçu au Japon. Il a un côté* wagamama*, soupe au lait, qui déconcerte les Japonais. Mais l'important, c'est les résultats »*, explique Yukihiro Okadome, 31 ans, venu de Nagoya pour assister au match. Plus que jamais, *TO-RU-SHI-E* fait l'unanimité chez la jeune génération, en conflit ouvert avec un système éducatif ultra-conservateur : *« Je suis complètement fan de Troussier. Je trouve que sa méthode est la bonne »*, dit Ikuno Watanabe, 26 ans, venue avec sa sœur pour le match.

Si le public japonais a souvent eu du mal à se convaincre du bien-fondé des choix de Troussier, dans la mesure où ils ne tiennent pas compte de la popularité de tel ou tel joueur, la stratégie du Français lors de ce match Japon-Tunisie a eu le mérite de se traduire par des effets immédiats, lisibles par tous. Après une première mi-temps assez terne, marquée par deux belles actions d'Atsushi Yanagisawa qui n'aboutissent pas et une effervescence tunisienne sans grand résultat en fin de période, Philippe Troussier change deux de ses titulaires de choc, Yanagisawa et Junichi Inamoto, qu'il remplace par Hiroaki Morishima et Daisuke Ichikawa. Le premier est un ancien de 1998, tandis que le second, âgé de 22 ans, avait joué contre la Belgique. La seconde mi-temps vient tout juste de commencer quand Morishima récupère un ballon qui échappe au défenseur tunisien et l'envoie dans les filets à la 47e minute. Six minutes plus tard, il manque de marquer un second but de la tête sur un centre d'Ichikawa. Le ballon heurte le poteau droit. Ichikawa retente sa chance à la 75e minute : en réception, « Hide » Nakata projette le cuir dans les filets d'une superbe tête. Tandis que la Tunisie est éliminée, le Japon exulte : premier de sa poule, le coorganisateur du Mondial jouera son huitième de finale contre la Turquie, à Miyagi le 18 juin. *« We Have our Heroes »* (« Nous avons nos héros »), lit-on sur les tee-shirts bleus des supporteurs nippons. Arsène Wenger, qui avait prévenu en début du Mondial que le Japon pourrait très bien aller en quarts, ne croyait peut-être pas si bien dire. Les kamikazes de la joie du Dotonburi, eux, n'ont peut-être pas fini de mouiller leurs maillots.

**Brice Pedroletti (à Osaka)**

ALEX LIVESEY/ALLSPORT/VANDYSTADT

*A l'image de Toda (à droite) taclant Trabelsi, le Japon a éliminé la Tunisie vendredi, à Osaka.*

# La Belgique finit fort et la Russie sort

■ **Groupe H : Belgique-Russie 3-2.** Les Belges, qui ont battu à l'énergie une équipe russe fragile nerveusement, rencontreront le Brésil en 8es

L'enfer, ce sera pour plus tard. La place d'un diable devrait pourtant se situer dans les tréfonds de l'enfer et non au septième ciel. Mais, sur la pelouse de Shizuoka, les Diables rouges ont atteint leur paradis : celui de la qualification. En battant à l'énergie des joueurs russes une fois de plus fragiles nerveusement, les Belges ont confirmé leur solidité physique, que l'on connaissait depuis longtemps, mais ils ont surtout démontré des ressources morales insoupçonnées.

Une réaction collective bienvenue car, depuis quelques jours, une vilaine atmosphère planait autour de la délégation belge. Robert Waseige, le sélectionneur wallon, avait subi de violentes attaques de la part de certains journalistes flamands. Ces derniers accusaient Waseige d'*« incompétence »*, l'estimant incapable de gérer humainement et techniquement le groupe d'internationaux.

> « C'est un grand honneur de rencontrer le Brésil. A nous d'être à la hauteur »
>
> **ROBERT WASEIGE**

Quelques minutes seulement après le coup de sifflet final de ce Belgique-Russie débridé, ce bon petit diable de Waseige, tout sourire, savourait une victoire qui est avant tout la sienne puisque son coaching intelligent a permis à son équipe de passer l'obstacle russe : l'attaquant Wesley Sonck, entré à la 70e minute de jeu, inscrivait le deuxième but belge à la 78e minute alors que le score était de 1-1 et que la Belgique était arithmétiquement éliminée. *« Nos plus sévères détracteurs sont des Belges !,* a souligné Robert Waseige. *Ces derniers jours, ils sont allés vraiment trop loin. Mais, aujourd'hui, la sélection nationale leur a prouvé qu'elle n'était pas bonne à jeter et qu'elle tenait la route. »*

La douce revanche du bon Robert faisait plaisir à voir. Son équipe, composée de colosses durs au mal et d'une petite (1,69 m) perle en la personne de Johan Walem, meneur de jeu du Standard de Liège, auteur d'un match exceptionnel face aux Russes, a bien négocié cette rencontre capitale. Désormais, tout ce qui va venir peut s'apparenter à un joli bonus pour cette équipe belge décomplexée.

L'avenir, justement, c'est le Brésil, ses stars et son attaque de feu, dès lundi à Kobe. Un rendez-vous a priori déséquilibré que Robert Waseige attend avec une gourmandise de gamin à l'heure du goûter : *« Je ressens une grande fierté à rencontrer le Brésil. C'est un grand honneur, une récompense. A nous d'être à la hauteur de l'événement. »*

Les Belges ont-ils les moyens de faire bonne figure face aux monstres de la Seleçao ? Rares sont ceux qui y croient vraiment. Même Waseige, lorsqu'on évoque devant lui l'éventualité d'une victoire belge lundi à Kobe, part dans un grand éclat de rire avant d'avouer : *« C'est déjà formidable de pouvoir rêver à ça ! »*

Cette Belgique qui s'est enfin trouvé un gardien de valeur (Geert De Vlieger) et un meneur de jeu (Johan Walem) n'a pas grand-chose à perdre face aux grands favoris brésiliens. Il faut simplement espérer que Marc Wilmots, son formidable capitaine âgé de 33 ans et déjà auteur de trois buts dans ce Mondial, puisse participer à cette fête de Kobe. Souffrant du genou droit, l'emblématique Wilmots est pour l'instant incertain.

**Alain Constant (à Shizuoka)**

**BELGIQUE-RUSSIE 3-2**

Groupe E, 3e journée
• Stade Ecopa de Shizuoka (Japon)
• 46 640 spectateurs
• Arbitre : M. Nielsen (Danemark).

BUTS

**BELGIQUE :** Walem (7e), Sonck (78e), Wilmots (82e).

**RUSSIE :** Beschastnykh (52e), Sichev (89e).

AVERTISSEMENTS

**BELGIQUE :** Vanderhaeghe (39e).

**RUSSIE :** Solomatine (12e), Smertine (14e), Alenichev (65e), Sennikov (84e).

LES ÉQUIPES

• **BELGIQUE (sélectionneur : Waseige)**
De Vlieger • Peeters ; Van Buyten ; De Boeck (Van Meir, 92e) ; Van Kerckhoven • Mpenza (Sonck, 70e) ; Vanderhaeghe ; Walem ; Goor • Verheyen (Simons, 78e) ; Wilmots, cap.

• **RUSSIE (sélectionneur : Romantsev)**
Nigmatoulline • Solomatine ; Nikiforov (Sennikov, 43e) ; Onopko, cap. ; Kovtun • Karpine (Kerzhakov, 82e) ; Smertine (Sichev, 34e) ; Titov ; Khokhlov ; Alenichev • Beschastnykh.

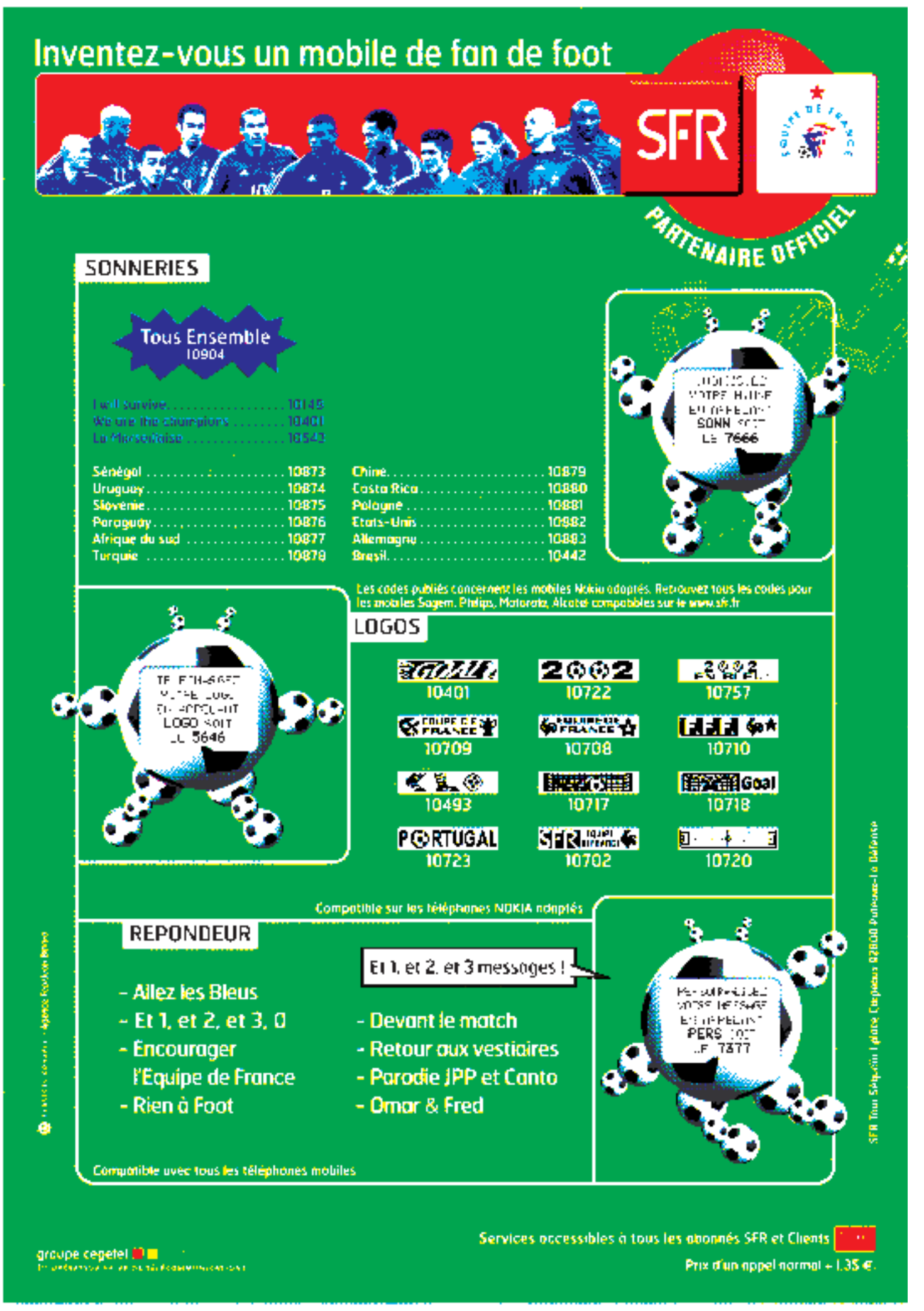

## LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

### Une star bien de chez nous

Voici une star française qui n'a pas quitté les colonnes des journaux sud-coréens, malgré le départ précipité des Bleus. Elle apparaît même tous les jours... à la page des programmes de télévision. Etrange destinée que l'aventure asiatique d'Ida Daussy, *« une brune pétillante de 33 ans, installée depuis dix ans en Corée du Sud »*, précise le *Korea Herald* pour ceux qui l'ignorent encore. Elle tient à préciser le trait : *« Je suis bien loin des stéréotypes de la Française sophistiquée. Les Coréennes ne sont pas jalouses, les anciens apprécient que je parle leur langue et je fais rire les enfants. Je suis proche des gens. »* Cette Française, qui a réussi à se faire un nom sur le petit écran, où elle anime plusieurs émissions (talk-shows où l'on parle recettes de cuisine mais aussi du bonheur de vivre en Corée), avait reçu pour mission de faire monter l'ambiance dans le stade de Séoul juste avant la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde. Ce soir, je vous mets le feu...
Dix bonnes minutes durant, aidée de son entrain naturel et portant un chapeau en forme de ballon de football, Ida a mené son monde à la baguette, faisant reprendre en chœur à des milliers de spectateurs une chanson du répertoire populaire, leur demandant ensuite de participer à un concert de percussions. En France, la notoriété sud-coréenne d'Ida Daussy fait surtout la fierté de sa famille, mais les Normands ont appris le succès de l'enfant du pays à l'occasion de la semaine consacrée à leur région en Corée du Sud. *« Quelle est la patrie d'André Breton, de Marcel Proust ou de Jacques Prévert ?*, avait alors demandé un journal. *La Normandie bien sûr, qui ne se limite pas au camembert et à sa succulente tarte mais a bien d'autres atouts... »*
Arrivée à Séoul au début des années 1990 dans le cadre de ses études linguistiques et d'économie, Ida est tombée très vite amoureuse du pays et d'un de ses habitants, de sept ans son aîné, *« zen et aux petits yeux charmants »*, qui lui propose le mariage sans trop attendre, comme le commande la tradition. Leur histoire leur vaut un passage à la télé, et tout s'enchaîne rapidement. *« A chaque fois que j'ouvrais la bouche, la salle entière riait. Ma manière de parler très vite sans m'arrêter les amusait. »* Des producteurs la repèrent. Les émissions, les conférences sur l'apprentissage des langues, et même un livre sur l'éveil des petits s'enchaînent. Jusqu'au triomphe d'Ida au World Cup Stadium. Sans trompettes.

## BRÈVE DE MICRO

EUROPE 1 (20 H-22 H 30), EN DIRECT

« Les joueurs français ont cru en leur image publicitaire, qui les montrait invincibles. »

Alain Finkielkraut, philosophe, vendredi 14 juin, 20 h 30

# Le Portugal emporté par la fougue

■ **Groupe D : Portugal - Corée du Sud 0-1.** Réduits à neuf après deux exclusions et battus (0-1) par la Corée du Sud, les coéquipiers de Luis Figo quittent à leur tour le Mondial

■ Plus d'un million de Coréens ont célébré la victoire de leur équipe, qui rencontrera celle d'Italie, mardi 18 juin, en huitièmes de finale

Les Coréens ont découvert le football en 1882. A l'époque, les marins britanniques qui jettent l'ancre dans le port d'Inchon, à l'ouest de Séoul, transportent dans leurs malles des ballons de cuir. Sur les quais, ces matelots improvisent de grossières parties de foot. Des dockers coréens se mêlent à eux et apprécient le jeu. Né ici à la fin du XIXe siècle par la grâce d'une poignée de matelots britanniques, le football coréen a ressuscité dans la même ville 120 ans plus tard.

En s'imposant 1-0, vendredi 14 juin, devant le Portugal, la Corée du Sud n'a pas simplement gagné son ticket pour les huitièmes de finale du Mondial. Elle a lancé les Coréens dans les rues des grandes villes. Klaxons bloqués, drapeaux au vent, au son de l'hymne *« Go, go, Korea ! »*, plus d'un million de personnes ont chanté les louanges de leurs héros sur les boulevards de Séoul.

*« Je pense que cette victoire va faire beaucoup de bien à la Corée,* a estimé Guus Hiddink, le sélectionneur néerlandais de l'équipe. *Beaucoup de gens, moi en premier, ont sous-estimé ce que cette qualification en huitièmes de finale pouvait représenter pour le pays. »*

Devant les 50 000 spectateurs du stade d'Inchon, les Portugais ont aussi sous-estimé la valeur de leurs adversaires. Avant la rencontre, la situation était simple. Un match nul suffisait aux Coréens pour se qualifier. En revanche, les Portugais devaient gagner, ou éventuellement décrocher un match nul, si les Polonais laminaient les Américains dans l'autre rencontre du groupe D. Mais, après les pitoyables défaites des Polonais contre la Corée (2-0) et le Portugal (4-0), les Américains étaient donnés largement favoris. Le sélectionneur portugais, Antonio Oliveira, avait donc décidé de tout faire pour l'emporter.

En alignant quatre attaquants (Luis Figo, Joao Pinto, Pauleta et Sergio Conceiçao), le coach portugais annonçait sa stratégie. Celle de l'attaque. Parallèlement, Guus Hiddink, l'entraîneur néerlandais des Coréens, avait expliqué que ses hommes ne joueraient pas « petit bras ». Il alignait une équipe offensive. *« J'ai préféré choisir le panache,* a souligné Hiddink après le match. *Je suis fier. Je pense que mon équipe a atteint sa maturité. D'ailleurs, le talent de mes joueurs m'a surpris... »*

L'entame du match est musclée. Duels virils, tacles appuyés, longues passes latérales, Hiddink a demandé à ses joueurs d'épuiser leurs adversaires. Et le Portugal, pourtant donné encore favori de ce Mondial avec l'Italie, le Brésil et l'Espagne, subit une pression athlétique impitoyable et cède du terrain. Vexés, les coéquipiers de Figo accumulent les fautes.

Et, à la 25e minute, Joao Pinto agresse Park Ji-sung par derrière, d'un violent tacle en tenailles. L'arbitre argentin, Angel Sanchez, sort un carton rouge. La paranoïa qui avait atteint les Portugais à l'Euro 2000 contre la France refait surface. A Daejon, pourtant, la Pologne mène 2-0 face aux Etats-Unis. A la pause, le Portugal et la Corée, qui en sont à 0-0, sont tous deux virtuellement qualifiés.

Antonio Oliveira pense alors sans doute que les Coréens vont lever le pied en seconde mi-temps, l'affaire étant dans le sac. C'était mal connaître la philosophie des Diables rouges. D'autant que, à la 64e, Beto récolte un deuxième carton jaune, qui vaut un rouge. A neuf contre onze, l'affaire se complique pour les Portugais.

Et, cinq minutes plus tard, Park Ji-sung donne l'estocade après un formidable enchaînement. Les Lusitaniens ont beau pester (à tort) contre l'arbitre, ils sont déjà en enfer. Deux fois ils auront des occasions d'égaliser. Deux fois le sort leur sera contraire.

Cette victoire, qui vaut un titre suprême pour le peuple coréen, a définitivement décomplexé l'équipe de Guus Hiddink. L'obstacle italien qui se dressera devant eux, lundi 18 juin, ne leur paraît pas insurmontable.

Ils savent qu'au Mondial de 1966, en Angleterre, la Squadra azzurra avait perdu 1-0 face à une équipe coréenne, celle du Nord. Guus Hiddink se fera un plaisir de rafraîchir les mémoires transalpines au cas où elles auraient oublié ce petit épisode de l'histoire du football.

**Paul Miquel (à Inchon)**

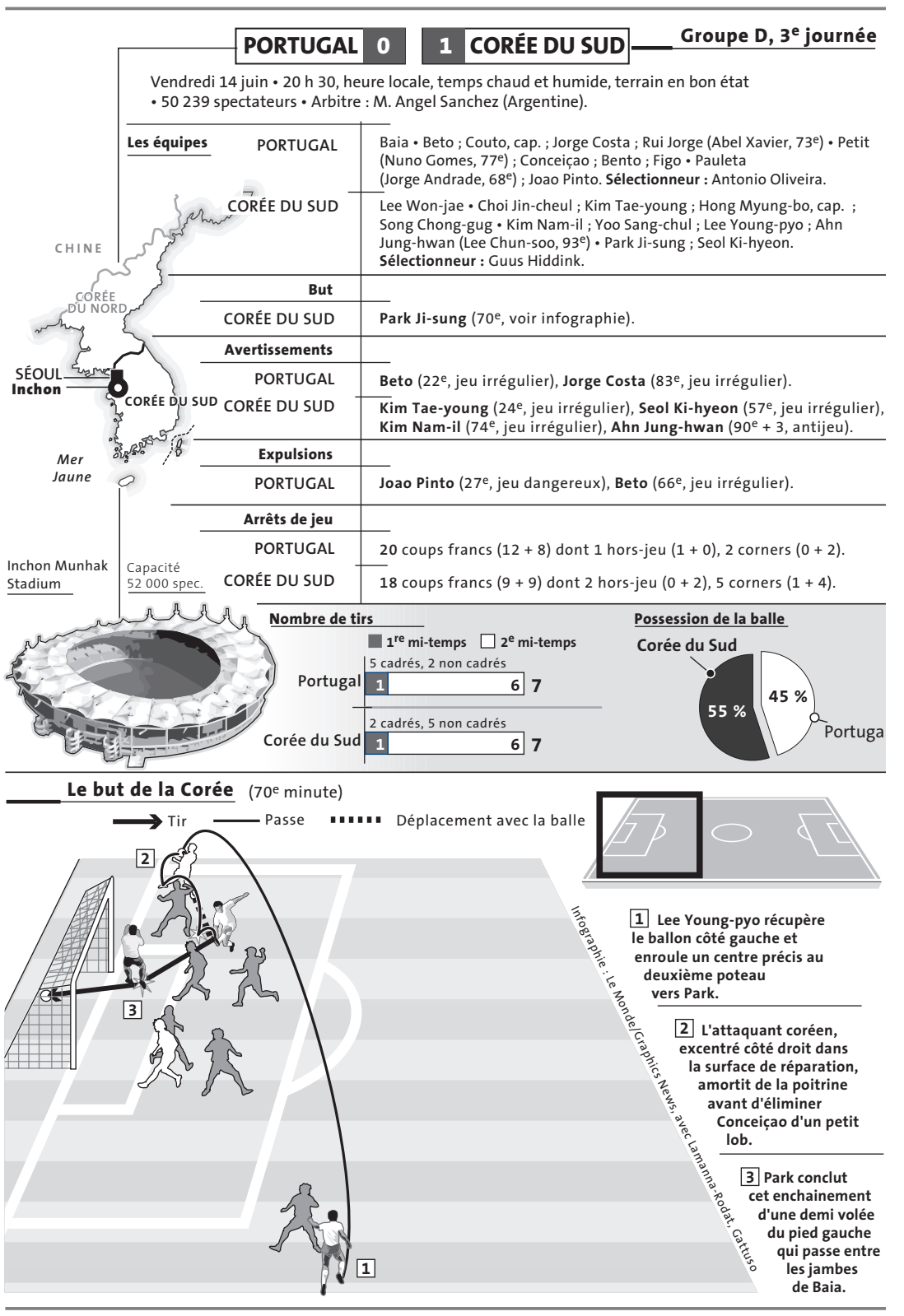


# Les Etats-Unis se qualifient sous les huées du public

■ **Groupe D : Pologne - Etats-Unis 3-1.** Les Américains, bien que défaits par les Polonais, affronteront le Mexique en huitièmes

A-t-on, de mémoire de footballeurs et même d'humains, jamais entendu une foule coréenne s'époumoner, deux heures durant, aux cris de *« Polska ! Polska ! »* ? Un tel amour pour la Pologne et les supporteurs polonais présents, une passion de surcroît si soudaine, n'avait qu'une seule explication : une incommensurable frousse. Si, ce vendredi 14 juin, le Portugal, qui jouait à la même heure, l'emportait sur la Corée du Sud, et que les Etats-Unis obtenaient un nul ou mieux face à la Pologne, les Coréens se retrouvaient éliminés. Il en allait de l'honneur national, d'autant que, l'après-midi, le Japon, l'autre pays hôte, souvent honni ici pour des raisons historiques, était parvenu, lui, à se qualifier. Il fallait, à tout prix, que les Américains perdent. Et vive la Pologne !

On avait, jusqu'ici, vu un public coréen chaleureux, bon enfant, appréciant le beau geste. On a eu droit, vendredi, à l'une de ses facettes moins reluisantes. On connaît de tristes sires, d'un chauvinisme sans bornes, sur tous les gradins d'Europe. Mais a-t-on jamais vu une foule huer avec autant d'ardeur l'arbitre pour avoir donné un carton jaune pleinement justifié, pour brutalité, à un joueur de l'équipe de son cœur ? Siffler si fort l'adversaire pour chaque tacle réussi et, à l'inverse, hurler de bonheur à chacun de ses ratages ?

**ANTIAMÉRICANISME**

Lorsque, à la 68e minute, à Séoul, dans l'autre match, la Corée marqua le but contre le Portugal qui scellait sa qualification, le stade de Taejon tout entier put scander, à pleins poumons et plusieurs minutes durant, *« Ho Piséné Koria »* (victoire pour la Corée) ! Mais les Américains, a priori désormais inoffensifs, n'en furent pas mieux traités pour autant. Quand, à la 75e minute, leur portier eut le mauvais goût d'arrêter un penalty, la foule se mit à le siffler. Quand, à la 81e, l'excellent avant-centre Landon Donovan échoua sur le poteau, il suscita un long râle de contentement. Une minute plus tard, il marquait, sous les huées de tout un stade. Le public a pu d'autant plus laisser libre cours à sa « passion » pour la Pologne qu'un courant d'antiaméricanisme traverse actuellement une grande partie de la jeunesse coréenne (*Le Mondial* du 14 juin).

Le match, lui, fut plié en quatre minutes. Première minute : but polonais (Olisadebe). Deuxième minute : but refusé, pour des motifs pas évidents, aux Américains. Quatrième minute : nouveau but polonais (Kryszalowicz). Le reste fut une longue succession d'occasions manquées de part et d'autres, avant un troisième but polonais (63e, Zewlakow), puis celui, inscrit pour l'honneur, par Donovan.

Cette désagréable soirée, pour les Américains, se concluait cependant par un *happy end* : le Portugal éliminé, les Etats-Unis se qualifiaient malgré leur défaite. Ils rencontreront en huitième de finale le Mexique, qui fut déjà leur adversaire lors des qualifications pour ce Mondial (victoire des Américains 2-0 aux Etats-Unis, défaite 0-1 à Mexico).

**Sylvain Cypel (à Taejon)**

**POLOGNE-ÉTATS-UNIS 3-1**

Groupe D, 3e journée
• Stade de Taejon (Corée du Sud)
• 26 482 spectateurs
• Arbitre : M. Lu Jun (Chine).

BUTS

**POLOGNE : Olisadebe** (3e), **Kryszalowicz** (5e), **Ma. Zewlakow** (66e).

**ÉTATS-UNIS : Donovan** (83e).

AVERTISSEMENTS

**POLOGNE : Madjan** (44e), **Kozminski** (46e), **Kucharski** (63e), **Olisadebe** (86e).

**ÉTATS-UNIS : Hejduk** (72e).

LES ÉQUIPES

• **POLOGNE (sélectionneur : Engel)**
Majdan • Klos (Waldoch, 89e) ; Glowacki ; Zielinski, cap. • Krzynowek ; Murawski ; Kozminski ; Kucharski (Ma. Zewlakow, 65e) • Kryszalowicz ; Olisadebe (Sibik, 86e) ; Zurawski.

• **ÉTATS-UNIS (sélectionneur : Arena)**
Friedel • Sanneh ; Pope ; Agoos (Beasley, 36e) ; Hejduk • Donovan ; O'Brien ; Reyna, cap. ; Stewart (Jones, 68e) • Mathis ; McBride (Moore, 58e).

CHUNG SUNG-JUN/ALLSPORT VANDYSTADT

*A la première minute du match Etats-Unis - Pologne (1-3), l'attaquant d'origine nigériane de la sélection polonaise, Emmanuel Olisadebe, inscrit le premier but de la partie, prenant le meilleur sur le gardien américain, Brad Friedel.*

# La Suède se laisse entraîner par un duo

■ **Suède - Sénégal (8es, dimanche, 8 h 30).** Jamais une équipe, lors d'une Coupe du monde, n'avait eu deux sélectionneurs. Depuis quatre ans, Tommy Soderberg et Lars Lagerback se partagent la direction technique de la sélection nationale. Ce dispositif, selon eux, permet de mieux superviser, tout au long de l'année, des joueurs éparpillés dans plusieurs pays d'Europe

Le 12 juin, l'économie suédoise s'est brusquement mise à tourner au ralenti. A l'heure de Suède-Argentine (1-1), match qui a permis la qualification des Suédois au sein du groupe F, le fameux « groupe de la mort », l'attrait de la télévision a été plus fort que celui du travail. Le manque à gagner, pour les entreprises, a été estimé à 150 millions de dollars (158,5 millions d'euros) !

La Suède, désormais, se retrouve dans une moitié de tableau désertée par deux des principaux favoris de la compétition, l'Argentine et la France. Elle disputera son huitième de finale face au Sénégal, le 16 juin, à Oita. C'est un dimanche. L'économie du pays devrait s'en trouver moins affectée.

De toutes les manières, la Suède est un pays riche : elle a ainsi les moyens de rémunérer deux entraîneurs pour bien s'occuper de l'équipe nationale de football. Un duo de coaches à la tête d'une formation qualifiée pour la Coupe du monde, c'est une première.

Pour les deux intéressés, Tommy Soderberg, reconnaissable à son air jovial, et Lars Lagerback, l'homme aux lunettes, cela commence à être une vieille habitude. Après avoir lié connaissance, il y a vingt-cinq ans, dans les rangs de leur fédération, ces deux purs produits de la formation « à la suédoise » avaient déjà eu sort lié à la tête de l'équipe nationale des moins de 21 ans. Cela avait si bien fonctionné que Tommy n'a pas voulu se priver des services de Lars quand on l'a nommé entraîneur de la Suède « A », en 1998. *« C'est dur, aujourd'hui, le métier de coach,* explique Tommy Söderberg. *Vous avez 23 joueurs sous votre responsabilité et, si vous êtes seul, comment trouver du temps pour s'occuper de chacun ? »* Au pays, on ne les appelle plus que *« LarsTommy »*.

### « ILS PARTAGENT TOUT »

La paire, pourtant, se sépare parfois. A les écouter, la dualité leur permet avant tout de couvrir plus de terrain, d'aller voir tous ceux qui jouent pour des clubs étrangers, notamment en Grande-Bretagne. *« Il faut que tous nos joueurs se sentent importants car, en Suède, nous n'avons pas beaucoup de grands joueurs »*, ajoute Tommy Soderberg.

Les deux plus connus à l'étranger, Patrik Andersson, qui joue défenseur central en Espagne, au FC Barcelone, et Fredrik Ljungberg, milieu offensif d'Arsenal, club de Londres, ont connu un début de Mondial difficile. Le premier, blessé, a décidé de rentrer en Espagne. Le deuxième tente de soigner sa hanche gauche en milieu aquatique et espère faire sa rentrée face au Sénégal.

Travailler avec deux entraîneurs, Fredrik Ljungberg a d'abord trouvé cela *« bizarre »* : *« Au début, on ne sait jamais très bien à qui s'adresser. »* Il a appris, comme ses partenaires, que l'on peut *« parler de tout avec l'un comme l'autre ». « Ils partagent tout »*, relève le joueur d'Arsenal. Au bout de quatre ans de pratique, il croit savoir que *« Lars est plus porté sur l'observation des autres équipes »* et que *« Tommy s'intéresse plus aux choses de l'entraînement »*.

Bref, les deux compères se complètent, et inversement. *« On discute de tout, on échange toujours tous nos points de vue »*, explique Lars Lagerback. Contre l'Argentine, ils s'étaient mis d'accord pour un jeu très défensif. Pour affronter le Sénégal, rien ne dit qu'ils reviendront à un jeu plus élaboré. De l'avis de Ljungberg, le fait d'être sorti en tête du « groupe de la mort » devrait aider l'équipe à *« avoir moins peur de jouer son football »*.

ODD ANDERSEN/AFP

*L'un des deux coaches suédois, Tommy Soderberg, avec le milieu de terrain Mattias Jonson, à la fin du match Suède-Argentine, le 12 juin, à Myagi.*

Mais, pour son duo d'entraîneurs, une chose compte plus que tout : la combativité. *« Dans le football d'aujourd'hui, il faut énormément courir,* insiste Tommy Soderberg. *Certains joueurs ont parcouru environ 16 kilomètres contre l'Argentine. Dans un match normal, ils couvrent 12 à 13 kilomètres. La tendance est la même dans les autres sports comme le hockey sur glace, le basket ou le handball. Il faut des joueurs de qualité mais, le physique, c'est tellement important. »*

**Eric Collier (à Sendai)**

# Au menu des joueurs mexicains, rigueur et tactique

■ **Mexique - Etats-Unis (8es de finale, lundi, 8 h 30).** Le sélectionneur du Mexique, Javier Aguirre, a su imposer son autorité

Javier Aguirre, le sélectionneur mexicain, est ravi. D'abord, il a réussi l'exploit de qualifier son équipe pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde à la première place du groupe G, devant l'Italie. Ensuite, le 17 juin, à Jeonju (Corée du Sud), ses joueurs affrontent les Etats-Unis, qui ont créé la surprise en se plaçant deuxièmes du groupe D au détriment du Portugal. *« J'aimerais bien un face-à-face avec ce voisin géographique... »*, affirmait-il avec gourmandise après la qualification de l'équipe mexicaine.

Même si son objectif de passer le premier tour est déjà atteint, Javier Aguirre ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. La prestation de ses joueurs, jeudi, face à l'Italie (1-1), très sérieusement bousculée, lui permet de rêver d'accéder à un nouveau quart de finale, comme lors des deux éditions de la Coupe du monde au Mexique en 1970 et en 1986. *« Les joueurs ont démontré leurs qualités, mais ils n'ont pas encore assez pris confiance en eux »*, constate-t-il prudemment. Satisfait, toutefois, de la manière avec laquelle ils se sont qualifiés, il ajoute : *« Il faut qu'ils jouent avec plus de caractère et donnent plus d'eux-mêmes. Avec ce premier tour, nous avons montré que le Mexique n'a plus aucun complexe d'infériorité face au football européen et que, maintenant, il peut regarder toutes les équipes droit dans les yeux. »*

### CARACTÈRE BIEN TREMPÉ

Javier Aguirre a pris les rênes de l'équipe nationale, qui connaissait alors une période houleuse, en juillet 2001. Son prédécesseur, Enrique Meza, fut remercié après deux défaites consécutives en éliminatoires de la Coupe du monde, dont une, jugée impardonnable, à domicile, face au Costa Rica.

L'ancien milieu de terrain de l'équipe nationale, qui évoluait aux côtés d'Hugo Sanchez en 1986, a imposé sa marque et son caractère bien trempé en faisant le ménage dans les rangs. Quelques figures emblématiques, mais vieillissantes, ont été définitivement écartées de l'équipe. Aguirre a aussi bénéficié du retour du buteur Cuauthémoc Blanco, attaquant du Real Valladolid, en Espagne, qui était resté onze mois absent des terrains à cause d'une vilaine blessure. Véritable poison pour les défenses adverses, Blanco est l'inventeur de la *« Cuauhtémina »*, un geste technique qui consiste à lever le ballon avec les deux pieds pour le faire passer au-dessus de l'adversaire.

### GARDIEN IMPECCABLE

Autour de lui, Javier Aguirre a construit une solide équipe. En l'absence de Claudio Suarez, « El Emperador », recordman mondial des sélections (167 capes !), victime d'une fracture du péroné, le sélectionneur a mis en place une défense efficace avec Manuel Vidrio, Rafael Marquez (qui joue à Monaco), et Salvador Carmona, qui composent un mur devant l'impeccable gardien Oscar Perez. Le milieu de terrain s'appuie sur le duo Garcia-Aspe, de retour après deux années de mise à l'écart, et Gerardo Torrado. Javier Aguirre peut compter aussi sur des attaquants rodés à l'expérience de la Liga, le championnat espagnol : Cuauhtémoc Blanco, bien sûr, mais aussi Jesus Arellano, Juan Francisco Palencia et Jared Borgetti, auteur d'un des plus beaux buts du Mondial, jeudi 13 juin, face à l'Italie.

*« Je sais que je possède de bons joueurs, mais j'aimerais aussi qu'ils soient des types remarquables »*, affirme Javier Aguirre, toujours exigeant. Humaniste convaincu qui ne cache pas ses sympathies de gauche, il exhorte souvent ses joueurs à sortir de leur bulle dorée.

*« Rappelez-vous qu'en dehors de votre confort, il y a 40 millions d'affamés et que, parfois, il faut savoir abandonner vos téléphones portables pour aller voir la misère »*, conseillait-il récemment dans le quotidien italien *La Repubblica*.

Mais, sur le terrain, Javier Aguirre préfère toutefois la tactique à la dialectique. Sa référence est Louis Van Gaal, l'entraîneur néerlandais récemment de retour au FC Barcelone. Pour sa rigueur, mais aussi pour son autorité.

**Daniel Psenny (à Jeonju)**

## Rafael Marquez, le benjamin des capitaines

**Le dernier capitaine de la sélection nationale mexicaine, Claudio Suarez, avait 35 ans lorsqu'il a mis un terme à sa carrière. Son successeur, Rafael Marquez, a douze ans de moins et est le plus jeune capitaine des 32 équipes du Mondial. Mais le défenseur est un des joueurs les plus expérimentés de la sélection mexicaine. Il évolue en Europe depuis maintenant trois saisons, à l'AS Monaco. *« C'est un joueur vraiment très talentueux »*, dit Fabien Barthez, son ancien coéquipier, aujourd'hui joueur de Manchester United.**

**Rafael Marquez a effectué ses débuts professionnels à 17 ans et intègre dans la foulée l'équipe nationale des moins de 20 ans. Au début de la Coupe du monde 2002, Marquez fréquentait déjà la sélection depuis 1997. C'est donc naturellement que Javier Aguirre lui a confié le brassard de capitaine. *« Il possède un excellent jeu de tête, une très bonne technique. Avec lui, je pense que le Mexique dispose d'un super défenseur central pour les années à venir »* : le compliment émane directement de son prédécesseur, Claudio Suarez.**

RAPHO

LA PHOTOGRAPHIE DE

**NAM HUN SUNG**

Liesse

*Sur le toit d'un immeuble du centre de Séoul, vendredi 14 juin, un supporteur coréen brandit le drapeau national. Après la victoire de la Corée du Sud sur le Portugal (1-0), synonyme de qualification pour les huitièmes de finale, plus d'un million de personnes ont défilé dans les rues de la capitale.*

## FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

# Un débat nécessaire

Le football et le sport en général ont été quasi absents de la dernière campagne présidentielle française.

Pendant deux ans, auparavant, le débat paraissait focalisé sur des positions idéologiques. La Ligue nationale de football (LNF), dominée par un groupe de présidents de club libéraux, s'opposait régulièrement à la ministre de la jeunesse et des sports communiste, Marie-George Buffet. Pour autant, le débat autour du sport a parfois dépassé les clivages politiques : dans sa volonté de réguler le secteur et de maintenir une « exception sportive », l'ancienne ministre a souvent reçu, à l'Assemblée nationale, le soutien de personnalités de droite (Guy Drut, par exemple, qui fut aussi ministre de la jeunesse et des sports).

Des décisions importantes restent toutefois à prendre, car la situation est critique sur plusieurs points et mérite d'être éclaircie.

Comment faire évoluer le statut des clubs ? Peut-on les autoriser à entrer en Bourse, pour satisfaire quelques présidents impatients, au risque de faire perdre de l'argent à des supporteurs-investisseurs, qui sont aussi des électeurs, si cette expérience s'avère infructueuse ?

Comment légiférer valablement en ce qui concerne le droit à l'information, pour protéger les télévisions, les radios et la presse écrite, auxquelles la Ligue nationale de football réclame, ou a songé à réclamer, de plus en plus d'argent ? On sait que les hommes politiques n'aiment pas se fâcher durablement avec les journalistes, qui sont des relais d'opinion essentiels.

Quelles dispositions fiscales adopter pour satisfaire les clubs qui dénoncent le poids des charges sociales – plus élevées que chez certains de nos voisins, puisque, à salaire net identique, un joueur doit être payé 100 en France contre 58 en Angleterre —, dont ils affirment qu'il accélère la fuite des talents et rend impossible le recrutement de stars étrangères dans notre championnat ? Et comment le faire quand il s'agit de réconcilier « la France d'en haut » avec « la France d'en bas » ?

De même, comment s'assurer de la disparition définitive des subventions publiques, officiellement interdites mais se poursuivant sous couvert de location de stade municipal à tarif préférentiel ou de prêts de terrain d'entraînement ?

Dans les mois qui viennent, il faudra choisir. Soit on permettra au football français d'adopter les règles du jeu libéral dont il rêve pour faire face à la concurrence jugée déloyale des clubs étrangers ; soit le pays conservera le système régulé qui est actuellement le sien, fondé sur l'existence de cette fameuse « exception sportive », et il risque fort de jouer dans la « division 2 européenne », ce qui serait gênant en termes de prestige et, donc, dans ce cas, de revenus.

Jusqu'à présent, nos hommes politiques ont pu éviter le débat, car l'arbre équipe de France cachait la forêt réalité nationale. Désormais, il ne cache plus grand-chose. Le débat doit être ouvert.

**Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).**

## DÉPÊCHES

### Interpellations au café « Zidane »

▶ Vingt et une personnes ont été interpellées par la police vietnamienne dans un café portant le nom du meneur de jeu français, Zinedine Zidane, à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon, sud du pays). *« Ces personnes ont été prises en flagrant délit, mercredi 12 juin, alors qu'elles pariaient sur les matches de la Coupe du monde »*, a expliqué un policier local. Depuis le début de la compétition, une centaine de parieurs ont été arrêtés par la police à Hanoï et à Ho-Chi-Minh-Ville, où les autorités vietnamiennes s'inquiètent de la recrudescence des paris.

### Metsu courtisé par un club turc

▶ **Le sélectionneur du Sénégal, Bruno Metsu, aurait été approché par le club turc de Gaziantepspor, sixième du dernier championnat national de première division. Son président, Celal Dogan, a déclaré, vendredi 14 juin, être *« parvenu à un accord de principe avec M. Metsu »*, lequel devrait se rendre en Turquie, après les matches du Sénégal, pour visiter les installations de Gaziantepspor.**

### Romantsev présente sa démission

▶ Le sélectionneur de la Russie, Oleg Romantsev, a présenté sa démission, vendredi 14 juin, après la défaite de son équipe face à la Belgique (2-3). Ce résultat a pour conséquence d'éliminer la Russie dès le premier tour du Mondial. Le président de la Fédération, Viacheslav Koloskov, n'a pas souhaité répondre tout de suite à Romantsev, arguant que son sort dépend du comité exécutif au retour de la sélection. Avant le début de la compétition, Oleg Romantsev avait promis de démissionner en cas d'élimination au premier tour : *« Si l'équipe ne va pas au deuxième tour, l'entraîneur doit s'en aller. »*

### Des encouragements « trop forts »

▶ **Le président de la Fédération japonaise de football, Shunichiro Okano, a déclaré, vendredi 14 juin, que les encouragements des supporteurs étaient un bon soutien, excepté lorsqu'ils sont *« trop forts »*, les joueurs perdant alors *« leur concentration »*. Ces propos sont intervenus après le match du Japon face à la Tunisie (2-0), qui a eu lieu dans le stade Nagai d'Osaka, où 45 000 supporteurs ont soutenu l'équipe nippone. *« Ils sont réellement le douzième homme »*, s'est-il malgré tout félicité.**

Le Monde
www.lemonde.fr
Les banlieues du football
Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, Brésil, Chine et France. Découvrez dans « Le Mondial 2002 », six reportages sur le ballon rond dans les banlieues du monde.
A partir du mardi 18 avec Le Monde daté mercredi 19 juin

# L'Espagne n'a plus peur de son ombre

■ **Espagne - Eire (8es de finale, dimanche, 13 h 30)**. Invaincus lors du premier tour, les Espagnols affichent une confiance impressionnante

■ Raul, buteur de l'équipe (3 réalisations) et du Real Madrid, le dit : « Je me sens si bien ici que je voudrais que ce tournoi ne s'arrête jamais »

*« L'horizon est dégagé. »* Ce titre du grand quotidien madrilène *El Pais*, après la troisième victoire (3-2 devant l'Afrique du Sud), le 12 juin, en dit long sur les espoirs fondés, en Espagne, sur une sélection qui, jusqu'ici, a énormément séduit, et dont la cote grimpe désormais chez les bookmakers londoniens. Et ce n'est pas l'Eire, contre laquelle elle joue son huitième de finale, dimanche 16 juin, à Suwon (Corée), qui devrait, a priori, l'empêcher de poursuivre sa route. Une équipe certes généreuse, inusable, mais où les joueurs de valeur sont rares. Roy Keane, le maréchal de Manchester United, renvoyé dans ses pénates pour cause d'incompatibilité d'humeur avec l'entraîneur Mick McCarthy, on citera son homonyme Robbie Keane, 22 ans, l'excellent et teigneux avant-centre de Leeds, et Shay Given, de Newcastle, récemment désigné gardien de l'année par les joueurs de la Premier League anglaise (Division 1). La liste est courte.

Celle des vedettes espagnoles, en revanche, permettrait de constituer plus d'une seule équipe, tant les remplaçants sont souvent du même niveau que les titulaires. Sans préjuger de la suite, l'Espagne possède le milieu de terrain qui, à ce jour, a fait la plus forte impression. Un carré magique naturellement offensif : Ruben Baraja, Juan Carlos Valeron, Francisco De Pedro, Luis Enrique, qui laisse sur le banc Gaizka Mendieta, Xavi, Sergio et la révélation de mercredi, le jeune Joaquin (21 ans, Betis Séville), quel gâchis ! Hormis Mendieta (qu'on annonce de retour en Espagne, au FC Barcelone, après une expérience ratée à la Lazio Rome) tous ces joueurs participent, chaque semaine, à un championnat des plus relevés au monde, la Liga espagnole. En trois rencontres, ils en ont amplement fait la démonstration.

AMY SANCETTA/AP

*Le milieu de terrain espagnol Gaizka Mendieta est félicité par ses coéquipiers Fernando Morientes et Miguel Angel Nadal après avoir marqué face à la Slovénie, le 2 juin.*

Et puis, devant, l'Espagne a Raul, distributeur, buteur, moteur de la sélection. Ramon Besa, chroniqueur d'*El Pais*, évoque l'*« aura qu'il dégage »*. Il le peut. Le « gamin » du Real Madrid est la star de ce premier tour : trois buts, des passes millimétrées, une activité de tous les instants, une connivence avec son coéquipier habituel Morientes qui n'augure rien de prometteur à Diego Tristan, le *pichichi* (meilleur buteur) de la Liga, le seul qui semble dépassé par l'événement et, tel un Guivarc'h, traîne ici sa peine (zéro but). Si, comme le font souvent les Américains, il fallait distinguer le *most valable player* (meilleur joueur) de cette première phase, le jeune Espagnol l'emporterait sans conteste, tant, avec sa rapidité, sa légèreté, son coup d'œil, l'influence qu'il exerce sur ses partenaires, Raul illumine le jeu de son équipe. *« Je me sens si bien ici que je voudrais que ce tournoi ne s'arrête jamais »*, déclarait-il, le 13 juin.

**Sur le banc, Gaizka Mendieta, Xavi, Sergio et le jeune Joaquin : quel gâchis !**

Tout va donc si bien, les joueurs sont si concentrés et sereins, les habituelles inimitiés entre Castillans, Catalans, Basques, Valenciens paraissent si lointaines, que certains, plus superstitieux que d'autres parmi les joueurs, se demandent si tout, précisément, ne va pas trop bien ? *« Que l'opinion espagnole soit euphorique,* craint Fernando Morientes, *c'est excellent, mais il ne faudrait pas que cela contamine la sélection. »* Il en est ainsi, parmi eux, pour penser qu'il aurait mieux valu, en huitièmes de finale, tomber sur du « gros », plutôt que sur l'Eire, au jeu stéréotypé. Sur l'Allemagne, par exemple. Pour savoir, enfin, ce que cette Espagne-là vaut vraiment. Comme si le premier tour n'avait été que l'antichambre du vrai tournoi.

Etonnamment, l'entraîneur, José Antonio Camacho, semble abonder dans ce sens. *« Pour moi,* disait-il, vendredi, *la compétition commence maintenant. »* Lui ne mésestime cependant pas les Irlandais : *« Ils jouent toujours de la même façon. C'est l'état d'esprit qui déterminera le résultat : l'équipe qui aura la plus grande volonté de vaincre l'emportera. »* Là est peut-être la seule crainte que peuvent redouter les Ibériques. Car, pour se qui est de se battre sur chaque ballon jusqu'à la 95e minute, et plus s'il le faut, les Irlandais se posent un peu là. *« Ils ne sont peut-être pas des joueurs de classe mondiale, mais physiquement et mentalement, ils sont toujours prêts »*, admet Ruben Baraja, l'inépuisable milieu défensif de Valence. Si l'Espagne, à toutes les qualités qu'elle a démontré jusqu'ici, ajoute une dose adéquate de *fighting spirit*, si, comme disent délicatement ses supporteurs, elle a aussi des *« cojones de toro »*, on la verrait bien aller très loin dans ce si surprenant tournoi.

**Sylvain Cypel (à Daejon)**

# Les Irlandais adorent les habits d'outsiders

■ L'affaire Roy Keane est oubliée et les hommes de McCarthy rêvent de faire trébucher l'Espagne

Arrivés mercredi 12 juin en Corée, après un premier tour disputé au Japon, les footballeurs irlandais ont déposé leurs sacs au Westin Chosun, un grand hôtel sombre planté à quelques encablures de la mairie de Séoul. La Fédération irlandaise n'a pas choisi ce palace sans raisons. On y trouve O'Kim's, le plus vieux pub irlandais de la capitale. A Itaewon, un autre quartier de Séoul, certains établissements proposent également des pintes de Guinness et affichent sur leurs murs des posters de Dublin. Mais, derrière le zinc du Westin Chosun, les serveurs sont formels : O'Kim's est le pub irlandais le plus authentique de Séoul. *« La présence d'un pub dans l'hôtel n'est peut-être pas une excellente chose*, note pourtant Eamon Carr, reporter à l'*Independent Newspaper. Quand les supporteurs vont l'apprendre, ils vont rappliquer et perturber les footballeurs. »*

Mike McCarthy, le sélectionneur irlandais, balaie cette remarque d'un revers de la main. L'ancien milieu défensif du Celtic Glasgow et de l'Olympique lyonnais, à la tête de l'équipe nationale depuis 1996, n'a pas envie de gâcher son bonheur. Après deux matches nuls contre le Cameroun (1-1) et l'Allemagne (1-1), ses hommes se sont invités au deuxième tour en s'imposant devant l'Arabie saoudite (3-0). Les coéquipiers de Robbie Keane, le meilleur buteur irlandais avec deux réalisations, ont bien gagné le droit de rencontrer l'Espagne en huitièmes de finale.

*« Avec les éliminations prématurées de la France et de l'Argentine, les Espagnols sont devenus de sérieux favoris pour le titre*, remarque Mike McCarthy d'une voix gutturale. *C'est une équipe séduisante qui n'a pas de point faible. Personne ne pensait que nous passerions le premier tour et, maintenant, personne n'imagine que nous puissions battre l'Espagne. C'est une erreur de jugement, car nous aimons bien être les outsiders. Et, si mes hommes jouent aussi bien ici qu'au Japon, ils peuvent battre n'importe qui. »*

L'œil malicieux et le sourcil broussailleux, Mike McCarthy peut savourer. Ce Mondial avait pourtant bien mal commencé pour lui. Quelques jours après avoir atterri au Japon, il avait été grossièrement insulté par Roy Keane, le capitaine emblématique de la sélection, qui lui avait déclaré : *« Tu étais nul comme joueur, tu es nul comme entraîneur et, avec ma fortune, je peux racheter tes voitures, ta maison et ta famille... En plus, tu n'es pas irlandais. »*

Né en Angleterre de parents irlandais, Mike McCarthy n'a pas apprécié. Il a donc renvoyé à Dublin la diva de Manchester United et l'incident a pris l'allure d'une affaire nationale. Mais Mike McCarthy a reçu le soutien de ses joueurs. *« J'ai la chance d'avoir un groupe solide*, souligne-t-il. *Tous les secteurs du jeu sont optimisés. »* Avec un 4-4-2 classique, le coach irlandais peut compter sur la fraîcheur physique du défenseur central de Coventry, Gary Breen, et sur la vista de Robbie Keane, 22 ans, le jeune attaquant de Leeds, qui pourrait devenir l'une des stars de ce Mondial.

La moyenne d'âge de ses hommes est d'à peine 24 ans, mais leur saga asiatique rappelle déjà l'épopée de 1990, quand les joueurs irlandais, entraînés par l'Anglais Jacky Charlton, avaient atteint les quarts de finale du Mondial italien. Mike McCarthy en était. *« Par décence, je n'ai pas fait de comparaison*, glisse-t-il. *Je suis ici avec mes hommes pour aller sur le terrain, jouer au football et gagner des matches. Le reste n'a aucune importance. »*

**Paul Miquel (à Séoul)**

## GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

# « Pancho », le vétéran de l'Equateur

Dans le métier, on l'appelle Pancho. Pancho Moreno, c'est son nom de scène, son pseudo à la radio et à la télévision. Dans le civil, il répond au nom d'Alfonso Laso Bermeo. Alfonso a sauté de joie en voyant Mendez inscrire le but de la victoire de l'Equateur sur la Croatie, jeudi 13 juin, à Yokohama.

Un succès de son pays en Coupe du monde, il attendait cela depuis toujours. Pancho, lui, s'est lancé dans l'un de ces interminables *« goooooool »*, plein de cet enthousiasme débordant propre aux commentateurs sud-américains. Son long cri de bonheur a démarré par un rire enfantin. C'est sa marque de fabrique, qu'il a imposée pendant vingt-sept ans sur *Canal Ocho*, la télévision de Quito, ainsi que sur Radio Quito, et, depuis 1996, sur les ondes de La Red, la radio *« tout sport »* qu'il a lancée. *« En Equateur, je suis connu pour cette façon de saluer les buts »*, sourit-il. Lorsque son équipe a assuré sa qualification dans le tournoi sud-américain, en s'imposant (5-1) à La Paz, face à la Bolivie, il a poussé cinq fois son célèbre cri rigolard, avec un enthousiasme à peine exagéré.

Il a 73 ans. *« L'Equateur participe à sa première Coupe du monde, il a gagné un match, mais cela ne veut pas dire que c'est ma plus belle Coupe du monde »*, assure-t-il. L'Equateur ne jouera pas les huitièmes de finale, mais lui, Alfonso, reste en Asie du Sud-Est jusqu'au dernier jour.

Depuis la Coupe du monde 1954, en Suisse, Alfonso Laso Bermeo n'a loupé qu'une édition du grand tournoi du football mondial : celle de 1958, en Suède. Il avait son accréditation en poche lorsque le directeur d'*El Commercio*, son journal de l'époque, lui a demandé, au dernier moment, de rester à ses côtés, à Quito.

C'était, jusqu'à mai 2002, son plus mauvais souvenir lié à une Coupe du monde. La deuxième grosse déception est survenue fin mai : pour la première fois depuis 1954, il n'a pas pu assister au match d'ouverture. Impossible de commenter France-Sénégal le 31 mai à Séoul, et de se trouver le lendemain à Sapporo, au nord du Japon, pour s'émerveiller en direct sur les débuts de l'Equateur en Coupe du monde. Cela n'a pas suffi, loin s'en faut, à atténuer sa passion du Mondial. Après plus de cinquante ans de journalisme sportif, son plus beau souvenir reste le premier, celui de la découverte et de l'innocence.

**ALFONSO LASO BERMEO**

D. R.

Agé de 73 ans, celui que l'on surnomme « Pancho Moreno » n'a manqué qu'une édition de la Coupe du monde, celle de 1958 en Suède, à la demande du directeur de son journal de l'époque... Son plus mauvais souvenir.

C'était aussi, à son avis, le temps du plus beau match de football qu'il ait jamais vu, une demi-finale entre l'Uruguay et la Hongrie en 1954, cette *« équipe sensationnelle »*, ces joueurs qu'il peut encore citer un par un.

Alfonso Laso Bermeo était champion d'Equateur de tennis de table au début des années 1950. Au lendemain d'un championnat du monde organisé en Roumanie, il a fait une étape en France, grâce au concours d'un ami en poste à l'Unesco, à Paris : de juin 1953 à décembre 1954, il a fréquenté l'Institut national des sports de Joinville, pour se former au métier d'entraîneur. *« J'étais très bon au ping-pong, au tennis et à la natation, mais en athlétisme, j'étais catastrophique avec mes 14 secondes au 100 mètres »*, se souvient-il.

A l'été 1954, il a débarqué en gare de Berne muni d'une carte de presse expédiée par *El Commercio*, et de plusieurs billets de spectateur pour assister aux matches. Au bureau de presse, son arrivée inattendue a suscité une grande sympathie.

On lui tint à peu près ce langage : *« C'est vrai, vous venez d'Equateur ? Que peut-on faire pour vous aider ? »* Il est ressorti avec une accréditation en bonne et due forme, un titre de transport valable sur tout le réseau ferroviaire suisse, et aussi une liste de familles prêtes à l'accueillir pour tout son séjour.

*« C'est là que tout a commencé »*, sourit-il derrière sa fine moustache grise, sans nostalgie. Alfonso Laso Bermeo a conservé toutes ses accréditations. C'est son trésor, sa boîte à souvenirs...

**Eric Collier**

D. R.

*Pelé, qui n'apparaît pas sur ce document, a frappé le ballon de la tête, à 8 mètres environ, le « piquant » vers le sol, d'où il rebondit vers le but. Pris à contre-pied, Banks a tout de même rabattu la sphère de la main droite vers le sol, après un saut surprenant. Elle rebondit devant lui, et il va parvenir à repousser une seconde fois le danger, devant ses défenseurs médusés.*

# Gordon Banks

## Pour conclure sa série, Philippe Robrieux nous raconte l'arrêt le plus célèbre de l'histoire du Mondial, sur une tête du « roi Pelé »

# "the Bank of England"

En altitude, sur le terrain de Guadalajara, au Mexique, se joue la Coupe du monde 1970. Les Anglais défendent le trophée qu'ils ont conquis chez eux quatre ans plus tôt. Ils affrontent les Brésiliens. Le début du match est un peu décevant. Puis Jairzinho, bien servi par Pelé, fusille Gordon Banks et ouvre le score.

Le grand Brésil entre alors en action sur un rythme de samba. A gauche, Rivelino multiplie ses dribbles chaloupés, déroutants. Au centre, Pelé, Tostao et Gerson distillent d'ahurissants échanges en pleine course. Mystifiée par la magie brésilienne, la défense anglaise s'épuise. Pelé déboule sur le flanc droit, à 20 mètres. Le goal anglais s'avance pour fermer l'angle de tir. Le Brésilien le voit et lobe. Sa balle monte, trop haut, au-dessus... changeant de trajectoire, tournoyant comme une feuille morte, elle va s'abattre sur la transversale. Le gardien anglais recule précipitamment, et d'une belle détente en arrière la dégage en corner.

Laissant la défense anglaise sur place, Jairzinho déboule quelques minutes plus tard sur le flanc droit. Il parvient à centrer en retrait pour Pelé, situé face au but à moins de 8 mètres. Ce dernier saute pour frapper de la tête. Pris à contre-pied et voyant s'élever le ballon, le « goalkeeper » se jette en l'air sur le dos et catapulte le ballon du haut vers le bas. La sphère de cuir rebondit sèchement devant la ligne de but. Le portier, en pleine extension, réussit un quart de tour sur lui-même. Du bout du doigt, il sauve une nouvelle fois son but.

**Pelé saute pour frapper de la tête. Pris à contre-pied, le « goalkeeper » se jette en l'air sur le dos et catapulte le ballon du haut vers le bas**

Après cette nouvelle parade, les Brésiliens s'éteignent progressivement. L'Angleterre envahit leur camp et menace par deux fois d'égaliser. L'attaque sud-américaine est démoralisée. Elle ne marquera pas d'autres buts. Finalement, l'Angleterre ne perdra que sur le plus mince des écarts (0-1), après avoir eu sa chance contre ceux qui vont mystifier les Italiens et leur marquer quatre buts en finale.

Après le match contre le Brésil, rentré le premier dans les vestiaires, le gardien anglais, véritable héros de Guadalajara, s'affale sur un banc, en état de choc. Le capitaine de l'équipe, Bobby Moore, raconte à qui veut l'entendre qu'en réussissant son formidable coup de tête Pelé a crié : *« Gol ! »*. En évoquant cet épisode légendaire, le joueur brésilien dira ensuite qu'il n'avait jamais vu sauver un but de cette façon. Répondant une autre fois au reproche de ne pas avoir marqué, il déclarera même que la parade qui l'en a empêché est la plus extraordinaire qu'il ait jamais vu de toute sa carrière et qu'elle est si extraordinaire que, pour lui, c'est comme si sa tête avait été victorieuse (*« J'ai marqué le but, mais Banks l'a effacé. »*) A 33 ans, Gordon Banks est ainsi entré dans la légende de la Coupe du monde.

Gordon Banks est né à Sheffield, dans le Yorkshire, théâtre de la naissance et de l'essor des révolutions agricoles et industrielles qui devaient bouleverser le monde, à 40 kilomètres de Manchester. Sheffield, vieille ville de foire autour de laquelle s'étaient multipliés les puits de mines de charbon, la première à remplacer dans les années 1780 les antiques paniers à charbon par des wagonnets glissant sur des rails en fer. On est ici sur le bord d'un des plus importants bassins sidérurgiques, au cœur de l'Angleterre industrielle. Le XX^e^ siècle est arrivé, et, avec lui, 1938, l'année de la grande illusion de Munich que Winston Churchill, alors isolé, a condamnée comme telle, l'année qui a suivi la naissance de Gordon Banks. Sept ans après, la seconde guerre mondiale est finie, laissant derrière elle les ruines des bombardements allemands.

Ecolier, Gordon Banks joue gardien de but aux Sheffield Boys. Son idole est Bert Trautmann, le gardien de but du grand club voisin de Manchester City. Un goal pas comme les autres. Natif de Brême, en Allemagne, Bert Trautmann passe pour avoir été successivement mobilisé dans la Wehrmarcht comme parachutiste, lancé sur Arhnem lors de l'attaque des Pays-Bas en 1940, capturé en 1945 par les Russes, évadé, capturé par les Forces françaises libres, à nouveau évadé, capturé ensuite par les Américains, encore évadé et enfin cueilli par les Britanniques et interné dans le camp de prisonniers de guerre d'Ashton, où il avait pris plaisir à jouer avant-centre jusqu'à ce qu'une blessure le contraigne à opérer dans les buts. Révélant un véritable talent à ce poste, il avait été recruté en 1949 par Manchester City. D'abord mal accueilli par une partie des supporteurs que la signature d'un Allemand avait indignés, il s'y était imposé.

Son jeune admirateur n'imagine pas qu'il puisse à son tour gagner sa vie en gardant les buts d'un club professionnel. Quand vient pour lui le moment de quitter l'école pour aller travailler, l'adolescent se fait embaucher à la mine pour mettre le charbon en sacs, puis comme apprenti maçon. Jeune ouvrier, il continue à aimer le football avec passion. Un samedi après-midi, il s'en va voir jouer l'équipe du petit club amateur local de Millspaugh. Mais le goal ne se présente pas aux vestiaires, et on lui demande alors de le remplacer au pied levé. Il accepte et fait tant et si bien qu'il débute moins d'un an après au club de Romarsh Welfare of The Yorkshire, qui opère à un niveau de compétition nettement plus élevé. Ce jour-là, il prend 12 buts, le match suivant 15, ce qui lui vaut d'être congédié. Découragé, il retourne à Millspaugh. Evoquant plus tard toute cette époque avec un humour très britannique, Gordon Banks dira qu'il avait été remarqué plus pour la vitesse avec laquelle il allait chercher les ballons derrière lui dans les filets que pour une quelconque capacité à les arrêter !

Mais ce ne sont là que mésaventures passagères et ses qualités sont telles qu'il n'en est pas moins repéré par Chesterfield, un club professionnel de division 3, qui le recrute en 1955 pour la modeste somme de 2 livres par match. La saison suivante, il joue pour la première fois devant 32 000 spectateurs et perd avec son club (3-4) la finale de la Coupe d'Angleterre juniors contre Manchester United, où opère Bobby Charlton, futur attaquant vedette de la sélection qui gagnera avec lui, onze ans plus tard, la Coupe du monde. Après avoir effectué ses deux ans de service militaire en Allemagne – où il rencontre celle qui sera sa femme –, il revient à Chesterfield pour 17 livres par semaine. Transféré à Leicester pour 7 000 livres, il poursuit son ascension en se faisant remarquer.

En avril 1963, il fait ses débuts internationaux contre l'Ecosse, sur le stade de Wembley. Il y prend deux buts, dont un sur penalty, et l'Angleterre s'incline 1-2. Quelques semaines plus tard, il revient dans « le temple du football britannique » contre le Brésil, double vainqueur de la Coupe du monde, en 1958 et 1962. Chez eux, survoltés, les Anglais jettent toutes leurs forces dans la bataille. Le match est âpre, serré, indécis. Gordon Banks s'illustre et l'Angleterre et le Brésil font match nul (1-1). Mais le manager anglais, l'ancien arrière Alf Ramsey, rend Gordon Banks responsable du but – marqué sur un coup franc de 30 m botté par Pepe – et juge qu'il a ainsi empêché la sélection de battre le Brésil.

Gordon Banks a alors 25 ans. Il mesure 1,83 m et pèse 78 kg. Il est souple, rapide et courageux. Parfois contesté, il finit toujours par s'imposer. Mariant un comportement flegmatique à un style de jeu qui fait de lui un gardien dans la lignée des Julien Da Rui, René Vignal et autres Lev Yachine, Gordon Banks va devenir très populaire dans cette Angleterre nouvelle où triomphent les Beatles. Pourtant, l'année suivant la victoire en Coupe du monde, Leicester, qui vient d'hériter d'un tout jeune gardien de 17 ans, Peter Shilton, le transfère à Stoke City. Mais, plus encore que ses performances suivantes, sa fantastique parade face à Pelé, un certain jour de 1970, le met à sa véritable place. Alors, il devient « Officer of the OBE », l'équivalent d'un officier de la Légion d'honneur dans la plus haute des distinctions britanniques.

Peu après, en octobre 1972, il est victime d'un accident de voiture, où il perd la vue d'un œil. Malgré tous ses efforts et sa légendaire volonté, il ne pourra pas retrouver tous ses moyens. Abandonnant le football anglais, il part tenter sa chance en Amérique, là ou le niveau de jeu est bien inférieur. Il n'y reste pas, revient et se retire définitivement, en 1974, alors âgé de 36 ans.

Plus jeune que lui de quatre ans, Cassius Clay, devenu Mohamed Ali, vient de gagner contre George Foreman son dernier championnat du monde, avant de revenir, pour quelques combats de trop. Le monde connaît de nombreux bouleversements. Au Portugal, le renversement de la dictature a amené au pouvoir des militaires, la plupart proches du Parti communiste portugais, qui, ensemble, s'efforcent de s'assurer le pouvoir en évitant des élections démocratiques. Au Moyen-Orient et en Afrique, les conflits armés deviennent de plus en plus dangereux. Le choc pétrolier déclenche un début de crise économique. Après avoir réussi sa décolonisation, le Royaume-Uni se retrouve face à la question irlandaise et entre, comme ses voisins, dans une ère de difficultés économiques et politiques.

Dans ce monde en pleine évolution, Gordon Banks devient successivement manager de football puis PDG d'une agence de promotion. Partout on se l'arrache pour des dîners en ville. De lui, on a dit qu'il avait été le goal d'un match, mais quel match ! ; d'un arrêt, mais quel arrêt ! Peter Shilton aura été un excellent gardien de but, sélectionné 125 fois en équipe d'Angleterre, contre 73 pour Gordon Banks. C'est pourtant ce dernier que les aficionados d'Angleterre et du monde entier ont fait entrer dans le panthéon des gardiens de but. Auteur de sorties audacieuses, grand gabarit bondissant capables d'arrêts réflexes, « The Banks of England » a marqué l'histoire de la Coupe du monde. Comme le dernier rempart d'un bastion britannique jugé imprenable, comme un coffre de la Banque d'Angleterre.

**■ Philippe Robrieux est historien. Il est notamment l'auteur d'une importante *Histoire intérieure du Parti communiste* (Fayard). Sa passion du football, qu'il a longtemps pratiqué, l'a amené à publier un autre ouvrage qui fait lui aussi référence : *Les Grands Goals de l'histoire* (Ramsay).**

## Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

### Main aux fesses

N'en déplaise à Jean-Pierre Raffarin, les candidats au titre de champions du monde n'ont aucunement l'intention d'avoir la victoire modeste. Qu'un but survienne, et le spectacle commence. Accolades, sauts de carpe, pirouettes, courses folles et danses folkloriques en tout genre. Ce Mondial extrême-oriental cultive davantage la virile effusion que l'extase zen. Le buteur n'entre pas en lévitation ; il se lance dans des vrilles, des roulades ou des sauts périlleux, comme le multirécidiviste allemand Miroslav Klose ou le Nigérian Julius Aghahowa. Un récital à la mesure des qualités athlétiques de ces footballeurs des temps modernes, aussi toniques que des gymnastes.

Pour exprimer la suprême félicité d'avoir ouvert le score, s'organisent sur le terrain des chorégraphies mises au point à l'entraînement. Parmi les dernières, citons – désolé de raviver de tristes souvenirs – la ronde des vainqueurs sénégalais autour du maillot de l'auteur du but ou le « mur » de joueurs danois après le match contre la France.

Ouvertement politique est le pas du patineur esquissé par un buteur coréen afin de « venger » un compatriote (*Le Mondial* du 14 juin). Celui-ci avait été méchamment disqualifié lors de l'épreuve du 1 500 mètres en patinage de vitesse des Jeux olympiques de Salt Lake City à la suite d'une réclamation de la délégation américaine.

En fait, depuis une trentaine d'années, nous sommes passés de la sobre bourrade congratulante à des débordements dont le lyrisme doit sans doute être proportionnel au montant de la prime de match. Non content de sauter comme un cabri, le bienheureux buteur s'est d'abord mis à secouer les grilles installées autour du terrain comme un gorille en cage. Ensuite, lui est venue l'idée d'arracher le poteau de corner ou de prendre la pose en le tenant, tel Charlie Chaplin. Aujourd'hui, on peut imaginer qu'un buteur commence par mimer le geste de bercer un bébé pour célébrer la naissance de son petit dernier, puis s'envole en faisant l'avion, fasse mine de pagayer avant de former à quatre pattes une chenille avec ses partenaires (qui seront enfin parvenus à le rattraper) et d'échanger avec le passeur d'incompréhensibles petits gestes de la main. Enfin, après s'être jeté en hurlant sur l'entraîneur au point de le faire chanceler, il s'échappe une nouvelle fois de la mêlée en dissimulant sa tête sous son maillot avant d'ôter sa tenue de scène pour la lancer vers les fans, comme dans un concert de rock. Avouons qu'elle avait une autre allure, la pose d'Eric Cantona, immobile et marmoréen, toisant le public d'Old Trafford, col relevé et torse bombé après avoir expédié une praline de 20 mètres juste sous la barre.

Ces rites fusionnels seraient le fruit d'une tension entre l'individuel et le collectif. Dans son premier numéro, *Sofoot*, un bimensuel (4,90 €) qui porte sur le football un regard résolument décalé, avance une explication psychanalytique. Ainsi, le joueur, en s'identifiant à l'équipe, contrôle ses pulsions de vie et de mort pendant la partie mais, une fois le but marqué, il les relâche brutalement. *« L'expression de ces pulsions, par leur nature sexuelle, se fera alors dans un exhibitionnisme plus ou moins prononcé, allant du mime d'un acte sexuel à un soulevé de maillot, en passant par la main aux fesses et des palpations diverses »*, écrit *Sofoot*. Que d'émotions !

## Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

# Cyberfièvre en Asie

Les 100 000 « Diables rouges », supporteurs de l'équipe nationale de Corée, se sont rassemblés via Internet et le Réseau touche désormais un million de fans. Ce qui n'est pas étonnant dans un pays qui compte 9 millions d'abonnés aux réseaux à haut débit sur les 25 millions qui surfent sur le Net, soit 40 % de la population : le taux le plus élevé du monde, derrière Singapour. Le Japon est moins branché (36 %).

Dans les deux pays, Internet a ouvert des forums sauvages d'échanges qui bouleversent les modes de socialisation fondés sur des groupes structurés en fonction de l'âge, de l'origine régionale ou du cursus universitaire. La Corée et le Japon sont traditionnellement des sociétés de réseaux auxquels Internet a donné une ampleur encore jamais atteinte. Dans les cafés Internet coréens, qui pullulent, les jeunes s'adonnent aux jeux en ligne, mais passent aussi une bonne partie de leur temps en *chat*s. Sur tous les sujets : la salsa, le snowboard, la techno-rétro...

Un des sites les plus fréquentés permet de retrouver des camarades d'école : ce qui bouleverse parfois la vie, ou simplement les bons souvenirs de ceux qui n'avaient aucune envie de renouer avec leur enfance. Mais il y a une demande : 10 millions de visiteurs. Autant que pour les sites porno, dont la fréquentation a augmenté de 72 % en un an... Tant en Corée qu'au Japon, certains réseaux sont aussi symptomatiques du développement d'une « e-démocratie ». Plus qu'à l'Assemblée nationale, c'est dans de nouvelles formes de participation populaire que s'expriment les forces vives de la jeune démocratie coréenne : il s'opère un recentrage des préoccupations de la politique nationale aux actions ponctuelles humanitaires et sociales. Et toutes ces organisations en réseau fonctionnent grâce à Internet.

### EXPRESSIONS BRANCHÉES

Au Japon, où la désaffection pour la politique se fait aussi sentir, certains sites donnent le pouls fébrile d'une opinion éclatée où s'exprime une salutaire dérision : des violentes critiques du système impérial – tabou s'il en fut dans les médias traditionnels – à la dénonciation d'un patron par une secrétaire victime de harcèlement sexuel, en passant par les turpitudes du monde politique...

Ni Channel (Chaîne 2), l'un des sites les plus visités, compte un million d'accès par semaine. Gratuit, le site est géré par 200 volontaires dont la tâche est de supprimer les messages à la demande de ceux qui se sentent diffamés. En majorité, les visiteurs sont des jeunes, comme en témoignent des expressions argotiques branchées si hermétiques aux générations précédentes que vient de paraître un glossaire. Lorsque le site fut lancé il y a trois ans par un informaticien, Hiroyuki Nishimura (26 ans), il fut qualifié de *« graffiti dans les toilettes »*. Peut-être... Mais c'est aussi un espace de liberté d'expression sauvage parce qu'anonyme. *« Je ne suis ni évangéliste ni militant,* dit Hiroyuki Nishimura. *Je fais ça pour m'amuser. »*

Mais son jeu a pris une dimension subversive. Vaste marécage à rumeurs, le site véhicule aussi des informations. Et certaines entreprises ont affecté des employés à la seule tâche de surveiller Ni Channel.

### UN OBSERVATOIRE

Jusqu'à présent, la presse hebdomadaire, plus aventureuse que les grands quotidiens en matière d'affaires, était souvent alimentée en scoops par des journalistes de la presse nationale qui ne pouvaient pas les utiliser en raison des réticences de leurs rédactions.

Désormais, les *« boîtes à bruits qui courent fournissent »* de nouvelles pistes et Ni Channel est parfois cité comme source. Ce qu'ambitionne Hiroyuki Nishimura : devenir un observatoire de la presse. *« Il y a beaucoup d'informations véhiculées par les médias,* explique-t-il, *mais on ne sait jamais si c'est vrai ou non : sur Ni Channel, les gens peuvent confirmer ou infirmer ce que dit la presse. »* Pour la Coupe du monde de football, Ni Channel a ouvert une nouvelle page.

PIERRE BESSARD/REA

*Un café Internet à Séoul. En Corée du Sud, 40 % de la population s'est habituée à surfer sur la Toile : le taux le plus élevé du monde derrière Singapour. Le Japon, lui, compte 36 % de « branchés ».*

## RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

### Groupe A

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 31/5 | France | 0 | 1 | Sénégal |
| 1/6 | Uruguay | 1 | 2 | Danemark |
| 6/6 | Danemark | 1 | 1 | Sénégal |
| 6/6 | France | 0 | 0 | Uruguay |
| 11/6 | Danemark | 2 | 0 | France |
| 11/6 | Sénégal | 3 | 3 | Uruguay |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Danemark | 7 | 3 | 2 | 1 | 0 | 5 | 2 |
| 2 | Sénégal | 4 | 3 | 1 | 2 | 0 | 5 | 4 |
| 3 | Uruguay | 2 | 3 | 0 | 2 | 1 | 4 | 5 |
| 4 | France | 1 | 3 | 0 | 1 | 2 | 0 | 3 |

### Groupe B

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2/6 | Paraguay | 2 | 2 | Afr. du Sud |
| 2/6 | Espagne | 3 | 1 | Slovénie |
| 7/6 | Espagne | 3 | 1 | Paraguay |
| 8/6 | Afr. du Sud | 1 | 0 | Slovénie |
| 12/6 | Afr. du Sud | 2 | 3 | Espagne |
| 12/6 | Slovénie | 1 | 3 | Paraguay |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Espagne | 9 | 3 | 3 | 0 | 0 | 9 | 4 |
| 2 | Paraguay | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 6 | 6 |
| 3 | Afr. du Sud | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 5 | 7 |
| 4 | Slovénie | 0 | 3 | 0 | 0 | 3 | 2 | 7 |

### Groupe C

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3/6 | Brésil | 2 | 1 | Turquie |
| 4/6 | Chine | 0 | 2 | Costa Rica |
| 8/6 | Brésil | 4 | 0 | Chine |
| 9/6 | Costa Rica | 1 | 1 | Turquie |
| 13/6 | Costa Rica | 2 | 5 | Brésil |
| 13/6 | Turquie | 3 | 0 | Chine |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Brésil | 9 | 3 | 3 | 0 | 0 | 11 | 3 |
| 2 | Turquie | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 5 | 3 |
| 3 | Costa Rica | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 5 | 6 |
| 4 | Chine | 0 | 3 | 0 | 0 | 3 | 0 | 9 |

### Groupe D

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4/6 | Corée | 2 | 0 | Pologne |
| 5/6 | Etats-Unis | 3 | 2 | Portugal |
| 10/6 | Corée | 1 | 1 | Etats-Unis |
| 10/6 | Portugal | 4 | 0 | Pologne |
| 14/6 | Portugal | 0 | 1 | Corée |
| 14/6 | Pologne | 3 | 1 | Etats-Unis |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Corée | 7 | 3 | 2 | 1 | 0 | 4 | 1 |
| 2 | Etats-Unis | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 5 | 6 |
| 3 | Portugal | 3 | 3 | 1 | 0 | 2 | 6 | 4 |
| 4 | Pologne | 3 | 3 | 1 | 0 | 2 | 3 | 7 |

### Groupe E

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1/6 | Eire | 1 | 1 | Cameroun |
| 1/6 | Allemagne | 8 | 0 | Arabie S. |
| 5/6 | Allemagne | 1 | 1 | Eire |
| 6/6 | Cameroun | 1 | 0 | Arabie S. |
| 11/6 | Cameroun | 0 | 2 | Allemagne |
| 11/6 | Arabie S. | 0 | 3 | Eire |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Allemagne | 7 | 3 | 2 | 1 | 0 | 11 | 1 |
| 2 | Eire | 5 | 3 | 1 | 2 | 0 | 5 | 2 |
| 3 | Cameroun | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | Arabie S. | 0 | 3 | 0 | 0 | 3 | 0 | 12 |

### Groupe F

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2/6 | Argentine | 1 | 0 | Nigeria |
| 2/6 | Angleterre | 1 | 1 | Suède |
| 7/6 | Suède | 2 | 1 | Nigeria |
| 7/6 | Argentine | 0 | 1 | Angleterre |
| 12/6 | Suède | 1 | 1 | Argentine |
| 12/6 | Nigeria | 0 | 0 | Angleterre |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Suède | 5 | 3 | 1 | 2 | 0 | 4 | 3 |
| 2 | Angleterre | 5 | 3 | 1 | 2 | 0 | 2 | 1 |
| 3 | Argentine | 4 | 3 | 1 | 4 | 1 | 2 | 2 |
| 4 | Nigeria | 1 | 3 | 0 | 1 | 2 | 1 | 3 |

### Groupe G

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3/6 | Croatie | 0 | 1 | Mexique |
| 3/6 | Italie | 2 | 0 | Equateur |
| 8/6 | Italie | 1 | 2 | Croatie |
| 9/6 | Mexique | 2 | 1 | Equateur |
| 13/6 | Mexique | 1 | 1 | Italie |
| 13/6 | Equateur | 1 | 0 | Croatie |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Mexique | 7 | 3 | 2 | 1 | 0 | 4 | 2 |
| 2 | Italie | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 | 4 | 3 |
| 3 | Croatie | 3 | 3 | 1 | 0 | 2 | 2 | 3 |
| 4 | Equateur | 3 | 3 | 1 | 0 | 2 | 2 | 4 |

### Groupe H

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4/6 | Japon | 2 | 2 | Belgique |
| 5/6 | Russie | 2 | 0 | Tunisie |
| 9/6 | Japon | 1 | 0 | Russie |
| 10/6 | Tunisie | 1 | 1 | Belgique |
| 14/6 | Tunisie | 0 | 2 | Japon |
| 14/6 | Belgique | 3 | 2 | Russie |

| | | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Japon | 7 | 3 | 2 | 1 | 0 | 5 | 2 |
| 2 | Belgique | 5 | 3 | 1 | 2 | 0 | 6 | 5 |
| 3 | Russie | 3 | 3 | 1 | 0 | 2 | 4 | 4 |
| 4 | Tunisie | 1 | 3 | 0 | 1 | 2 | 1 | 5 |

# Le sort de Roger Lemerre sera connu le 5 juillet

■ Le bureau de la Fédération française de football, réuni vendredi à Paris, a entendu le sélectionneur de l'équipe de France, mais a souhaité lui « laisser le temps de faire connaître sa propre décision »

*« Il faut se donner le temps de la réflexion. »* C'est en substance ce qu'a déclaré Claude Simonet lors de la conférence de presse, convoquée à l'issue d'une réunion extraordinaire du bureau fédéral, vendredi 14 juin, au siège de la Fédération française de football (FFF). Le président de la FFF a souhaité ainsi mettre un terme aux rumeurs qui annonçaient déjà la démission – ou le limogeage – du sélectionneur des Bleus, Roger Lemerre, après l'élimination de l'équipe de France.

*« D'aucuns ont déjà écrit l'histoire avant l'histoire,* a ajouté M. Simonet. *Or l'histoire sera celle que le conseil fédéral rendra publique le 5 juillet, lorsque moi-même et les membres du bureau qui m'entouraient aujourd'hui aurons peaufiné notre réflexion, que nous aurons laissé le temps à Roger Lemerre, qui a bien droit à quelques jours de vacances, de me faire connaître sa propre décision concernant son avenir. »* C'est donc à Lyon, cinq jours après la finale de la Coupe du monde, que sera définitivement connu l'avenir de Roger Lemerre, *« cet homme qui a tout donné pour le football français et qui aujourd'hui est meurtri et blessé »,* a précisé Claude Simonet, avant d'ajouter : *« Couper des têtes n'a jamais été le rôle de la Fédération. »*

> « Couper des têtes n'a jamais été le rôle de la Fédération »
>
> **CLAUDE SIMONET**

Assis face à la presse et aux membres du bureau fédéral, composé de Frédéric Thiriez, président de la Ligue nationale de football, Jean-Pierre Escalettes, président de la Ligue fédérale du football amateur (LFFA), Jean Verbeke, vice-président de la FFF, Gérard Enault, directeur général de la FFF, Bernard Bacourt, trésorier général de la FFF, et Roger Lemerre, le président de la Fédération a considéré l'échec des Tricolores comme un *« accident de parcours »*, et non *« un effondrement »* ou *« une crise du football français »*. Au contraire, a-t-il ajouté, *« tous nos partenaires m'ont fait savoir qu'ils seront avec nous dans les moments difficiles que nous aurons à vivre dans les prochaines semaines, comme ils l'ont été dans les moments de liesse »*.

Aimé Jacquet, qui avait annoncé il y a plusieurs mois son désir de mettre un terme à ses fonctions de directeur technique national (DTN), manquait à l'appel. Deux autres vice-présidents de la FFF, Carlo Molinari, président du FC Metz, et Michel Platini, retenu au Japon mais dont l'avis a été rapporté au bureau fédéral, étaient également absents.

Au cours de cette réunion qui a duré environ deux heures avec les dirigeants du football français, dans une ambiance, selon un témoin, *« triste mais pas conflictuelle »*, Roger Lemerre a expliqué quelles étaient, selon lui, les raisons de cette élimination qu'il n'avait, aurait-il dit, *« jamais imaginée »*. Les autres membres du bureau ont également fourni leurs propres explications. A sa sortie, assailli par les photographes, Roger Lemerre, le visage figé, n'a pas prononcé une parole.

En mai, il avait obtenu une prolongation de son contrat jusqu'en 2004, date du prochain championnat d'Europe des nations, qui se déroulera au Portugal. Ira-t-il au bout de son mandat ? A-t-il déjà proposé sa démission ? A cette dernière question, Claude Simonet a fermement répondu *« non »*. S'il en avait émis le souhait, le bureau fédéral de la Fédération n'aurait pas eu le pouvoir, vendredi 14 juin, de l'entériner. Seul le conseil fédéral qui se réunira les 5 et 6 juillet entre Rhône et Saône serait alors habilité à le faire. *« Il ne faut pas brûler aujourd'hui ce qu'on a adoré hier »*, a déclaré le président de la Ligue nationale de football, Frédéric Thiriez, en guise de provisoire conclusion.

**Etienne Labrunie et Pierre Lepidi**

## LE TABLEAU FINAL

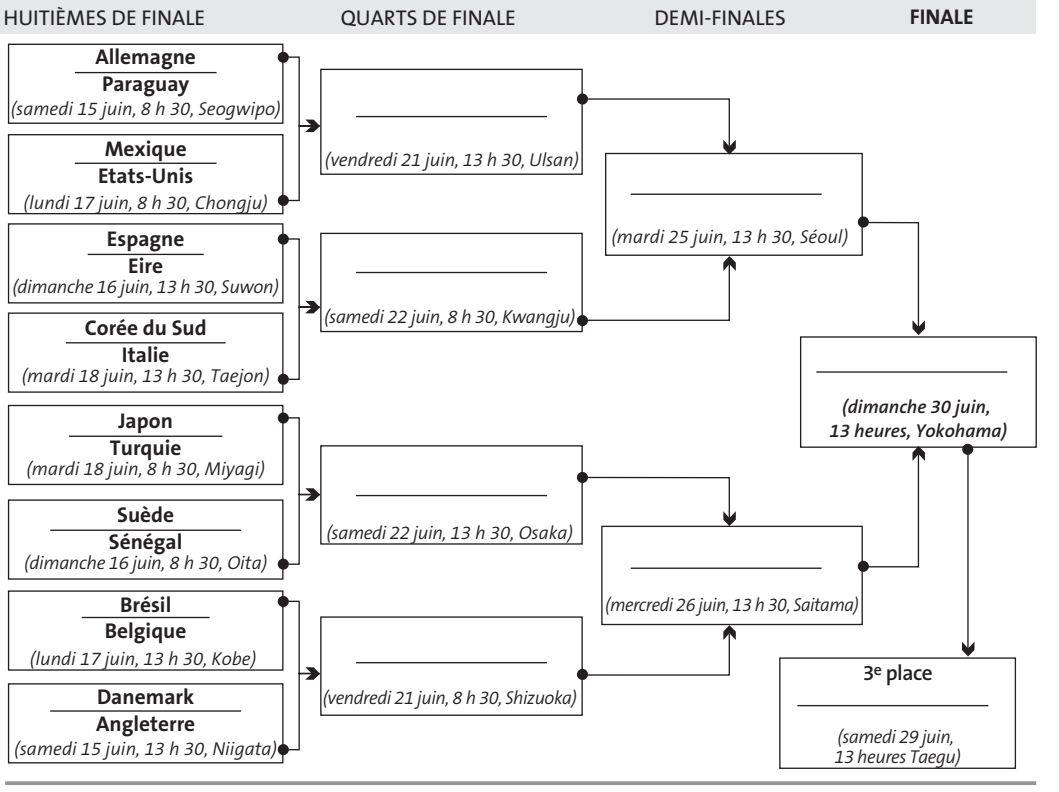


Le Monde DE LA COUPE Europe 1

Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

Tous les jours sur Europe 1
une équipe de choc pour la Coupe du Monde

7h15 - 8h15 - 12h45 - 20h00/22h30
Les grands rendez-vous de la journée

Europe1.fr
lagardere active

Europe1 c'est bien.

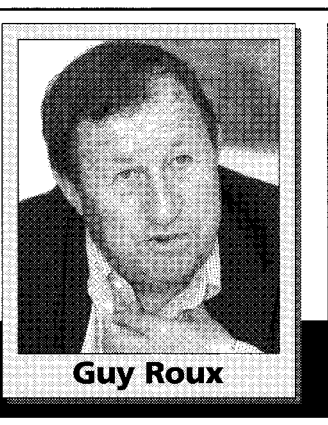
Guy Roux

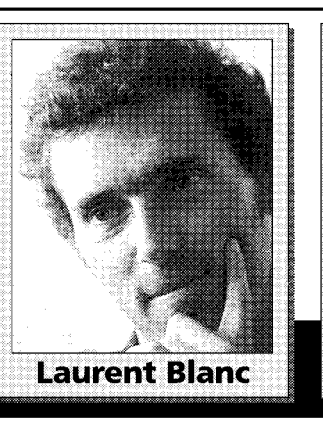
Laurent Blanc

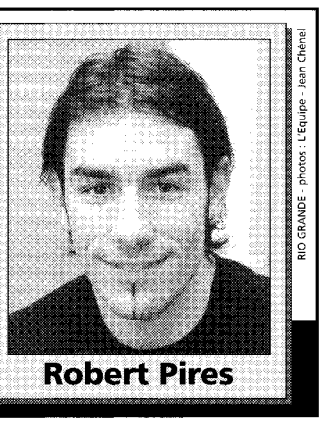
Robert Pires

RIO GRANDE - photos : L'Equipe - Jean Chénel